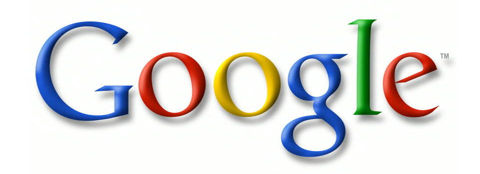



NEDL TRANSFER
HN 6M55 Z



HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DE GENES,

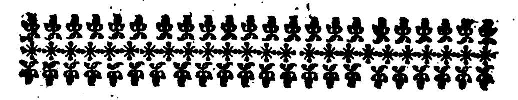
Comprenant tout ce qui s'eſt paſſé depuis 1624. juſqu'en 1695.

TOME TROISIE'ME.



A PARIS,
Chez DENYS DU PUIS, ruë ſaint Jacques, à la Samaritaine.

M. DC. XCVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



SOMMAIRE
DU
TREIZIÉME LIVRE.

Guerre entre la France & l'Espagne, au sujet de la Valteline. Differend entre le Duc de Savoye & la Republique de Genes, pour le Fief de Zuccarel. Ligue entre la France & le Duc de Savoye contre les Genois. Ils s'adressent au Pape pour détourner l'orage. Le Duc de Guise enleve cent cinquante mille écus que le Roi Catholique envoyoit à Genes. Le Connêtable de Lesdiguieres passe les Monts avec l'armée de France. Il se saisit d'Aqui, d'Ovada, de Capriata, de Gavi, & de quelques autres places. Le Roi Catholique fait saisir les effets des François. Le Duc de Savoye prend Ronciglioné, Masoné, & Voltri. Le

SOMMAIRE.

Duc de Feria donne ſecours aux Genois. Le Duc de Savoye & le Connêtable ſe retirent, & ſont pourſuivis par les Eſpagnols qui eſcarmouchoient à toute heure avec eux. Entrepriſe manquée ſur la vie du Connêtable.





HISTOIRE DE GENES,

CONTENANT

Tout ce qui s'est passé pendant les années 1624. & 1625.

TROISIE'ME PARTIE.

LIVRE TREIZIE'ME.



'AY fini le Livre douziéme de cet ouvrage avec le dernier siecle, & il semble que je devrois commencer celui-ci par les premieres années du siecle present ; mais comme je n'ay rien trouvé dans les Histo- 1624.

1624. riens, soit étrangers ou Genois, qui merite d'être rapporté avant l'année 1624, je me trouve obligé de parler d'abord du differend que la Republique de Genes eut en ce même-temps avec Charles Emanuel Duc de Savoye, dans lequel le Roi de France Loüis XIII. se trouva obligé de prendre part. Quoi que l'un & l'autre de ces Princes eussent des raisons particulieres pour déclarer la guerre à cette Republique; neanmoins le principal motif qui y engagea sa Majesté, fut le dessein de faire en Italie une diversion suffisante pour occuper les forces du Roi d'Espagne, & principalement celle du Duché de Milan, pendant que le Marquis de Cœuvres iroit se saisir des Forts que les Espagnols avoient fait bâtir à l'entrée de la Valteline, pour s'assurer un passage quand ils voudroient faire venir des Allemans en Italie, ou des Italiens en Allemagne, ce qui leur auroit été fort commode, cette valée confinant d'un côté à l'Autriche, & aux Etats des Turcs, & de l'autre au Duché de Milan. Le Roi étoit en droit d'empêcher cette communication, parce que les Valtelins étoient soûmis aux Grisons, & ne devoient par leur Traité fait avec la France, donner ce passage qu'au Roi, ou à ses alliez; & la politique vouloit qu'on s'opposât aux

prétentions du Roi Catholique, parce qu'elles auroient rendu la maison d'Autriche trop puissante. Les Espagnols avoient fait diverses tentatives pour obtenir ce passage, & en dernier lieu avoient porté les Valtelins à la revolte, sous pretexte de Religion. Le Pape Gregoire XV. s'y étoit interessé, parce que ces peuples étoient Catholiques, & les Grisons la plûpart Protestans. Ce differend fut terminé par le Traité de Madrid, qui portoit, que les Forts bâtis par les Espagnols seroient déposez entre les mains de sa Sainteté, pour être razez lorsqu'on auroit pris les suretez necessaires pour la Religion, ce qui devoit être reglé dans trois mois. Ces conditions n'ayant été exécutées ny par Gregoire, ny par Urbain VIII. son successeur, le Cardinal de Richelieu qui venoit d'entrer dans le ministere, fit résoudre dans le Conseil qu'on envoyeroit le Marquis de Cœuvres dans la Valteline, pour s'emparer de ces Forts qui étoient gardez par le Marquis de Bagny avec les troupes du Pape. Mais comme le Duc de Savoye & la Republique de Venise avoient le même interest que la France, d'ôter au Roi Catholique la communication de l'Italie d'avec l'Allemagne : le Duc, à cause de ses Etats voisins du Milanois, & la Re-

1624.

1624. publique, parce que le Frioul qu'elle possede, confine avec le Tirol, & Bresse & Bergame à l'Etat de Milan: on jugea à propos de les engager à faire une diversion en Italie, sans neanmoins attaquer les Etats du Roi d'Espagne; & l'Etat de Genes fut choisi pour le theatre de la guerre, par les raisons suivantes. Le Duc de Savoye étoit en contestation avec cette Republique pour le Marquisat de Zuccarel; ce Marquisat est situé entre les terres que la Republique possede du côté de la Riviere de Ponant, & celles qui appartiennent au Duc, le long de la même Riviere, dépendantes de sa Comté de Nice, & par consequent fort à la bienséance de l'un & de l'autre: les Marquis de Carreto à qui Zuccarel avoit appartenu, avoient toûjours été depuis un tems immemorial vassaux de la Republique; cependant Georges & Charles Carreto en avoient fait hommage à Loüis Duc de Savoye en 1448, & en 1556. Scipion Carreto s'étoit engagé de payer une certaine redevance à la Republique, pour raison de ce même Marquisat, & s'étoit obligé par une clause particuliere de n'en disposer qu'en sa faveur, ou de son consentement.

Deux ans aprés Scipion Carreto ayant eu de mauvaises affaires pour lesquelles il craignoit d'être mis au ban Imperial,

songea à mettre son bien à couvert, & vendit Zuccarel au Duc de Savoye. Quelque temps aprés l'Empereur Ferdinand II. confisqua ce même Marquisat, & l'ayant réuni au Domaine Imperial, le fit vendre au plus offrant & dernier encherisseur : les Genois s'en rendirent adjudicataires, & s'en mirent en possession. 1624.

Le Duc avoit pour lui l'hommage de l'année 1548. & la vente qui lui avoit été faite en 1558. mais les Genois répondoient au premier de ces deux titres, que Georges & Charles Carreto n'avoient pû étant comme tous leurs ancêtres, vassaux de la Republique; se soûmettre à un autre Seigneur; & au second, que la vente de 1558. étoit frauduleuse & contraire à la clause expresse, portée par le Contrat que Scipion Carreto avoit passé avec la Republique en 1558. & même que Zuccarel étant un Fief Imperial, ce Marquis n'avoit pû en disposer sans le consentement de l'Empereur.

Outre cette raison d'interest, le Duc de Savoye en avoit une autre d'honneur pour déclarer la guerre à la Republique. De jeunes enfans d'assez basse condition avoient un jour formé à Genes deux corps d'armée, ils étoient armez de cuirasses de papier, & portoient à la main des canes au lieu de

1624. piques, les uns tenoient pour les Espagnols, & les autres pour le Duc : ils se mirent en bataille chacun de leur côté, & en vinrent ensuite aux mains : le parti de Savoye fut battu, & celui qui representoit le Duc fut promené par toute la Ville, pour servir au triomphe du vainqueur. Le Senat desaprouva ce jeu, & fit punir ceux qui l'avoient inventé ; neanmoins le Duc ne fut pas content de cette reparation.

Le Roi de France avoit de son côté deux raisons pour faire la guerre aux Genois : la premiere que le Senat de Genes sans considerer qu'il n'avoit plus de jurisdiction sur Marini Ambassadeur de France en Piedmont, depuis qu'il s'étoit fait naturaliser François, lui avoit fait son procez, prétendant qu'il avoit eu des pratiques avec le Duc, contraires aux interests de la Republique, & lui avoit fait razer sa maison : la seconde qu'on avoit renouvellé les persecutions contre les Fiesques, sans autre motif que parce qu'ils étoient pensionnaires de la France. Le Roi avoit déja commencé de faire sentir à la Republique son juste ressentiment, il avoit dés le quatre Octobre 1624. fait publier une Ordonnance en placard contre le Doge, le Gouvernement & les Magistrats de Genes qui avoient assisté au jugement de Marini, par

laquelle leurs têtes étoient mises à prix de soixante mille livres. Il avoit fait saisir leurs biens & leurs effets, & arrêter quelques Genois dans son Royaume. 1624.

Le Connêtable de Lesdiguieres à qui le Roi avoit communiqué son dessein, s'en retourna en Dauphiné, dont il étoit Gouverneur, & aprés avoir donné ses ordres pour lever les troupes qui devoient passer en Italie, il alla trouver le Duc de Savoye à Suze, avec le Marêchal de Crequi son gendre, & Bullion Conseiller d'Etat, qui devoit assister à cette conference par ordre de sa Majesté. Le Duc y étant arrivé le lendemain ils convinrent des choses necessaires à l'exécution de leurs desseins. Comme ils jugerent à propos d'avoir une armée navale, tant pour le convoy de vivres qu'ils tireroient de France, que pour empêcher que les Genois ne fussent secourus par les Espagnols, ils résolurent d'attirer à ce parti le Duc de Guise & les Etats de Hollande, & de les engager de fournir au Duc de Savoye par forme de prest, un bon nombre de navires, afin que le Roi Catholique ne pût accuser le Roi trés-Chrétien d'avoir contrevenu à la tréve d'entre les deux Couronnes. Cette résolution étant prise, le Connêtable dépêcha Beaufrain au Duc de Guise, pour l'équipement de

1624. ses galions, & Bellugeon Baron de Copet, au Prince Maurice & aux Etats, pour les disposer à leur envoyer une flotte de vingt navires de guerre; cependant il conclud un Traité avec le Duc de Savoye, portant.

1. Que le Roi fourniroit douze mille hommes de pied & mille chevaux, le Duc quinze mille fantassins, & le double de Cavalerie, de ce que sa Majesté trés-Chrétienne en devoit mettre sur pied, avec l'artillerie, les vivres & les munitions necessaires; qu'avec ces troupes on feroit à communs frais la conquête de l'Etat de Genes, & principalement de la capitale.

2. Que Genes étant pris, demeureroit en dépost entre les mains de Madame Royale & du Prince de Piemont, pour les tenir au nom de sa Majesté & du Duc, avec garnison moitié Françoise, & moitié Piémontoise.

3. Que la Ville de Genes & tout l'Etat de la Seigneurie, seroient laissez libres au Roi, & qu'il en auroit l'entiere possession à la fin de la guerre, à la reserve de Zuccarel & des terres qui sont au droit chemin d'Ormes & d'Oncille, & de toutes les autres depuis ce même chemin, en tirant vers la Comté de Nice qui demeureroient au Duc.

4. Que si l'Isle de Corse étoit remise entierement au Duc, avec toute la Riviere qui est vers le Ponant, la Ville de Genes, & toute la Riviere du Levant appartiendroient à sa Majesté. 1624.

5. Que si le Duc étoit remis en possession du Montferrat & de la Riviere, depuis Genes vers le Ponant, la Ville capitale, avec la Riviere de Levant & l'Isle de Corse, demeureroient à sa Majesté.

6. Que si le Roi trouvoit bon de rendre au Duc les Etats à lui appartenans au delà des Monts, qui étoient alors possedez par sa Majesté, la Ville & l'Etat de Genes lui demeureroient libres avec l'Isle de Corse, à la reserve de Zuccarel, & les autres lieux désignez par le troisiéme article.

7. Que pendant que Genes demeureroit en dépost, les revenus de la Ville, la garnison préalablement payée, seroient partagez entre le Roi & le Duc.

8. Que du butin, les frais de l'armée pris par préference, la moitié en appartiendroit au Duc, & l'autre moitié au Connêtable.

Le Connêtable de Lesdiguieres envoya ces articles à la Cour par le Marêchal de Crequi, pour les faire ratifier; mais le Roi avant que les signer y apporta quelques modifications.

1624. Au deuxiéme article sa Majesté desira que le dépost fut entre les mains de Madame Royale seule, & non du Prince de Piemont; que le Commandant de la garnison fut François, & nommé par elle.

Le Roi voulut que le troisiéme article fut entierement retranché, ne prétendant laisser au Duc aucun droit sur le Montferrat, & qu'on supprimât aussi l'article concernant la restitution des Etats au delà des Monts, possedez par sa Majesté.

Quand au partage du butin, le Roi declara qu'il devoit être fait entre lui & le Duc, se reservant à donner satisfaction au Connêtable.

A l'égard de l'Ambassadeur de Venise, il ne voulut entrer en aucune négociation qu'il n'eût reçû de nouveaux ordres de ses Superieurs; mais il écrivit pour apprendre les intentions du Senat sur cette proposition; & enfin il lui fut permis d'entrer dans cette ligue.

Le Connêtable chargea encore le Marêchal de Crequi de representer au Roi la necessité qu'il y avoit d'augmenter son armée qui n'étoit pas assez forte, à cause des détachemens qu'il avoit été obligé d'en faire, & de mettre sur pied six nouveaux Regimens d'Infanterie de mille hommes chacun, & cinq cens Chevaux-legers,

comme aussi de rêtablir les Compagnies de Gendarmes de Belle-garde & d'Alincourt, déclarant les Marquis d'Aumont, d'Uxelles, & de Villeroy, pour servir de Marêchaux de Camp dans son armée. 1624.

Le Connêtable passa ensuite en Bresse, où ses troupes s'étoient assemblées: elles étoient composées des Regiments de Normandie, de Saux, de Sancy, de Tallard, de Vaubecourt, de Beaufort, & de la Grange, qui montoient à 14800. hommes de pied, & des Compagnies Colonelles, Mestre de Camp, de Crequi, de Mongon, du Coudray Montpensier, de Balagni, de Tavannes, de Thianges, de Cœuvres, de Rarocourt, de Lauvriers, de Valancey, de Lignieres, de Chalancey, de celle du Connêtable & de sa Compagnie de Gens-d'armes, avec quatre de Cambons, de Cœuvres, d'Araucourt, de Malorti, & de Ceton. Neanmoins comme la plûpart de ces troupes avoient ordre d'aller joindre le Marquis de Cœuvres dans la Valteline, il ne resta plus au Connêtable que six mille hommes de pied, & cinq à six cens Chevaux qu'il pût faire passer en Italie, mais aussi il eut de la Cour toute la satisfaction qu'il en pouvoit esperer. Ces deux envoyez lui porterent assurance que le Duc de Guise donneroit ses

galions, moyennant un bon traitement; & que les galeres du Roi feroient commandées pour la même expedition, sous son authorité. Le traité avec les Etats de Hollande réussit aussi à son contentement. Bellugeon passa un Contrat avec leurs Députez, par lequel ils s'obligeoient de fournir vingt bons navires bien armez & bien équipez, avec artillerie & munitions de guerre & de bouche pour six mois, & de mettre ces vaisseaux en état de partir dans le mois de May 1625. moyennant cinq mille livres par mois pour chaque navire.

1625. Le Connêtable s'étant assûré par ce moyen d'une armée navale, passa les Monts, & arriva à Turin au commencement de Fevrier 1625. Il trouva que le Duc avoit mis sur pied une armée de douze mille hommes, avec l'artillerie qu'il devoit fournir: on tint Conseil de guerre pour sçavoir par quelle operation on devoit ouvrir la campagne. Le Connêtable, le Marêchal de Crequi, & le Comte Dauriac premier Marêchal de Camp, furent d'avis d'assieger Savone. Ils fondoient leur sentiment sur ce que cette place étant comme la mere nourice de Genes, à cause de son port, on incommoderoit extrémement cette grande Ville en la pre-

1625.

nant : Que l'armée étant forte, & Savone n'étant pas en état de resister, on l'emporteroit aisément : Que lorsqu'on en seroit maître, on y établiroit un bon magazin de vivres & de munitions ; qu'on auroit un port assuré sur la côte, & qu'avec les vaisseaux qu'on attendoit, on tiendroit la Mer libre : qu'on auroit la communication de la Provence : que cependant le Duc de Guise, & le secours que les Etats avoient promis s'approcheroient, & que l'experience ayant de tout temps fait voir qu'on ne pouvoit rien entreprendre avec sureté en Italie, sans y avoir un port, il faloit absolument se saisir de celui-là. Le Duc & le Marquis d'Uxelles, furent d'un avis contraire ; ils répondirent au Connêtable, qu'encore que le port de Savone fût un moyen assuré pour avoir des vivres, il pouvoit arriver que la navigation seroit interrompuë, ou par le mauvais temps, ou par d'autres accidens assez ordinaires sur la Mer : que les vivres venant à manquer, il faudroit en recouvrer par terre du côté du Piémont ; & qu'ainsi il valoit mieux en assurer de bonne heure la voiture : que les Espagnols qui étoient dans l'Etat de Milan ne manqueroient pas de s'y opposer, & leur couper chemin par derriere, ce qui reduiroit l'armée à de grandes ne-

cessitez : que par cette raison il étoit plus à
1625. propos d'aller par Aqui & Capriata, places du Montferrat, qui sont le long de la frontiere du Milanois. Quoi qu'on vît bien que le Duc prenoit ce parti par la haine qu'il avoit contre le Duc de Mantouë, & pour ruiner le Montferrat, on ne pût se défendre de se ranger à son sentiment, qu'il soûtenoit avec la derniere chaleur, parce que le Connêtable avoit ordre du Roi de lui déferer le commandement.

Cependant le traité que la France avoit fait avec le Duc de Savoye ne put demeurer long-temps secret. Outre que les Ministres d'Espagne avoient été informez de la conference faite à Suze, ils avoient sujet de prendre ombrage du long sejour que le Marquis de Cœuvres faisoit en Suisse, & des étroites liaisons qu'il y avoit prises avec les Ambassadeurs de Venise & de Savoye, qui ne le quittoient presque jamais. D'un autre côté les Venitiens faisoient de grands préparatifs de troupes, d'artillerie, de vivres, & de munitions du côté de Bresse & Bergame, ce qui marquoit un dessein formé : on avoit vû l'armée du Duc s'assembler dans le Piémont, & on vit l'entiere execution de ce traité, par la jonction des troupes que le Connêtable avoit menées du Dauphiné ;

cependant quoi que les Eſpagnols fuſſent avertis de toutes ces démarches, ils ne ſongeoient pas à munir les places du Milanois. Cette froideur avoit ſa raiſon, le Duc de Feria Gouverneur de ce Duché, croyoit empêcher par cette conduite que les Confederez ne commîſſent aucune hoſtilité dans ſon Gouvernement, neanmoins lorſqu'il vit les choſes reduites en un point qu'il ne pouvoit plus douter de la guerre, il écrivit aux Miniſtres d'Eſpagne, pour les informer de tout ce qu'il avoit appris. On eut peine d'abord dans cette Cour de croire ce que le Duc en manda, & le Comte Duc d'Olivarés qui tenoit alors le timon de l'Etat, ne revint de ſa létargie, que lorſque le Marquis de Caſtagneda, Ambaſſadeur à Genes, lui fit ſçavoir que la Republique avoit été avertie de bonne part, que la guerre alloit fondre dans ſes Etats. Le Roi Catholique écrivit incontinent aux Genois, pour leur offrir toute ſorte d'aſſiſtance, tant par mer que par terre. Mais le Senat qui connoiſſoit combien ce ſecours pouvoit lui être nuiſible, remercia le Roi d'Eſpagne de ſes offres, & ne voulut pas les accepter. Il avoit vû tant d'autres Etats perdre leur liberté pour avoir eu recours à une protection ſi dangereuſe, qu'il aima mieux ſe défendre avec ſes 1625.

1625. ſeules forces, que de s'expoſer à un ſemblable péril. La réponſe des Genois fit juger aux Miniſtres d'Eſpagne que le danger n'étoit pas auſſi grand qu'on l'avoit crû, & empêcha encore davantage qu'on ne donnât créance aux avis du Duc de Feria.

La Republique aima mieux s'adreſſer au Pape, afin qu'il employât ſon autorité auprés du Duc de Savoye, pour le détourner du deſſein de lui faire la guerre, ou qu'il l'aſſiſtât d'hommes & d'argent, ſi ſes offices étoient inutiles. Sa Sainteté qui vouloit garder la neutralité entre les deux couronnes, ne voulut rien promettre aux Genois, parce qu'en prenant leur parti, il auroit fallu ſe declarer pour le Roi Catholique, lequel les protegeoit contre ſa Majeſté trés-Chrétienne, qui étoit liée avec le Duc. Le Pape ſe porta d'autant plus volontiers à cette réſolution, qu'il étoit mal ſatisfait du Roi d'Eſpagne : il refuſa même d'envoyer aux Genois les Corſes qui étoient à ſon ſervice, & accorda dans le même temps au grand Duc mille hommes qu'il lui avoit demandez, ce qui marquoit aſſez qu'il ne vouloit pas aſſiſter la Republique.

Ces fâcheux contre-temps n'abattirent pas le courage des Genois, ils firent lever des troupes en deux differents endroits

d'Allemagne, deux mille hommes d'un côté, & trois mille de l'autre : ils engagerent les plus riches d'entre les Nobles à mettre sur pied trente Compagnies de deux mille homme chacune, & firent venir de l'Isle de Corse six cens fantassins. Le Prince de Bozzolo leur amena huit cens hommes de pied & deux cens chevaux : les Luquois leur envoyerent quatre cens hommes, & le Prince Doria en leva autant dans ses Etats : avec toutes ces forces ils crûrent pouvoir non seulement resister à leurs ennemis, mais encore faire périr leur armée. 1625.

Le Connêtable peu de jours aprés son arrivée à Turin, reçut par un Courier exprés l'instruction que le Roi lui envoya, dattée du mois de Decembre 1624. Elle consistoit en quatre points : le premier étoit l'approbation du traité de Suze, dont le Maréchal de Crequi devoit apporter la ratification, avec les modifications que le Roi y avoit apportées : le second étoit un consentement de lever six Regiments d'Infanterie, & dix Compagnies de Chevaux-legers de cinquante hommes chacune : le troisiéme, un ordre au Connêtable de faire passer en Piémont trois Regiments d'Infanterie, & quatre Cornettes de Cavalerie : le quatriéme regardoit les Hugue-

1625. nots de ſonGouvernement. Saint-Geri qui avoit été chargé de cette inſtruction, avoit ordre, en cas qu'il trouvât le Connêtable encore en Dauphiné, de ſe rendre auprés du Duc de Savoye, pour l'informer des intentions de ſa Majeſté; mais comme le Connêtable étoit déja parti, Saint-Geri pouſſa juſqu'à Turin, & lui laiſſa le ſoin de communiquer au Duc les inſtructions qu'il lui avoit portées.

Pendant que le Connêtable ſe préparoit à fortifier ſon armée, ſuivant le pouvoir que le Roi lui en avoit donné, il arriva un incident qui penſa rompre les meſures priſes dans le Conſeil de guerre dont on a parlé. Le Duc ayant appris que quelques Eſpagnols avoient débarqué à Genes ſur la fin de Janvier 1625. & que le Duc de Mantouë leur avoit donné paſſage par le Montferrat, voulut prendre ce pretexte pour declarer la guerre à ce Duc. Mais le Roi qui avoit intereſt de maintenir ces deux Princes dans l'union, avoit expreſſément chargé le Connêtable d'empêcher qu'ils n'en vînſſent à une rupture. Le Connêtable exécuta cet ordre avec beaucoup d'adreſſe, & ſçut ſi bien appaiſer la colere du Duc de Savoye, que ce different fut accommodé.

Pendant qu'on faiſoit en Piémont tous

les préparatifs necessaires pour l'ouverture de la campagne, le Duc de Guise qui assembloit la flotte à Marseille, & n'attendoit que l'arrivée de l'armée d'Angleterre pour se mettre à la voile, se saisit de cent cinquante mille écus que le Roi Catholique envoyoit à Genes, sur de petits bâtimens, qui étoient entrez dans ce port, sur la foi de la paix qui étoit entre les deux couronnes. Les Genois furent extremement étonnez, quand ils eurent nouvelle de cette prise, ne doutant plus qu'on ne les vînt bien-tôt assieger. Ils n'avoient ni argent ni troupes; ils avoient envoyé leurs meilleurs soldats à Savone, à Albengue, au Port Maurice, & à Vintimille, dans la pensée que ces places devoient être attaquées les premieres, suivant les regles ordinaires de la politique, qui vouloient que les Confederez s'assurassent d'une retraite, avant que de s'engager dans le cœur de l'Etat. Lorsqu'ils virent que leurs ennemis prenoient une conduite differente, ils se contenterent de laisser Savone bien munie, & rappellerent dans la capitale toutes les troupes qu'ils avoient dispersées dans les Villes de la Riviere de Ponant. Ils les employerent ensuite à garder les passages par où les Confederez pouvoient venir à eux. Il y a deux avenuës pour se rendre à Ge- 1625.

1625 nes, en venant du bas Montferrat, par où l'armée des Alliez avoit pris sa marche, du consentement du Duc de Mantouë: l'une est celle de Ronciglioné, qui au sortir des montagnes va rendre à Voltri, place maritime à dix mille de Genes: l'autre est celle de Gavi, qu'on trouve aprés qu'on a passé l'Apennin, & conduit par la valée de Pozzeveri, au faux-bourg de saint Pierre d'Arena. Cette derniere route comme la plus ordinaire est plus large, plus commode & plus unie que la premiere: il est assez difficile de faire passer de l'artillerie par toutes les deux; mais il est presque impossible de la conduire par Ronciglioné. La Republique ayant résolu d'abandonner Novi & Ovada, places assez importantes, l'une au delà de Gavi, & l'autre plus loin que Ronciglioné, s'appliqua principalement à fortifier Gavi; elle y mit une garnison de deux mille hommes, & fit aussi creuser quelques tranchées, défenduës par des redoutes au delà des défilez de Ronciglioné; elle y envoya deux mille cinq cens fantassins, dont elle crut le nombre suffisant pour y conserver un poste assez fort par sa situation. Aprés qu'on eut ainsi pourvû à tout ce qui regardoit les dehors, on songea à fortifier les dedans de la Ville. Quoi qu'elle fût entourée de bonnes mu-

tailles, & défenduë par des bastions reguliers, comme elle étoit commandée de tous côtez par les montagnes voisines, on jugea à propos de faire un profond retranchement depuis le Cap de la Lanterne, qui ferme l'entrée du port du côté du Ponant, tout le long des montagnes, en tirant vers le Levant, qui vient descendre dans la valée de Bisagno, & à Carignan, qui est à l'extrémité de la Ville à l'Orient. 1625

Il ne restoit plus qu'à choisir des chefs experimentez pour commander les troupes. On fit pour cet effet Jean Jerôme Doria, Mestre de Camp General, avec un pouvoir absolu. Il étoit Chevalier de saint Jacques, & avoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres que le Roi Catholique avoit euës contre les François & les Flamans. D. Charles Doria, Duc de Tursis fut declaré Gouverneur de la Ville. Ce Duc ayant été appellé dans le Senat pour y dire son avis sur la conduite qu'il falloit tenir, fit voir par un discours éloquent, qu'on devoit s'attacher principalement à retenir les ennemis le plus long-temps qu'on pourroit au delà des défilez, afin qu'on eût le loisir d'achever les fortifications qu'on avoit résoluës : il montra, que le Duc de Savoye faisant conduire avec lui quantité d'artillerie, ne manqueroit pas

1625. de foudroyer la Ville avec ses canons, aussitôt qu'il auroit pû les faire monter sur les montagnes. Il desaprouva la résolution qu'on avoit prise d'abandonner Novi & Ovada, & fit commander des troupes pour aller défendre ces postes : Il dit qu'encore que ces places ne fussent pas capables de faire une longue résistance, elles ne laisseroient pas d'amuser les Confederez, pendant qu'on mettroit les travaux dans leur perfection, & donneroient moyen d'attendre les secours qui devoient venir de Naples & de Milan. Le Senat persuadé par ces raisons, envoya à Savone les Senateurs Georges Centurioné, & Henri de Franchi, pour y commander en qualité de Commissaires, & ordonna au Duc de défendre les places qui sont au delà du Giogo. Il donna à tous ces chefs de l'argent, & autant de troupes qu'il en pût tirer de la Ville, sans préjudicier à sa défense. Le Duc de Tursis aprés avoir passé les défilez envoya Georges Doria son neveu à Novi, & se jetta dans Ovada.

Les Doria ne trouverent dans les deux places qu'ils vouloient défendre, ni vivres, ni munitions, ni artillerie, parce-que les habitans se voyant abandonnez, les avoient transportez ailleurs dés qu'ils avoient eu avis de l'approche des ennemis; les fortifications

fications n'étoient pas en meilleur état, ce qui fit changer de dessein au Duc, & l'obligea de se retirer dans les retranchemens de Ronciglioné; mais les ayant trouvez mal conduits, & incapables de défense, il en écrivit au Senat, afin qu'il rappellât les troupes qui y étoient postées, de peur qu'elles n'y périssent: il marqua par sa même lettre, que les ennemis ne pouvant faire passer leur armée avec leur canon par ce chemin, il étoit à propos de faire tout l'effort du côté de Gavi, puis qu'il étoit indubitable que les Confederez prendroient cette route, & il se disposa lui-même à y marcher. Il se rendit à Ottagio, place assez bonne, sur le même chemin, cinq mille plus loin que Gavi, d'où il croyoit être en état de secourir Gavi & Novi, qui devoient soûtenir le premier effort des ennemis, ainsi en défendant ces passages il esperoit empêcher qu'on ne vint assieger la Ville capitale. 1625.

Pendant que les Genois prenoient toutes ces mesures pour leur défense, les Confederez s'approchoient: aprés qu'ils furent arrivez à Ast, il se separerent. Le Connêtable avec les troupes du Roi qui faisoient l'avant-garde, tira vers Aqui, & le Duc avec les siennes prit la route de Cremonin, pour attaquer les Genois par

1625. deux endroits : le Connêtable jugea bien que le plus mauvais parti lui étoit échû, que son armée étant beaucoup plus foible, & n'ayant que deux petits canons, sans esperance de recevoir de vivres, qu'autant qu'il plairoit au Duc de lui en envoyer, il lui seroit impossible d'exécuter aucune entreprise considerable. Il demeura convaincu qu'on ne lui faisoit prendre le chemin le plus long que pour gagner les devants, & ne partager pas avec lui une gloire qui devoit être commune : il ne laissa pas neanmoins de continuer sa marche, il gagna Nice de la Paille, petite Ville du Montferrat, dans une situation assez commode pour se garantir de surprise. A son abord il fit demander passage au Gouverneur par Couldron son Ayde de Camp. Il reçut pour toute réponse, qu'on ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit, sans l'ordre de D. Vincenzo, Prince de la maison de Mantouë, & Gouverneur de cet Etat, qui étoit alors à Cazal. Le Connêtable qui ne vouloit pas entreprendre de se loger par force, & qui avec si peu de troupes n'en seroit peut-être pas venu à bout, aima mieux s'arrêter au bourg de la Rochette, dont il étoit fort proche ; mais comme les Marêchaux des Logis se disposoient à y faire leurs dépar-

temens, ils en trouverent les portes fermées. Le Connêtable ayant fait avancer un Regiment au dessous du Château, dont les fenêtres étoient fort basses, ceux qui le défendoient aprés avoir fait mine de vouloir resister, & essuyé quelques mousquetades, promirent de laisser entrer les François, à condition qu'ils ne seroient pas maltraitez; & ainsi l'armée trouva moyen de se loger. De là le Connêtable s'étant avancé à Aqui, petite Ville sans fortifications, il y fut reçu sans difficulté, quoi que les habitans eussent essayé civilement d'éviter le passage. Aprés avoir sejourné deux jours dans cette place, il alla à Capriata, sur le chemin de Gavi: lorsqu'il fut à deux cens pas de la Ville, il trouva la riviere d'Orbe tellement grossie par les pluyes du Printemps, qu'il fut contraint de faire passer quelques troupes dans un petit batteau, parce qu'il n'y avoit point de Pont en cet endroit. Comme la nuit approchoit il fit demeurer le reste au deça de la Riviere, aprés avoir perdu quelques soldats qui se noyerent, en voulant tenter le gué. Le lendemain il fit sommer le Gouverneur & les habitans de le recevoir; mais il n'en reçut qu'un refus assez brusque. Cette incivilité l'obligea de faire mettre pied à terre à sa Com-

1625.

1625. pagnie de Gendarmes, & à ses Gardes; qui allerent mettre le feu à une des portes de la Ville. Ceux qui exécuterent cet ordre, essuyerent quelques coups de mousquets, dont Brunet Lieutenant de ses Gardes, & un Garde, furent blessez. En même-temps le Gua, Poligni, la Bourgade, Beaufrain, le Baron de Vitrolles, saint Estienne, du Pene, & Barnoux, Capitaines au Regiment de Saux, assistez de Louvré & de saint Georges, Lieutenans au même Regiment, ayant grimpé sur un tas de fagots, l'épée aux dents, entrerent par cette porte qui brûloit encore: ils furent suivis de plusieurs Officiers du Regiment de Tremon, & s'étant jettez dans la place, ils s'en rendirent maîtres, sans autre desordre, que d'un habitant tué par un tambour, à qui il avoit refusé de l'argent. Ils trouverent la plûpart des maisons vuides, parce que les bourgeois s'étoient retirez dans l'Eglise avec leurs meubles. Dés que le Connêtable fut entré dans Capriata, comme il ne demandoit que le logement, il défendit le pillage, & fit garder soigneusement les portes. Il ne voulut pas même rester dans la Ville, pour donner l'exemple aux autres; & passa la nuit dans une Chapelle voisine, où il n'eut que le couvert, pour se garantir de la pluye

qui tomboit en abondance. L'orage ayant continué tout le lendemain, incommoda extrémement l'armée, & ainsi le Connêtable fut contraint de permettre aux soldats d'entrer dans la Ville pour se secher; & de s'y loger lui-même. Le troisiéme jour il s'éleva un grand orage, accompagné de tonnere & d'éclairs. Le foudre tomba ensuite sur le Château, où il y avoit deux Compagnies du Regiment de Tremon, & tua un soldat au milieu de plusieurs autres, qui en furent quittes pour la peur. On trouva sur ce malheureux un corporallier qu'il avoit volé dans l'Eglise, ce qui fit attribuer sa mort à la punition de son sacrilege. Le sejour que le Connêtable fit à Capriata, ne lui fut pas inutile; comme pour aller à Novi ou à Gavi, premieres Villes de l'Etat de Genes, il falloit passer la riviere de Laina, où il n'y avoit point de Pont, & que les Moulins avoient été emportez par la rapidité de l'eau: on eut le loisir de reparer ces défauts, dequoi Couldron Ayde de Camp, s'acquitta avec beaucoup de diligence. 1625.

Aprés que la pluye eut cessé, & que les grandes eaux qui avoient tenu l'armée enfermée dans Capriata furent écoulées, le Connêtable envoya le deuxiéme Mars, Dauriac Marêchal de Camp, avec deux

1625. mille hommes vers Ovada, Ville de l'Etat de Genes, proche des montagnes qui regnent le long de la mer, & il y fit mener ses deux canons. Nicolas Doria, qui s'y étoit jetté avec six vingt Nobles, mille hommes de pied, & deux canons, témoigna d'abord qu'il se vouloit défendre; mais ensuite il changea d'avis, & se retira avec ses troupes, ne trouvant pas la place en état de soûtenir un siege: il laissa seulement trente hommes dans le Château, avec ordre de tenir le plus long-temps qu'ils pouroient. Les habitans se voyant abandonnez, porterent les clefs de la Ville à Dauriac, & le lendemain ceux du Château se rendirent à composition; ainsi le Connêtable se vit maître de la place, sans qu'il lui eût coûté beaucoup de monde.

Dans le même-temps le Marquis d'Uxelles accompagné de Couldron son Ayde de Camp, fit sommer Novi: les bourgeois étoient dans une si grande consternation, qu'aprés avoir tenu Conseil avec Georges Doria, qui étoit dedans avec cinq cens hommes, ils ouvrirent les portes, & reçurent garnison. Le Marêchal de Crequi, qu'une legere indisposition avoit contraint de garder la chambre pendant quelques jours, étant un peu remis y alla prendre son logement, pour avoir l'œil sur ce quar-

tier là, qui étant voisin du Milanois, étoit plus exposé aux entreprises des Espagnols. Cette précaution n'étoit pas sans fondement, parce que D. Jerôme de Pimantel, General de la Cavalerie de ce Duché, étoit parti de Milan, & s'étoit avancé vers Alexandrie, qui n'est qu'à six mille de Novi. 1625.

Chambrillac, Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-legers du Connêtable, & Boissat son Cornette, ayant battu l'estrade le 23. Mars, jusques sur les frontieres du Milanois, surprirent un Courier dépêché par le Duc de Feria, & par Pimantel, à Spinola, pour lui donner avis qu'on faisoit partir cinq Compagnies de Napolitains des meilleurs hommes qu'ils eussent, qui devoient se rendre le vingt-quatre à Seravallé, pour se jetter ensuite dans Gavi. Les lettres dont ce Courier étoit chargé furent portées au Marquis d'Uxelles, & depuis par Boissat même, au Connêtable, qui étoit encore à Capriata, où il attendoit l'artillerie necessaire pour assieger Gavi. Il ne voulut pas manquer l'occasion de faire charger ces troupes, & pour cet effet il détacha ses Gendarmes, avec ses Chevaux-legers : ceux de Marsillac & du Comte d'Alets, Colonel General de la Cavalerie de France : il y joignit cinq cens hommes des Regiments

1625. de Saux & de Tremon, qui étoient logez à Novi, & en donna le Commandement au Marquis d'Uxelles & au Comte d'Alets. Ils partirent de Novi le vingt-quatre, deux heures avant le jour, & arriverent à sept heures auprés d'une Cassine de l'Etat de Genes, appellée Betteli. A peine s'y étoient ils postez, que les Napolitains parurent au delà de la riviere de Scrivia, & descendirent une colline, sur l'assurance que la riviere n'étoit pas guéable. Les François les côtoyerent, la riviere entre deux, jusqu'à la portée du canon de Seravallé. Aussi-tôt que les habitans de cette Ville les apperçurent, ils firent feu sur eux de leur canon. Les Napolitains encouragez par cette décharge, tirerent aussi en même-temps. Leur résolution obligea le Comte & le Marquis de hazarder le passage de la riviere. Matan Escuyer du Comte s'y étant jetté le premier, fut d'abord emporté par la rapidité de l'eau, mais ensuite sauvé miraculeusement par l'assistance de la Tour, Enseigne dans Tremon. Cet exemple rendit les autres plus reservez, ils chercherent un gué à un quart de lieuë plus haut, où toute la Cavalerie passa, portant les fantassins en croupe. Lors que les François furent au delà de la riviere, ils chargerent les ennemis qui étoient plus de sept cens hommes de pied, sans la Ca-

valerie : ils les poufferent si vivement qu'a- 1625.
prés un combat bien foûtenu par les Napolitains, ils les mirent en fuite, avec perte de trois cens des leurs, & firent trente prisonniers, entre lesquels se trouverent trois personnes de marque ; le reste se sauva à la faveur d'un bois & d'un Village voisin. Les François firent un grand butin, qui consistoit en vaisselle d'argent, en chevaux & en habits, avec quelque argent monoyé. Une partie de l'Infanterie étoit demeurée de l'autre côté de l'eau, parce que y en ayant beaucoup plus que de Cavalerie, tous les fantassins n'avoient pû monter en croupe ; mais elle n'y fut pas inutile. Apremont Major du Regiment de Saux la divisa en sept bataillons, assisté de Condoulet Ayde Major, & s'opposa aux habitans de Seravallé, qui étoient sortis pour charger les François, & les obligea de retourner dans la Ville fort en desordre. Le Comte & le Marquis n'eurent en cette occasion qu'un petit nombre de soldats blessez, & quoi que ce combat se fût fait sur les terres du Milanois, & contre les sujets de sa Majesté Catholique, il ne causa neanmoins aucune rupture entre les deux Couronnes.

Le Roi Catholique s'étoit contenté de faire arrêter tous les effets des François qui

1625. trafiquoient en Espagne, & on avoit traité de la même maniere les Espagnols en France; mais on ne s'étoit porté à aucune hostilité de part ni d'autre. Le Duc & le Connêtable pour ne donner aucun pretexte au Roi Catholique de declarer la guerre, empêchoient qu'on ne maltraitât les sujets de ce Prince: si par hazard leurs soldats se portoient à quelque violence contre eux, ils tâchoient de reparer cet accident par la punition des coupables, & par les excuses qu'ils en faisoient faire au Duc de Feria. Le Gouverneur de Milan de son côté, usant de la même dissimulation, répondoit à leurs honnêtetez, & promettoit d'observer exactement la paix, même le Connêtable s'étant plaint à lui que les païsans de son Gouvernement avoient pris quelques sacs de farine, il les fit rendre incontinent. Il ne garda neanmoins cette moderation, que de peur d'attirer la guerre dans le Milanois, pendant que ses places étoient mal pourvûës de toutes choses. Mais il leva le masque dés qu'il sçut que les Confederez avoient passé les défilez, parce qu'il étoit persuadé que la perte de Genes entraîneroit celle de tout l'Etat de Milan.

Pendant que le Duc de Feria se preparoit à secourir les Genois, le Duc de Savoye qui connoissoit l'importance du passa-

1625.

ge de Ronciglioné, pour l'exécution de ses desseins, résolut de le faire attaquer par toute son armée le Jeudi Saint, douze jours aprés la prise d'Ovada. Ceux qui défendoient ce poste prirent l'épouvante, quand ils virent marcher contre eux tant de troupes, ils abandonnerent leurs retranchemens, & prirent tous la fuite, à la reserve d'une Compagnie de Corses, qui fit d'abord quelque résistance; mais le feu s'étant pris à un baril de poudre, dont quelques-uns furent brûlez, ils suivirent l'exemple de leurs compagnons, & se retirerent dans Ronciglioné. Les Piémontois aprés s'être logez dans les tranchées que leurs ennemis venoient d'abandonner, attaquerent la Ville, qui se rendit peu de temps aprés, parce que les fuyards qui y étoient entrez, communiquerent leur frayeur à la garnison. Le Duc trouva dans la place quantité de vivres & de munitions, avec l'argent destiné pour le payement des troupes : les premiers qu'on avoit chassez des retranchemens ne cesserent de fuir jusqu'à ce qu'ils furent arrivez au bord de la mer, à la reserve de deux Compagnies qui entrerent dans Masoné, où il y avoit un petit Château assez fort, à cause qu'on ne pouvoit y arriver que par des défilez. Il y avoit deux pieces de canon dans cette pla-

1625. ce, qui est à quatre mille de Ronciglioné, du côté de la côte, & le Senat y envoya des vivres & des munitions pour la défendre.

Le Duc aprés s'être rendu maître de Ronciglioné, s'avança jusqu'à Campo, à trois lieuës de Masoné : il fit sommer le Commandant de la place, & envoya quelques coureurs pour escarmoucher ; mais ceux qui la défendoient répondirent qu'ils ne se rendroient qu'à l'extrémité ; cependant les fortifications de Genes ne s'avançoient guere, & les canons, quoi qu'en grand nombre étoient encore dans l'arcenal entassez les uns sur les autres, sans que pas un fût monté sur son affût : il n'y avoit point de Canoniers experimentez, parce que pendant l'oisiveté d'une longue paix on avoit entierement negligé tout ce qui regardoit l'Art Militaire. Il se trouvoit peu de farine dans les magazins, & le nombre des habitans étoit extremement augmenté par l'arrivée des femmes, des enfans, & des autres personnes inutiles, qui étoient venuës des villages voisins se refugier dans la Ville. Les troupes qu'on avoit levées avec beaucoup de dépense, étoient fort diminuées, & comme on avoit été obligé d'en envoyer la plus grande partie en quartier dans les places de la Riviere,

plusieurs soldats avoient deserté pendant les marches : ceux que l'on avoit destinez pour la défense de Gavi & de Ronciglioné, s'étoient presque tous dissipez par l'épouvante qu'avoient porté avec eux les lâches deserteurs qui avoient abandonné les retranchements. Quoi qu'on eust fait remettre trois cens mille ducats à Milan, pour en faire venir quelque secours, on n'en entendoit aucune nouvelle : les deux mille Napolitains que D. Jerôme Pimantel avoit fait partir de Tortone, sur les instantes prieres de Jeannetin Spinola, son intime ami, avoient été taillez en pieces par les François : Les longs retardements & la negligence du Duc de Feria firent craindre au Senat qu'il n'eût ordre du Roi son maître d'abandonner la Republique. Ces fâcheux contre-temps avoient tellement intimidé les Genois, qu'il seroit difficile de representer l'épouvante que causa dans leur Ville la défaite de ceux de Ronciglioné, lorsqu'ils en apprirent la nouvelle. Le lendemain la frayeur fut bien plus grande, quand les femmes, les enfans, & les vieillards de Voltri, & des villages voisins, vinrent se refugier dans Genes : ils avoient pris les soldats qui s'enfuyoient de la déroute de Ronciglioné, pour des troupes ennemies : cette terreur fut cause qu'ils 1625.

1625. publierent en arrivant que Masoné étoit pris, & que les François les suivoient de prés. Enfin Genes étoit alors comme on vit Rome autrefois, aprés les défaites de Trebies & de Cannes : il y avoit prés de cent ans que cette superbe Ville joüissoit d'une profonde paix, & qu'on n'y avoit entendu le bruit des tambours & des trompettes, ni le tintamare de l'artillerie, qu'aux jours de réjoüissance ; & ainsi il ne faut pas s'étonner si le peril parut beaucoup plus grand à ses habitans, que s'ils avoient été plus aguerris. La plûpart des Dames abandonnerent leur patrie : les riches Citadins détendirent leurs tapisseries, & envoyerent leurs plus précieux meubles à Livourne, & la vile populace prit la fuite. Le Senat s'étant assemblé pendant cette confusion generale, résolut de rappeller toutes les troupes qui étoient à Savone & à Gavi, pour les faire rentrer à la Ville. Le Vendredi Saint qui étoit le jour auquel on reçut cette fâcheuse nouvelle, on fit partir toutes les galeres qui étoient dans le port, & on les envoya à Savone, avec ordre aux Commissaires d'y faire embarquer tous les soldats qui étoient dans la place, à la reserve de ceux qui seroient necessaires pour la défense de la Citadelle. On dépêcha aussi un Courier à Jean Jerôme Doria,

qui étoit à Ottagio, afin qu'il fît revenir à Genes toutes les garnisons des places voisines, & même de Gavi. Le Samedi Saint les galeres vinrent de Savone, & ramenerent les Commissaires avec les troupes. Doria ne fut pas si prompt à obéïr, il étoit trop habile pour ne connoître pas le préjudice que pouvoit apporter aux Genois l'exécution d'un ordre si précipité. Il en manda son sentiment au Senat, afin qu'il en pezât murement les consequences : il lui representa par sa lettre que les ennemis ne pouvant former le siege de Genes qu'ils n'eussent leur grosse artillerie, le danger étoit encore fort éloigné, puisqu'ils ne pouvoient la faire conduire par le chemin de Ronciglioné, qu'avec beaucoup de tems & de peines : que si on hazardoit de faire partir les troupes à la vûë d'une puissante armée, il étoit à craindre qu'elles ne fussent défaites en chemin, & qu'ainsi il étoit important de conserver Gavi, pour les arrêter à ce passage, puisque rien ne les empêcheroit de s'approcher de la Ville, quand ce poste seroit une fois abandonné. Ces raisons ayant été examinées dans le Senat, furent trouvées si judicieuses, que tout le monde s'y rendit : neanmoins comme on faisoit un grand fond sur la valeur & sur l'experience de Doria & de Benoist Spino-

1625.

1625. là, dont l'un défendoit Ottagio, & l'autre Gavi, ils furent rappellez l'un & l'autre, leurs conseils étant necessaires pour mettre la Ville en état de soûtenir un siege. Ces deux Officiers obéïrent à l'ordre du Senat, & Doria laissa Gavi sous le Gouvernement de Jean-Baptiste Mazza de Pavie, qui commandoit déja dans la place la Cavalerie Milanoise. Le Senat ne se contenta pas de suivre le conseil de Doria, pour ce qui regardoit Gavi & Ottagio, comme il jugea la conservation de Savone également importante, il y renvoya le jour de Pâques les troupes qu'on en avoit tirées, sur les mêmes galeres qui les avoient portées le jour precedent.

La seconde Fête les Genois furent un peu rassurez, par l'arrivée de Loüis Guasco, qui étant parti du Milanois par ordre du Duc de Feria, avec deux mille hommes de pied, & deux cens chevaux, descendit de Tortone dans la valée de la Scrivia, tirant au Levant, & laissant Gavi à main droite, parce que les ennemis étoient répandus tout autour de cette place : il causa une grande joye à tous les habitans, parce qu'il dissipa les soupçons que l'on avoit eus de la conduite du Gouverneur de Milan, & fit esperer que l'on en recevroit de plus grands secours à l'avenir. Le Senat pour

faire cesser la confusion, rendit une Ordonnance qui fut publiée le même jour; elle portoit des défenses expresses à toutes personnes de quelle qualité qu'elles fussent, de sortir de la Ville, & d'emporter leurs meubles. Aprés que cette premiere frayeur fut passée, on commença nonobstant les Fêtes, de faire travailler aux fortifications, & à monter l'artillerie, à quoi tout le monde s'appliqua avec beaucoup d'empressement, les Religieux & les femmes n'ayant pas voulu s'en exempter. D'un autre côté le Senat eut avis que les Piemontois avoient déja pris Sassello, place voisine de Savone, & que Doria qui étoit déja fort vieux, n'avoit pû défendre en même-temps cette côte, & le passage de l'Apennin. Il fit Mestre de Camp General Thomas Cr acciolo, qui étoit alors à Milan, avec ordre de veiller à la sureté des places au dela du Giogo, pendant que Doria tâcheroit de reprendre Sassello. 1625.

Dans le même-temps on vit paroître à l'entrée du port les galeres du Pape & du grand Duc, destinées pour passer à Marseille le Cardinal François Barberin, neveu de sa Sainteté, qui alloit en France en qualité de Legat, pour empêcher que le Roi trés-Chrétien ne rompît avec sa Majesté Catholique. Ce Cardinal ne voulut

1625. jamais mettre pied à terre, quoi qu'il en eût été fortement sollicité par les Deputez de la Republique, s'excusant sur les ordres précis du Pape, qui lui avoit défendu de s'arrêter en aucun endroit. Il y eut même quelque contestation sur les honneurs qu'il prétendoit être dûs à son caractere; mais cet incident vint moins de son mouvement que des conseils de Charles Magaloti, frere du Cardinal du même nom, favori d'Urbain VIII. Cet homme qui avoit tout le secret de la Legation, avoit été donné au Cardinal pour regler sa conduite; & ainsi cette Eminence étoit obligée de déferer à ses sentimens. Comme le Senat n'accorda pas au Legat tout ce qu'il demandoit, il y eut beaucoup d'aigreur dans cette négociation. La hauteur avec laquelle il traitta cette affaire, fit juger au Senat que le Pape n'étoit pas disposé à soûtenir en cette occasion les interests de la Republique; on crut même que cette Ambassade tenoit quelque mistere caché, & avoit une autre cause. Le Senat qui auroit bien voulu ne pas mécontenter le Cardinal Barberin, aprés quelques contestations, se relâcha en sa faveur, & lui accorda plus qu'il n'étoit porté par son ceremonial: neanmoins le Pape n'en fut pas satisfait, & en témoigna quelque chagrin à l'Ambassadeur que la Re-

publique y avoit envoyé exprés. Le Legat après avoir ſejourné deux jours dans le port de Genes, où il avoit été arrêté par le mauvais temps, continua ſa route; il en partit de bon matin, & ſe rendit à Savone. Il demeura encore quelque temps dans cette Ville, pour attendre Pamphile Auditeur de Rote, qui devoit l'accompagner dans ſes voyages, & reſter enſuite à Madrid, en qualité de Nonce ordinaire. Lorſque Pamphile fut arrivé à Savone, le Cardinal Barberin l'envoya au Duc de Savoye, pour lui demander une ſuſpenſion d'armes. Le Duc trouva mauvais que le Legat ne fût pas venu lui-même lui faire cette priere, & reçut aſſez froidement ſon Envoyé. Comme ce Prince après la priſe de Ronciglioné eſperoit de voir bien-tôt Genes en ſon pouvoir, il ne voulut rien accorder au Cardinal Barberin: il s'excuſa adroitement, ſur ce que n'étant dans cette guerre que le General de l'armée de France, il ne pouvoit de ſon chef entrer dans aucun ménagement, ni ſe départir des inſtructions qu'on lui avoit données.

1625.

Il ne reſtoit plus au Connêtable de place à prendre du côté par où il avoit pris ſa marche, que celle de Gavi, mais comme elle étoit une des plus fortes de l'Etat de Genes, à cauſe de ſon Château bâti

1625. ſur une montagne qui paroiſſoit inacceſſible, il n'y avoit pas apparence qu'il pût s'en rendre maiſtre qu'en l'attaquant regulierement. Cependant il n'étoit pas en état d'entreprendre un ſiege de cette conſequence, il n'avoit que deux petits canons incapables de faire brêche, & les munitions luy manquoient, le Duc ne luy en envoyant qu'en petite quantité. Il ne laiſſa pas neanmoins de s'approcher de cette Place, & il alla loger au Château de Saint Chriſtofle, qui n'en eſt qu'à un mille, en attendant qu'on luy euſt envoyé les choſes neceſſaires ſuivant la parole qu'on luy en avoit donnée avant que de partir de Turin. Il preſſa le Duc par des Couriers reïterez de luy envoyer les canons & les munitions qu'il devoit luy fournir, & pour leſquels le Roi luy payoit quatre-vingt mille livres par mois, ſans qu'il fût obligé d'en débourſer aucune choſe, parce que ſes ſujets luy conduiſoient l'artillerie à leurs dépens ſur les inſtances du Conneſtable. Cela ne toucha point le Duc, & il ne ſe hâta guere d'executer ſon Traité, ſoit qu'il fût jaloux de la gloire de ce grand Capitaine, ou qu'il fût mal ſervi par les Officiers. Aprés une longue attente on vit paroître au camp des François quelques pieces, mais ſans boulets, même celles que le Conne-

table receut quelque temps aprés n'étoient pas de calibre pour la plûpart; les cordages & les munitions étoient si mal conditionnez, qu'on ne pût s'en servir. Le Connestable ne fit pas éclater son chagrin, de peur d'en venir à quelque rupture avec le Duc, qui fit rejetter sur lui le mauvais succés de cette entreprise; il se contenta de dire en particulier à quelques Officiers, dont la discretion luy étoit connuë, que si le Duc vouloit tout faire, il falloit bien demeurer en repos. Il employa ce temps, où sa valeur étoit inutile, à faire reparer les chemins pour l'artillerie, parce que les pluyes continuelles les avoient entierement rompus. Il envoya aussi fort souvent ses troupes en parti pour les tenir en haleine, en attendant l'occasion d'executer quelque chose de plus considerable. Le 25. de Mars, jour de Pasques, il monta sur un côteau pour découvrir la Place, étant accompagné seulement de quatre de ses domestiques; parce que le reste étoit demeuré en bas par son ordre. Il vit venir à lui fort vîte un homme à pied, qui n'avoit point d'autres armes que son épée, & qui fit signe avec son mouchoir qu'on l'attendît. C'étoit un Soldat de Dauphiné, qui se trouvant parmi les Ennemis, avoit pris son temps pour s'échaper. Dés qu'il fut arrivé

1625.

1625. auprés du Conneſtable il lui conta ſon avanture, & luy dit qu'il ſortoit de la Place où il y avoit environ deux mille hommes tant dans la Ville que dans le Château, outre les Habitans qui étoient bien douze cens portant les armes. Le Connétable ayant veu de l'éminence où il étoit monté, que les Ennemis s'étoient retranchez le long de la riviere qui paſſe auprés des murailles, reſolut de les attaquer. Il envoya chercher ſur le champ trois cens Mouſquetaires du Regiment de Saux commandez par le Baron de Vitrolles ſon parent, par Saint Eſtienne du Perce, & par Barnoux frere de la Conneſtable, & autant du Regiment de Tremont pour forcer deux Corps de Garde qui étoient hors la Ville aſſez bien couverts, en attendant les Troupes qu'il avoit mandées. Il demeura toûjours ſur le côteau porté dans une litiere à bras, nonobſtant le feu continuel que les Ennemis faiſoient ſur luy de leur canon. Ce détachement ne fut pas plûtoſt arrivé, qu'aprés avoir receu les ordres du General, il donna dans ce retranchement qu'il emporta malgré la reſiſtance des Genois, dont il tua trente-cinq ou quarante, & pouſſa le reſte juſqu'aux portes de la Ville. Si les François n'euſſent eſté arrêtez par un chemin coupé, aucun des fuyards

n'eût échappé au tranchant de leurs épées. Cependant comme ils n'avoient d'autres ordres que de chasser les ennemis de ce poste, ils retournerent au Camp sans avoir perdu un seul homme & sans autre dommage que six ou sept Soldats blessez. Dans le même-temps les Regimens de Blacons, de Chapes, de Bone, & de la Grange, qui avoient pris leur marche de l'autre côté de la riviere, la passerent au gué pour empêcher que personne ne sortît de la Ville, & pour soûtenir les hommes détachez. Ils firent le tour de la place, & n'ayant trouvé personne qui s'opposât à leur passage, ils se rendirent à leur premier logement. Le Connestable qui estoit toûjours demeuré dans son poste jusqu'à la fin de l'action, s'en retourna aussi à son logis aprés l'avoir vû heureusement terminée.

1625.

Ce General ayant appris que Doignani, Commissaire de l'Artillerie, avoit rétabli les chemins par où le canon devoit passer, resolut d'aller visiter ces ouvrages. Il commanda pour cet effet trente Maistres de sa Compagnie, & ses Chevaux Legers qu'il mena avec luy. Il fit venir aussi cinq cens hommes du Regiment de Bone, & autant de la Grange, conduits par leurs Colonels; les premiers pour se saisir d'un petit fond

1625. entre deux collines, & les autres pour se loger sur l'éminence à la veuë du Château avec la Cavalerie. Lors que toutes ces Troupes furent arrivées il commanda le Baron d'Arzilieres Guidon de ses Gens-d'Armes, & Boissat Cornette de ses Chevaux-Legers, pour donner jusqu'à la riviere par où il falloit conduire le canon. Ils executerent cet ordre avec beaucoup de resolution, & rapporterent au Connestable que le trajet n'en seroit pas difficile. Dans le même-temps quelques Soldats s'étant approchez de la Ville par des chemins creux, surprirent une des Sentinelles des ennemis qui étoit en faction sur le bord de la riviere; apparemment pour avertir la Garnison quand il se presenteroit quelqu'un pour la passer. Ils la tuerent de deux coups d'épées dans les reins, & retournerent ensuite joindre le gros.

Cependant les Genois ayant appris que le Connestable étoit logé auprés de Gavi, resolurent de tourner de ce côté-là toutes leurs forces, non seulement pour fatiguer les ennemis; mais encore pour les amuser jusqu'à ce qu'on eût receu les secours qu'on attendoit de Milan, de Naples & de Sicile, où l'on travailloit avec beaucoup d'application à faire de grandes levées. Quoy que cette resolution eût passé dans le

Senat

Senat à la pluralité des voix, neanmoins les avis se trouverent partagez sur les moyens dont il falloit se servir dans l'execution de ce dessein. Les uns estimoient qu'on devoit renforcer la garnison de Gavi, où Doria avoit déja jetté quinze cens hõmes avant que de partir d'Ottagio, afin qu'on pût arrêter les ennemis devant cette Place jusqu'à l'arrivée du secours, les autres soûtenoient que toutes les forces d'Espagne & de la Republique devoient s'avancer vers Ottagio, parce que le voisinage des montagnes leur donneroit moyen de défendre plus aisément Gavi, & que les ennemis voyant si prés d'eux un Corps d'armée considerable, n'oseroient s'écarter de leur Camp. Cette contestation n'étoit pas encore terminée, quand Thomas Caracciolo arriva à Genes avec le Baron de Batteville qu'il avoit mené avec luy. Ces deux Officiers furent mandez au Senat, & aprés avoir entendu les raisons sur lesquelles chaque parti fondoit son opinion, ils déclarerent qu'ils ne pouvoient se déterminer qu'ils n'eussent reconnu les lieux en personne. Le Senat les y envoya incontinent, & les fit accompagner par mille hommes tirez de ceux que Guasco avoit menez du Milanois commandez par ce même Officier. Dans le même temps Do- 1625.

1625. ria partit de Genes avec quelques Troupes, pour aller attaquer Sasello, qu'il reprit avec beaucoup de facilité.

Peu de jours aprés Camille Catanée Chevalier de Malte, arriva à Genes. Comme il avoit acquis beaucoup de reputation dans les guerres des Pays-Bas, les Genois l'avoient fait venir de Sicile, où il étoit alors. Le Senat l'envoya à Masoné avec deux mille hommes de pied; mais comme il trouva cette Place incapable de contenir un si grand nombre de Troupes, il alla à Ottagio, où ayant joint celles qui avoient été conduites par Caracciolo, il forma un Corps de cinq mille Fantassins & de quatre-vingt Chevaux, tant de vieilles bandes que de milices levées par les Gentilshommes du voisinage. Caracciolo ayant laissé Guasco derriere pour conduire son Infanterie, étoit arrivé à Ottagio à l'entrée de la nuit, & y avoit appris que le Duc de Savoye étoit campé avec une armée fort leste à Caroxo, petite ville sur le grand chemin d'Ottagio à Gavi, mais plus proche de la derniere de ces deux Places. Caracciolo ne jugeant pas que le Duc fût en état de former si promptement aucune entreprise, & ne pouvant connoître le Pays parce que la pluye qui tomboit en abondance rendoit la nuit fort obscure, negli-

gea de prendre les précautions qui étoient necessaires pendant que l'ennemi étoit si proche. Il se contenta d'envoyer quelques troupes pour garder les passages & défendre la tête des défilez. Mais les Piémontois ayant passé sur le ventre de ceux qui gardoient ces postes, les chargerent si brusquement, qu'il eut beaucoup de peine de se sauver à Ottagio, & d'empêcher que cette Place ne fût prise. 1625.

Aprés ce petit avantage le Duc de Savoye vint trouver le Connestable à Saint Christofle, afin de diminuer par sa presence & par ses excuses l'ennui que lui causoit le retardement de l'artillerie. Le Mareschal de Crequi qui étoit toûjours à Novi voulut être present à cette entreveuë. Pendant sa marche vingt-cinq Mousquetaires de Gavi chargerent quelques Soldats de son escorte qui étoient demeurez un peu derriere. Ce Mareschal commanda incontinent Chambrillac Lieutenant des Chevaux-Legers du Connestable, pour les aller soûtenir. Cet Officier étant arrivé au lieu du combat, avec quelques Cavaliers, chargea vigoureusement les ennemis, en tua une partie, en fit dix prisonniers, & poussa le reste jusqu'à la ville. Saint Mauri Gentilhomme de Dauphiné, qui avoit voulu être de la partie, ayant mis pied à

1625. terre parce que son cheval étoit hors d'haleine, courut contre un Caporal qui commandoit le parti, & l'amena prisonnier.

Aprés que le Mareschal fut arrivé on tint Conseil de Guerre, où il fut resolu de reconnoître Gavi du côté de Serravallé, où l'on n'avoit point encore été. On avoit esperé qu'il seroit plus facile d'attaquer le Chasteau par cet endroit, mais on trouva le contraire, ce roc étant taillé en précipice presque par tout: neanmoins le Connestable y voulut aller luy-même, accompagné du Comte Dautiac & du Marquis d'Uxelles. Il commanda quinze cens hommes des Regimens de Chapes, de Saux, de Trémon, de Bone & de Sancy, les Colonels à la tête, avec le Comte d'Alets & ses Gens-d'armes pour se rendre à un endroit désigné entre Gavi & Serravallé. Quand toutes ces troupes furent arrivées au rendez-vous par des chemins rompus & difficiles, tout le Pays étant entre coupé de collines & de bois, le Mareschal s'asseura des avenuës. Il prit avec lui cinquante Mousquetaires de Saux, conduits par Apremont Capitaine de ce Regiment, & reconnut la Place de fort prés, non sans beaucoup de peril à cause du grand feu de l'artillerie du Château. Le Mareschal ayant veu sortir d'un fort de terre, que ceux de

Gavi avoient fait entre deux montagnes, vingt hommes qui gardoient ce poste, il y envoya la Castiliere Capitaine de ses Gardes, mais ils ne l'attendirent pas, & s'enfuirent dans la Ville. Aprés que cet Officier fut venu rendre compte au Mareschal de cette action, il s'en retourna auprés du Connestable qu'il informa de l'impossibilité qu'il y avoit d'attaquer le Chasteau par ce côté-là. Le même jour sur le soir une Compagnie de Carabiniers sortit de Gavi pour surprendre quelques François qui alloient à une belle maison de plaisance proche de la Ville prendre du vin ; ils demeurerent toute la nuit en embuscade, & ne voyant rien paroître se mirent en chemin pour s'en retourner ; mais ils furent rencontrez par le Comte de Joigny, qui commandoit toute la Cavalerie du Connestable. Il avoit alors avec lui les Compagnies de Chevaux-Legers de Saint Julien, de Reomont, & de Gerboles avec lesquelles il chargea vigoureusement ce parti, tua vingt-cinq Soldats, & en emmena douze prisonniers avec le Lieutenant qui avoit été dangereusement blessé, sans avoir perdu plus de quatre des siens. 1625.

Le Duc de Savoye qui n'avoit retardé d'envoyer au Connestable les choses necessaires pour le siége de Gavi, que pour

1625. avoir le loisir de réduire les Places qui étoient de son partage, songea serieusement à se rendre maître de cette Place; il avoit fait avancer toute son armée auprés de ce Fort de terre dont on vient de parler. Le même jour de cette escarmouche étant monté à cheval pour voir le logement de ses troupes, il oüit du bruit de ce côté là, & apprit en même-temps qu'on forçoit sa garde avancée. Sur cette nouvelle il fit marcher une partie de son armée pour soûtenir ceux qu'on attaquoit. Mais avant que de rapporter le détail de ce combat, il faut revenir à Caracciolo qui étoit devant Ottagio.

Le Senat l'avoit fait avertir de veiller soigneusement à la conservation de cette Place, que le Duc avoit dessein d'attaquer avant que de former le siege de Gavi, tant à cause des vivres qu'il esperoit trouver dans Ottagio, que parce qu'il étoit persuadé que la perte de cette Ville entraîneroit celle de Gavi. Caracciolo employa toute la nuit à faire les préparatifs necessaires, & tint Conseil de guerre pour resoudre avec ses Officiers la conduite qu'il falloit tenir. Les uns furent d'avis d'attendre le Duc dans la Place, & les autres jugerent plus à propos d'aller au devant de luy. Carantée soûtenoit la premiere opinion, & Carac-

ciolo la seconde. Cependant comme tous convenoient que le Duc n'avoit pas encore fait venir son artillerie, ni les autres choses necessaires pour former un siege, on remit à se déterminer quand on auroit veu les démarches des ennemis, & on resolut de les faire reconnoître aussi-tôt qu'il seroit jour. 1625.

Ottagio est une grande ville assez peuplée, & bâtie au pied de l'Apenin du côté de la Lombardie. Elle a sur sa gauche une petite riviere, qui se précipitant du haut des montagnes, coule ensuite plus doucement le long de la plaine opposée à la Ville, qui de ce côté-là n'avoit aucunes fortifications. Ses murailles étoient si anciennes, & tellement ruinées, qu'on y pouvoit entrer de tous côtez. Elle n'avoit pour toute défense qu'un vieux Château sur la côte, qui n'étoit pas mieux entretenu. Comme cette Place étoit sur le grand chemin par où l'on va de Milan à Genes, elle s'étoit enrichie par le commerce, par le transport des marchandises qui venoient de Lombardie, & par le grand abord des passagers. Les Genois qui s'imaginoient qu'Ottagio pourroit se défendre quand les fortifications auroient été reparées, firent faire plusieurs tranchées, tant pour fermer

1625. le grand chemin, que pour empêcher qu'on ne pût gagner les hauteurs. Ils s'appliquerent principalement à fortifier un pont qu'on appelle du Frasso, demi mille au delà d'Ottagio à la tête des défilez. Ils firent aussi tirer un grand fossé depuis le pied de la montagne jusqu'à la riviere, pour couvrir le faux bourg & toute la plaine voisine, s'imaginant par ce moyen arrêter le Duc. Mais ces fortifications n'étoient pas suffisantes pour retarder les progrés d'une armée aussi puissante que la sienne.

Dés que le jour parut, Caracciolo sortit d'Ottagio, & s'approcha de Gavi, où ayant attaqué les premieres troupes du Duc, il donna le courage à ceux du Fort, qui étoient mille ou douze cens, de faire une sortie sur ceux qui étoient campez dans cet endroit. Le Duc ayant vû l'escarmouche, comme il a été dit cy-dessus, fit avancer le Regiment de saint Reran, pour soûtenir ceux de son parti : A l'approche de ce secours, le combat recommença avec plus de violence durant deux heures entieres. Cependant le Duc eut le loisir de faire couler le Regiment de Savines entre les deux montagnes, pour attaquer le Fort de l'autre côté. La Cavalerie ennemie s'en étant apperçûë, craignit qu'on ne voulût l'enveloper : elle prit l'épouvante, & se

retira en desordre. Ceux du Fort se voyant abandonnez, se mirent aussi en fuite. Le Duc sans perdre de temps les chargea & les mena battant avec grande perte jusqu'à Ottagio, où il trouva quatre barricades qui donnerent le moyen aux ennemis de se rallier. Les Piemontois aprés un long combat emporterent la premiere, & tuerent presque tous ceux qui la défendoient: ils percerent encore les deux autres, & renverserent plus de cinquante de leurs ennemis. La derniere se trouva si forte, que le Duc fut sur le point de faire sonner la retraite, de peur de perdre tout l'avantage de cette journée; mais quelques soldats ayant enfilé une petite ruë qui n'étoit point gardée, entrerent dans la Ville, & appellerent leurs compagnons par leurs cris. Ceux qui gardoient la derniere barricade épouvantez par ce bruit, aprehenderent d'être pris par derriere, & lâcherent le pied: en se retirant ils mirent le feu à une traînée de poudre qui répondoit à quelques mines qu'on avoit reservées pour l'extrémité, mais ils en reçurent eux-mêmes tout le mal. Aprés que les mines eurent fait leur effet, le vent porta le feu dans la Ville, qui en fut presque toute embrasée, & plus de trois cens soldats sauterent en l'air. Le Duc à qui une de ces 1625.

1625. mines avoit fait perdre De Flandres, son Marêchal de Bataille, qu'il aimoit beaucoup, acheva de tuer tous ceux qui oserent lui resister : il arriva ensuite jusqu'à la porte du Château, & obligea le Gouverneur de capituler. Il gagna en cette occasion dix-sept drapeaux, qu'il envoya depuis au Roi, & amena plus de six cens prisonniers, entre lesquels se trouverent Ludovic Guasco, Colonel d'une grande reputation, Pierre Marré Gentilé, Estienne Spinola, & même le General Caracciolo : le nombre des morts monta à mille ou douze cens.

Le Duc aprés avoir donné les ordres necessaires dans Ottagio, monta sur la montagne avec quelque Cavalerie, il considera de ces lieux élevez la valée de Pozzeveri, & la mer qui la termine ; mais il ne pût voir la Ville de Genes, parce qu'elle est couverte par les côteaux qui l'environnent. La vûë des fertiles campagnes qu'il découvrit, augmenta le desir qu'il avoit de profiter de sa victoire. La joye qu'il avoit euë de tant d'heureux succés fut un peu moderée, par la nouvelle qu'il reçut le lendemain de la perte d'une de ses galeres, qui le même jour de son combat avoit été conduite comme en triomphe dans le port de Genes, avec le pavillon du General. Voici comment ce

malheur arriva. Le Senat avoit quelques jours auparavant envoyé trois galeres vers les côtes de Provence, pour faire le dégât sur les terres du Duc de Savoye. Galeas Justiniani qui les commandoit, ayant appris que la Capitane du Duc étoit à l'Isle de S. Honorat, nommée autrefois Lerine, auprés de Nice, qui n'est separée de la terre ferme que par un petit bras de mer : résolut de la surprendre. Il s'approcha de l'Isle, & ayant envoyé deux de ses galeres par derriere, il entra avec la Capitane qu'il montoit, dans le canal qui la divise du continent. Il attaqua la Capitane du Duc, qui voulut se retirer dans quelque port de Provence, mais les deux autres galeres lui fermerent le passage ; ainsi elle fut contrainte de se rendre. 1625.

Cet heureux succez n'empêcha pas que les Genois ne ressentissent le mal que leur avoit fait la perte d'Ottagio, quoi qu'elle n'y eût pas causé la même consternation que celle de Ronciglioné, parce que les habitans s'étoient accoûtumez au bruit de la guerre : neanmoins les plus éclairez ne laisserent pas de connoître que la conquête que le Duc avoit faite de cette derniere place leur portoit un plus grand préjudice que la prise de Ronciglioné : ils jugerent bien que ce Prince avec une armée

1625. victorieuse, & le secours des François, ne trouveroit plus rien qui l'arrêtât, & l'empêchât de venir mettre le siege devant leur Ville. Ces cruelles réflexions mettoient dans un si grand embarras les Magistrats chargez du soin de la guerre, qu'ils ne sçavoient plus à quoi se resoudre. Le Senat tint divers conseils à cette occasion, & y appella les Officiers les plus experimentez, pour prendre leurs avis; & entre autres le Duc de Tursis, & le Marquis de Castagneda Ambassadeur d'Espagne, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres des Païs-bas. Leurs sentimens se trouverent partagez: les uns estimoient qu'on ne devoit pas perdre les troupes, en les exposant dans des lieux incapables de défense, & vouloient qu'on les fit revenir dans la Ville, puisque le danger ne pouvoit être plus proche ni plus pressant; ils disoient qu'il falloit abandonner Gavi, & en tirer la garnison pour fortifier celle de la capitale de l'Etat: les autres au contraire soûtenoient que les ennemis ne pouvant prendre ces petites places, sans qu'il leur en coûtât beaucoup de monde, verroient insensiblement affoiblir leur armée, qui enfin ne se trouveroit plus en état de former le siege d'une Ville aussi forte que Genes. Que d'ailleurs il n'y avoit aucun peri

à temporiser, puisqu'on attendoit de grands secours de Naples & de Sicile ; & qu'ainsi on devoit conserver Gavi, quand même la garnison devroit périr en défendant cette place, puisque cette perte seroit reparée par l'arrivée des Allemans, qui commençoient déja d'entrer dans le Duché de Milan. Dans cette diversité d'opinions, il fut résolu qu'on consulteroit le Duc de Feria, & qu'on se regleroit par son avis. 1625.

Pendant que les Genois déliberoient s'il falloit conserver Gavi ou l'abandonner, le Connêtable tâchoit de reduire cette place par la force, il avoit fait loger huit compagnies du Regiment de Saux, & sept de Tremon dans la Madona, qui est un Monastere proche de Gavi, pour favoriser une batterie qu'il vouloit faire dresser sur une éminence attachée au Château, qui étoit le seul endroit par où l'on pouvoit le canoner, & où les ennemis avoient quelques Forts, qu'ils ne défendirent pas longtemps : le reste des troupes fut logé aux endroits les plus commodes autour de la place. Le lendemain les Regiments de Sancy & de Blacons ayant fait sçavoir au Maréchal de Crequi qu'ils avoient vû paroître sept ou huit cens hommes des ennemis sur le chemin de Serravallé, il commanda le Regiment de Tremon, qui se trouvoit

1625. logé de ce côté-là, pour leur aller couper passage, croyant que c'étoit un secours qui vouloit entrer dans la Ville; mais c'étoient mille ou douze cens hommes de Gavi, qui en étoient sortis la nuit pour se retirer à Serravallé, & qui se voyant découverts & trop loin pour pouvoir s'y rendre en fureté, avoient jugé plus à propos de retourner sur leurs pas. Tremon qui n'avoit pû les joindre assez-tôt, leur donna en queuë, & les poursuivit jusqu'aux murailles de la Ville, où l'escarmouche dura long-temps. Blacons étant arrivé pour le soûtenir, en fit cent ou six vingts prisonniers, qui furent aussi-tôt envoyez au Connêtable. Pendant que les François s'animoient tous les jours davantage par ces heureux succés, les habitans & les soldats de la garnison étonnez de tant de pertes, ne se crurent pas en état de soûtenir plus long-temps le siege dans une méchante place, où le canon alloit bien-tôt faire une bréche raisonnable : ils prierent Alexandre Justiniani Gouverneur du Château, de les recevoir en cas qu'ils fussent forcez; mais ils n'en pûrent obtenir cette grace.

Niasco qui commandoit dans la Ville, se voyant refusé, déclara à Justiniani qu'il alloit sortir; il se mit ensuite en chemin

pour se retirer à Serravallé, & ce fut lui que Tremon & Blacons poursuivirent jusqu'aux portes de Gavi. Niasco n'ayant pû réussir par l'artifice, eut recours à la clemence de ses ennemis : il envoya un des siens au Marêchal de Crequi, pour lui demander un sauf conduit pour lui & pour sa garnison. Le Marêchal en ayant donné avis au Connêtable, qui étoit tôûjours avec saint Christofle, il fut résolu d'accorder à Niasco le passeport qu'il souhaitoit, parce qu'il seroit plus aisé aux François de prendre le Château quand ils seroient maîtres de la Ville que la garnison alloit leur abandonner. La capitulation ayant été signée, les troupes qui étoient dans la Ville sortirent le lendemain avec armes & bagages, la méche éteinte, le tambour sur l'épaule, & l'enseigne ployée, avec serment de ne servir jamais la Republique de Genes contre les François. Ils furent conduits hors du camp pour se retirer où bon leur sembleroit. 1625.

Justiniani irrité de la retraite de Niasco, témoigna son ressentiment, par une décharge de toute son artillerie. Le Connêtable le fit sommer de rendre le Château, avec menaces que s'il souffroit le canon, il n'y auroit plus de quartier pour lui. Sa réponse fut que les Genois lui avoient con-

1625. fié la garde de cette place, & qu'il ne la rendroit que de leur aveu. On lui representa qu'il y alloit de sa vie d'attendre la bréche, dans un méchant Château qui pouvoit être pris d'assaut. Justiniani demanda un jour, aprés lequel il promit de faire sçavoir sa derniere résolution ; on lui accorda ce delay, & pendant ce temps-là le Connêtable & le Marêchal allerent loger dans la Ville, où le Duc de Savoye se rendit aussi, pour hâter la prise du Château.

Le lendemain Justiniani ne s'étant expliqué que par la bouche de son canon, & par un drapeau blanc, croisé de rouge, arboré au lieu le plus éminent, pour témoigner qu'il vouloit se défendre jusqu'à l'extrémité, on lui répondit avec quatre volées de canon, qui ne firent qu'abattre quelques guerites. Incontinent aprés la bourgade se logea avec la Mestre de Camp du Regiment de Saux, entre le Fort de la Madona & le Château, à une portée de pistolet d'un grand éperon revêtu : en même-temps on dressa une seconde batterie auprés du Fort, & une troisiéme dans la Ville. Cependant le Gouverneur sommé de se rendre, fit sortir un Enseigne Corse, qui demanda un passeport pour un homme qu'il vouloit envoyer à Genes, afin d'a-

vertir le Senat de l'état de la place, promettant que si dans trois jours il n'avoit point de réponse, il capituleroit. Cette proposition fut acceptée; mais le Duc fit arrêter cet Envoyé à son retour, parce qu'il portoit un ordre de se défendre, avec assurance d'un prompt secours. Ce stratagême réussit. Justiniani n'ayant point eu de réponse aprés les trois jours expirez, signa les articles de la capitulation. Sa garnison étoit composée de cent cinquante Corses, de vingt Genois, & de dix-neuf Suisses, qu'il conduisit lui-même à Genes, où il fut mis en prison, pour avoir contrevenu à l'ordre du Senat. Il courut risque de perdre la tête; mais la verité ayant été connuë, il fut mis en liberté. 1625.

Aprés la prise de Gavi, le Duc y fit entrer ses Gens le 22. Avril, voulant recueillir le fruit de cette conqueste. Le Connêtable s'en picqua, & s'en plaignit avec tant d'emportement, aussi-bien que le Mareschal de Crequi son gendre, que le Duc fut contraint de leur ceder le Château. Ils y firent entrer incontinent deux Compagnies du Regiment de Chapes, & y établirent pour Commandant, Gouvernot Soldat de fortune, qui avoit pris la casaque dans la Compagnie des Gardes du Connestable. La difficulté qui venoit d'arriver au sujet

1625. de Gavi, donna lieu à ce General de prévoir les contestations qui pourroient arriver pour le Gouvernement de Genes, quand il seroit pris. Le Duc de Savoye prétendoit que Madame Royale en devoit nommer le Gouverneur, & que le Roy s'étoit seulement reservé d'y mettre un Lieutenant François. Le Connestable estimoit au contraire, qu'on ne pouvoit refuser de conferer ce Gouvernement au Mareschal de Crequi, sans leur faire injustice à tous deux : ce qui fit naître quelque jalousie entre les François & le Duc. Deux autres differents y ajoûterent de la défiance ; l'un fut que le Duc eut avis qu'Estienne Spinola beau-frere de Claude Marini Ambassadeur pour le Roy en Piémont, étoit venu au Camp avec des Passe-ports du Connestable, & avoit dit à Marini en presence de plusieurs Officiers, que si ce General vouloit retirer ses troupes de l'Estat de Genes, la Republique feroit une confederation perpetuelle avec la France, & rembourseroit Sa Majesté des frais de la guerre ; l'autre que le Duc avoit surpris deux lettres d'un Gentilhomme du Comte de Talart, qui avoit des correspondances à Genes ; dequoi le Duc inferoit que le Connestable vouloit traiter avec la Republique à son insçu.

Sur le premier chef de ces plaintes le Connestable répondit, qu'il étoit vrai que Spinola luy avoit fait sçavoir par Marini qu'il avoit quelques propositions à luy faire à l'avantage du Roy, & que sur ce fondement il lui avoit fait demander un Passeport; mais que l'expedition ayant été retardée par le Duc durant trois jours, pendant cette intervale Spinola avoit été pris prisonnier à la journée d'Ottagio, au moyen de quoi cette proposition n'avoit point eu de suite; mesme que le Duc, qui apprehendoit qu'on en vint à un accommodement, avoit fait resserrer Spinola plus qu'aucun autre, & n'avoit jamais voulu lui donner la liberté ni le mettre à rançon, quelque instance qu'il lui en eût faite au nom de Sa Majesté, à la priere de Marini. 1625.

Quant au particulier qui avoit correspondance dans Genes, on le mit entre les mains de la justice du Duc, où il soûtint à la question qu'il n'avoit aucune intelligence avec les ennemis: neanmoins à force de tourmens on arracha de sa bouche un aveu qu'il avoit traité avec le fils d'un des principaux Officiers qu'il nomma; ce qu'on attribua plûtost à la violence de la torture, qu'à la verité. On informa le Roi de toutes ces circonstances par plusieurs

Couriers, & on lui remontra qu'il étoit
1625. necessaire qu'il fortifiât son armée de nouvelles troupes, parce que celle du Duc étoit beaucoup plus forte que celle de France, & qu'on ne pouvoit avoir du canon, des munitions ni des vivres que par les ordres de ce Prince. Le Roy sur ces avis, pour prévenir les accidens qui pouvoient naître de la mesintelligence du Connestable & du Duc, dépêcha en diligence des Courriers à l'un & à l'autre; il les exhorta à demeurer unis, & à poursuivre de concert l'entreprise de Genes. Il leur representa que le succés en étoit infaillible, dans la consternation où se trouvoient ceux qui gouvernoient la Republique, aprés la prise d'Ottagio & de Gavi, pourveu qu'on sçût profiter d'une conjoncture si favorable.

Le Roi manda encore au Mareschal de Crequi, & à Bullion, d'employer tous leurs soins pour faire cesser ces défiances, de faire venir à la Cour les Comtes de Dauriac & de Talart, de n'écouter aucune proposition de la part des Genois qui pût donner ombrage au Duc, & de déclarer à ceux qui en feroient, qu'ils pouvoient s'adresser au Legat qui étoit en France. A l'égard des nouveaux secours qu'on demandoit, Sa Majesté donna ordre pour le payement de

l'armée, & on délivra des Commissions pour lever six mille hommes qui devoient incontinent passer en Italie, sous les ordres du Marquis de Rottelin Lieutenant General de l'Artillerie. 1625.

Cependant comme il étoit necessaire pour l'entreprise de Genes d'avoir une flotte, le Roi retint en France celle de Hollande, qui devoit servir contre les Rebelles de la Rochelle. On envoya en même-temps ordre au Duc de Guise de se mettre en mer, avec ses galions, pour aller bloquer le Port de Genes, remettant au Duc & au Connestable de traiter avec lui. Le Roi neanmoins promettoit de lui donner vingt-mille écus de plus pour l'année courante, sans toucher aux cinq cens mille livres que ce Duc avoit pris au mois de Janvier auprés de Toulon, sur les Felouques venuës d'Espagne, chargées pour le compte des Genois. Le Roi lui marqua aussi qu'il lui défendoit d'arborer le Pavillon Royal, & de rompre avec l'Espagne. Le Comte de Joigny General des Galeres, eut ordre aussi d'en joindre neuf à cette Flotte avec quarante Soldats d'augmentation sur chacune; mais comme il y avoit toûjours eu difficulté pour le commandement entre ce Duc, comme Amiral des Mers du Levant, & le General des Gale-

1625. res; Sa Majesté sans donner aucun pouvoir au Duc par ses Provisions, ordonna par une Lettre de Cachet, pour faire cesser ces disputes, que pendant toute cette Guerre, lors que les Galeres seroient jointes aux Galions, le Comte de Joigny obeïroit au Duc sans tirer à consequence.

Pendant que le Roy donnoit les ordres necessaires pour faire réussir l'entreprise de Genes, le Duc & le Connestable ayant tenu conseil, demeurerent d'accord qu'on ne pouvoit en former le siege qu'on n'eust des canons & des munitions de Guerre pour la battre, & des vivres pour faire subsister les troupes dans des montagnes steriles, où l'on ne recueille aucuns fruits. Cette prévoyance dépendoit du Duc de Savoye, qui s'étoit chargé de l'artillerie & des vivres de l'armée, & de faire redresser les chemins rompus pour faire passer le canon. Aussi donna-t-il ses ordres pour cet effet; mais ils furent executez si lentement, qu'on ne vit de long temps l'attirail ni les voitures.

Le Duc demeura convaincu qu'il ne pouvoit entreprendre le siege de Genes, que son artillerie ne fût arrivée, & resolut pour ne laisser pas ses troupes oisives d'entrer dans la Riviere de Ponant, qui devoit lui appartenir par son Traité avec

la France : il se trouva même obligé de suivre cette pensée pour conserver ses Etats, parce que les Genois aprés lui avoir enlevé Oneille & toutes les valées qui en dépendent, avoient passé dans celle de Presle qui en est voisine. Il donna cette commission au Prince de Piémont, qui ayant abandonné le siege de Savone, vint attaquer la Pieve, premiere place de l'Etat de Genes, & la plus proche de Piémont & du Marquisat de Ceva. Son armée étoit composée de trois ou quatre cens chevaux, & de six ou sept mille hommes de pied, en partie François à la solde du Duc, & en partie de milices du païs. Le Duc avoit jetté dans la Riviere de Ponant deux mille païsans Piémontois, levez autour de Mondovi, & dans le Marquisat de Ceva, pour défendre Oneille avant qu'on lui en eût mandé la prise. Ces païsans ayant passé l'Apennin au pas de la Nave, par où l'on va à la Pieve, passage fort difficile, & presque inaccessible, mais que les Genois avoient abandonné, ils ne pûrent arriver assez à temps pour entrer dans Oneile, parce que la place avoit déja capitulé. Les troupes qui attaquoient cette Ville n'étant que des milices sans experience, & commandées par un chef qui n'entendoit pas la guerre ; elles prirent 1625.

1625 la fuite à la seule approche des Piémontois. Ces milices étant retournées auprés du Prince de Piémont, & l'ayant instruit du détail de cette action, lui firent esperer qu'il réussiroit dans son entreprise. Il ne se trompa pas dans ses conjectures, & ayant trouvé les passages libres, il arriva heureusement à la Pieve. Cette place est située au pied de l'Apennin, du côté de la mer; c'est-là qu'on tenoit le marché ordinaire, où les Genois & les Piémontois venoient achetter leurs provisions. Elle n'est pas moins peuplée ni moins riche qu'Ottagio; mais aussi elle n'est pas plus forte. Le Colonel Doria y étoit allé par ordre du Senat avec mille hommes de pied seulement; & quoi qu'il ne jugeât pas ce nombre de troupes suffisant pour la défendre, il ne laissa pas d'y marcher par obéïssance: il est vrai qu'il prit encore en chemin quinze cens hommes de milices, avec quoi il se jetta dans la Ville. Comme il étoit persuadé qu'on ne la pouvoit prendre sans artillerie, & qu'il étoit difficile d'en faire venir, il se prépara à soûtenir le siege. Il fit fortifier les Couvents des Augustins & des Capucins hors de la Ville, & aprés avoir donné tous les ordres necessaires il attendit les ennemis avec beaucoup de résolution. Les précautions de Doria ne furent

rent pas inutiles, le Prince étant arrivé sans canon, employa quatre jours à attaquer le Monastere des Augustins, sans avoir pû l'emporter; mais son artillerie étant arrivée le cinquiéme par un bonheur inesperé il en fit mettre quelques pieces en batterie. Le clocher ayant été abbatu à coups de canons, accabla en tombant plusieurs personnes, & donna tant d'épouvante à ceux qui échaperent de ce péril, qu'étant rentrez dans la Ville, ils communiquerent leur frayeur à tous les habitans. Cet accident fut cause que tous les dehors furent abandonnez. Le Prince de Piémont s'en étant saisi, commença de faire battre le corps de la place; mais comme les murailles étoient fort mauvaises, Costapellegrina qui en étoit Gouverneur, en l'absence de Doria, demanda à capituler. Ce Commandant traita avec un Officier du Prince, sans s'informer s'il en avoit pouvoir; mais étant sorti de la place, le Prince qui n'avoit pas signé la capitulation, le retint prisonnier: les soldats de la garnison n'eurent pas plus de prudence que le Gouverneur, ils éteignirent leurs méches, parce qu'on leur dit que s'ils en usoient autrement ils romproient la négociation. Cependant les assiegeans enfoncerent la porte, & entre-

1625.

1625 rent dans la Ville, sans y trouver aucune résistance, dans le même-temps que d'autres passoient par une fausse porte du côté de la mer, qui avoit été ouverte par ceux qui vouloient s'enfuïr. La plûpart de ces malheureux en voulant sauver leurs vies avancerent leur mort. Ceux qui étoient déja sortis furent tuez à coups de mousquets par les Piemontois; & ceux qui n'en avoient pas eu le loisir, furent jettez du haut des murailles en bas, par ceux qui étoient déja entrez. Le nombre de ceux qui furent massacrez en cette occasion, monta à plus de deux cens. Dans le reste de la Ville le carnage fut moindre qu'il n'auroit été, tant parce que le Prince fit cesser le meurtre, à cause de la capitulation, que parce que les soldats s'attacherent d'abord à piller les maisons. Il y eut quantité de prisonniers, & entre autres quatre Nobles Genois: deux autres s'étant sauvez dans le Château, y firent leur capitulation, qui fut exactement observée, & on leur permit de se retirer où ils voudroient. La prise de la Pieve donna moyen au Prince de Piémont de se rendre maître de toute la Riviere, parce qu'il n'y avoit personne pour la défendre, & que les habitans n'esperoient aucun secours. Les places les plus considerables se racheterent du

pillage, en payant contribution; Albengue, Alexie, le Port Maurice, Saint-Reme, & Oneille, ouvrirent les portes au vainqueur. La Ville de Vintimille se rendit aussi aux Piemontois; mais le Château & celui de Triora, qui est bâti sur la croupe d'une montagne, soûtinrent plusieurs assauts sans que le Prince pût les emporter: Neanmoins aprés qu'il eut fait venir par mer de l'artillerie de Nice, & qu'une mine eut fait bréche au Château, le Gouverneur qui étoit un jeune homme sans experience, capitula le huitiéme jour du siege. Le Duc de Guise qui parut à la côte de Genes, favorisa toutes ces conquêtes; mais l'armée navale des ennemis, composée de soixante galeres d'Espagne, de Gennes, de Naples, & de Sicile, obligea celle de France à retourner à Marseille. 1625.

Quoi que le Connêtable fût toûjours persuadé qu'on ne pouvoit aller à Genes sans hazarder beaucoup, le Duc de Savoye ne laissa pas de se preparer à en former le siege, croyant qu'aprés tant d'avantages il emporteroit aisément cette superbe Ville. Il fit faire des magazins à Gavi, où l'on porta par ses ordres les munitions de guerre & de bouche qu'on lui avoit envoyées de Piémont. Il fit conduire de l'artillerie à Ottagio, commanda qu'on pré-

1625. parât quantité d'échelles, & il assembla un grand nombre de Pionniers pour applanir dans les montagnes les chemins par où ses canons devoient passer. Il se saisit ensuite de plusieurs fiefs Imperiaux, appartenans à des Nobles Genois, audelà de l'Apennin, dans la valée de Scrivia. Il envoya D. Felix son fils naturel, pour attaquer Savignan, qui est aussi un fief Imperial, & une assez bonne place, à six mille de Genes, du côté du Nord, parce qu'en la prenant il s'ouvroit un passage dans la valée de Bisagno, par où il étoit facile de s'approcher de la Capitale, qui est plus foible de ce côté-là que de tous les autres. D. Felix réussit heureusement dans cette entreprise, & n'y trouva aucune résistance. Les Genois ayant été avertis de la perte de cette place, ne songerent plus qu'à défendre leur capitale ; ils firent des retranchements, creuserent leurs fossez, dresserent de fortes pallissades, & garnirent leurs murailles d'artillerie. Ce qui embarassoit le plus ceux qui avoient part au Gouvernement, étoit le manque d'argent ; ils en avoient fait venir d'Espagne, mais les galeres qui le portoient n'osoient se hazarder à passer, de peur d'être prises par la flotte de France : les particuliers avoient donné leur vaisselle, dont

on avoit fabriqué de la monnoye; mais elle ne suffisoit pas pour fournir aux dépenses necessaires, qui étoient excessives. Les Allemans n'étoient pas encore arrivez dans le Milanois, ou du moins quelques Compagnies qui avoient pris les devants, avoient été employées à défendre la côte; ainsi on ne pouvoit compter sur aucun secours present. D. Jerôme Pimantel ne se croyant pas en sureté à Tortone, s'étoit retiré, avec le peu de troupes qu'il commandoit à Alexandrie, ce qui avoit extrémement étonné les Genois; ils voyoient à regret qu'au lieu de s'approcher d'eux pour les venir secourir, il s'en éloignoit. Les Suisses à qui il étoit dû des sommes considerables par le Roi Catholique, voyant les Ministres d'Espagne sans argent, s'étoient laissez gagner par les Princes Confederez, & avoient refusé passage aux Allemans. Le credit avoit manqué aux Genois, aussi bien que l'argent: leur correspondants dans toute l'Europe croyant leur Ville perduë, & les particuliers ruinez, ne vouloient plus leur rien prêter. Les Genois étoient principalement allarmez des préparatifs qu'on faisoit à Marseille & à Douvre, pour remettre en mer une puissante flotte. Ils sçavoient que le Prince de Piémont, pendant qu'il étoit 1625.

1625. à Vintimille, avoit fait fournir de l'argent au Duc de Guise, afin qu'il hatât l'armement : ils apprehendoient encore que quarante vaisseaux partis des ports de Hollande, dont on ignoroit la destination, ne s'allassent joindre à la flotte ennemie : ils craignoient que les Confederez ne fissent une descente dans l'Isle de Corse, & que s'emparant de quelques places, il ne s'y fortifiassent, pour empêcher le passage aux secours qui devoient leur venir de Naples & de Sicile : ils se défioient des Princes d'Italie, qui pouvoient entrer dans la ligue, & ils n'en attendoient aucune assistance, n'étant pas de la politique qu'ils voulussent partager leurs malheurs ; outre que la plûpart avoient de l'aversion pour la couronne d'Espagne, avec qui la Republique étoit étroitement unie, & regardoient sa puissance d'un œil jaloux. Le grand Duc assembloit quantité de troupes à Pise, & quoi qu'il témoignât ne le faire que pour conserver son païs, il étoit à craindre qu'il ne s'emparât de Sarzana, ou Sarsanello, qui sont des clefs de l'Etat de Genes, du côté de la Toscane, & des places sur lesquelles le grand Duc & la Republique de Florence ont toûjours eu des prétentions. Celui qui regnoit alors avoit fait proposer au Duc de Feria, que s'il vou-

loit permettre qu'il s'en emparât, aussi-bien que de la Spezzia, il les défendroit contre les Confederez, en cas qu'ils voulussent les attaquer aprés avoir pris Genes; mais le Duc avoit fait réponse qu'il ne souffriroit pas qu'on démembrât un seul pouce de terre de ce qui appartenoit à la Republique : ainsi les Genois se virent contraints de séparer leurs forces pour munir ces deux places & l'Isle de Corse, où il fallut envoyer des troupes & des munitions. Quoy que le Duc de Mantouë ne fût pas si fort à craindre, neanmoins il étoit certain qu'il favoriseroit en secret les François; il avoit même donné passage à l'armée des Alliez par le Montferrat, & ne laissoit pas de feindre qu'il étoit toûjours dans les interests de la Republique, à qui il offroit de se liguer avec elle, & de charger ces mêmes troupes qu'il venoit de laisser passer, avec six mille hommes, pourveu qu'on lui donnât de l'argent pour les lever & les entretenir. Ces offres ne furent pas acceptées, parce que le Senat ne les jugeà pas sinceres, & qu'il connoissoit parfaitement les veritables intentions de ce Prince. Les Venitiens qui s'étoient toûjours montrez les plus zelez défenseurs de la liberté de l'Italie, étoient entrez dans la ligue qu'on avoit faite contre les Genois,

1625.

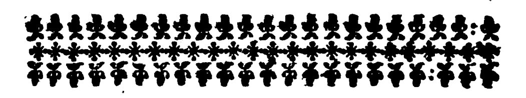
1625. ſans avoir aucun nouveau ſujet de s'en plaindre. Quoy que ces deux Republiques euſſent eu quelque jalouſie pour la ſuperiorité dans la Mediterranée, elles avoient neanmoins vécu depuis long-temps en aſſez bonne intelligence. La forme de leur Gouvernement étoit ſemblable, & leurs interêts paroiſſoient unis, ce qui avoit fait juger aux Genois que les Venitiens ne prendroient pas parti contre eux. Les plus éclairez de leur Senat connurent bien que les Venitiens ne s'étoient engagez dans cette ligue, que dans la veuë d'abaiſſer la Maiſon d'Autriche, qui leur donnoit de l'inquietude pour le Frioul, & leurs autres Etats voiſins de l'Allemagne. Leur conjecture n'étoit pas ſans fondement. Lors qu'on agita dans le Pregadi cette propoſition, Renier Zen Senateur d'une grande reputation, dit que la ruine de la Republique de Genes pouvoit leur porter un grand préjudice; mais que la trop grande puiſſance de l'Empereur & du Roi Catholique, étroitement unis avec elle, par l'alliance & par leurs communs interêts, étoit bien plus à craindre. Que comme on ne pouvoit pas remedier à tous ces inconveniens en même-temps, il falloit s'attacher aux plus dangereux, & imiter les habiles Medecins, qui font ſouvent couper un bras

ou une jambe, pour conserver le reste du corps. Quoy que les forces des Venitiens étant extrémement éloignées ne fussent pas fort redoutables, neanmoins elles pouvoient empêcher le secours que les Genois attendoient du Gouverneur de Milan en entrant dans le Cremonois, & en se joignant à l'armée de France dans la Valteline. La haine qui étoit entre ces deux Nations commençoit d'éclater, les marchands Genois n'osoient presque plus se montrer à Venise, & les Nobles Venitiens témoignoient ouvertement leur joye pour les heureux progrés que faisoient les Confederez dans l'Etat de Genes. A Rome on y celebroit par des réjouïssances publiques les victoires du Duc de Savoye, & les Genois y avoient entierement perdu leur crédit, soit parce qu'on aime par tout la nouveauté, ou parce que les Ministres de cette Cour étant pour la plûpart sujets du Grand Duc, ils avoient les mêmes sentimens que leur Prince. Ainsi quoy que le Pape tâchât de montrer qu'il étoit affligé de voir l'Italie devenir le theatre de la guerre, on ne laissoit pas de juger que dans l'ame il étoit bien-aise que les Genois fussent humiliez. 1625.

Les Genois se voyant au desespoir, resolurent de se défaire du Connêtable. Ils employerent à l'execution de ce dessein un

1625. jeune homme de Dauphiné, qui se faisoit appeller le Baron d'Alegre. Quoy qu'il fût d'une naissance assez obscure, il s'étoit acquis beaucoup de creance parmi eux, & ils lui avoient donné la conduite de l'artillerie. Pendant cette guerre le Baron se chargea de faire sauter la chambre où le Connêtable couchoit, par une mine qu'il prétendoit faire dans un égout qui étoit au dessous. Aprés avoir plusieurs fois reconnu le lieu, il prépara pour cet effet à Serravallé une grande saucisse, & commanda à un Paysan de la porter à Gavi, la veille de la fête du saint Sacrement, en attendant l'heure de la placer. Il entra dans une salle où le Connêtable se promenoit; ce qui lui fut aisé, étant François. En considerant ce grand homme il lui prit un remords, & eut horreur de l'action qu'il alloit commettre; il fit remporter la saucisse à Serravallé, & s'en retourna ensuite à Genes. Il s'excusa de n'avoir pas executé son entreprise, sur ce qu'il n'en avoit pas trouvé la commodité: & quelque temps aprés il quitta le service des Genois, passa dans le camp des Confederez, & se fit presenter au Connêtable par Collisson son Capitaine des Gardes, & lui dit le dessein qu'il avoit eu sur sa vie. Son aveu sincere & son repentir furent cause que le Connêtable lui pardonna.

Fin du treiziéme Livre.



SOMMAIRE

DU

QUATORZIE'ME LIVRE

Les Genois reçoivent de l'argent d'Espagne. Plusieurs raisons empèchent le Roi de France de poursuivre la Guerre de Genes. Les Genois enlevent les bœufs destinez à tirer l'artillerie. Le Duc de Feria n'ose secourir ouvertement les Genois. Le Duc de Savoye & le Connêtable font heureusement leur retraite. Le Duc de Feria en ayant eu avis s'approche d'Aqui, & s'en saisit. Le Connêtable revient à Bisagno. Il tâche inutilement de joindre les Espagnols. Les Genois reprennent Novi & Gavi. Le Roi ordonne au Connêtable de presser le Duc de Savoye & la Republique de Venise de fournir

leur contingent. Les Espagnols assiegent Verruë, qu'ils ne peuvent prendre. Le Roi fait la paix avec S. M. Catholique, & envoye Bullion à Turin pour faire agréer le Traité au Duc de Savoye. Il survient plusieurs difficultez sur l'execution de ce Traité. Le Duc de Savoye tâche de s'accommoder avec le Roi d'Espagne. Les Genois se broüillent de nouveau avec le Duc de Savoye, au sujet de la succession du Duc de Mantoüe. Conjuration de Vachero. Il est puni avec ses complices. Mort du Duc Charles Emanuel. Les magazins des Genois brûlez. Le Cardinal Imperialé se retire à Genes pour se mettre à couvert de la colere du Roy. Les Genois l'obligent à sortir de la Ville. Le Senat envoye Durazzo à Constantinople. Il y conclut un traité de commerce avec les Turcs. Le Gouverneur de Milan fait saisir les rentes des Genois.



HISTOIRE DE GENES

SUITE

De tout ce qui s'est passé depuis les années 1625. jusqu'en 1670.



LIVRE QUATORZIE'ME.

LE bonheur des Genois commença par l'arrivée d'une galere qu'ils avoient envoyée en Espagne, & qui leur rapporta un million de Ducats. Ce secours leur causa d'autant plus de joye, qu'ils le receurent dans un temps où ils ne l'attendoient pas, & où ils en avoient un fort grand 1625.

1625. besoin. Deux jours auparavant on leur avoit mandé de l'Isle de Corse, que cette galere qui étoit partie de Genes depuis trois semaines, ayant été obligée de prendre la haute mer pour éviter l'armée de France, avoit été poussée par les vents contraires vers les côtes de cette Isle, d'où elle n'avoit pû s'éloigner. Cette nouvelle étoit veritable; mais depuis la lettre écrite, le vent avoit changé, & la galere étoit arrivée à Barcelone, où ayant chargé l'argent qui étoit dû aux Genois, elle étoit revenuë sans faire aucun fâcheux rencontre. Peu de temps aprés il arriva d'autres galeres, qui apporterent des autres Ports d'Espagne encore six millions: ainsi cette Republique se trouvant dans l'abondance pourveut avec plus de facilité à toutes les choses necessaires pour la défense de la capitale. Les particuliers à qui cet argent appartenoit ayant rétabli leur crédit, se trouverent en état de fournir au Gouverneur de Milan, non seulement ce qu'il falloit pour lever des Allemans & faire tous les préparatifs qu'on avoit jugez à propos pour s'opposer aux Confederez, mais encore pour l'entretien de l'armée de Flandre, comme ils s'y étoient engagez envers le Roi Catholique. Les remises que les Genois avoient faites à Milan

furent bien-tôt changer leurs affaires de face. Outre les troupes que le Duc de Feria leur avoit envoyées sous les ordres de Guasco, il fit encore partir le Chevalier Pecchio avec la moitié de son Regiment, & une partie de ceux de Modene & de Parme; ce qui pouvoit monter en tout, à deux mille cinq cens ou trois mille hommes de pied. Le Marquis de Sainte Croix arriva à Genes avec trente-trois galeres, sur lesquelles il avoit fait embarquer quatre mille hommes de vieilles troupes, entre lesquelles il y avoit deux mille Espagnols qui avoient long-temps servi aux Pays-bas. Ces galeres furent suivies par quelques galions qui porterent deux mille cinq cens Napolitains, & par l'escadre de Sicile sur laquelle il y avoit six cens Espagnols, que le Cardinal Jeannetin Doria Vice-Roi de cette Isle, avoit levez à ses dépens pour le secours de sa patrie. Le Marquis de Bozzolo vint par terre avec ses trois freres,] & amena huit cens fantassins & deux cens chevaux, qu'il s'étoit chargé de mettre sur pied. Il vint encore à la file quantité d'infanterie du Royaume de Naples: de maniere qu'avec toutes ces troupes, en comptant celles de Guasco, d'autres qui étoient venuës de Lucques, & les Allemans qui arriverent enfin, quoi que

1625.

1625. plus tard, les Genois se mirent en campagne avec une armée de douze à quinze mille hommes, tous vieux soldats, & se crurent par ce moyen en état de ne plus craindre leurs ennemis. Le Marquis de Sainte Croix avoit joint à sa flotte les galeres du Pape & du Grand Duc, qu'il avoit rencontrées comme elles revenoient de Marseille, où elles avoient porté le Legat: & il les avoit obligées de suivre sa même route, en leur montrant les ordres de leurs superieurs, dont il étoit porteur. A l'égard du Grand Duc, il n'y avoit pas lieu de s'étonner de ce changement, parce qu'il avoit toûjours paru fort attaché aux interests de la Maison d'Austriche; ce n'étoit pas la même chose à l'égard du Pape. L'Ambassadeur de France en fit grand bruit; mais Urbain VIII. qui tenoit alors le S. Siege, se laissa persuader au Duc de Pastrane, qui lui fit entendre que tous les Princes d'Italie avoient interêt à la conservation de la Republique de Genes, qui étoit leur boulevart. On tint Conseil de Guerre à Genes sur ce qu'on devoit faire, & on demeura d'accord qu'il falloit s'attacher principalement à défendre la capitale & Savone, parce que cette derniere place étoit la plus proche de la Provence, & attendre que l'armée des Confederez se

ruinât d'elle-même ; ou que le Duc de Feria fût en état de la venir combattre. On jugea à propos d'abandonner la Riviere, afin qu'on ne fût pas obligé de diviser les troupes pour munir des places de peu d'importance. On ne crut pas necessaire de recouvrer celles qu'on avoit perduës, parce que n'étant pas fortifiées, il falloit de necessité qu'elles se rendissent à celui qui seroit le maître de la campagne, outre qu'il seroit facile aux Genois de les reprendre quand ils n'auroient plus d'armée en tête, tant parce que les habitans qui tiroient de la Ville capitale toutes les provisions necessaires seroient toûjours disposez à rentrer sous l'obeïssance de la Republique, que parce qu'il seroit difficile aux Confederez de les conserver pendant que les Genois auroient la mer libre. Cette resolution qui marquoit encore beaucoup de foiblesse, renouvella les inquietudes de la plûpart des Citadins, qui auroient extrémement souhaité que le Gouverneur de Milan se fût déclaré & se fût mis en campagne pour les venir secourir. Le Duc de Feria se trouvant extrémement pressé de faire un effort en leur faveur, s'avança jusqu'à Pavie afin de leur donner quelque esperance par cette marche, & gagner du temps jusqu'à l'arrivée des Allemans qu'il 1625.

1625. attendoit pour se mettre en campagne.

Il arriva dans cet intervale trois choses, qui rompirent les mesures des Confederez. La premiere, que les provisions que les Anglois avoient mises sur leur flotte se gâterent, ce qui les obligea de retourner dans leurs ports. La seconde, que le Roi de France eut besoin de ses troupes pour réduire les Huguenots de son Royaume, ce qui l'empêcha d'en envoyer en Italie. Et la troisiéme, que les maladies réduisirent leur armée à la moitié. D'ailleurs, les Montferrains ayant été maltraitez par les troupes de Savoye qui avoient passé sur leurs terres, ne voulurent plus donner passage aux secours & aux convois que le Duc faisoit venir de Piémont ; & ainsi son armée, qui étoit campée entre Gavi & Ortagio, souffrit beaucoup. Outre que les Piémontois manquoient de vivres, ils étoient encore furieusement incommodez par les habitans de la valée de Pozzeveri. Ces payssans qui ne s'attachent qu'au labourage, n'ont aucune connoissance de l'art militaire, & ne sçavent ce que c'est que de combattre serrez ; mais à l'exemple des Arabes ils viennent fondre sans ordre sur un quartier qu'ils surprennent par leur diligence, & se retirent avec la même vîtesse sur leurs rochers, où il est impossi-

ble de les suivre. Ils attaquerent si souvent le camp du Duc avec succés, qu'ils en devinrent plus aguerris : & comme l'esperance du butin leur servoit d'amorce, ils venoient tous les jours attaquer quelque quartier; ce qui fatiguoit extrémement les troupes, & les obligeoit d'être toûjours sous les armes, à quoi l'on peut ajoûter que la mesintelligence qui étoit entre le Duc & le Connêtable, mettoit un grand obstacle à leurs desseins. 1625.

Le Senat ayant appris que quatre ou cinq cens bœufs destinez pour tirer l'artillerie paissoient dans une plaine proche du camp des ennemis, ordonna aux habitans de la valée de Pozzeveri de faire un parti pour les enlever. Cet ordre fut executé avec beaucoup de vigueur & de conduite, les paysans s'étant mis en marche à l'entrée de la nuit, tuerent d'abord les gardes avancées, & étant ensuite passez dans le corps de garde, ils firent main-basse sur tous ceux qu'ils y rencontrerent. Ceux qui gardoient les bœufs prirent l'épouvante, & les abandonnerent aux paysans qui les conduisirent heureusement à Pozzeveri par des chemins détournez, & de là à Genes. Ils y furent reçus avec de grandes démonstrations de joye, & comme en triomphe; parce que l'heureux succés de cette

1625. entreprise délivroit la ville de l'inquietude qu'elle avoit eue de l'artillerie du Duc, qui devenoit inutile faute, de bêtes de charrois pour la tirer. Le Duc se vit réduit à attendre qu'on luy envoyât des chevaux de France ; ce qui l'incommoda extrémement.

La perte de ces bœufs fut suivie de celle de Savignan, dont les habitans de Pozzeveri s'emparerent pareillement. D. Felix fils naturel du Duc y commandoit avec deux cens hommes, mais il manquoit de vivres & de munitions. Les paysans de cette valée ayant été joints par deux cens hommes de troupes reglées qui leur furent envoyez de Genes, allerent mettre le siege devant cette place ; mais ils s'attacherent plus à l'affamer qu'à la prendre par force. D. Felix qui s'étoit retiré dans le Chasteau seroit indubitablement demeuré prisonnier, si le Duc son pere ne fût venu à son secours en personne avec quatre ou cinq mille hommes de ses meilleures troupes, & n'eût pour le délivrer traversé des montagnes qui paroissoient impratiquables. Il surprit tellement les assiegeans par sa diligence, & par le secret de sa marche, qu'ils abandonnerent leurs postes, & luy donnerent moyen de retirer de ce Château son fils & toute la garnison. Sa retraite ne fut

pas sans peril, parce qu'il fut toûjours suivi en queuë par ces paysans, dans les défilez où il falloit passer necessairement. 1625.

Cependant le Duc de Feria demeuroit à Pavie dans une grande irresolution : quoi que la plûpart des Allemans fussent déja arrivez, il n'osoit se mettre en campagne, n'ayant point d'argent pour les payer. Il craignoit de rompre avec la France, parce qu'il avoit reçu des ordres fort précis de la Cour, de n'en venir là qu'à l'extrémité. Ces retardemens & ces incertitudes qui étoient connuës au Duc de Savoye & au Connêtable, les animoient davantage à pousser leurs conquêtes. Comme ils virent que les effets ne répondoient pas aux menaces du Duc de Feria, ils cesserent d'apprehender qu'il vint les attaquer dans leurs lignes. Les Genois au contraire qui avoient l'armée des Confederez à leurs portes, & qui n'étoient pas encore délivrez de la crainte de la flotte, se trouvoient extremement embarrassez. Comme la lenteur du Gouverneur de Milan les desesperoit, ils voulurent sçavoir à quoi s'en tenir ; ils lui envoyerent à Pavie Jean Vincent Imperialé, fils de Jean Jacques, qui avoit été Doge peu de temps auparavant, & lui donnerent une somme considerable, afin qu'il fût en état de lever les obstacles

1625. qui auroient pû retarder le départ des troupes. Cette députation fit son effet : l'argent qu'Imperiale avoit apporté, applanit plus aisément toutes les difficultez que ses raisons, quoi qu'elles fussent bonnes. Le Duc de Feria partit incontinent de Pavie, se rendit à Alexandrie, & se disposa à marcher au secours des Genois, avec une puissante armée. Les Allemans, tant ceux qui étoient arrivez, que ceux qu'on attendoit de jour en jour, montoient à seize mille hommes ; ils composoient quatre Regimens, sçavoir de Papenheim, du Comte de Salmes, de Schult, & de Charles Comte de Mansfeld. Il étoit aussi venu quelque Cavalerie de Pologne & de Croatie, qui s'étoit renduë redoutable par le ravage qu'elle avoit fait dans tous les lieux par où elle avoit passée ; elle pouvoit monter à trois mille hommes, & celle de Naples & de Lombardie à cinq mille ; mais comme il étoit à craindre que ces troupes étrangeres ne se mutinassent, le Duc de Feria retira de toutes les places frontieres les Espagnols & les Italiens qui y étoient en garnison, & y envoya une partie des Allemans, afin d'avoir une armée plus soûmise à ses ordres : il commanda Papenheim avec son Regiment, qui étoit de six mille hommes, pour aller remplir

la place que quittoit Cerbeillon, avec ses Espagnols & ses Italiens. Lorsque le Duc de Savoye & le Connêtable apprirent ces grands preparatifs, ils se trouverent fort embarassez, parce que le Gouverneur de Milan pouvoit mettre en campagne, toutes ses places bien munies, vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux. Comme ils n'attendoient plus la flotte d'Angleterre, ni les secours de France, ils virent bien qu'il étoit impossible d'entreprendre le siege de Genes, & qu'il falloit songer à la retraite, aprés avoir brûlé Ottagio, & mis de fortes garnisons dans Novi & dans Gavi, où ils laisserent dix-neuf de leurs plus grosses pieces de canon, faute d'équipage pour les tirer, ils marcherent vers le Piémont, par le même chemin qu'ils avoient suivi en venant. Leur armée n'étoit composée que de sept à huit mille hommes de pied, languissans, fatiguez, & presque tous nuds, & de deux mille deux cens chevaux, & ils ne menerent avec eux que leurs plus petites pieces d'artillerie. Il est vrai qu'ils trouverent dans le Comté de Nice le Prince Victor Amedée, avec les troupes qu'il avoit tirées des garnisons des places frontieres, le long de la côte; mais cela n'étoit pas suffisant pour s'opposer à l'armée du Duc de Feria. Voi- 1625.

1625. là quel fut le succez de l'entreprise de Genes, qui fut plûtôt conduite par un desir de vengeance, que par la prudence & par la raison. Voyons presentement comme se fit cette retraite.

Toutes les troupes qui étoient à Gavi & à Novi, en partirent le douze de Juin à la pointe du jour, à la reserve de ce qui étoit necessaire pour la garde de ces deux places, & se rejoignirent à Rivalta. Comme celles de Novi commençoient de filer, trente-cinq ou quarante chevaux parurent au delà de la riviere de Lemo dans le Milanois, proche de Franca-villa. La Motte Verdeyer, Capitaine Lieutenant de la Compagnie de Gendarmes du Connêtable, qui avoit son quartier de ce côté-là, commanda Montferier, & d'Arsilieres, l'un Guidon, & l'autre Enseigne de sa Compagnie de Gendarmes, pour les aller reconnoître avec cinquante maîtres. Ces deux Officiers s'étant avancez sur le bord de la riviere, Arsillieres la guéa avec dix Cavaliers, & découvrit dans une prairie voisine trente Dragons Polonois, & cinquante Chevaux-legers. Il en avertit Montferrier, qui ayant résolu de les charger, prit avec lui la Compagnie de Chevaux legers de saint Jurs, & passa le Lemo. Son trompette étant tombé dans un

fossé,

foſſé, les Polonois qui marchoient toûjours eurent le loiſir de le joindre. Monferrier les fit reconnoître par Foureau, ſuivi de ſix maîtres, qui lui rapporta qu'on voyoit quatre-vingts chevaux des ennemis, qui n'avoient pas encore paru: peu aprés on découvrit quinze cens fantaſſins qui venoient de Bazaluſo, pour paſſer la riviere à la faveur de quatre eſcadrons qui marchoient aprés eux. La Fontaine, Sergent de la Compagnie de Barnoux, qui ſe trouva avec quelques mouſquetaires à la queuë de Montferrier, en logea vingt en divers endroits, qui firent un ſi grand feu, qu'ils amuſerent les ennemis pendant plus de deux heures; ils leur firent même apprehender qu'il n'y eût quelque embuſcade en cét endroit, ce qui les empêcha de paſſer. 1625.

Quelques heures aprés, pendant que toute l'armée marchoit en corps, elle fut toûjours côtoyée par les mêmes troupes, la riviere entre deux, ſans qu'elles l'oſaſſent traverſer pour engager le combat. Aprés que les François eurent guéé la riviere d'Orba, proche du lieu où ils devoient camper, ils furent joints par la Cavalerie Piémontoiſe, commandée par le Prince Thomas, un des fils du Duc. Le Connêtable qui conduiſoit la bataille entendit

1625. quelque bruit vers l'arriere-garde, dont les ennemis s'étoient approchez. Boissat & Chambrillac, s'étoient avancez pour les reconnoître, le Connêtable envoya aprés eux Brunet Lieutenant de ses Gardes, pour leur défendre de s'engager à aucune action. Brunet bien loin d'exécuter les ordres de son General, se laissa lui-même entraîner par quelques volontaires, & donna si avant dans les ennemis, qu'il se trouva chargé par une grosse troupe de Cavalerie. Il se défendit courageusement; mais comme la partie n'étoit pas égale, il fut porté par terre avec de Veins, qui l'avoit suivi, & si malheureusement, que l'un demeura mort sur le champ de bataille, & l'autre dangereusement blessé. D'un autre côté Chambrillac & Boissat, suivis des Chevaux-legers du Connêtable, soûtinrent avec beaucoup de valeur le gros des ennemis. Dans le temps qu'ils vouloient se retirer quelques mousquetaires postez dans des hayes firent une décharge, dont le cheval de Boissat fut tué, & Chambrillac blessé, avec plusieurs de leurs Cavaliers: Solignac reçut aussi une mousquetade, & eut sa cornette déchirée, les ennemis n'ayant pû la lui arracher. La perte auroit été bien plus grande, si le Prince Thomas ne se fût avancé avec la Cavalerie de

Savoye, & n'eût obligé les Eſpagnols de ſe retirer. Chambrillac fut blâmé d'avoir engagé le combat avant que Dauriac & la Motte Verdejer, que le Connêtable avoit commandez pour les ſoûtenir, fuſſent arrivez avec la Cavalerie. 1625

Le lendemain le Duc de Savoye, le Connêtable, le Prince de Piémont, & le Marêchal de Crequi arriverent heureuſement à Aqui, avec leur petite artillerie, les groſſes pieces étant demeurées à Gavi, faute de bœufs pour les tirer : toute l'armée y ſejourna ſix jours, pour obſerver la contenance du Duc de Feria, qui s'étoit mis en campagne avec ſeize mille hommes de pied, quatre mille chevaux, & huit canons : on tint enſuite Conſeil de guerre, où il fut réſolu que le Prince de Piémont & le Marêchal iroient avec un détachement conſiderable former le ſiege de Savone, & que le Duc & le Connêtable demeureroient avec le reſte des troupes ſur la frontiere, pour tenir les Eſpagnols en jalouſie, & empêcher le ſecours. Le Connêtable conſentit à cette entrepriſe, parce que c'étoit le plus digne emploi qu'on pût donner à l'armée aprés celle de Genes, & qu'il eſperoit que la reduction de cette place, rendroit celle de la capitale plus facile la campagne ſuivante ; quoi qu'il fut vrai qu'il

1625. étoit aussi peu possible de réussir au siege de l'une que de l'autre, à cause du grand nombre de troupes, & des convois qu'on y avoit fait entrer.

Suivant ce projet le Prince de Piémont prit quatre canons, & partit accompagné du Marêchal de Crequi, du Marquis de Villeroy, qui étoit venu depuis peu pour servir de Marêchal de camp dans l'armée du Connêtable, & du Comte de Torigni, avec sa Compagnie de Chevaux-legers; ils allerent le premier jour camper au dessous de Spigno, petite Ville dont le Duc s'étoit déja assuré; de là ils continuerent leur route jusqu'à Dego. Cependant le Duc & le Connêtable aprés avoir confié la défense d'Aqui, à Quillais Maréchal de bataille, qu'ils y laisserent avec le Regiment de Neronde, & un de Valesiens de l'armée de Savoye, s'avancerent à Spigno, pour favoriser le siege de Savone; neanmoins avec intention de retourner à Aqui, si les Espagnols y vouloient venir, comme ils en firent semblant. Le Duc quitta l'armée en cet endroit, & s'en retourna à Turin avec cinq ou six Gentil-hommes seulement. Quelques Historiens Italiens, & principalement Capriata, veulent que ce voyage précipité eût pour fondement, la frayeur qu'avoit donné au Duc l'approche de Feria, avec des troupes beaucoup supe-

rieures aux siennes. D'autres l'attribuent au desir de se venger du Connêtable, en le laissant seul exposé à un danger si pressant. Mais je trouve ces deux opinions également éloignées de la vrai-semblance, puisqu'il laissa son fils exposé au même péril, & qu'il revint bien-tôt aprés à l'armée : il est plutôt à croire que quelques affaires importantes qu'on n'a pû penétrer, l'obligerent de faire ce voyage. 1625.

Cependant le Prince de Piémont qui marchoit toûjours, voulut emporter la Ville de Cairo, qu'il trouva sur son passage : il la fit investir par les Regiments de Chapes, de Saux, de Tremon, de Bône, de Blacons, & de Villeroy François, & de saint Reran Piémontois. On dressa une batterie de quatre pieces de canon, du côté où les assiegez faisoient le plus grand feu. Aprés qu'on en eût tiré quatre-vingts ou cent volées, Jourdain Lieutenant de Beaufrain, Capitaine dans Saux, fut commandé pour aller gagner une maison assez proche du fossé, ce qu'il exécuta avec beaucoup de vigueur. Les assiegez se voyant pressez capitulerent dés le même soir. Le Prince fit entrer une partie de ses troupes dans la Ville, & laissa le reste dehors.

Le Duc de Feria voyant les armées de France & de Savoye éloignées, s'approcha

d'Aqui: Quillais étoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrémité, quoi que la 1625. place fût fort mauvaise, ou du moins jusqu'à ce qu'il eût donné avis au Connêtable de l'arrivée des Espagnols; mais le Colonel des Valesiens que l'épouvante avoit saisi, lui declara nettement que s'il ne vouloit traiter, il feroit sa capitulation à part, & sortiroit de la Ville. Quillais surpris de cette résolution, tâcha de le rassurer, il lui représenta son devoir, & la parole qu'il avoit donnée au Duc & au Connêtable de tenir au moins durant trois jours, dans lequel temps ils devoient revenir; mais toutes ces remontrances furent inutiles. Comme il lui étoit impossible de défendre cette place sans les Valesiens, les habitans lui étant contraires, comme ils l'avoient témoigné depuis l'approche des ennemis: aprés avoir soûtenu courageusement une grande bréche, ou pour mieux dire une grande ruine qui s'étoit faite à la muraille par succession de temps, il fut contraint de capituler. Le Duc de Feria trouva dans Aqui quantité de bled, que le Connêtable y avoit fait transporter, en voulant faire son magazin; comme aussi beaucoup de munitions de guerre, les meubles, la vaisselle d'argent du Duc, avec de magnifiques livrées, destinées pour faire son entrée dans Genes quand il l'auroit prise. Les sol-

dats de la garnison eurent permission de s'en retourner en France ; mais à la charge qu'ils passeroient par les Grisons, afin qu'ils ne pussent joindre l'armée. Les malades furent conduits au camp des François, avec quelques Officiers de la maison du Connêtable, par l'ordre de Picolomini, que le Duc de Feria avoit chargé de faire exécuter la capitulation. 1625.

Le Connêtable ayant appris la perte d'Aqui, par un homme que Pegrins de Calignon Ayde de Camp, lui avoit dépêché secretement, partit de Spigno pour aller à Bisagno, à une lieuë d'Aqui, à dessein d'empêcher les progrés des ennemis, qui vouloient aller prendre Nice de la Paille, pour leur couper les chemins des vivres qui leurs venoient d'Ast. Le Connêtable & le Prince étant arrivez à Bisagno, avec toutes leurs troupes, grossies de quelques Regiments qui étoient arrivez au Prince, logerent leur Cavalerie au devant de la place, le long d'une petite riviere qui traverse la plaine, & leur Infanterie à droite sur des côteaux couverts d'un bois de Maroniers. A gauche sur les colines qui bornent le grand chemin de Bisagno à Aqui, il y avoit un petit village nommé Terzo, que les ennemis n'avoient pas occupé, & d'où l'on décou-

1625. vroit à plein leur camp dans le valon; le Connêtable jugea à propos de s'en saisir pour deux raisons, l'une qu'ayant dessein de combattre les ennemis, il pourroit y placer une batterie, qui feroit un grand effet, pendant que son armée marcheroit ou se mettroit en bataille; l'autre que s'il falloit se retirer en Piémont, ce poste étant sur le chemin d'Aqui à Canel, favoriseroit sa retraite. Dans cette vûë il alla reconnoître ce poste. Comme il fut monté sur les côteaux de la droite où il avoit logé son Infanterie, il découvrit dans la plaine quelques escadrons qui se mettoient en devoir de passer la riviere, il y envoya le Perce Capitaine de ses Gardes, qui s'en approcha pour les charger au passage, mais ils se retirerent. Le Comte d'Alets qui avoit été commandé pour soûtenir le Perce, l'eut bien-tôt joint, & voulut l'obliger de poursuivre les ennemis; mais cet Officier fit remarquer au Comte qu'il y avoit un corps de garde des ennemis à gauche sur le chemin, & que de là ils pouvoient les prendre par derriere, & leur empêcher la retraite. Le Comte d'Alets méprisa cet avis, & ne laissa pas de marcher. Le Perce se laissa entraîner, craignant que sa prudence ne passât pour lâcheté: neanmoins Montgon, vieux Capi-

taine de Cavalerie, qui étoit de la troupe, representa si bien au Comte d'Alets le danger où ils alloient s'engager, qu'il l'obligea de se retirer. Le Connêtable loüa le courage de ce Prince, mais plus encore la retenuë de ces deux Officiers qui l'avoient ramené au camp. 1625.

Lors que le Connêtable fut de retour à son quartier, il commanda quelques Officiers pour reconnoître le chemin de Terzo : mais comme cet ordre ne pouvoit être executé que de nuit, & que le pays étoit tout couvert de bois, il n'en eût pas toute la satisfaction qu'il en attendoit ; parce que l'obscurité se trouva si grande, qu'on n'y pût seulement découvrir un sentier. La nuit suivante on y trouva un passage, mais si confus, que ceux qui l'avoient remarqué y étant retournez en plein jour ne purent jamais s'y remettre. Cependant le Connêtable qui avoit dessein de combattre les ennemis, quoi qu'ils fussent la moitié plus forts que lui, laissa toute l'armée en bataille pendant le reste du jour : mais les Espagnols ne firent aucun mouvement qui pût lui donner moyen d'engager le combat. Le Duc de Feria ne vouloit rien faire qui pût causer une rupture entre les deux Couronnes, & n'avoit d'autre but que d'entrer dans les Estats du Duc de Sa-

1625. voye, quand les François auroient repassé les monts. Le Connêtable au contraire desiroit en venir aux mains, parce qu'il avoit été averti que le Duc de Savoye faisoit instance à la Cour pour le faire rappeller, afin d'avoir seul le commandement des deux armées. Dans cette veuë il tâcha d'y embarquer le Prince de Piémont, mais il ne voulut pas tenter la fortune en l'absence de son pere: & ayant attiré le Marêchal dans ses sentimens, ils representerent ensemble au Connêtable, que les ennemis étant beaucoup superieurs en nombre, il y auroit trop de peril à les combattre. Que si on perdoit la bataille on exposeroit les Etats du Duc, qui se trouveroient dégarnis de monde pour leurs défenses. Il n'y avoit aucune necéssité qui pût les réduire à tenter ce hazard, puisqu'ils avoient les passages libres pour aller en Piémont. Les vivres commençoient à leur manquer, & il n'y avoit pas d'apparence qu'ils pûssent rien entreprendre avec succés contre les Genois, n'ayant point de temps à perdre pour leur retraite. Pendant que ces trois Chefs tenoient conseil, on vint les avertir qu'il filoit quelques troupes du côté de Canel, & que les Espagnols vouloient s'en saisir afin de leur fermer les passages. Cette nouvelle acheva de détermi-

ner le Connêtable à partir. Il en donna aussi-tôt les ordres, & se mit à la tête 1625.
de son armée, qui n'étoit plus que de trois mille hommes. Le Prince se disposa aussi à marcher avec la sienne, afin de se rendre en même-temps à Canel. Ce Prince suivit un autre chemin à côté du Connêtable, afin d'éviter l'embarras, qui étant déja fort grand à cause du bagage & du canon, les auroit jettez dans une extrême confusion dans les défilez qu'ils étoient obligez de passer. Il falloit se retirer par une longue valée entre-coupée de broussailles & de colines jusqu'à la plaine de Canel où elle aboutit: & comme il étoit à craindre qu'on n'y trouvât les ennemis en bataille, il étoit necessaire que les troupes marchassent fort serrées, & toûjours en état de combattre. Quoi qu'il fût déja tard on alloit commencer la retraite; mais le Maréchal ayant pris garde que les bagages étoient mêlez avec les gens de guerre, fit remettre le départ au jour suivant, afin qu'on pût mieux regler la marche.

Le lendemain le Connêtable étant monté à cheval à la pointe du jour, fit mettre l'armée en bataille au même lieu où elle avoit été les deux jours precedens, pour mieux cacher sa retraite aux ennemis; & il fit cependant filer les bagages par derrie-

1625. re. Ils furent suivis par le Prince, tandis que le Connêtable demeuroit toûjours ferme en son poste, comme s'il eût voulu combattre. Lors que les bagages furent assez avancez, les François commencerent de partir par le chemin qui leur étoit destiné, & le Connêtable voulut rester le dernier, pour voir si on les suivroit à cette premiere marche. Il survint un accident qui auroit pû étonner les superstitieux; la litiere du Connêtable qui avoit pris les devans pendant qu'il étoit à cheval, tomba dans un précipice d'où on ne la retira qu'avec beaucoup de peine; mais ce mauvais présage n'eut aucune suite fâcheuse. Aussitôt que le Connêtable eut quitté le poste de Bistagno les ennemis vinrent l'occuper, & s'y arrêterent, n'ayant aucun dessein de combattre. Le Connêtable continua sa route tout d'une traite jusqu'à midi, avec de grandes incommoditez, à cause de la chaleur qui étoit excessive. Ses troupes étoient tellement fatiguées que si le Duc de Feria, qui étoit maître des colines au dessus du grand chemin les fût venu attaquer, il ne seroit pas échapé un seul François. Le Connêtable aprés avoir fait repaître au bourg de Sezan, acheva de passer le défilé. A mesure que ses troupes en sortoient, il les faisoit mettre en bataille dans la plaine de

Canel, où il croyoit trouver les ennemis, mais il ne parut personne. 1625.

Le Prince de Piémont qui avoit pris l'autre route, & étoit parti quelques heures avant le Connêtable, fut suivi par les Espagnols ; mais avec une marche si mesurée, qu'ils se contentoient d'occuper les logemens que les Piémontois venoient de quitter. Neanmoins sur le soir les deux armées se trouverent en presence dans la vallée de Manustere, à une portée de mousquet l'une de l'autre. Les Espagnols voyant sur une éminence une maison d'où ils pouvoient incommoder le Prince, s'efforcerent d'y jetter deux cens hommes ; mais il leur opposa soixante mousquetaires pour engager l'escarmouche, & donner le temps au Colonel de la Passa de s'avancer avec deux cens fantassins. Ce Colonel chargea vigoureusement les ennemis, en renversa par terre une partie, & poussa le reste jusqu'à un escadron qui marchoit pour les soûtenir. Pendant ce combat le Prince fit partir son artillerie, qu'on eût bien de la peine à monter sur la coline, même une piece étant tombée dans un précipice, n'en fut retirée qu'avec un grand travail, par l'addresse & par les soins de Doignani. Le Prince Victor Amedée eut aussi la précaution d'envoyer demander quelques trou-

1625. pes au Prince Thomas son frere, qui étoit un peu plus avant avec la Cavalerie : il en fut secouru si à propos, qu'ils obligerent les Espagnols de s'arrêter. Les ennemis differerent leur attaque jusqu'à la nuit ; mais ils la firent si chaude, que les deux Princes se seroient trouvez en grand danger, si le Connêtable qui entendit le bruit de la mousqueterie, n'eût fait partir sa Cavalerie au galop pour les soûtenir. Les Espagnols n'attendirent pas les François, & se retirerent pour ne revenir plus ; ainsi les deux Princes arriverent heureusement à Canel, & ils y trouverent chez le Connêtable, le Duc leur pere, revenu de Turin, qui les reçut avec toutes les caresses & avec toutes les loüanges que meritoit leur intrepidité.

Aprés cette retraite le Duc & le Connêtable ayant été avertis que les Espagnols menaçoient Ast, sous pretexte de vouloir attaquer Nice de la Paille, résolurent d'y aller loger, aprés avoir sejourné trois jours aux environs de Canel, pour donner quelques rafraîchissements aux troupes : ils allerent à Beurry, & arriverent le lendemain à Ast. Elles furent dispersées par le Prince de Piémont en divers quartiers autour de la Ville, en attendant qu'on fût plus assuré du dessein des ennemis. Cepen-

dant les Genois se prévalurent de l'éloignement de l'armée des Confederez, reprirent les places des deux Rivieres, avec la même facilité qu'ils les avoient perduës. Le Château de Vintimille fit quelque résistance, mais enfin il fut contraint de se rendre. 1625.

Les Genois recouvrerent ensuite Novi & Gavi : ces places étoient enclavées dans leur Etat, & on ne pouvoit plus les secourir qu'en passant sur le ventre à l'armée Espagnole, ce qui n'étoit pas aisé. La Grange étoit dans Novi ; mais avec une garnison fort foible, & il n'étoit pas trop assuré des habitans : Des traîtres y introduisirent trois cens païsans de la valée de Pozzeveri, qui étant passez par une voute soûteraine dont ils avoient connoissance, poignarderent les sentinelles, de là ayant gagné le corps de garde, ils couperent la gorge à tous ceux qu'ils y rencontrerent. Ils envoyerent ensuite avertir un gros de Genois, qui les attendoient à l'entrée de la voute, auprés du Couvent des Capucins. Pendant qu'ils enfonçoient la porte avec des haches, le Gouverneur s'étant éveillé au bruit se retira dans le Château, avec une partie de la garnison, laissant dans la Ville son fils, qui y fut tué les armes à la main. La Grange fut livré aux ennemis par

1625. ses propres soldats, & conduit à Genes, d'où l'on ne pût le retirer par échange avec aucun des prisonniers du Duc de Savoye, à cause des difficultez que ce Duc y apporta. Neanmoins la Grange trouva moyen quelque-temps aprés de se sauver, par le secours d'une jeune fille, avec qui il avoit fait connoissance pendant sa prison. Il la mena avec lui en France, & l'épousa ensuite, pour reconnoître les obligations qu'il lui avoit, quoi qu'elle ne fût pas de sa condition.

On proposa de secourir Gavi, & d'y jetter quinze cens Dragons avec des farines dont la Ville avoit grand besoin; mais comme cette entreprise étoit plus facile à résoudre qu'à exécuter, elle n'eût point d'effet. Ainsi les assiegez aprés avoir perdu l'esperance d'être secourus, furent obligez de capituler. Les Genois trouverent dans cette place dix-neuf à vingt canons que le Duc de Savoye y avoit laissez, faute d'attirail pour les emmener. Le Château qu'on tenoit imprenable, parce qu'il étoit suffisamment muni de toutes choses, fut lâchement rendu par Gouvernot. Cette perte fut grande pour l'importance de la Ville, & pour l'honneur de la Nation. Gouvernot fut accusé de l'avoir rendu, ou par lâcheté, sur l'assurance qu'on lui donna de

la mort du Connêtable, ou par trahison, moyennant une somme considerable. Il fut arrêté & renvoyé au Parlement de Provence, à qui le Roi donna commission pour lui faire son procez; mais une mort avancée le garentit du supplice qu'il meritoit. Le bruit courut qu'il avoit fini ses jours dans la prison, en avalant du poison qu'un de ses amis lui avoit apporté. Aprés que son procez fut achevé, on déterra son corps, qui fut brûlé à Toulon, en exécution d'un Arrest du même Parlement, & son fils qui étoit son Lieutenant, fut pendu. 1625.

Pendant que les Genois recouvroient ainsi les places qu'ils avoient perduës, l'armée des Confederez se rafraîchissoit à Ast. Aussi-tôt qu'elle y fut arrivée, le Connêtable dépêcha au Roi le Marquis des Ruaux, Lieutenant des Gardes du Corps, qui commandoit une Compagnie de Chevaux-legers dans ses troupes, pour informer sa Majesté du mauvais succés des affaires d'Italie. Le Connêtable & le Duc de Savoye chargerent le Marquis d'instructions, chacun en leur particulier; elles ne tendoient neanmoins également qu'à obtenir des troupes suffisantes pour recommencer la guerre l'année suivante avec plus de succez. Le Duc de Savoye exhortoit le Roi à se

1625. venger des Espagnols, qui les avoit empê-chez de faire la conquête de Genes, qu'on tenoit infaillible sans l'arrivée du Duc de Feria, & le pressoit de faire un dernier effort pour enlever à sa Majesté Catholique le Duché de Milan. Il avoit aussi chargé ce même Envoyé de proposer au Roi un dessein qu'il avoit sur Valence & sur Novare, & de lui faire entendre la facilité qu'il y avoit de l'exécuter. Outre ces remontrances generales le Connêtable demandoit en son particulier qu'il plût à sa Majesté de composer son armée de vingt mille hommes de pied, dont il y auroit quatre mille Suisses, avec deux mille chevaux, & de lui fournir l'attirail de quinze pieces de canon, commandées par le Marquis de Rotelin. Il souhaittoit aussi que l'argent destiné pour la dépense de l'artillerie fût mis entre ses mains, & que le Roi établît un fond certain pour la paye, & pour la subsistance de l'armée. Il prioit enfin sa Majesté de s'expliquer sur les lieux où il devoit agir, & si le principal effort devoit être dans le Milanois. Le Roi fit réponse à cette dépêche le 29. Juillet, & manda au Connêtable qu'il rendroit complets les quinze Regimens d'Infanterie qui étoient dans son armée, qu'il porteroit toutes les Compagnies des Che-

vaux legers à ſoixante Maîtres; qu'il feroit joindre à ſes troupes les ſix mille Fantaſſins, & les trois cens chevaux qu'il entretenoit dans l'armée du Duc de Savoye; qu'il y ajoûteroit deux mille hommes de pied, & deux cens chevaux ſous les ordres du Duc de Rohan; qu'il entretiendroit huit canons, & deux coulevrines qui devoient être fournis par le Duc avec l'équipage neceſſaire; & enfin qu'il auroit ſoin de tout ce qui regardoit la ſubſiſtance des troupes. Outre cela ſa Majeſté lui promettoit de faire paſſer ſur la mer de Levant les vingt vaiſſeaux de Hollande, & dix autres encore qui ſeroient donnez au Marquis de Soubiſe pour joindre aux galions du Duc de Guiſe, & aux galeres. Le Roi neanmoins marquoit au Connêtable qu'il ne falloit pas entrer dans le Milanez que toutes ces choſes ne fuſſent en état, qu'alors il ne ſeroit plus obligé de demeurer ſur la défenſive, & qu'il pourroit aſſieger telle place qu'il jugeroit à propos. Cependant ſa Majeſté lui ordonnoit de conferer avec les Ambaſſadeurs de Veniſe & de Savoye pour prendre avec eux des meſures juſtes, & les preſſer de faire fournir par leurs Maîtres les troupes de leur contingent, la Republique de Veniſe ayant promis dix huit mille hommes de pied & 1625.

1625. deux mille cinq cens chevaux pour entrer dans l'état de Milan. Ce plan étoit parfaitement beau s'il avoit été executé ; mais la guerre des Huguenots fit avorter tous les desseins qu'on avoit sur l'Italie. Le Duc de Rohan & le Marquis de Soubise se mirent à la tête des rebelles, & le Roi fut obligé d'employer toutes ses forces pour les réduire, & pour reprendre les places dont ils s'étoient saisis dans le Languedoc, & dans les autres Provinces. On employa toutes les forces de terre & de mer pour le siege de la Rochelle, que les Anglois voulurent secourir, & ainsi on ne pût faire passer en Italie les troupes qu'on avoit promises au Connêtable. Le Duc de Savoye & lui, furent contraints de demeurer sur la défensive pendant le reste de l'année 1625. Il est vrai que les Espagnols consumerent toute leur armée devant Verruë, & furent enfin contraints de lever le siege honteusement. Cependant le Roi, qui avoit envoyé en Suisse le Marêchal de Bassompiere, obtint des Cantons par son ministere, qu'ils fermeroient les passages aux troupes que le Roi Catholique vouloit faire passer d'Allemagne en Italie ; ce qui facilita l'accommodement entre les deux Couronnes. Et comme il ne restoit plus que le different du Duc de

Savoye avec la Republique de Genes pour raiſon de Zuccarel, il fut plus facile de le terminer. Mais pour bien entendre cette negociation, il faut reprendre les choſes de plus haut. 1625.

On a déja dit que la guerre de Genes n'étoit qu'un acceſſoire du different qui étoit entre les deux Couronnes, pour raiſon de la Valteline; & que le Roi, la Republique de Veniſe, & le Duc de Savoye avoient jugé à propos de faire cette diverſion, pour empêcher que le Roi d'Eſpagne n'envoyât des troupes dans la Valteline afin de s'oppoſer aux progrés que faiſoit le Marquis de Cœuvres, ou de reprendre les Forts dont il s'étoit ſaiſi; & ainſi la querelle de la Valteline étant accommodée, il ne reſtoit plus que les interêts particuliers du Duc de Savoye avec la Republique de Genes.

Le Marquis du Fargis Ambaſſadeur de France à Madrid avoit conclu un traité pour raiſon de la Valteline, dont ſa Majeſté fit part au Prince de Piémont qui s'étoit rendu auprés d'elle, pour ſolliciter la marche des troupes qui devoient paſſer en Italie: & ce Prince prit incontinent congé du Roi pour s'en retourner à Turin. Sa prudence & ſa retenuë naturelle ne l'empêcherent pas de témoigner le reſſenti- 1626.

1626. ment qu'il avoit, de ce que les deux Rois s'étoient accommodez sans la participation de leurs alliez. Le Duc son pere fit encore plus éclater le sien. Il se voyoit hors d'esperance par ce traité de se venger des Genois, & de pousser ses conquêtes dans l'état de Milan, dont il avoit cru pouvoir joindre une partie à ses Etats, si la guerre eût continué. Neanmoins lors que le Roi lui en fit donner avis par son Ambassadeur, il le receut avec de grandes marques de joye, comme nous l'expliquerons plus au long dans la suite de cet Ouvrage, & il renvoya toutes les troupes Françoises qui étoient dans le Piémont. Le Roi qui vouloit employer utilement les quatre mois qu'on avoit pris pour reconcilier ses Alliez, donna d'amples instructions sur ce sujet au Marquis de Rambouillet qu'il envoya en Espagne, pour faire compliment à leurs Majestez Catholiques sur la naissance de l'Infante.

Le Roi envoya en Piémont Bullion Conseiller d'Etat, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il avoit ordre de faire agréer au Duc le traité de Monçon fait avec le Roi Catholique, & de lui faire entendre les raisons que sa Majesté avoit euës pour le signer sans sa participation; de le disposer à une suspension d'armes avec la Repu-

blique de Genes, & à convenir d'Arbitres pour terminer leurs differens. Il étoit aussi chargé de témoigner au Duc, que s'il desiroit quelque chose pour l'avantage de sa Maison, le Roi employeroit volontiers sa mediation & son autorité, afin que cette esperance lui fît accepter plus aisément les deux autres articles. 1626.

Sur le premier point le Duc répondit, qu'aprés en avoir conferé avec les Ministres de la Republique de Venise, pour ne pas contrevenir à ses promesses, il lui feroit telle declaration que sa Majesté desireroit.

Sur le second il dit, qu'il desiroit avoir une declaration du Roi d'Espagne, comme il étoit compris dans le traité de paix, & qu'on lui donnât des assurances suffisantes qu'il ne seroit rien innové du côté de Milan, ni de la part des Genois. A l'égard du compromis, il déclara que si la Republique de Genes prenoit le Roi d'Espagne pour son arbitre, il supplioit le Roy d'être le sien, & de trouver bon que Bullion & Marimy y fussent employez de la part de sa Majesté: Que si les Genois vouloient prendre l'Archiduchesse Claire Eugenie, il nommeroit de sa part la Princesse de Piémont. Et cependant pour montrer sa complaisance pour les choses que le Roi sou-

1626. haitoit, il acceptoit la suspension d'armes pour deux mois.

Bullion informa le Roi de toutes les réponses du Duc, & écrivit en même-temps à D. Gonzalez de Cordouë Gouverneur de Milan, & à l'Ambassadeur d'Espagne Resident à Genes, afin que de leur part ils fissent executer la suspension d'armes, & qu'ils travaillassent à la nomination des Arbitres. Ils demeurerent d'accord de la tréve, qui fut publiée dans le Milanez, l'Etat de Genes, & le Piémont. Sur le choix des Arbitres on fit diverses propositions. Le Roi d'Espagne offrit de nommer des personnes de robbe longue, & que si le Duc vouloit se contenter de l'un des premiers Presidents de Grenoble ou de Dijon, ou même de Bullion, il prendroit de sa part le President de la Justice de Milan, ou quelque Officier de ses Conseils, dont sa Majesté demeureroit satisfaite.

On informa le Duc de ces ouvertures; mais il demanda qu'avant le compromis on remît les choses en l'état qu'elles étoient avant la guerre, & que pour cet effet la Republique de Genes lui rendît les places qu'elle lui avoit prises, sa galere, & les canons qu'il avoit laissez dans Gavi, offrant de sa part de rendre quelques convois & les prisonniers qu'il avoit faits à la bataille

d'Ottagio,

d'Ottagio, & au combat de Gavi. Comme le Marquis de Ramboüillet n'étoit pas encore parti, on ajoûta des instructions, aux propositions du Duc, pour les faire agréer aux Ministres d'Espagne. 1626.

Ramboüillet se rendit à Madrid vers le 15. Decembre 1626. & y eut quelques difficultez sur sa reception. Le Roy prétendoit que puisqu'il avoit fait accompagner aux audiances le Marquis de Gondemar Ambassadeur d'Espagne par un Marêchal de France, on devoit rendre le même honneur à Ramboüillet. Mais il fallut s'accommoder à l'usage de cette Cour, & se contenter que le Marquis de Fromistan Maître d'Hôtel du Roi Catholique fit cette fonction. Cette formalité fut suppleée par tous les honneurs qu'on pût rendre à l'Ambassadeur de France, le Comte Duc d'Olivarez ayant envoyé au devant de lui toute sa Maison.

Pendant que Ramboüillet negocioit à Madrid, Bullion qui étoit de retour de Turin s'aboucha avec le Marquis de Mirabel Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France, & avec l'Abbé Scaglia Ambassadeur du Duc de Savoye. Il fut resolu entre ces trois Ministres qu'on passeroit un écrit, qui porteroit en substance que le Duc de Savoye & la Republique de Genes ac-

1626. de la negociation dont il étoit chargé. Cette reflexion l'obligea d'écrire au Roi qu'il seroit à propos de differer l'execution du traité de Monçon pour ce qui regardoit la Valteline, & de surseoir la démolition de certains Forts qui devoient être rasez, en attendant qu'on vît si les deux Couronnes en viendroient à une rupture pour les interêts du Duc de Savoye & de la Republique de Genes. Mais l'avis arriva trop tard, les choses étoient déja si avancées, qu'il fallut absolument les executer.

Le Marquis ayant recommencé la negociation, le Comte Duc aprés plusieurs contestations consentit à la restitution des places, de l'artillerie, & de la galere du Duc de Savoye, pourveu que le jugement du different des parties fût remis à l'Empereur, & que les Ambassadeurs de France signassent le traité. Ramboüillet répondit à cette proposition, que d'en ôter la connoissance aux Arbitres pour la donner à sa Majesté Imperiale, c'étoit contrevenir à la paix de Monçon; ce qui seroit d'une dangereuse consequence, puisqu'en alterant cet article, on donneroit ouverture à ceux qui voudroient broüiller, de contrevenir à plusieurs autres. Que le principal but des deux Rois devoit être de terminer cette affaire promptement, & seurement:

1626.

Que le renvoy à l'Empereur étoit la voye la plus longue & la plus incertaine. La plus longue, puisque les Arbitres devant juger dans trois mois, du jour que le Compromis seroit signé, cette affaire seroit consommée avant que les parties eussent commencé leurs procedures à Vienne; Et la plus incertaine, parce que le Duc de Savoye pourroit reclamer contre le jugement rendu par l'Empereur qui l'avoit mis au Ban Imperial, & seroit juge en sa propre cause, puisqu'il avoit vendu aux Genois le Marquisat de Zuccarel comme confisqué & réüni à l'Empire, & qu'il étoit par consequent garent de cette vente. Ce qu'on ne pouvoit pas dire de la Sentence des Arbitres, à laquelle le Duc seroit contraint d'acquiescer, puisqu'il les auroit reconnus pour Juges. Ces raisons, quoi que fortes, ne purent convaincre le Comte Duc. Il continua de soûtenir qu'à moins que le Duc de Savoye ne consentît au renvoi, les Genois devoient retenir ses canons & sa galere. Le Marquis ne laissa pas d'insister, que puisque le Comte Duc trouvoit la restitution juste, & que le renvoi devant sa Majesté Imperiale ne pouvoit se faire, il falloit s'en tenir à la premiere partie de la proposition, mais le Ministre Espagnol ne voulut pas la diviser.

1626. Ramboüillet informa le Roi du succés de cette negociation, & le pria de trouver bon qu'il revint en France, puisqu'il ne pouvoit rien obtenir des Ministres d'Espagne ; mais sa Majesté Trés-Chrêtienne voulut voir auparavant si elle ne pourroit rien conclure avec le Marquis de Mirabel. Aprés plusieurs conferences on resolut avec cet Ambassadeur, deux écrits le 20. Avril 1627.

1627. Le premier contenoit, que le Duc de Savoye & la Republique de Genes seroient reputez compris dans le traité de Monçon, qu'ils accepteroient la paix dans un mois, qu'en même-temps la restitution respective seroit faite des places, attillerie, & autres choses prises de part & d'autre durant la guerre ; que le different pour raison du fief de Zuccarel seroit décidé par la Chambre Imperiale, avec l'intervention des deux Rois, ou par le jugement des Arbitres dont les parties conviendroient. Le second portoit, que nonobstant ce qui étoit dit par le premier qu'il y avoit trois moyens pour regler les contestations qui étoient entre le Duc & la Republique, neanmoins on se restraindroit au dernier, qui en attribuoit la connoissance aux Arbitres.

Par le premier on avoit voulu sauver à la maison d'Austriche les marques de Sou-

veraineté que l'Empereur prétendoit sur le Duc & la Republique ; mais par le second on conservoit au Duc son droit tout entier. Quoi que le Marquis de Mirabel fût demeuré d'accord de ces deux écrits, il refusa encore de lés signer. Il fallut se contenter de la parole qu'il donna d'écrire à Madrid, que c'étoit son sentiment qu'on les accordât.

1627.

On les envoya incontinent aux Marquis de Ramboüillet & du Fargis, qui les communiquerent au Comte Duc ; mais il ne voulut pas approuver ce qui avoit été arrêté avec Mirabel, & renvoya l'affaire à Villela Secretaire d'Etat, pour en faire son rapport au Conseil. Les Ambassadeurs de France qui connurent les mauvaises intentions du Comte Duc jugerent à propos, en remettant ces deux écrits à Villela, d'y joindre un memoire contenant tout ce qui s'étoit passé dans la negociation, afin que le Roi Catholique en fût instruit ; mais cette précaution fut inutile, le Roi n'ayant voulu accorder autre chose que ce que le Comte Duc avoit offert.

Le Duc de Savoye voyant l'accommodement rompu, essaya de se reconcilier avec le Roi Catholique. Plusieurs des Ministres de cette Cour n'étoient pas d'avis d'y prêter l'oreille, à cause de l'inconstan-

ce de ce Prince ; mais le Comte d'Olivarez fut d'un sentiment contraire, & fit résoudre qu'on entreroit en negociation avec lui. Pendant que le Duc de Savoye prenoit ses mesures du côté de Madrid, le Colonel Marc Antoine Brancaccio Gouverneur d'Ormes pour la Republique, essaya de surprendre Briga place appartenante à ce Prince, avec six cens hommes de troupes reglées & autant de milices. Mais il vint quelques Compagnies de Tende au secours de la Ville, qui chargerent si vertement Brancaccio qu'il fut contraint de se retirer avec perte de plus de cent des siens. Le Duc se plaignit de cette action, comme d'une infraction à la tréve ; mais les Genois ayant desavoüé Brancaccio, il fut contraint de recevoir cette excuse ; parce qu'il n'avoit pas été plus exact à observer la suspension d'armes. Une galere sortie du port de Villefranche avoit donné la chasse à une barque Genoise jusqu'à l'Isle Gallinara proche d'Albingue, où elle s'en étoit emparée. Le Duc, à qui on en avoit demandé la restitution, n'en avoit tenu compte ; ainsi l'attaque de Briga pouvoit passer pour une represaille. Neanmoins le Duc n'en demeura pas là, il avoit des intelligences dans Zuccarel, & il étoit convenu avec ceux qui lui avoient promis de

1627.

lui livrer la place, qu'il envoyeroit à Garessio six cens chevaux avec des mousquetaires en croupe, qu'on les feroit entrer dans la Ville dés qu'il seroit nuit, & qu'ils tailleroient en pieces la garnison si elle faisoit resistance. Delà ces mêmes troupes devoient aller à Albengue, qu'il seroit facile de prendre; parce que Brancaccio qui en étoit Gouverneur, croyoit n'avoir rien à craindre ayant Zuccarel devant lui. Le Duc esperoit ensuite emporter la Pieve, & toutes les autres places jusqu'au port Maurice; mais cette conspiration ayant été découverte sur le point de l'execution, l'auteur & les complices furent arrêtez, & passez par les armes; ce qui fit manquer l'entreprise.

1627.

Au commencement de l'année 1627. la Republique de Genes se trouva dans un grand embarras: il lui étoit dû par le Roi Catholique huit ou dix millions, dont le payement étoit assigné sur la flotte des Indes qu'on attendoit incessamment; mais ce fond fut diverti; ainsi les Genois se trouverent dans l'impossibilité de satisfaire leurs creanciers qu'ils devoient payer de l'argent qui leur viendroit d'Espagne. On leur fit en même-temps encore une autre injustice qui broüilla extremement leurs affaires. Le Roi Catholique ordonna que leurs ren-

1627. tes seroient payées en monoye de billon; & comme elle n'a cours que dans la Castille, il y eut beaucoup à perdre pour la changer. Outre cela on ordonna qu'on leur retrancheroit une année de ces rentes, ce qui en diminua le prix, & fut même cause que les étrangers n'en voulurent plus acheter. Ce malheur leur vint de ce qu'ils avoient refusé de prêter au Comte d'Olivarez une somme considerable qu'il leur demandoit, & dont il assignoit le remboursement sur des fonds incertains. Cependant les Espagnols souffrirent du moins autant que les Genois de ce changement, parce que tout leur commerce se faisant par ceux de cette nation, & leur credit étant perdu, il étoit impossible au Roi Catholique de faire tenir de l'argent dans les lieux où il en avoit besoin. Le Comte Duc voulut se servir des Portugais, parce qu'étant pour la plûpart descendus des Juifs, il croyoit les traiter en esclaves; mais il n'y trouva pas son compte, parce que les Portugais n'ayant ni les mêmes richesses ni les mêmes correspondances que les Genois, ne pûrent aussi lui rendre les mêmes services.

Cependant il arriva encore un nouveau sujet de rupture entre la Republique & le Duc de Savoye. Le General Brancaccio

depuis la paix de Monçon avoit logé dans Pigna, Ville appartenante aux Genois, mais qui se gardoit elle-même, quelques Compagnies d'Allemans : ils fortifierent cette place pour leur propre sureté. Ces Allemans étant allez à Busso, petit village de la jurisdiction de Pigna, & qui n'en est qu'à un mille, y trouverent des troupes du Duc établies, & voulurent les en chasser : ils en vinrent aux mains avec les Piémontois, & en taillerent en pieces la plus grande partie, aussi bien que des habitans. Le Duc qui n'avoit pû avoir raison de l'affaire de Briga, parce que son entreprise sur Zuccarel avoit manqué, eut un nouveau chagrin de cette hostilité. Il en fit de grandes plaintes aux Ministres d'Espagne, & protesta que puisque les Genois avoient rompu la tréve, il ne l'observeroit plus; il envoya pour cet effet à Genes l'Abbé de Vergis, pour traitter avec le Marquis de sainte Croix, & avec Castagneda. Les Genois se mirent en devoir de faire le procez aux infracteurs; mais cela ne contenta pas le Duc, il continua de menacer. 1627.

Le Duc de Mantouë étant mort quelque-temps aprés, le Duc de Nevers lui succeda, ce qui donna occasion au Duc de Savoye de faire une ligue avec les Espa-

1627. gnols, pour s'emparer du Montferrat. Leur traité portoit, que le Duc auroit pour sa part des conquêtes qu'on feroit conjointement, Trin, Albe, Saint Damien, & quelques autres places du Piémont, & le Roi Catholique Cazal, Pontesture, Moncalve, Nice, Aqui, Ponzon, & d'autres Villes qui étant proches du Marquisat de Final, & de la Riviere de Genes, étoient à sa bienseance.

1628. Pendant que le Duc de Savoye étoit en peine de trouver le moyen de se venger de l'affaire de Busso, Vachero vint lui proposer une entreprise sur la Ville de Genes. C'étoit un jeune homme de famille populaire, mais hardi & ambitieux, qui ayant été maltraité par quelques Nobles de son âge, voulut enveloper dans sa vengeance tout le corps de la noblesse. Il faisoit une si grande dépense, qu'il avoit donné de la jalousie aux personnes de qualité, qui n'ayant pas des biens proportionnez à leur naissance, ne pouvoient l'imiter. Sa démarche fiere, & son regard sombre, marquoient son orgueil & ses autres vices. Il voyoit avec chagrin des personnes beaucoup moins riches que lui parvenir aux dignitez ausquelles il n'osoit prétendre; il en avoit un sensible déplaisir, & en faisoit le sujet ordinaire de ses plain-

tes. Pendant que ces tristes pensées occupoient son esprit, il arriva un accident qui acheva de le déterminer, à la conjuration dont on va parler. Un jour qu'il passoit dans la place de S. Cyr, où les jeunes gens de la Ville ont accoûtumé de se divertir à mille jeux, un de la troupe l'appella bœuf, & donna à sa femme qui étoit avec lui, un nom qui la taxoit d'impudicité, quoi qu'elle fût fort honnête. Outre cette raison qui regardoit son honneur, il en eut encore une autre d'interest, qui acheva d'aigrir son esprit déja assez offensé. Plusieurs Nobles qui lui devoient des sommes considerables refusoient de le payer, & s'exemptoient par le credit de leurs charges des contraintes qu'il vouloit exercer contre eux. Vachero neanmoins ne se porta aux dernieres extremitez qu'aprés avoir tenté tous les autres moyens imaginables, pour tirer raison de l'insulte qu'il avoit reçu dans la place de saint Cyr. Il fit proposer aux jeunes Nobles qui l'avoient offensé, de tirer l'épée contre lui; mais ils s'en défendirent sur l'inégalité des conditions. Il aposta des assassins pour leur ôter la vie, avec aussi peu de succez. Ses ennemis furent avertis de son dessein, & se mirent en lieu de sureté. L'impossibilité où il se trouvoir de reparer l'affront qu'il avoit reçu, 1628.

1628. porta sa rage à un tel excés, que regardant la Noblesse comme un obstacle éternel à ses desseins, il voulut exterminer tous ceux qui étoient revêtus de ce brillant caractere, & étendre sa vengeance sur tout le Senat.

Dans ces violents transports il partit de Genes, & se rendit à Turin, auprés du Duc de Savoye, pour l'engager dans sa querelle, & s'appuyer de son autorité. Il en reçut un accueïl favorable, & aprés s'être assuré de sa protection, il s'en retourna à Genes, pour y disposer toutes choses à l'exécution de son dessein. Il y fit un grand amas d'armes, & attira dans son parti les factieux, les oberez de dettes, les criminels, & enfin tous ceux qui par le desordre de leurs affaires devoient souhaiter que le Gouvernement changeât de face. Il engagea les uns par ses caresses, & les autres par ses liberalitez. Il eut bientôt à sa suite un grand nombre de scelerats disposez à tout entreprendre pour seconder ses pernicieuses intentions. Il engagea neanmoins dans la conjuration plusieurs personnes considerables par leur naissance & par leurs richesses, qui se laissant aveugler à une ambition dereglée, voulurent bien marcher sous les étendarts de Vachero, esperant profiter de toutes

ſés peines, & le perdre aiſément quand il ne voudroit pas leur en ceder le fruit. 1628.
Il y attira auſſi des Marchands, des Artiſans, & des gens de la plus vile populace : enfin le nombre des conjurez ſe trouva ſi grand, & leurs meſures étoient ſi bien priſes, qu'on eût vû dans peu de jours la Ville remplie de carnage & d'horreur, ſi la conſpiration ne ſe fût découverte par les ſecrets reſſorts de la Providence divine. Vachero qui ne vouloit pas manquer ſon coup, differa l'exécution de ſon deſſein, juſqu'à ce qu'il ſe fût aſſuré de quelques perſonnes du menu peuple dont il connoiſſoit la valeur brutale, ou pour mieux dire la temerité capable de tout entreprendre. Eſtienne de Savignon promit de gagner les païſans de la valée de Pozzeveri, qui par la force de leurs corps & par leur ferocité naturelle, s'étoient rendus redoutables à leurs voiſins. Godart Savignon avoit de longue main pratiqué les Artiſans de la Ville, & s'étant acquis l'amitié des principaux par ſes preſens, & par ſes careſſes, il en avoit tiré parole qu'ils embraſſeroient ſes intereſts; mais en general & ſans s'être ouvert à eux du deſſein auquel il vouloit les employer. Il leur fit ſeulement entendre qu'il vouloit ſe venger de quelques Senateurs, & de quelques Ci-

1628. tadins qui lui avoient fait déplaisir.

Cependant le Duc de Savoye qui craignoit que cette entreprise ne pût demeurer secrette, pressoit Vachero par ses lettres d'en venir à l'exécution : les instances du Duc l'obligerent enfin d'en fixer le jour au premier Avril 1628, quoi qu'il n'eût pas encore mis toutes choses au point qu'il souhaittoit. Il ordonna pour cet effet aux Conjurez de se rendre au Palais, au plus grand nombre qu'il leur seroit possible, & aprés avoir fait main basse sur les Allemans qui en gardoient les portes, de monter dans les chambres, de jetter les Senateurs par les fenêtres, & de massacrer tous ceux qu'ils rencontreroient, leur assurant qu'il leur seroit facile de s'emparer du Gouvernement, parce que le Duc de Savoye leur devoit envoyer plusieurs Compagnies d'Infanterie pour les soûtenir. Vachero faisoit si peu de reflexion sur l'obscurité de sa naissance, qu'il s'imaginoit qu'aprés le massacre de tous ces Magistrats, les Conjurez lui défereroient sans peine le Souverain Commandement, & que le Duc de Savoye employeroit toutes ses forces pour le rendre maître de l'Etat de Genes, & pour le couronner.

Les Conjurez attendoient avec impatience ce jour qu'ils devoient signaler par

tant de meurtres ; mais la Providence divine fit avorter leur dessein, & le rendit funeste aux auteurs. Quoi qu'ils fussent en assez grand nombre pour le faire réussir, ils voulurent par une précaution à contre-temps engager dans la conspiration le Capitaine Radini de Turin, qui commandoit une Compagnie d'Infanterie de trois cens hommes, pour le service de la Republique. Vachero l'invita à souper chez lui avec plusieurs des Conjurez, & lui en fit la proposition, il lui montra les lettres du Duc, & tâcha de le persuader par l'esperance d'augmenter sa fortune, en rendant un service agreable à son Prince. Radini s'engagea par serment à se rendre avec sa Compagnie devant le Palais au jour marqué, sous pretexte d'en faire la revûë ; neanmoins aprés qu'il eut de sang froid refléchi sur l'horreur du crime dont il alloit se noircir, il changea de sentiment, & résolut de découvrir la conjuration. En sortant du repas il alla trouver Luc Clavari, qui étoit alors Doge, & aprés s'être assuré d'un pardon en bonne forme, & d'une recompense proportionnée au service qu'il alloit rendre au Senat, il lui apprit toutes les circonstances de ce complot. 1628.

Le Doge épouvanté de l'horreur de cette entreprise, convoqua sur le champ l'as-

1628. semblée, & expliqua au Senat le péril dont il étoit menacé, en des termes qui firent trembler les plus hardis. Aprés qu'on eut long-temps raisonné sur les moyens de prévenir ce malheur, on résolut d'envoyer des gardes dans les maisons des Conjurez, pour se saisir de leurs personnes, & de les arrêter séparément, de peur que le peuple ne se soulevât. On ordonna à Lomelin de se transporter dans une maison du fauxbourg, où étoient les armes destinées pour l'exécution de ce dessein. Il y fut incontinent, & les ayant trouvées, les fit porter sans bruit au Palais, & alla rendre compte au Senat de ce qu'il avoit fait. Le lendemain le Barigel, à qui on avoit donné la commission d'arrêter tous les Conjurez, au lieu d'obéïr à cet ordre, les alla avertir, parce qu'il étoit du parti du peuple. La plûpart profiterent de cet avis, & sortirent promptement de la Ville. Plusieurs même se retirerent à Turin, d'où ils firent courir des manifestes injurieux à la Republique: neanmoins on arrêta Vachero, avec Silvin Medicis Zignato, & Julien Fornari. Vachero avoit essayé de se sauver par mer, dés qu'il avoit appris que la conjuration étoit découverte; mais n'ayant pû en venir à bout, il se retira dans la maison de campagne de Jacques

Roffy. Pierre Roffy fon pere, aprés s'être affuré de la grace de fon fils un des Conjurez, livra Vachero, & refufa quatre mille ducats qu'on avoit promis à celui qui découvriroit le lieu de fa retraite. Ceux qui s'étoient retirez à Turin étant venus pour faire le dégât autour de Genes avec Barthelemi Conciliari, à qui le Duc avoit donné le Commandement de fix mille hommes, furent affiegez dans une maifon par ceux que le Senat avoit envoyez à leur rencontre. Les Genois mirent le feu à la porte, ce qui les obligea de fortir, & ayant été pris, ils reçurent la peine que meritoit leur crime. 1628.

Le Duc ayant apris qu'on inftruifoit le procez de Vachero & de fes complices, & qu'ils alloient bien-tôt être condamnez à mort, n'oublia rien pour les fauver: il fe déclara auteur de la confpiration, qu'il difoit avoir été tramée pour fe venger des hoftilitez commifes contre fes troupes à Buffo. Il foûtint que les prifonniers devoient joüir du benefice de la tréve, & de l'amniftie qui fuivroit la paix: il intereffa dans leur confervation le Gouverneur de Milan, & le Marquis de fainte Croix, comme garends de la fufpenfion d'armes: il fit même renfermer dans fes prifons les Genois pris à la bataille d'Ottagio, à qui

1628. il avoit donné la liberté par la Ville, sur leur parole, prétendant que leurs vies répondroient de celles des Conjurez. Les prétentions du Duc embarassèrent extrémement les Ministres d'Espagne : Si d'un côté ils trouvoient qu'on ne pouvoit sans injustice proteger des personnes coupables d'un crime si noir ; d'un autre ils aprehendoient qu'en donnant à ce Prince quelque sujet de mécontentement, il ne se jettât dans les bras de la France, ce qui auroit rompu la ligue faite pour la conquête du Montferrat. Cette raison de politique l'emporta sur les droits de bienséance & d'équité. D. Gonzalez de Cordoüé envoya au Senat de Genes une lettre du Roi Catholique, écrite sur un blanc signé, dont il avoit plusieurs entre ses mains, comme il est ordinaire à tous ceux qui ont des Gouvernements éloignez. Il dépêcha même exprés D. Alvar de Lusara, pour solliciter en faveur des prisonniers, & appuyer les raisons du Duc. D. Alvar eut ordre de representer au Senat qu'en pardonnant à Vachero, & à ses complices, il rendroit le Duc plus facile à l'accommodement, & qu'au contraire leur supplice exposeroit la Republique à une guerre beaucoup plus cruelle que la premiere, parce que le Roi d'Espagne ne

pourroit plus l'assister. Le Senat répondit
à D. Alvar que les prisonniers avoient 1628.
continué leurs pratiques depuis la suspension d'armes, que leur projet étoit sur le point d'éclore, lorsqu'ils avoient été arrêtez, & que dans l'instruction de leur procez ils n'avoient allegué ni la tréve ni leurs engagemens avec le Duc; neanmoins comme D. Alvar insista toûjours sur leur grace, le petit Conseil s'assembla pour déliberer sur cette proposition : on appelle cette assemblée le petit Conseil, parce qu'il est composé de moins de personnes que le grand; mais son autorité est égale, & on y traite les affaires les plus importantes de la Republique.

Le petit Conseil aprés avoir examiné mûrement les raisons de part & d'autre, conclud à la punition des coupables. Il enjoignit aux Juges ordinaires d'achever d'instruire leur procez sans relâche, ce qu'ils firent dans peu de jours. Vachero & trois autres furent convaincus de trahison, & condamnez à mort. On les décapita dans la prison, de peur que le peuple ne se soulevât pour les sauver. La maison de Vachero fut rasée, & on y érigea une piramide, avec une inscription qui contenoit le détail de cette entreprise. On donna dix mille écus à Radini pour recom-

1628. pense de ce qu'il avoit découvert la conjuration, avec une pension annuelle de deux mille. On en prit quinze mille sur les biens confisquez des coupables pour la dot des deux filles de ce Piémontois, & cinq cens écus de rente pour chacun de ses autres enfans. Radini accusa le pere de Vachero d'être complice de son fils: il étoit alors aux bains de Naples; mais sur l'avis qu'il eut de cette accusation, il se rendit à Genes pour se justifier, & comme il n'y avoit qu'un témoin contre lui, il fut renvoyé absous.

On dit que Vachero voulut se tuer lors qu'on le menoit à l'échafaut, pour éviter la honte du supplice; mais ses compagnons moururent avec une grande constance, & avec un profond repentir de leur faute. La femme de Vachero ayant été presentée à la question, ne voulut rien avoüer qui pût charger son mari ni les autres conjurez. Elle resista aux prieres & aux remontrances de ses parens, qui lui representerent en vain que l'interêt de sa patrie la devoit plus toucher que celui d'un époux ingrat. Ange Athanase Grec de nation, Valet de Chambre du même Vachero, souffrit tous les tourmens de la question la plus affreuse, sans rien découvrir de la conjuration. Ceux qui s'étoient sauvez dans les pays

étrangers furent banis, & leurs biens confisquez. 1628.

Le Senat fit cependant mettre des corps de garde à tous les carrefours, redoubla la garde du Palais, & établit une Chambre Ardente composée de sept personnes, pour faire le procés à tous ceux qui auroient eu part à la conspiration. Mais le pouvoir de ces Juges fut limité : de maniere qu'ils ne pouvoient condamner à mort les accusez, qu'aprés avoir fait leur rapport au Senat.

Le Duc ayant appris que les Conjurez avoient eu la tête tranchée, en fut tellement irrité, que dans ses premiers transports il ordonna qu'on fît souffrir la même peine à quatre des principaux prisonniers qu'il avoit entre ses mains. Mais quand sa colere fut un peu appaisée, il écouta les conseils de ses Ministres, qui lui representerent qu'il y auroit de l'inhumanité de punir ces innocens, qui n'avoient pas assistez au jugement dont il se plaignoit ; & à leur sollicitation il revoqua cet ordre rigoureux. Les Ministres d'Espagne ne témoignerent pas moins de chagrin du supplice de Vachero, & du peu de respect que le Senat avoit eu pour le nom & pour la recommandation du Roi leur maître ; même le Gouverneur de Milan pour marquer aux Genois son ressenti-

1628. ment, fit mettre en liberté plusieurs des conjurez qui avoient été arrêtez dans son Gouvernement à la priere de la Republique. Le Duc n'oublia rien pour entretenir cette aigreur, & tâcha de persuader à D. Gonzalez de Cordouë que les Genois avoient fait alliance avec le Roi Trés-Chrêtien. Il lui fit aussi insinuer que les François avoient de grandes intelligences dans la Ville, par le moyen desquelles ils prétendoient exciter une sédition. Neanmoins le Roi Catholique avoit tant de liaisons avec les Genois, & ils lui étoient si necessaires pour faire remettre de l'argent dans tous les lieux où il en avoit besoin, qu'encore que le Comte Duc leur fût extrémement contraire, il ne laissa pas de renoüer avec eux. Il receut d'abord fort mal Luc Palavicin, que le Senat avoit envoyé en Espagne pour justifier la conduite qu'il avoit tenuë contre les conjurez; mais ensuite il ordonna au Comte de Monterey President du Conseil d'Italie, qui alloit en ambassade à Rome, de faire quelque sejour à Genes pour rétablir la confiance que ces derniers differents avoient alterée. Les Genois qui croyoient voir bien-tôt une cruelle guerre fondre sur eux, demanderent secours à tous leurs Alliez. Ils obtinrent mille hommes du Pape, & autant du

Duc

Duc de Baviere. Quelque temps aprés il arriva une chose qui augmenta les défiances des Genois. On arrêta sur les côtes de Provence un Courier de Madrid adressé au Duc de Savoye, qui étoit chargé de plusieurs dépêches, par lesquelles on apprit les negociations que l'Espagne faisoit contre les interêts de la Republique. Le Roy envoya ces lettres au Duc de Nevers qui en fit part au Pape, & sa Sainteté à l'Ambassadeur de Genes. Quand le Comte de Monterey arriva, les Genois se crurent d'abord perdus ; mais par ses manieres insinuantes il dissipa bientôt toutes leurs craintes. Lorsque le Roi de France passa en Italie pour secourir le Duc de Nevers, les Genois prirent aussi ombrage de la marche de ses troupes ; mais en ayant eu avis, il leur dépêcha la Lande pour les informer du sujet de son voyage, & les assurer qu'il n'avoit aucun dessein contre la Republique, avec laquelle il vouloit entretenir une bonne correspondance. Le Senat pour répondre à la civilité du Roi, qui étoit déja arrivé à Suze, envoya Augustin Palavicin. Cet Ambassadeur remercia sa Majesté des bons sentimens qu'elle avoit pour la Republique, & la pria de les lui continuer. Le Gouverneur de Milan apprit avec chagrin cette ambassade, & il fit encore davantage

1628.

1629.

1629. éclater son ressentiment lors qu'il sçut que le Roi avoit envoyé Sabran à Genes pour y résider, & qu'il y avoit été fort bien reçu. Le Duc de Savoye voulut se servir de cette jalousie, pour obliger le Roi d'Espagne à se déclarer contre la Republique; mais il y employa inutilement toute son adresse, même Spinola qui avoit succedé à D. Gonzalez de Cordouë dans le Gouvernement de Milan traversa fortement ses desseins. La Republique sçut si-bien se ménager, qu'elle conserva la neutralité pendant la guerre qui étoit entre les deux Couronnes, pour les interêts du Duc de Nevers. Spinola ayant fait demander au
1630. Senat mille hommes de pied en 1630. lors qu'il assiegeoit Casal, il s'en défendit fort honnêtement. Il refusa aussi quelque temps aprés au Marquis de Sainte Croix de donner des quartiers d'hyver sur les terres de la Republique aux Allemans, qui étoient au service de la Couronne d'Espagne.

Charles Emanuel Duc de Savoye étant
1631. mort en 1631, Victor Amedée qui lui succeda prit le Roi Catholique pour seul arbitre du different qu'il avoit avec les Genois. L'affaire fut long-temps discutée à Madrid entre Jean François Lomelin Ambassadeur de la Republique, & l'Abbé Scaglia, à qui le Duc avoit remis ses inte-

terêts. Le traité fut enfin conclu le 27. Novembre. Il portoit que les Genois rendroient au Duc les places par eux occupées, son artillerie, sa galere & les prisonniers; & que le Duc restituëroit pareillement les places, les canons & les prisonniers de la Republique: Que la proprieté de Zuccarel demeureroit aux Genois, à condition de payer au Duc en quatre termes cent soixante mille écus d'or pour toutes ses prétentions: qu'on rendroit de part & d'autre toutes les prises faites durant la guerre: qu'on accorderoit une amnistie generale à tous ceux qui avoient servi contre leur patrie, & notamment aux conjurez qui seroient rétablis dans leurs biens confisquez, à condition qu'ils ne rentreroient jamais sur les terres de la Republique, à peine d'être déchus de ce pardon. Les Genois accepterent ce traité, quoi qu'à regret; mais le Duc prétendoit y être extrémement lezé. Il disoit que le nombre des conjurez étoit trop limité, & les conditions qu'on leur imposoit trop dures. Il vouloit que sa galere lui fût restituée avec la chiourme entiere, que son artillerie fût conduite à Gavi, & qu'il lui fût permis d'y envoyer du monde pour la faire transporter en Piémont en ordre de bataille, que la valeur des écus d'or fût 1631.

1631. ſpecifiée, & qu'il fût ſtipulé que cette ſomme lui ſeroit payée en France ou en autre lieu. Ainſi le Roi d'Eſpagne ne voulut rien innover à la Sentence arbitrale, & tout ce que le Duc en pût obtenir fut un renvoi devant le Cardinal Infant, qui étoit alors à Milan pour examiner ſes griefs. Ce Prince aprés avoir entendu Michel Zoagli Reſident de la Republique, & l'Abbé de la Torré Reſident du Duc, déclara ſur le premier point, qu'à l'égard de ceux qui avoient ſervi dans les dernieres guerres le pardon ſeroit general; mais que pour ceux qui avoient machiné quelque choſe contre leur patrie, l'explication en ſeroit reſervée au Roi Catholique en cas de conteſtation. Sur le ſecond, que la galere ſeroit renduë en l'état qu'elle étoit alors. Sur le troiſiéme, que l'artillerie ſeroit remiſe par les Genois à Savone, & par le Duc au lieu le plus proche de l'Etat de Genes. Et ſur le quatriéme, que les écus d'or ſeroient de la valeur de ceux d'Eſpagne. Le Duc accepta cette declaration, mais la Republique ſe plaignit à ſon tour de la modification apportée au premier article en ce qui concernoit la grace des Conjurez. Le Cardinal Infant pour ſatisfaire les Genois le reforma encore, & ſtatua qu'il n'y auroit de compris dans l'Amniſtie que ceux déſi-

gnez par le traité de Madrid, à la reserve des prisonniers de guerre. Le Duc ayant consenti à cette reformation, la guerre demeura entierement terminée & assoupie. On prétend qu'elle coûta à la Republique plus de dix millions, en y comprenant les fortifications qu'elle fit faire au port Maurice, à Gavi, & à Savone, avec la nouvelle enceinte des murailles de Genes, qui s'étendent depuis le fort de la Lanterne jusqu'à la valée de Bisagno, & passant sur les montagnes se vont joindre aux anciennes. Elles ont de circuit huit mille, & sont pour la plûpart taillées dans le roc. Aux lieux où la Ville n'est pas fortifiée par la nature, on y a élevé des bastions entourez de fossez, profonds de quinze à vingt pieds, pratiquez pareillement dans les rochers. On a fait plusieurs Inscriptions pour conserver la memoire de cet Ouvrage, dont voici une des principales, qui est sur une des portes de la Ville. 1631.

Quartum murorum ambitum
aggeribus, fossa, propugnaculis
vallatum, stadiis LXII *per*
juga montium, per ima
vallium, per mariti-
mum littus
aductum,

1632. *Genuentium Respublica Libertatis munimentum excitavit.*
Captum opus anno MDCXXX.
Perfectum XXXIII.

La Republique aprés qu'elle fut délivrée de la guerre, se vit affligée de la peste cette même année 1631. & par les soins du Senat le mal contagieux ne passa pas les villages de la Riviere de Ponant, les plus proches de la Ville.

1636. Les Espagnols en 1636. tâcherent de surprendre Genes. Comme la Republique recevoit indifferemment dans ses ports les galeres des deux nations ennemies, le Duc de Ferandine eut ordre d'entrer dans celui de Genes avec les galeres de Naples, pendant que le Marquis de Leganez s'avanceroit de Pavie à Novi avec quatre mille hommes pour s'emparer de cette place. Suivant ce projet le Duc se presenta le 12. de Novembre devant le port de Genes; mais le Senat qui avoit été averti de ce complot par deux Couriers, l'un de Venise & l'autre de Florence lui en refusa l'entrée, & par ce moyen fit avorter le dessein des Espagnols. Neanmoins comme il étoit à craindre qu'ils n'employassent la force, où l'artifice leur avoit manqué,

on nomma quarante nouveaux Capitaines, 1636.
à chacun desquels on donna le commandement d'une Compagnie de quatre-vingt-dix Soldats tirez de l'Etat populaire, & de dix Nobles, faisant en tout quatre mille hommes. On visita toutes les fortifications: & parce que D. Charles Doria fut accusé d'avoir part à cette conspiration, on envoya des Commissaires à Savone pour y faire arrêter tous ses parens & les autres qui suivoient son parti, afin d'en découvrir la verité. On défendit à tous les Nobles de s'éloigner de la Ville à plus de trente mille, sur peine de payer deux cens écus d'or, & aux Espagnols d'y sejourner. On ordonna pour la seureté du port que Justinian coucheroit tous les soirs dans la Capitane. On fit de nouveaux quartiers dans la Ville, on doubla les gardes, & enfin on n'oublia rien pour éviter la surprise.

Les Turcs étant venus attaquer l'Isle de Candie en 1645. avec une armée formidable, le Pape Innocent X. pressa tous les Princes d'Italie de se joindre aux Venitiens pour repousser ces Infideles. Il sollicita particulierement les Genois de prêter leurs galeres; mais cette Republique avant que de s'y engager, voulut qu'on terminât le different qu'elle avoit pour le salut avec les galeres du Grand Duc & celles de Malte, 1645.

1645. Cette demande rendit pour quelque temps les bonnes intentions de sa Sainteté inutiles. Ce Pontife proposa de n'avoir aucun pavillon que le sien, sous lequel tous les Princes d'Italie combattroient sans honte, & sans consequence, comme auxiliaires, ou comme volontaires; mais ce milieu ne fut pas goûté par les Genois. Ils prétendoient tirer avantage du besoin qu'on avoit d'eux, ainsi qu'ils le firent connoître dans la suite. Ils ne se contenterent pas d'avoir demandé la preference sur les galeres du Grand Duc qui les égaloit en puissance, & les surpassoit en dignité, & sur les galeres de Malte, qui avoient pour elles une longue possession & une declaration de Charles-Quint; leurs prétentions allerent plus loin: ils proposerent que le Pape leur accordât une Cour Royale, & fît rendre à leurs Ministres les mêmes honneurs qu'aux Ambassadeurs des Têtes couronnées. Ces privileges ne pouvant leur être accordez sans mécontenter tous les Princes d'Italie, le Pape ne songea plus qu'à donner lui-même aux Venitiens tous les secours qui seroient en sa puissance.

1656. La Ville de Genes se vit travaillée en 1656. de deux fleaux également funestes. Pendant que la peste faisoit un ravage effroyable au dedans, les Corsaires de Bar-

barie qui s'étoient rendus fort puissans sur la Mediterranée, rompoient entierement son commerce sur la mer. Ainsi cette Republique ne pouvant faire aucun trafic par terre à cause du mal contagieux, elle fut réduite à une extrême necessité. Pour remedier à ces deux maux, l'on établit divers Lazarets dans lesquels on retiroit les malades, & on envoya une puissante flotte contre les Mores sous les ordres d'Hippolite Centurioné, qui se défendit avec une valeur extraordinaire contre quarante galeres de ces Infideles, & se retira sans perte, quoi qu'il eût eu une main emportée d'un coup de canon durant le combat. Au mois de Septembre il prit auprés d'Alger deux caravelles & un brigantin Turc. Le 25. du même mois, les galeres de la Republique arriverent à Porto-fino; mais comme elles étoient remplies de malades le Senat y envoya Jean François Grimaldi & Cesar Gentilé, avec quelques Medecins pour les visiter. Le 2. Octobre tous ceux qui étoient attaquez du mal contagieux furent débarquez à la Cava en presence de Jean Antoine Sauly, qui les fit conduire à l'Hôpital; ensuite les galeres revinrent dans le port de Genes, où elles furent desarmées. Comme la peste s'attachoit particu-

1656.

lierement au menu peuple, le Senat fit
1657. acheter au mois d'Avril 1657. pour soixante mille écus de laines, qui furent distribuées aux pauvres Artisans, afin de leur donner moyen de continuer leurs manufactures, & de faire par leur travail subsister leurs familles, qui sans ce secours auroient été réduites à la mendicité. Au mois de Juin Centurioné se remit à la voile pour aller chercher les Corsaires de Barbarie, aprés avoir joint quatre nouvelles galeres à sa flotte, & on envoya en même-temps trois vaisseaux dans l'Archipel pour assurer la navigation de ce côté là. Cependant le mal contagieux augmenta d'une telle maniere, qu'il mouroit deux cens cinquante personnes par semaine; ce qui obligea tous les marchans de fermer leurs boutiques. La plûpart des malades perissoient faute de secours, parce qu'on manquoit de Medecins, de Chirurgiens, & de Parfumeurs; mais le Senat dépêcha une galere à Marseille pour en faire venir, avec des Religieux pour assister ceux qui étoient frappez de la peste. Cette galere revint au mois de Juillet avec dix Capucins, six Chirurgiens, & plus de cinquante autres personnes qui par un pur motif de charité voulurent bien hazarder leurs vies pour le secours de ces malheureux. Cette galere por-

& aussi quarante balles de parfums dont on avoit grand besoin, & depuis son arrivée, la violence du mal commença de diminuer; mais comme les malades se promenoient par les ruës, ils continuerent d'infecter l'air. Le Senat fut contraint, pour rendre les Commissaires plus soigneux, à faire renfermer ces indiscrets dans leurs maisons, d'établir une peine de cinq cens écus d'or contre les Officiers de la Santé qui ne s'acquitteroient pas de leur devoir. Cette ordonnance fit tant d'effet, que dans moins de trois mois la Ville capitale se trouva presque entierement délivrée du mal contagieux. Les places de la Riviere n'en furent pas si-tôt exemptes, & principalement Savone, Chiavari, & Ottagio. Au commencement d'Octobre on fit faire des barrieres aux portes de Genes, parce qu'elles devoient demeurer ouvertes pendant la quarentaine qu'on commença aussi-tôt que la peste eût entierement cessé; ce qui arriva le onziéme du même mois. La Republique emprunta cent mille écus pour les frais de cette dépense extraordinaire. 1657.

En May 1658. les Corsaires de Barbarie prirent une galere nommée le saint Bernard, & attaquerent le Diamant, vaisseau chargé de riches marchandises, à son 1658.

1658. retour de Lisbonne. Le Capitaine qui le commandoit ne pouvant se défendre contre trois navires qui l'avoient entouré, résolut de mettre le feu au bâtiment qu'il montoit ; il laissa pour cet effet une méche allumée auprés des poudres, avant que de se jetter dans l'esquif sur lequel il se sauva. Il eut la consolation dans son malheur de voir sauter en l'air ses ennemis, aussitôt qu'ils furent entrez dans son vaisseau. En Juillet les Pirates d'Afrique enleverent encore trois barques à la vûë de Genes ; mais Centurioné peu de jours aprés en reprit une sur eux ; & mit aux fers tous les Mores qui étoient dessus. Alexandre Grimaldi en revenant de Calvi, où il avoit conduit le nouveau Gouverneur de l'Isle de Corse, entra dans les mers de Sardaigne, où il donna la chasse à plusieurs de ces Infideles.

1660. Le Pape Alexandre VII. déclara en Avril 1660. que Jacques Franzoné Genois, Tresorier de la Chambre Apostolique, étoit un des trois Cardinaux qu'il avoit reservez *In petto*, à la promotion qu'il avoit faite deux ans auparavant, & on en fit de grandes réjoüissances à Genes. En Septembre Jean Estienne Breha, qui commandoit les galeres de la Republique, s'empara vers la Sardaigne d'une galiote

sortie de Tunis, depuis trois jours seulement; il fit esclaves trente six Mores qui étoient dessus. En Octobre le Roi ayant appris que les Officiers de l'Amirauté avoient saisi à Marseille plusieurs barques Genoises, à la requeste de quelques particuliers, en fit donner main-levée, & déclara que la chose s'étoit faite contre son intention, qui étoit de favoriser la liberté du commerce, & la sureté dans les ports de France aux alliez de sa couronne.

Le feu ayant pris en Fevrier 1661. au magazin du Magistrat de l'armement de Genes, y fit quelque desordre, qui auroit été beaucoup plus grand sans le soin qu'on prit de l'éteindre; mais les galeres furent en grand danger d'être brûlées. On apprit quelques jours aprés que cet incendie avoit été commis par un homme qui étoit entré dans le magazin pour y voler. Cet éclaircissement rassura les Magistrats qui avoient apprehendé que ce ne fût l'effet de quelque nouvelle conjuration. Sur la fin du même mois, le Senat dépêcha au Duc de Savoye un Noble pour regler quelques differends survenus pour les limites des deux Etats, & pour demander à ce Prince la restitution d'une barque Genoise, qui avoit été arrêtée à Ville-franche, sous pretexte qu'elle n'y avoit pas payé tous les droits. 1661.

1661. La Republique presta en May trois galeres au grand Duc, pour aller joindre à Livourne celles de ce Prince, qui alloient attendre à Marseille la Princesse de Toscane, qui devoit être conduite à Florence par le Prince Mathias. Quelques jours aprés on eut nouvelle que les six galeres de la Republique, commandées par le Duc de Tursis, qui portoient en Espagne les troupes du Milanois, avoient pris sur les côtes de Provence une Caravelle de Barbarie, où il y avoit six vingts Mores. Le 29. du même mois le Marquis Mathei, Envoyé de l'Empereur vers les Princes d'Italie, pour leur demander secours contre les Turcs, arriva à Genes. Le lendemain il fut visité par Estienne Mari, Georges Marie Durazzo, Octave Invrea, & Benoist Piechenotti, qui le complimenterent au nom de la Republique. Le même jour il se rendit au Palais avec un nombreux cortege, & y fut fort bien reçu. Aprés qu'il eut fait sa proposition, il se retira, pour donner le loisir aux Colleges de déliberer, & on lui fit dire que la Republique avoit résolu de contribuer à cette guerre, suivant les forces de l'Etat. Cet Ambassadeur partit de Genes le quatre de Juin pour continuer son voyage dans les autres Cours d'Italie.

Le 24. Juillet trois galeres de Naples & autant de Sicile, qui étoient arrivées à Genes deux jours auparavant, en partirent pour continuer leur voyage en Espagne: celles de Sicile étant allées la nuit donner fond à Savone, en voulurent partir le lendemain sans salüer la forteresse. Le Gouverneur envoya avertir le Marquis de Bayonne leur General, de ce devoir, mais comme il n'en tint compte, le Gouverneur aprés avoir fait les signaux accoûtumez pour le convier au salut, commanda qu'on lâchat sur ses galeres vingt volées de canon, ce qui fut exécuté incontinent. Ces canonades tuerent plusieurs hommes, emporterent l'esperon de la Generale, & trois rames d'une autre galere. Le Marquis de Bayonne en écrivit à Madrid, mais son action ne fut pas approuvée en cette Cour. 1661.

Une Felouque de Genes qui étoit partie pour Livourne, fut attaquée le 16. de Septembre dans la plage de Viareggia, par une autre sans pavillon, qui s'en saisit, & lui prit huit mille piastres, avec des marchandises de grand prix. Cette prise fit grand bruit dans la Ville, parce qu'il y avoit quantité de personnes de consideration interessées dans la charge de ce bâtiment.

1661. Le Cardinal Imperialé qui s'étoit embarqué à Civita-Vecchia le 28. du même mois, sur une galere du Pape, arriva à Genes l'année suivante, & alla descendre dans la maison que son frere qui venoit d'être élû Procurateur, lui avoit fait preparer à saint Pierre d'Arena, d'où il vint loger à la Ville. Avant que d'expliquer les mauvais traitemens qu'il y reçut, il faut sçavoir le sujet de son voyage, qui fera mieux entendre les raisons que le Senat eut d'en user ainsi : on n'en peut bien éclaircir les circonstances qu'en rapportant l'insulte qui fut faite au Duc de Crequi à Rome, pendant que ce Cardinal en étoit Gouverneur ; ainsi il faut reprendre la chose dans sa source.

Sur la fin de Juillet ou au commencement d'Août 1661. deux François ayant eu different la nuit avec les Corses, qui faisoient la patroüille, ces soldats se défendirent si mal, qu'il y en eut quatre de desarmez. Le Cardinal Imperialé trouva leur lâcheté fort criminelle, il fit faire le procez à ceux qui avoient fait si peu de résistance, & à l'Officier qui les commandoit, parce qu'il leur avoit défendu de tirer : il ordonna même aux Corses de montrer plus de vigueur à la premiere occasion. Le 20. d'Août trois Gentils-hommes de

la même Nation ayant eu un petit démêlé avec ces Corses, qui sont comme nos Archers en France, étant préposez pour appuyer l'exécution des jugements; il y en eut un blessé. Toute la Compagnie de cette soldatesque, composée de trois ou quatre cens hommes, quitta son quartier, & marcha droit au Palais Farnese, où logeoit le Duc de Crequi Ambassadeur de France, tambour battant, & ses Officiers à la tête, se saisit des avenuës & de toutes les ruës qui y aboutissoient, dans le temps que le Duc ne faisoit qu'y rentrer, revenant de faire quelques visites à la Ville. Au bruit qu'on fit, il parut sur un balcon qui répond sur la place, pour en apprendre la cause, & rappeller auprés de lui ceux de ses domestiques qui seroient sortis de son Palais. Aussi-tôt qu'il se montra les Corses tirérent plusieurs coups de mousquets sur sa personne, & dans toutes les fenêtres. Ils n'eurent pas plus de respect pour l'Ambassadrice, l'ayant trouvée comme elle vénoit de visiter des Eglises, quoi qu'elle fût éloignée de plus de dix ruës de son Palais, ils ne laisserent pas de faire une décharge sur son Carosse, dont il y eut un Page qui tenoit la main sur la portiere tué, & un de ses valets de pied blessé: elle fut même obligée pour mettre sa vie en sureté, de se re- 1661.

1661. tirer promptement chez le Cardinal d'Est ; elle y demeura plusieurs heures évanoüie, & n'en put sortir que sur les onze heures du soir, que ce Cardinal l'accompagna en personne à son Palais, avec tous ceux de sa maison. Pendant cette émeute les François qui parurent dans les ruës de Rome, même les Italiens qu'on crut avoir dessein d'aller au Palais de cet Ambassadeur, furent chargez à coups de mousquet, non seulement par les Corses, mais encore par les Sbires, quoi qu'il leur fut défendu par leur établissement de tirer, sous de rigoureuses peines. Le Cardinal Imperialé au lieu de faire punir les auteurs de cet assassinat, leur permit de sortir de Rome tambour battant, & de passer devant la porte du Palais Farnese en ordre de bataille. Il fit poser des corps de garde tout autour de ce Palais, & à l'entrée des ruës qui y aboutissoient, même devant la maison du Cardinal Antoine Barberin, & du Duc Cesarini, parce qu'ils tenoient le parti de France. Il défendit aussi aux Marchands d'avoir aucun commerce avec les François, & ordonna au Boulanger & au Boucher qui servoient le Duc de Crequi, de ne lui délivrer qu'un certain nombre de pains, & une quantité de viande, qui ne suffisoit pas pour la subsistance de sa maison,

Ces considerations obligerent le Duc à sortir de Rome, & à solliciter tous les Cardinaux de la faction de France d'en faire autant, à quoi se conformerent les Cardinaux d'Est, Manchini, & des Ursins.

Le Pape au lieu de punir Imperialé de sa mauvaise conduite, voulut l'éloigner par un emploi honorable, en lui donnant la Legation de la Marche d'Ancone. Neanmoins lorsqu'il vit que tout le monde condamnoit son dessein, il lui ôta le Gouvernement de Rome, & lui dit de se retirer à Genes, qui étoit son païs, sans déclarer qu'il l'exiloit. Le Senat souffrit qu'il s'y retirât, & même qu'il y fit quelque sejour, sur l'esperance qu'il lui donna d'aller à Paris se jetter aux pieds du Roi, pour implorer sa clemence; mais il changea de conduite lorsqu'il vit que ce Cardinal au lieu de songer à partir, & de témoigner sa mortification, & l'humiliation dans laquelle il devoit vivre, pour s'être attiré par sa faute la terrible colere d'un si grand Roi, toutes ces occupations n'étoient que les divertissements, le jeu avec les Dames, les balets & les festins avec autant de pompe & de faste que s'il eût encore commandé dans Rome. Le Senat résolut qu'on le priroit de se retirer, & même qu'on lui representeroit les considerations qui obligeoient la Republi- 1662.

1661. que de lui faire cette instance. On chargea de cette commission Carlo Imperialé son frere ; mais ce Senateur encore plus violent dans ses actions que le Cardinal, en fit son affaire, & répondit avec beaucoup de fierté au Secretaire de la Republique, qui lui porta cet ordre, que par les loix le Senat n'avoit aucun pouvoir d'exiler un de ses Citoyens, qui n'avoit failli ni envers l'Etat, ni envers le Pape qui étoit son Souverain, & l'avoit declaré innocent : Que le Cardinal son frere étoit à Genes par ordre de sa Sainteté, & qu'il n'en pouvoit sortir à son insçû, & sans sa permission : Qu'il étoit Ecclesiastique & Cardinal, qualitez qui le dispensoient de l'obéïssance qu'il devoit à la Republique, comme son Citoyen : Qu'il ne partiroit pas s'il n'y étoit forcé, & que le Senat rendroit compte au Pape de ce qu'il entreprendroit, & encourroit les censures de l'Eglise, s'il se portoit à quelque violence. Que d'ailleurs les motifs de cette résolution n'étoient pas assez puissants pour obliger la Republique à traiter si mal son frere, & qu'en consentant à la demande des François, on leur donneroit occasion d'en faire tous les jours de nouvelles. Le même Senateur Imperialé, ayant depuis été appellé par le Doge, en presence de deux Senateurs,

afin qu'il persuadât à son frere d'acquiescer
à la résolution publique ; répondit avec la 1662
même hauteur, & en des termes peu convenables au lieu où il parloit, & à la dignité de celui qui lui faisoit cette demande, blâmant insolemment les déliberations du Senat. Le Doge dont l'autorité est limitée, ne pouvoit ordonner sur le champ que sa temerité fût punie : il se contenta d'en faire ses plaintes dans le petit Conseil, où l'affaire ayant été mise en déliberation, il fut conclu tout d'une voix, que le Cardinal Imperialé sortiroit dans deux jours de la Ville, & dans deux autres de l'Etat de Genes, & qu'en cas qu'il refusât d'obéïr, il y seroit contraint.

Ce Cardinal continua de déclarer qu'il ne sortiroit point qu'on n'usât de violence sur sa personne, & ainsi on fut obligé de lui signifier l'ordre du Senat, ce qui fut fait le 30. Janvier 1663. Le deux de Février le Sergent General accompagné de 1663
plusieurs Officiers de guerre, & de deux escoüades de soldats, partie Suisses, & partie Allemans, se transporta en son logis, aprés avoir posé des corps de gardes alentour, il demanda où il étoit, on lui répondit d'abord qu'il dormoit, & peu de temps aprés son maître de Chambre vint dire qu'il n'étoit plus à la maison. Le Ser-

1663. gent general ayant fait informer le Senat de ce qui s'étoit passé, il lui fut enjoint d'y faire une exacte perquisition, ce qui fut exécuté incontinent, même on y laissa une garnison, qui y resta pendant deux jours. Le Senat ne se contenta pas d'avoir chassé le Cardinal de la Ville, il fit un second Decret, portant que le Senateur Imperiale se constituëroit prisonnier dans la Tour, sur peine de quinze mille écus d'amande, à quoi n'ayant pas obéï, on lui fit faire son procez, pour le châtier de sa desobéïssance, & on dépêcha en même temps un Courier au Roi, pour l'informer de la satisfaction que le Senat lui avoit donnée.

Cependant le Cardinal s'étant déguisé, monta à cheval, & sortit de la Ville, suivi de deux valets seulement, quoi qu'il fît un fort mauvais temps, n'ayant pas voulu donner le plaisir à Daubeville, Envoyé du Roi auprés de la Republique, qui venoit d'arriver, d'être témoin de sa disgrace. Il ne se trouva guere avant dans le chemin, que la nuit, le mauvais temps, & l'horreur des montagnes dont il se voyoit environné, le remplissant de frayeur, le firent resoudre à s'arrêter à Basalla, petit fief Imperial à vingt mille de Genes, appartenant à divers Nobles Genois qui en étoient Seigneurs, où il demeura caché,

Le Senat en ayant eu avis, & consideré que les particuliers ne devoient pas avoir des sentimens opposez à ceux de l'Etat, ordonna sous des peines qu'il se reserva, de déclarer que les Seigneurs de ce Fief l'en feroient déloger incontinent, à quoi ils obéïrent. Le Cardinal s'embarqua ensuite, & une tempête l'obligea de relâcher à Lerice. Il n'osa pas entrer dans une hostellerie; mais il se glissa *incognitò*, dans une petite taverne, où il passa un jour & demi sur un mauvais lit, faisant de tristes reflexions sur les funestes effets de son imprudence. Il dépêcha de là le Cavalier Spinola de Lisola, au Marquis de Fordinovo, qui possedoit quelques Fiefs Imperiaux, confinants au territoire de Genes, pour obtenir de lui la permission de se rétablir un peu de ses fatigues dans une de ses terres. Ce Marquis aprés plusieurs instances, consentit enfin qu'il allât à une méchante cabane nommée Capanisola. Il y apprit que le Senateur son frere qui avoit esperé de trouver un azile à Milan, dans la maison d'un Gentilhomme de la famille des Visconti, qui avoit épousé la sœur de sa femme, avoit été chassé fort honteusement. Que la Republique de Venise avoit envoyé des ordres exprés par tout son Etat de terre fer- 1.6.6.

1663. me où il pouvoit aborder, de lui en défendre l'entrée; que le Duc de Mantouë avoit dépêché un Courier à Cazal pour le forcer de sortir du Montferrat, s'il y avoit choisi sa retraite, comme on avoit publié que c'étoit son dessein. Lorsque ce fugitif se vit chassé de toutes parts, il offrit au Senat de Genes d'entrer en prison dans la grosse Tour suivant son Decret; mais cette Compagnie ne voulut pas le lui accorder, disant que le terme étoit expiré, & fit continuer l'instruction de son procés avec beaucoup de chaleur, Le Cardinal s'étant enfin retiré à Masse, pensa être tué par la foudre qui tomba sur une Eglise où il entendoit la Messe. Cependant le Senat qui avoit nommé Georges Spinola pour aller resider auprés de sa Majesté Trés-Chrêtienne, lui ôta cet emploi, sur ce qu'il apprit qu'il étoit parent d'Imperialé, dans la crainte qu'il ne fût pas agreable au Roi.

Au commencement de May, le Senat ayant jugé à propos de faire un traité de commerce avec les Turcs, nomma le Marquis Durazzo pour cette négociation. Ce Marquis alla joindre à Bude le Comte Lelé, qui alloit trouver le grand Seigneur à Andrinople, en qualité d'Ambassadeur de S. M. I. en exécution de la paix concluë entre les deux Empires, & accompagna

pagna ce Ministre comme personne privée : il étoit neanmoins chargé des lettres de la Republique pour le Sultan Mahomet IV. & pour le grand Visir Achmet Coprogli. Les Genois faisoient connoître à sa Hautesse la passion qu'ils avoient d'être reçus dans son alliance, & de trafiquer dans ses Etats. Ce dessein d'ouvrir le chemin à un nouveau commerce avec la Porte, avoit été mis sur le tapis, & conduit par le seul credit de Durazzo. Les Genois prétendoient faire un grand profit sur la monnoye qui avoit alors cours en Turquie ; mais comme elle fut décriée bien-tôt aprés, ils furent déchûs de leur esperance. Le Marquis Durazzo étant arrivé à Andrinople, informa le Visir du sujet de son voyage, & lui dit que si ces propositions étoient acceptées, la Republique envoyeroit un Ambassadeur ou Résident à la Porte, pour y entretenir la bonne correspondance entre les deux nations. Le Visir fit au Marquis le compliment ordinaire, & répondit que les bras de la Porte étoient toûjours ouverts à ceux qui désiroient entrer en alliance avec elle, & qui recherchoient son amitié ; mais comme on ne doit pas faire trop de fond sur ces sortes de compliments, le Marquis demanda des assurances plus solides. Il sçavoit que le Roi Catholique & la Republi- 1664.

que de Genes avoient autrefois envoyé des
1664. Ambassadeurs à la Porte, pour tâcher de lier commerce avec les Turcs, que les Ambassadeurs de France, d'Angleterre, & de Venise, s'étoient vigoureusement opposez à leur admission : & qu'enfin les Ministres de Genes & d'Espagne avoient été obligez de s'en retourner sans avoir réussi dans leurs négociations, quoi que l'un d'eux fût déja arrivé à Chio, & l'autre à Raguse. Le Marquis craignant une pareille disgrace, résolut de bien prendre ses mesures, & de n'engager l'honneur de sa patrie que sur de bonnes suretez. Il representa au Visir ce qui étoit déja arrivé, & ce qui pouvoit arriver encore ; il le pria de lui promettre que malgré toutes les oppositions qui pourroient intervenir de la part des Ministres étrangers, il ne laisseroit pas de tenir à la Republique la parole qu'il lui donnoit. Le Visir s'engagea à tout ce que le Marquis souhaittoit, & ajoûta que s'il se trouvoit quelque Ambassadeur qui ne fût pas satisfait du Traité que sa Hautesse faisoit avec la Republique, il pourroit se pourvoir comme il lui plairoit, & se retirer s'il le jugeoit à propos. Le Marquis content de ces assurances, prit des lettres de confirmation, qu'il porta au Senat. Les articles furent presentez, & les

privileges signez pour le commerce; ils étoient les mêmes que le Grand Seigneur avoit accordez aux autres Nations. Le Marquis partit avec ses dépêches, & s'en retourna par terre en Italie. 1664.

Le 27. Août sur les trois heures du matin il s'éleva à Genes un orage si violent, mêlé de pluyes & de tonneres, qu'il abbatit la plûpart des couvertures des maisons, renversa plusieurs édifices, arracha quantité d'arbres aux environs de la Ville, & y causa pour plus de trente mille écus d'autres dommages.

Sur la fin de Septembre le débordement des eaux, causé par les pluyes continuelles, fit autour de la Ville un dégât extraordinaire, il noya plus de cinquante personnes, avec quantité de bêtail, renversa la plûpart des édifices, & entraîna plusieurs moulins. Une tempête survint en même-temps, qui fit perir quelques vaisseaux, & entre autres un Anglois venu de Lisbonne. Comme on avoit sujet d'en craindre des suites plus fâcheuses, on apporta sur le rivage les cendres de saint Jean Baptiste, & aussi-tôt par un miracle évident, la mer demeura aussi calme qu'auparavant.

Le Marquis Durazzo qui avoit été Envoyé à Constantinople, en rapporta au 1666.

1666. commencement de Fevrier 1666. le Traité de commerce qu'il avoit fait avec la Porte, & fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire auprés du Grand Seigneur. Ce marquis s'étant rendu auprés de ſa Hauteſſe, fit ſon entrée avec beaucoup de magnificence. Aprés avoir diſtribué ſes preſens qui étoient d'une valeur trés conſiderable, & dont la ſeule maiſon de Durazzo avoit fait preſque toute la dépenſe, il s'en retourna, laiſſant un Réſident à Conſtantinople, & un Conſul à Smirne. La Haye Ambaſſadeur de France, s'oppoſa hautement à leur admiſſion, & déclara aux Miniſtres du Divan, qu'il avoit reçu ordre de les ſolliciter de ne donner pas leur conſentement à une choſe qui ne pouvoit que ruiner le commerce de la nation Françoiſe: déclarant que ſi ſa Hauteſſe vouloit recevoir les Genois, le Roi ſon maître ſeroit obligé de rappeller ſon Ambaſſadeur, & toute la Nation; qu'ainſi les Miniſtres pouvoient examiner s'il étoit à propos de preferer de nouveaux amis, & une Republique peu conſiderable à d'anciens Alliez, & au puiſſant Monarque du floriſſant Empire des François; mais malgré tous les efforts de l'Ambaſſadeur, les Genois ſe maintinrent. Ce qui les aſſura le plus, fut que le grand Seigneur étoit fort mécontent

de ce que le Roi par un zele illustre pour l'interest de la Religion, envoyoit les meilleures de ses troupes contre les ennemis jurez du nom Chrétien. Par cette considera- 1666.
tion le Visir répondit froidement à l'Ambassadeur de France, que le Sultan étoit maître de ses Etats, qu'il pouvoit quand il lui plairoit en ouvrir l'entrée à ceux qu'il recevroit en son alliance, qu'il n'en devoit rendre compte à personne, & que pour faire la paix ou la guerre, il n'étoit pas tenu d'avoir le consentement ou la permission d'une Nation étrangere.

Le Senat avoit nommé sur la fin de Mai huit Ambassadeurs pour aller à Final complimenter l'Imperatrice, sœur du Roi Catholique; mais lorsqu'il vit que la Reine Régente d'Espagne ne répondoit pas aux offres que la Republique lui avoit faites de ses galeres, & de défrayer cette Princesse dans tous les lieux de l'Etat, en cas qu'elle débarquât à l'un de ses ports, il fit differer leur départ. Le Prince Ludovisio qui avoit charge de l'aller escorter, mit pied à terre à Genes, & aprés y avoir sejourné trois jours, alla joindre avec trois galeres l'escadre d'Espagne, qui attendoit l'Imperatrice à Denia. Le Prince Mathias de Florence s'étant embarqué sur une galere de la Re-

publique, alla au devant de l'Imperatrice jusqu'à Savone.

1667. Au commencement de Fevrier 1667. le Senat eut un démêlé avec l'Archevêque de Genes, au sujet d'une fille nommée Marie Therese Ronconi, âgée de trente-deux ans, en odeur de sainteté, pour avoir été vûë plusieurs fois en extase, & pendant quelques semaines n'avoir pris aucune nourriture. Le Senat ayant eu avis qu'elle étoit malade, députa le Senateur Bandinelli Sauli, pour l'assister; quoi que ce Prélat eût excommunié ceux qui la visiteroient, parce qu'il prétendoit la faire mettre dans un cloître, pour l'observer particulierement, & soûtenoit que l'éclaircissement de ce miracle appartenoit à l'Inquisition. Ce differend dont les suites étoient fort à craindre, se termina par le decés de cette fille, qui aprés avoir reçu le saint Sacrement, demeura encore une demie heure en extase, ce qui confirma tellement le peuple dans l'opinion de sa sainteté, qu'il fut presque impossisible de l'ensevelir, tant l'affluence du monde étoit grande pour la voir. On fut même obligé de laisser des Gardes auprés de sa sepulture, jusqu'à ce que l'Inquisiteur General & l'assistant eussent dressé leur

procez verbal, pour convaincre ceux qui ne pouvoient se persuader qu'elle eût pû vivre plusieurs jours sans autre nourriture, que celle de la Communion. 1667.

Au commencement de Novembre il s'éleva une tempête si extraordinaire, qu'elle fit échoüer dans le port un grand nombre de vaisseaux & de barques. Cette perte jointe à celles que causoient les frequentes prises, faites par les Corsaires, jetta les Marchands dans une grande consternation. Le Senat pour remedier à ce dernier malheur, ou du moins en empêcher les suites, fit tenir pendant tout l'hyver deux galeres hors du port, prêtes à secourir les navires qui seroient attaquez.

Les pertes que les Marchands de Genes avoient faites pendant l'année 1667. causerent quantité de banqueroutes au commencement de l'année 1668, & il y en eut encore beaucoup d'autres à la Foire de Novi. Le convoi qui depuis douze jours étoit prest à sortir du port pour prendre la route de Cadix, reçut le onze du même mois de Janvier ordre du Senat de demeurer, ce qui surprit extremement les négocians qui y avoient chargé toute sorte de marchandises. Le convoi Hollandois parti de Cadix, arriva le lendemain à Genes avec huit cens mille écus, & quantité de 1668.

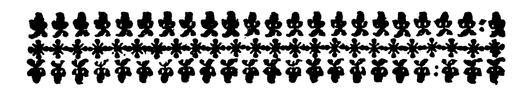
1668. marchandises pour les négocians de la Ville ; mais comme il n'apporta pas tout l'argent qu'on en attendoit, le Senat envoya quelques galeres pour aller au devant des vaisseaux qui étoient restez derriere.

On eut avis le 25. d'Octobre que le Gouverneur de Milan avoit fait saisir une partie des rentes appartenantes aux Genois, dans la banque de saint Ambroise, sous pretexte que le Senat avoit fait arrêter deux barques venant d'Espagne, pour avoir refusé de payer les droits ordinaires. On manda incontinent au Résident de la Republique à Madrid, de s'en plaindre à la Reine ; mais le Marquis de Mortare n'attendit pas les ordres de la Cour, & donna main-levée de la saisie.

1669. Le Senat qui avoit exilé l'Inquisiteur de l'Etat, parce qu'il avoit voulu entreprendre sur le Gouvernement politique, consentit à son retour à la priere du Cardinal Rospigliosi. Ce Religieux arriva de Final le trois Août, & reprit son appartement au Convent des Dominiquains. Aussi-tôt que cette affaire fut accommodée à Rome, on mit entre les mains du Résident de la Republique auprés de sa Sainteté, une lettre de la Congregation, pour la délivrer à l'Inquisiteur ; par laquelle il lui étoit

défendu de parler en quelque maniere que ce pût être de sa retraite, ni de son retour, ni de se mêler d'aucune chose qui put causer du déplaisir au Senat, sans un ordre exprés de la Congregation ou du Pape. Ce Religieux alla rendre visite au Doge, qui le reçut fort civilement; mais comme le Saint Pere n'avoit souhaité son rétablissement que pour conserver l'honneur du saint Siege, il l'envoya à Boulogne, & mit à sa place le Pere Pezzo Bonelli. 1669.

Fin du quatorziéme Livre.



SOMMAIRE
DU
QUINZIE'ME LIVRE.

LA Torré porte le Duc de Savoye à faire la guerre aux Genois. Portrait de la Torré, & les raisons qui l'engagerent à ruiner sa patrie. Le Duc consulte ses Ministres sur les propositions de la Torré. Il donne le Commandement de ses troupes au Marquis Catalan. Le Senat de Genes fait arrèter les complices de la Torré, & se prepare à la défense. Ce Marquis prend la Pieve. Les Genois demandent secours à tous leurs voisins. Le Gouverneur de Milan se plaint du passage des troupes de Savoye, dans l'Etat de son Gouvernement. Les Genois munissent toutes leurs places. D. Gabriel de Savoye

ou joindre le Marquis Catalan, avec un renfort. Les Ministres du Duc de Savoye font courir des manifestes pour justifier l'entreprise de leur maître. D. Gabriel assiege Zuccarel, qu'il ne peut prendre. Le Marquis Catalan prend la Rocca-barbena, & Castel-vecchio. Il ne peut joindre D. Gabriel, & distribuë son armée en diverses places. Il est assiegé dans Castel-vecchio. Il s'évade durant la nuit.





HISTOIRE DE GENES.

CONTENANT

Tout ce qui s'est passé depuis l'an 1670. jusqu'en 1672.



LIVRE QUINZIE'ME.

1670. L'Abbe' de Servien se transporta sur les limites de l'Etat de Genes, & accommoda les differends qui étoient entre les habitans de Cenoa, sujets du Duc de Savoye, & ceux de Rezzo, Ville appartenante au Marquis de Marro, de la maison Doria, sous la dépendance de la Repu-

blique. Mais les esperances que Raphaël de la Torré, donna au Duc de le rendre maître de Genes, par les intelligences qu'il avoit dans la Ville, lui firent renouveller ses anciennes prétentions. La Torré étoit fils de Raphaël la Torré, fameux Jurisconsulte; mais fort dissemblable en mœurs à son pere, n'ayant herité d'aucune de ses vertus. Ce jeune homme qui pouvoit être alors âgé de vingt-cinq ans, avoit demeuré quelque temps à Florence, & servi le grand Duc en qualité de Page: il ne fut pas plûtôt de retour en son païs, qu'ayant l'esprit rempli de desseins ambitieux, & de pensées inquiétes, il lui prit envie de voyager. Il borna neanmoins ses courses en Italie, & en changeant de lieu il ne changea pas d'humeur. Bien loin de se corriger de ses mauvaises habitudes, il s'y confirma encore davantage: comme il étoit naturellement inconstant, il se lassa bien-tôt de cette vie errante, & souhaitta de revenir à Genes. Dés qu'il y fut arrivé, il s'abandonna à des profusions qui consumerent bien-tôt son bien, & lui firent souhaiter de reparer ses pertes aux dépens du public. Quelque grands que fussent ses vices, ils trouverent des partisans; il lia societé avec des personnes de son humeur, qui le flaterent dans ses débauches, & au-

1672.

1670. toriſerent ſes débordemens par leur exemple.

La Torré qui avoit l'eſprit vif, & capable d'inventer toutes ſortes d'artifices & de calomnies, ſe ſervit en pluſieurs occaſions de ce dangereux talent. Il avoit lié commerce avec une troupe de jeunes étourdis, qui faiſant gloire d'excuſer tous ſes deſordres, étoient toûjours diſpoſez à executer ce qu'il propoſoit. La facilité qu'il trouva à commettre toutes ſortes de crimes le porta à divers excés, qui n'ayant pas été connus, ou ayant été diſſimulez par les Magiſtrats, le rendirent plus hardi, & l'engagerent à des entrepriſes plus crimi-
1671. nelles. Au mois de Juin 1671. il s'embarqua ſur un brigantin avec quelques-uns de ſes compagnons maſquez, & ſe ſaiſit d'une felouque ſur laquelle il y avoit quelques paſſagers, pendant qu'elle raſoit la côte orientale à la hauteur de Porto-fino, & à cinq ou ſix mille de Genes. Il en enleva de riches marchandiſes, & une ſomme conſiderable que des Marchands, tant de la ville que d'ailleurs, envoyoient à Livourne. Les Intereſſez en rendirent leur plainte, qui fut ſuivie d'une information: & ils firent faire par contumace le procés aux coupables, qui étoient des principaux bannis de Genes, ſans oublier la Torré re-

connu pour chef de l'entreprise. Le crime ayant été bien averé, ils furent condamnez à être pendus, avec confiscation de biens.

La Torré apprit cette mauvaise nouvelle en Languedoc où il s'étoit retiré, & passa à Final. Comme il s'étoit marié quelque temps avant ce vol il y fit venir sa femme, & se rendit avec elle à Turin. Il alla descendre dans la maison de Charles de Simiane Marquis de Livourne, qu'il avoit connu à Genes. Par le crédit de ce Marquis il obtint une Compagnie de Cuirassiers, & s'établit à la Cour de Savoye. Une fortune si peu meritée, surprit tous ceux à qui le desordre de sa vie étoit connu. Lors que la Torré se vit dans un poste si considerable, il songea à se venger de ceux qui avoient flétri sa reputation par la rigoureuse Sentence dont on vient de parler, & à rendre son exil fatal à sa patrie. Quelque temps aprés, la porte de la maison où logeoit Cesar Durazzo Gouverneur perpetuel de la Ville, fut brûlée pendant la nuit. On ne pût à la verité découvrir l'auteur de cet incendie; mais on eut de violents indices que c'étoit par les ordres de la Torré. Ce méchant homme ne se contenta pas d'une vengeance sans éclat, il voulut la rendre funeste à son pays, &

1672.

1672. chercha les moyens de faire approuver son dessein dans la Cour où il étoit.

Il s'en ouvrit au Marquis de Livourne, & le pria instamment de lui obtenir une audiance du Duc sur ce sujet. Le Marquis se trouva fort embarrassé sur la réponse qu'il devoit lui faire. Il lui representa les difficultez qui se rencontroient dans l'execution de cette entreprise, & tâcha de l'en dissuader. Lors qu'il l'y vit entierement resolu, il lui demanda le temps necessaire pour bien examiner cette proposition, & l'exhorta lui-même à faire de serieuses reflexions sur les engagemens où il mettroit la reputation du Duc de Savoye, si ses mesures lui manquoient.

Aprés qu'ils se furent séparez le Marquis de Livourne jugea à propos de ne prendre aucune resolution qu'il n'eût consulté le Marquis de Pianezze son pere. Cet habile Courtisan, aprés avoir long-temps gouverné l'Etat de Savoye en qualité de premier Ministre, s'étoit retiré dans le Convent de S. Pancrace, où il s'étoit entierement attaché à la vie contemplative. C'étoit un homme d'une prudence consommée, & dont les avis étoient regardez comme autant d'oracles par les personnes les plus éclairées de France & d'Italie, parce que s'étant détaché de tous les interêts

du monde, il avoit accoûtumé de juger sans passion. Le Marquis de Livourne communiqua à son pere la proposition de la Torré, & le pria de lui en dire son sentiment. Le Marquis de Pianezze aprés avoir écouté attentivement le discours de son fils, lui répondit en ces termes. 1672.

La sainteté du lieu où j'ai choisi ma retraite, mon âge avancé, & la qualité de pere, m'obligent, mon fils, à vous parler avec franchise. Sçachez que les desseins des mécontents ne sont jamais reglez par la raison; la Torré n'a d'autres pẽsées que celles qui lui sont inspirées par son desespoir : l'esperance d'avancer vôtre fortune ne doit pas vous engager à exposer vôtre vie à un péril certain, pour chercher un avantage incertain. Les entreprises conduites par le desespoir n'ont jamais de succés : on réussit rarement par la violence, quelquefois par la force, souvent par la patience, & presque toûjours par la raison. C'est elle que je prens pour la regle de mes conseils, autrement je répondrois mal à la qualité de pere. Quand la Torré se seroit acquis autant de reputation dans sa Republique, que Themistocles dans Athenes, à peine devriez-vous écouter son ressentiment : à plus forte raison êtes-vous obligé de rejetter les desseins seditieux d'un homme qui fut toû-

1672. jours ennemi de la vertu, & qui veut ruiner son païs. Si Themistocles quoi que banni injustement, aima mieux finir ses jours par le poison, que de se liguer avec un grand Roi contre son ingrate patrie; vous devez apprendre par cet exemple, qu'en protegeant un homme qui a des sentimens si opposez à ceux de cet illustre Grec, vous vous couvririez de honte. Quel reproche n'auroit pas à vous faire le Duc de Savoye, si vous commettiez sa réputation & ses armes sous la conduite d'un jeune étourdi, sans biens, sans credit, & sans amis? J'ai appris par une longue experience qu'une guerre injuste est un labirinte, dont l'entrée est facile, & l'issuë impossible ou dangereuse. Les hommes sont poussez à la revolte par deux motifs, ou par le défaut des choses necessaires à la vie, ou par un genie élevé & capable de seconder leur ambition. Quelle lumiere peut avoir un banni, convaincu depuis peu de jours de vol, & flétri par une Sentence infamante? Quel parti peut former un homme de ce caractere? Enfin quel fond peut avoir pour le soûtenir un débauché, qui ne pouvant trouver chez lui une retraite assurée, vient proposer aux étrangers des conquêtes imaginaires? Voilà mon fils, tout ce que je puis vous dire sur

vos interêts, & selon le devoir de ma conscience. Les semences de vertu que j'ai vû croître en vous avec l'âge, me font juger que vous n'êtes venu prendre mes avis que pour vous y soûmettre, & en profiter. Le veritable moyen de triompher de ses ennemis, est de n'entreprendre jamais rien contre eux que de juste. Quand les Genois auroient de l'aversion pour le Duc de Savoye, je suis fort persuadé qu'ils ne se porteroient pas à une guerre ouverte contre lui, & qu'ils ne formeroient aucun parti dãs son Etat. Ces illustres Genois, qui par leur valeur rendoient leur patrie redoutable à leurs voisins, ne vivent plus que dans l'histoire. Il ne reste dans cette superbe Ville que des Marchands qui n'ont d'autre occupation que leur commerce. Que si au contraire c'est le Duc qui veut se venger de cette Republique, sa haine ne suffiroit pas pour justifier la guerre qu'il prétendroit lui déclarer, parce que pour sa propre gloire il doit rendre compte à Dieu & au public de ses actions. Il se rendroit coupable du sang qui seroit répandu, & de la désolation des Villes qui seroient attaquées. Considerez que les plus signalez exploits des grands hommes ne meritent aucune loüange quand ils ont pû mieux faire, & qu'ils l'ont negligé ; Que les Princes tirent plus

1672.

de vanité de ce qu'ils prétendent pouvoir
1672. faire, que de ce qu'ils peuvent en effet. Etudiez bien ma vie, & vous connoîtrez qu'il ne faut jamais prendre aucune liaison avec des rebelles, si l'on ne veut être la victime du mauvais succez de leurs desseins. Les Princes qui ne veulent jamais être accusez d'avoir failli, sont bien aise d'en pouvoir rejetter la faute sur ceux qui leur ont donné de mauvais conseils.

Le Marquis de Livourne persuadé par les raisons de son pere, refusa à la Torré de l'introduire auprés du Duc; mais ce méchant homme ne se rebuta pas, & lui dit hardiment qu'il prendroit donc une autre voye pour s'y faire presenter. Enfin il pressa le Marquis d'une telle maniere, qu'il ne pût plus se dispenser de lui rendre cet office. Il demanda une audiance au Duc pour la Torré, qui lui fit un long détail des mesures qu'il avoit prises, pour le rendre maître de Genes.

La Torré trouva des dispositions favorables dans l'esprit de ce Prince, parce que dés le mois de Juin de la même année il avoit eu quelque pensée de surprendre Savone. Ce dessein lui avoit été inspiré par le Marquis Ville, Officier d'une grande experience, & il y avoit depuis songé avec application. Le Duc aprés avoir écouté le

discours de la Torré fit venir Truchi Tresorier de son Epargne, qui avoit beaucoup de part à sa confidence, & lui ayant expliqué la proposition qui venoit de lui être faite en presence du Marquis de Livourne & du Genois, Trucchi qui entendoit peu la guerre, se trouva fort embarrassé sur la réponse qu'il devoit faire à son maître. Pour cacher son ignorance, il lui conseilla de prendre l'avis du Marquis de Pianezze, du Grand Chancelier, & de quelques autres personnes qu'il lui nomma. Ces Ministres furent mandez, & aprés que la Torré se fut retiré, le Marquis de Pianezze dit au Duc à peu prés la même chose qu'il avoit representée à son fils. Il remontra à ce Prince, que la Torré voyant sa ruine indubitable, vouloit y engager des personnes illustres afin que partageant son malheur, ils rendissent sa chute plus éclatante: Que les Etats n'ont vû leurs armes glorieuses, que lors que les Generaux pour triompher de leurs ennemis se sont servis de leur valeur, plûtost que de leurs artifices: Que les conquêtes qu'on obtient par la trahison apportent aux Conquerans plus de honte que de gloire, principalement quand ils appuyent les interêts d'un Rebelle, qui n'a d'autres intentions que d'opprimer sa patrie: Que les Romains n'étoient devenus les 1672.

1672. maîtres du monde, que parce qu'ils n'avoient voulu vaincre leurs ennemis que par leur courage, rejettant tout ce qui pouvoit sentir la perfidie : Que les Genois n'étoient pas si abandonnez, qu'ils ne dûssent attendre du secours, même de leurs ennemis interessez en leur conservation, pour défendre la liberté de l'Italie : Que si les peuples de cette Republique n'avoient pû vivre sous un joug étranger, lors qu'ils étoient divisez par leurs factions, son Altesse Royale ne devoit pas s'attendre à y trouver moins de resistance dans un temps où ils étoient unis, puissans, & bien gouvernez : Qu'il est aisé de prendre les places dans le cabinet, mais que les mesures qu'on a prises se rompent souvent en campagne ; parce que les évenemens dépendent de la fortune ou de la Providence divine : Que par ces considerations les sages desirent la paix, & que les étourdis se laissent séduire à de vaines esperances : Que faire le fou à propos & craindre de bonne heure, est une marque de la sagesse la plus consommée, & du courage le plus élevé : Que ce n'est pas être lâche d'éviter les perils par un principe d'équité ou par raison d'Etat, qu'il n'y a rien de si honteux que de se plaindre d'un malheur qu'on s'est attiré par sa faute : Qu'un bon Prince doit plus s'attacher à

maintenir la foi qu'il a donnée, qu'à obtenir ce qu'il souhaite: Et enfin, que par ces raisons il étoit d'avis qu'on renvoyât la Torré, qu'on entretint la paix avec la Republique, & que S. A. R. n'exposât pas sa dignité sur les propositions chimeriques d'un mécontent. 1672.

A l'égard de Trucchi, il chercha plûtost à flatter les sentimens du Duc, qu'à lui donner des conseils sinceres. Ainsi ce Prince qui avoit déja pris son parti, & qui n'écoutoit plus que le desir de signaler son nom par d'illustres victoires, ordonna aux Marquis de Pianezze & de Livourne de mettre par écrit les raisons qu'ils lui avoient alleguées, pour les examiner en particulier, & voir si elles seroient assez puissantes pour lui faire changer de sentiment. Aprés qu'ils en eurent dressé un ample memoire; ils le communiquerent à Madame Royale, afin que cette Princesse qui étoit fort moderée pût détourner les malheurs que cette conjuration devoit attirer au Duc, ou du moins rendre un jour témoignage qu'ils n'avoient rien oublié pour les prévenir. Cependant leur précaution fut inutile: le Duc se mocquant de leur prévoyance, même en presence de la Duchesse, se montra entierement resolu à prendre les armes, & donna des ordres secrets

1672. pour faire mettre ses troupes en campagne. Sa prudence ordinaire fut surprise par l'importunité de quelques-uns de ses confidents, & principalement par les raisons specieuses que lui allegua le President Blancardi, pour qui il avoit beaucoup d'affection. Ce Ministre jaloux de la faveur du Marquis de Pianezze, & les autres flateurs representerent au Duc que cette entreprise étoit aussi facile que juste. Ce Prince ébloui par leurs mauvais conseils ne pût user de son discernement, & choisit le parti le plus dangereux. Tel est la malheureuse destinée des Souverains, qui n'ayant pas assez de lumieres pour connoître la route qu'ils doivent suivre, se laissent entraîner dans le précipice par des guides interessez ou malicieux, & pechent innocemment quoi qu'ils n'ayent que de bonnes intentions. Le Duc, dont l'esprit étoit prévenu, rendit au Marquis de Pianezze son memoire sans y faire beaucoup de reflexion, parce qu'il étoit contraire à ses intentions, & aux idées qu'il s'étoit formées.

Le Marquis de Livourne ne se trouvant pas assez puissant pour combattre le parti contraire, n'osa s'opposer à un dessein où il vit le Duc absolument déterminé. Dans cette fâcheuse necessité, il n'écouta plus que son courage & son obeïssance,

&

& témoigna à son Maître qu'il étoit tout prêt de sacrifier sa vie pour son service. Le Marquis de Pianezze étant retourné dans sa solitude, protesta hautement qu'aprés avoir expliqué au Duc ses veritables sentimens, comme il y étoit obligé en conscience, il n'avoit plus rien à faire qu'à prier Dieu qu'il conduisît le tout pour sa gloire. 1672.

Cependant la Torré ravi d'avoir acheminé ses projets si heureusement, & d'avoir surmonté les obstacles qu'y avoient formé les principaux Ministres de cette Cour, comme un autre Catilina, espera de voir bien-tôt le Senat soumis à ses volontez; ses ennemis opprimez, le riche tresor de S. George pillé, & la liberté de sa patrie entierement détruite. L'esprit rempli de vengeance, il se repaissoit l'imagination de toutes les cruautez qui avoient désolé la Republique Romaine pendant le Triumvirat. A l'exemple des Triumvirs il proscrivoit les têtes de ceux qui l'avoient offensé, & repetoit souvent une maxime entierement contraire à celles de nôtre Religion, qu'un cœur bien placé ne doit jamais pardonner les injures.

Cependant le Marquis de Livourne ne se contenta pas de le caresser en public, il le recommanda à un de ses domestiques

nommé Rombo, qui étoit de Savone, &
1672. le fit loger dans la maison de ce confident. La Torré y demeura long-temps, & même y fut souvent visité par le Duc. Ce Prince y tenoit presque tous les jours des conferences secretes avec le Marquis de Livourne, au sujet de cette expedition. Il fit divers presens à la Torré, & le regala de sa musique; mais cet ambitieux demeura insensible à tous les plaisirs qu'on lui procuroit, parce qu'il n'avoit l'esprit occupé que de son dessein. Il n'étudioit dans son cabinet que la conjuration du Comte de Lavagne décrite par Mascardi; mais il n'en regardoit pas la fin tragique, & ne songeoit pas que le destin en préparoit une semblable pour lui, & pour ses complices.

La Torré se voyant protegé par le Duc, qui affectoit de le caresser en public, en devint plus insolent, & poussa plus loin ses desseins ambitieux. Il se mit dans l'esprit qu'aprés avoir paru à la tête de quelques troupes sur les montagnes, dont la ville de Genes est entourée, il n'auroit plus qu'à se rendre à l'extremité du Parmesan & du Plaisantin, où on leveroit aux dépens du Duc une troupe de vagabons & de mécontens; que de là il passeroit avec eux à un petit village à vingt milles de Ge-

tiès, qui est la demeure de plusieurs scelerats, & où abondent tous les bandits des environs; qu'y trouvant des personnes de sa cabale & de son même nom, disposez à le suivre, il lui seroit aisé de les faire entrer secretement dans Genes par petits pelotons; qu'aprés les avoir dispersez en plusieurs endroits il tenteroit avec eux une entreprise plus hardie que prudente, & augmenteroit par un soulevement imprévu, la confusion déja causée par l'attaque de Savone. Enfin il prétendoit pendant ce tumulte piller & saccager les maisons, s'imaginant qu'il pourroit avec une petite troupe de cette canaille disposer au gré de son avarice d'une grande Ville bien peuplée, & munie d'une forte garnison. 1672.

Mais tous ces vains projets s'évanoüirent bien-tôt; la Torré ayant été mieux instruit changea de sentiment, & jugea qu'il valoit mieux descendre dans la valée de Bizagno dans le temps qu'on insulteroit Savone avec le plus de troupes qu'on pourroit assembler. Il prétendoit en faire venir une partie des Landes du Montferrat & de la Savoye, & lever le reste à Chiavari & dans les montagnes proche de Genes. Il resolut de choisir pour cet execution la nuit de la veille de S. Jean-

1672. Baptiste, & prendre son temps lors que le peuple seroit occupé à honorer la fête de ce Protecteur de la Republique, par des feux de joye. Il devoit faire trouver ses partisans à la porte des nouvelles murailles de S. Simeon, qui ne se fermant que fort tard, & qui n'étant point gardées laisseroient les passages libres à ses emissaires. Delà il pretendoit qu'ils penetreroient à la Quasole, qui est une porte plus avancée, par où l'on entroit dans la Ville enceinte, qu'ils essayeroient de la surprendre; ce qu'il jugeoit facile, parce qu'elle n'étoit gardée que par un petit nombre de soldats, & qu'il n'y avoit d'autres défenses qu'un pont qu'on levoit à l'entrée de la nuit, ou en tout cas il vouloit qu'on descendît dans le fossé, & qu'on montât par dessus la courtine, dans un endroit où il n'y avoit point de sentinelle. Lors que ses adherans seroient entrez dans la Ville, il prétendoit qu'ils se rendroient maîtres des magazins aux poudres, & qu'il y mettroient le feu pour épouvanter le peuple par cet horrible fracas, qu'ils enfonceroient les prisons pour mettre en liberté ceux qui y étoient détenus, afin que rien ne les empêchât plus d'aller piller la riche maison de S. Georges, & de commettre toutes les cruautez que leur fureur

leur ſuggereroit. Il ſe figuroit que l'obſcurité de la nuit empêchant qu'on ne diſcernât les objets, le peuple déja épouvanté, apprehenderoit de trouver des embuſcades dans tous les lieux où il porteroit ſes pas. 1672.

Il n'y avoit aucune apparence que ce deſſein pût réüſſir, & la Torré l'auroit conçu aiſément lui-même, s'il en avoit jugé ſans prévention ; mais on ne raiſonne plus quand on s'abandonne à la vengeance, & à la ſoif inſatiable de s'enrichir par les moyens les plus criminels. Si le Duc de Savoye n'avoit pas auſſi été ſurpris par les conſeils de ſes flateurs, il auroit conçu aiſément que tous les deſſeins de ce ſcelerat étoient déconcertez, & ſes meſures rompuës. Mais comme il étoit abſolument déterminé à cette guerre, il fit avancer ſes troupes commandées par le Comte Catalan Alfieri Chevalier de ſes Ordres, Capitaine d'un courage intrepide & d'une valeur éprouvée. Elles arriverent le 24. de Juin fortes de trois mille hommes de pied & de mille chevaux à Ceva, derniere place du Piémont du côté de l'Etat de Genes, ſous prétexte d'y travailler aux fortifications, & elles prirent enſuite la route de Savone.

Cette Ville eſt au centre de la Riviere

1672. de Ponant au bord de la mer, couverte des Alpes Sabatiennes, à trente milles de Genes, avec un fort Château, quoique de figure antique & irreguliere. Ses murailles sont assez bien bâties avec de bons dehors; mais la Ville n'est pas fort peuplée, n'y ayant pas plus de huit mille habitans, quoi qu'elle en pût contenir beaucoup davantage. Sa garnison en temps non suspect est de quatre cens hommes, avec quantité d'artillerie. Cette place est fort importante pour le trafic de Genes, parce que son port, quoi qu'en partie à sec, peut mettre à couvert une grande flotte. Savone étant prise les côtes voisines seroient exposées aux courses des ennemis, & ce General prétendoit qu'il seroit aisé de bloquer la Ville capitale.

Le Marquis Catalan partit de Salicet sur la fin du jour, & prit pendant la nuit le chemin d'Altare, Ville appartenant au Duc de Mantouë, dans le dessein de s'approcher ensuite sans bruit de Savone avec des petarts, & les autres choses necessaires pour surprendre cette place; mais étant tombé malade en chemin, il ne put conduire l'armée, & en laissa le commandement au Marquis de Livourne, Lieutenant General de la Cavalerie, qui aprés avoir tenu Conseil de guerre s'arrêta à Altare, sur l'avis qu'il reçut par un Religieux qui venoit d'arriver de Genes, qu'une

conjuration découverte avoit mis toute la Ville en confusion. Ce contre-temps lui fit surseoir sa marche. Il laissa reposer ses troupes toute la nuit du 25, ce qui fit échoüer ce grand dessein concerté depuis plus de deux mois. 1672.

Le Senat avoit été averti par Jean Baptiste Catanée, de la marche des troupes de Savoye ; mais comme on étoit en temps de paix il n'en prit aucun ombrage, s'imaginant qu'elles étoient destinées à travailler aux fortifications de quelques places frontieres. Le même Catanée lui donna aussi avis des pratiques de la Torré ; mais les plus défians du Senat ne purent se persuader qu'un jeune étourdi comme celui-là fût capable de former une entreprise si hardie : ce faux raisonnement les empêcha d'y remedier.

Lors qu'on apprit à Genes que l'armée du Duc étoit aux environs de Savone, les Magistrats se trouverent dans une grande consternation. Quoi qu'on eût sçu que Jerôme Spinola Gouverneur de cette place, s'étoit préparé à la défendre avec beaucoup de fermeté, neanmoins la frayeur augmenta dans la capitale, sur la nouvelle qu'on y reçut que quelques Compagnies, qui s'étoient avancées vers la frontiere pour en défendre les passages, avoient été battuës

1672. par les ennemis, & qu'ensuite l'armée de Savoye ayant passé les montagnes, s'étoit emparée de Savone. Dans cette épouvante les plus braves eurent de la peine à encourager les autres. Cependant la nouvelle se trouva fausse, & on apprit que le Gouverneur de Savone voulant prévenir le peril dont il étoit menacé, avoit fait entrer dans la place toutes les milices du voisinage qu'il avoit pû assembler, qu'il en avoit garni les postes les plus exposez, & qu'il avoit envoyé le reste pour défendre les passages des montagnes, & principalement ceux d'Altare, & que les troupes qui avoiēt marché de ce côté-là s'y étoient retranchées & fortifiées le mieux qu'il leur avoit été possible, pour se garantir de la surprise. Quelques jours aprés on intercepta des lettres du Marquis de Livourne, par lesquelles on découvrit les secretes intelligences qu'il avoit dans la place. On voulut faire arrêter un Prêtre Piémontois, qui lui servoit d'espion; mais eñ ayant eu quelque soupçon il se retira promptement, & évita par la fuite le peril dont il étoit menacé. Les Genois ayant été informez de toutes ces circonstances, y trouverent de nouveaux sujets d'apprehension, parce qu'on ne pouvoit plus douter que l'armée du Duc, ne fût destinée pour le siege de Savone.

Le Senat de Genes qui n'avoit pour opposer à l'armée du Duc, qu'une garnison de trois mille cinq cens hommes, peu capables de défendre une si grande Ville, y fit entrer quelques compagnies de milices, à qui on donna la garde des murailles. On choisit entre les Nobles des chefs experimentez pour commander dans les principaux postes, & on fit toutes les provisions necessaires pour soûtenir un long siege. On envoya dans la Riviere de Levant Marc Doria avec deux cens Corses, afin d'arrêter dans Chiavari quelques complices de Raphaël de la Torré, & entre autres Pascal de la Torré son proche parent, homme âgé de plus de soixante ans. Doria aprés s'être saisi de sa personne, l'envoya à Genes, où il fut enfermé dans la Tour. On le fit appliquer à la question; mais on ne pût tirer de sa bouche par les tourmens aucune circonstance de la conjuration. Cependant comme il y avoit assez de preuves pour le convaincre, on ne laissa pas de le condamner à mort. Son supplice intimida tellement les autres Conjurez, qu'ils n'oserent plus rien entreprendre. 1672.

Le Senat nomma aussi des Commissaires qui eurent ordre de se rendre promptement dans la valée de Pozzeveri, & sur les montagnes voisines, pour y faire armer

1672. les paysans. On fit équiper quatre vaisseaux de guerre, & on augmenta le nombre des galeres. Lors que la flotte fut en état, elle mit à la voile, & prit la route de la Riviere du Levant pour couvrir les places maritimes. La Republique munit principalement le fort de Vado, sur lequel le Duc avoit de grands desseins, à cause que les fortifications n'étoient pas encore achevées. On y envoya quelques Compagnies d'infanterie, aussi-bien qu'à Savone. On choisit dix Nobles pour assister de leurs conseils & de leurs bras, le Gouverneur de ce fort, & on dépêcha à Savone Jean Baptiste Centurione & Jean Luc Durazzo en qualité de Commissaires generaux de toute la Riviere. Ansaldo de Maré, qui avoit été nommé Commissaire de toutes les places de la Riviere, se rendit au Vado avec quelques recruës, & y demeura pour défendre le fort. On établit à Genes un nouveau Tribunal, composé de quatre Senateurs, & d'autant de Nobles, ausquels le Doge devoit presider, pour regler toutes les affaires de la guerre.

Voila les ordres que donna le Senat sous l'autorité d'Alexandre Grimaldi, qui étoit alors Duc de la Republique, & qui dans ces tems fâcheux fit admirer sa conduite. Comme il avoit beaucoup de prévoyance & de

vigueur, il fit exécuter avec une grande exactitude toutes les déliberations du Senat : on donna des sommes considerables à plusieurs Capitaines experimentez, pour mettre sur pied leur Compagnies, & on fit de grandes levées dans l'Isle de Corse. 1672.

Quelques Nobles, & même des Citadins, firent des troupes à leurs dépens. Le Prince Jean André Doria, quoi que fort jeune, pour suivre l'exemple de ses ancêtres, offrit à la Republique sa personne, sa bourse, & le secours de ses Vassaux. Il passa bien-tôt aprés, des paroles aux effets, & on vit entrer dans la Ville plusieurs Compagnies levées à ses dépens. Le Senat amassa en peu de temps un fonds de plus de trois millions de livres, tant des gratifications des particuliers, que des sommes qu'il avoit empruntées, outre les buffets entiers de vaisselle d'argent, que divers Nobles avoient portez dans le Tresor public. A l'égard des troupes, on pouvoit faire monter à six mille hommes de pied les levées que les particuliers avoient faites, & qui étoient entretenuës à leurs dépens.

Dans le commencement de ces troubles, les Corses, par une generosité peu commune, se picquerent de signaler leur zele pour le secours de la Republique, non seu-

1672. lement par la promptitude de leurs levées, mais encore par l'empressement de demander des armes, afin de se mettre en état de servir. Les principaux de cette Isle se rendirent à Genes, avec quantité de troupes levées à leurs dépens ; ce qui ne fut pas d'une petite consolation à ces peuples affligez. Les Dames même, malgré la foiblesse de leur sexe, ne voulurent pas se dispenser de contribuer à la défense de leur pays. Comme elles ne pouvoient pas servir de leurs personnes, elles donnerent leurs plus précieux bijoux pour être employez aux dépenses de la guerre.

Cependant l'armée de Savoye qui étoit campée à Altare sous la conduite du Marquis de Livourne, aprés s'être rafraîchie quelques jours, se remit en marche ; mais à peine avoit-elle fait deux lieuës, qu'elle entendit gronder le tonnerre sur sa tête. Le Ciel parut tout en feu, & il tomba une si grosse pluye, que les soldats en furent tous trempez. Cet orage fut si épouvantable, que les Piémontois ne sçavoient où chercher un abri. Le Marquis de Livourne ayant été informé des préparatifs que les Genois avoient faits pour leur défense, jugea qu'il y auroit de la temerité d'entreprendre le siege de leur ville. Aprés avoir fait reconnoître les passages de Cadibona

& de Fcoreta, il fit marcher ses troupes de ce côté-là, & arriva sur le soir à Salicet. Les habitans de Savone, qui n'avoient plus aucun sujet d'apprehender, furent surpris d'une terreur panique. Quelques-uns y publierent qu'on avoit encloüé le canon, que c'étoit par l'intelligence & par le ministere des Piémontois, & que la Torré s'étoit encore servi d'un Peintre Genois, pour avoir le plan de cette Ville. Que cet homme s'étoit engagé dans les interêts du Duc de Savoye, & lui avoit promis de lui rendre ce service : ce qui n'étoit pas fort difficile, puisque dans ce siecle, les Ingenieurs d'une seule veuë se forment l'idée des places les plus fortes, & ensuite en dressent le plan. 1672.

Cette crainte neanmoins se dissipa à l'arrivée d'Augustin Durazzo, qui se rendit à Savone avec des munitions, & des troupes commandées par de bons Officiers. Les places de la Riviere furent aussi pourveuës de toutes les choses necessaires. D'un autre côté le Marquis Catalan, qui étoit toûjours malade, reçut par divers Couriers des ordres reïterez d'abandonner l'entreprise de Savone, & d'aller former le siege de la Pieve.

Quoi qu'il se trouvât encore incommodé, il ne laissa pas d'aller à Monte Se-

1672. molo, où il attendit le Marquis de Livourne. Mais n'ayant pû en apprendre aucune nouvelle, il changea de route, & se rendit à Gareſſio, où Livourne arriva enfin, avec des troupes fatiguées par les longues marches qu'il avoit été obligé de faire, en traverſant des chemins fort rudes. Aprés avoir fait quelque temps repoſer ſa cavalerie à Ormea, derniere Ville de Piémont, il en partit la nuit du 27 au 28. Le matin il fit avancer le Major Bernardi avec six cens hommes de pied, qui furent ſuivis de ſoixante Mouſquetaires des Gardes du Duc, & du reſte de l'infanterie, pendant que la cavalerie marchoit ſur les ailes par la plaine de la Nave; ainsi toute l'armée arriva devant la Pieve le matin. Le Gouverneur de la place qui étoit un jeune homme ſans experience, croyant que les troupes du Duc ne faiſoient que paſſer, leur envoya quelques Religieux pour leur offrir des rafraîchiſſemens & des vivres; mais il fut bien étonné lorſque le General lui demanda d'être reçu dans la Ville avec ſon armée, & de lui en donner la poſſeſſion au nom du Duc, avec menaces d'y mettre tout à feu & à ſang en cas qu'il fît la moindre réſiſtance. Les habitans ſurpris de cette ſommation, perdirent entierement le courage, ſe ſouvenant encore des mauvais

traitemens qu'ils avoient soufferts en 1625. Ils cederent à la force, n'étant plus en état de se défendre; puisque les paysans aprés une legere escarmouche avoient abandonné le passage des montagnes par la lâcheté du Colonel Croye & du Major Quarenta qui commandoient les milices. Ils ouvrirent leurs portes à l'armée du Duc, pour éviter les malheurs que leur auroit attiré une resistance inutile. 1672.

Dés que le Marquis Catalan fut entré dans la Pieve, il donna des ordres severes pour empêcher qu'on ne profanât les Eglises, & qu'on n'emportât les choses sacrées: il commanda au Gouverneur de continuer de rendre la justice aux habitans, suivant les loix du païs; il accorda des passeports à tous ceux qui lui en demanderent, & fit publier un manifeste, portant, qu'il ne s'étoit emparé de la Pieve, que pour se mettre en état de mieux défendre Cenoa contre les insultes des païsans de Rezzo, qui avoient commis plusieurs hostilitez en 1670, 1671. & même en l'année courante 1672. que l'intention du Duc son maître n'étoit pas de prendre le bien d'autrui, mais de défendre le sien par la force, contre ceux qui le vouloient usurper par la violence; qu'il feroit retirer ses troupes toutes les fois que la Republique voudroit

1672. remettre les differends qu'elle avoit avec S. A. R. pour raison de Rezzo, au jugement des Docteurs du College de Boulogne, comme on l'avoit pratiqué en 1595, sur une pareille contestation, pour raison des confins. Le Marquis demandoit aussi par le même manifeste, qu'on lui fît raison de ce que sur la fin de l'Autonne de 1671, les Pastres de Coscio avoient enlevé certaines pieces de bétail aux pauvres païsans de Rochefort, sujets du Duc, & les avoient vendus à leur grand dommage, troublant par ce moyen le commerce qui devoit être entre les deux Nations. Il ordonna ensuite aux anciens de la Pieve d'envoyer au Senat une copie de ce manifeste, & de lui en rapporter la réponse dans huit jours, avec menaces, en cas qu'ils y manquassent, de les en punir par des exécutions militaires.

Ces anciens ayant envoyé à Genes le manifeste du Marquis, le Senat connut aisément quelles étoient les intentions du Duc, ce qui lui fit redoubler ses soins pour la défense de l'Etat. Il pressa les levées, & pourvut les places frontieres de tout ce qui leur manquoit; les plus zelez pour le bien public, disoient qu'il ne falloit plus dissimuler les offenses du Duc; qu'un plus long silence blesseroit la dignité de la Re-

publique, que ce Prince montroit assez quels étoient ses desseins, quand sous pretexte de défendre un petit nombre de païsans, il s'étoit emparé d'une des meilleures places de la Riviere, & avoit voulu surprendre Savone, qui étoit la clef de leur Etat: Qu'il n'avoit fait aucun scrupule de troubler le repos de l'Italie, aimant mieux envahir le bien d'autrui que de conserver le sien: Qu'il donnoit un étrange exemple aux autres Nations, & que tout le monde seroit surpris de voir un Prince Chrétien entrer à main armée sur les terres d'une Republique voisine & alliée, sans y être provoqué par aucune offense précedente: Que la premiere maxime d'un sage politique doit être de maintenir la paix exactement, & de ne faire la guerre que par necessité: Qu'il n'est jamais permis à un Souverain d'opprimer ses voisins, pour étendre injustement les bornes de son Etat, & moins encore d'appuyer la revolte de leurs sujets: Que les Ducs de Savoye avoient voulu quelquefois se servir de ces moyens injustes, mais toûjours à leur honte & à leur dommage: Que les prisons de Genes étoient remplies de ces factieux, qui recevroient bien-tôt sur un échaffaut la peine dûë à leur trahison, & verroient finir leurs desseins principaux avec leurs vies: 1672.

1672. Que le Duc Charles Emanuël, sous pretexte de preparer à Turin des Tournois & des Carousels, méditoit la surprise des places de la Republique ; sans songer qu'il donnoit un méchant exemple à ses sujets, qu'il se servoit du ministere des traîtres, & favorisoit des bannis : Qu'il étoit temps que la Republique prît les armes, & suivît les mouvemens d'un si juste ressentiment : Que le Duc n'étoit pas assez puissant pour resister aux Genois, lorsqu'ils employeroient contre lui leurs forces unies. Qu'il falloit opposer la valeur aux artifices du Duc : Que les Etats qui ne sont separez ni par la mer, ni par de hautes montagnes, ni par de vastes solitudes, & enfin qui n'ont pas de bornes semblables à celles qui divisent l'Asie de l'Europe, demeurent rarement en paix, quand l'un des deux Souverains a le desir de s'agrandir : Que le plus inquiet & le plus ambitieux fait suppléer l'artifice au défaut de courage. Que c'est pendant la paix qu'ils se préparent mieux à la guerre, ne reglant leurs actions injustes, que sur l'étenduë de leur ambition ; enfin ils concluoient qu'il falloit montrer de la fierté à ceux qui vouloient les opprimer & les poursuivre à force ouverte, puisqu'on pouvoit connoître par les exemples tirez de l'histoire ancienne, qu'une trop grande

confiance avoit toûjours été fatale aux Etats qui avoient negligé le soin de se défendre. 1672.

Voila le langage que tenoient les Genois, même plusieurs s'exprimoient en des termes beaucoup plus libres, suivant le rang qu'ils avoient dans la Ville; mais quelque difference qu'il y eût dans le genie des uns & des autres, ils convenoient tous dans ce point qu'ils devoient employer leurs biens & leurs vies pour la défense de leurs païs & de leur liberté. Quoi que la Republique eût été prise au dépourvû, l'évenement fit voir qu'il auroit été plus avantageux au Duc de Savoye d'entretenir la paix avec elle, que de la violer. La Republique de Lucques qui s'interessoit à la conservation de celle de Genes, se réveilla à ce bruit de guerre, & lui dépêcha un Courier pour lui offrir son assistance; mais le Senat la remercia de ses offres, la priant de lui conserver sa bonne volonté pour une autre occasion.

Dans le même-temps les Genois écrivirent à tous les Princes Chrétiens, pour se plaindre du Duc, & leur protester que le differend pour raison des confins, qui avoit servi de pretexte à la guerre, que ce Prince lui avoit declarée, ne seroit jamais une raison assez forte pour les engager de leur part à troubler le repos de l'Italie. Le

1672. Senat témoigna ensuite par les instructions qu'il donna à ses Ministres, qu'il seroit à propos de remettre le jugement de leurs contestations à un Prince desinteressé, & également ami des deux parties, comme il avoit été pratiqué en plusieurs autres rencontres, & s'en tenir à ce qu'il en ordonneroit : ils offroient de leur part de donner toutes les assurances necessaires pour l'exécution de ce qui seroit jugé, pourvû que le Duc en voulût faire de même de son côté. Le Senat chargea principalement les Nobles qui residoient auprés du Pape & des Rois trés-Chrétien & Catholique, de faire valoir leurs raisons : il ordonna à celui qu'il tenoit à Rome, de representer à sa Sainteté, l'injustice de la guerre que le Duc faisoit à la Republique, & la necessité où elle s'étoit trouvée de prendre les armes pour sa défense. Il chargea son Résident à Madrid de faire connoître aux Ministres d'Espagne que leurs interests étoient communs en cette occasion avec ceux de leur maître, & que si le Duc imploroit le secours de quelque puissance étrangere, le Roi Catholique n'auroit pas moins à craindre, que les Genois pour les Etats qu'il possedoit en Italie. On donna aussi d'amples instructions à Marie Salvago, qui alloit à la Cour de France remplir la place de Jean

Baptiste de la Roüere, afin que ces deux Ministres representassent conjointement au Roi trés-Chrétien, le peu de raison que le Duc avoit eu d'envahir les places de la Republique. 1672.

D. Gaspard Tellez Giron Duc d'Ossone, étoit alors Gouverneur de Milan. Le Senat sçavoit assez que les déliberations de ce Ministre fort puissant à la Cour d'Espagne, étoient d'un grand poids en Italie, & pouvoient faire tomber la balance du côté qu'il pancheroit; il n'ignoroit pas que si ce Duc entroit dans des interests contraires à ceux de la Republique, il pouroit beaucoup lui nuire, principalement, en cas que ses Etats fussent attaquez du côté de la Lombardie ou du Montferrat, ou que le Duc de Savoye continuât de ravager la Riviere. Par cette consideration le Senat dépêcha au Duc d'Ossonne, le Marquis François Marie Balbi, homme d'une naissance illustre, & qui joignoit à de grands biens un esprit vif & penétrant. Ce Marquis aprés avoir informé le Gouverneur de Milan des hostilitez commises par les troupes de Savoye, & de la prise de la Pieve, le pria de remettre entre les mains du Senat Prasca & Ghillione, complices de la Torré, qui étoient prisonniers dans le Château de Final, & dont le crime ne pouvoit demeu-

1672. rer impuni, ſans que la Republique eût ſouffrît un notable préjudice. Cet Envoyé, pour obtenir du Duc d'Oſſonne la grace qu'il lui demandoit, lui repreſenta, que les conjurations étant d'une dangereuſe conſequence, tous les Souverains devoient donner les mains pour faire punir ceux qui en tramoient chez leurs voiſins, afin que le ſupplice des coupables ſervît d'exemple à leurs ſujets, & les retint dans leur devoir.

Le Gouverneur de Milan fit à Balbi une réponſe douteuſe & pleine d'artifice. Il lui dit qu'il étoit ſurpris du procedé violent du Duc de Savoye, mais qu'il ne lui pouvoit rien accorder à l'égard des priſonniers, parce que ſon pouvoir étoit limité; qu'il avoit là deſſus des ordres particuliers, & qu'il ne pouvoit chagriner un Prince, dont l'amitié étoit importànte à la Couronne d'Eſpagne, pour la conſervation des Etats qu'elle poſſedoit en Italie; que comme le Roi Catholique étoit en guerre avec la France, le Duché de Milan étoit à toute heure menacé, & ſeroit expoſé à une invaſion dangereuſe, ſi le Duc de Savoye prenoit parti contre les Eſpagnols, & joignoit ſes armes à celles du Roi trés-Chrétien pour entrer dans le Milanois. Le Duc d'Oſſonne fit même difficulté de donner

passage à quelques troupes que les Veni-
tiens envoyoient au secours des Genois. 1625
Tout ce qu'en put obtenir le Marquis, fut qu'il en écriroit en Cour, & que s'il recevoit des ordres conformes à ce que le Senat souhaittoit, il feroit connoître par la diligence avec laquelle il les exécuteroit, son affection pour la Republique.

Quelques jours aprés, le Duc d'Ossonne fit publier de rigoureuses défenses à toutes personnes, tant Officiers que soldats, de prendre parti avec les étrangers, & de quitter les Compagnies où ils étoient enrôlez. Mais il répondit fort froidement à Balbi, sur la priere qu'il lui fit d'accorder quelque secours à la Republique; il se plaignit aussi du peu de discipline qu'avoient observé les troupes de Savoye, en passant sur les terres de son Gouvernement, lorsqu'en partant d'Altare, elles avoient changé leur marche; il chargea par une lettre expresse son Secretaire de guerre, qui étoit à Turin, d'en parler aux Ministres du Duc, parce que son Résident étoit parti de la Cour de Savoye, sur quelques contestations qu'il avoit euës pour raison des titres.

Cependant les Generaux de la Republique ne negligerent rien de ce qui pouvoit être necessaire pour la conservation de la

1672. Riviere. Ayant appris que les ennemis s'étoient fortifiez dans la Pieve, ils munirent toutes les places de consequence. La seule chose qui les embarassoit, étoit la frayeur du peuple, parce que plusieurs avoient pris la fuite avant qu'ils eussent vû les ennemis : ils s'étoient embarquez avec toutes leurs familles, & ce qu'ils avoient de plus précieux, pour aller chercher par mer un établissement dans les païs étrangers. Cette peur s'étoit tellement répanduë, que les Generaux n'avoient pû la vaincre par leur autorité, ni en arrêter le cours par leurs prieres : ils en voyoient bien les consequences, & connoissoient parfaitement, que rien n'est plus préjudiciable à un Etat attaqué, que lors que les particuliers maîtres de leurs biens, & en liberté de les transporter où bon leur semble, songent plûtôt à éviter le peril, dont leur patrie est menacée, qu'à la défendre, & à conserver leurs richesses, qu'à les exposer pour l'interest public. Neanmoins aprés que les Juges de la Riviere eurent assemblé les milices du païs, & fortifié les montagnes par où les troupes de Savoye pouvoient venir, les plus timides revinrent de leur étonnement, & les braves se crurent invincibles.

Le Duc de Savoye de son côté ne manqua

-ama pas de répondre aux plaintes du Gouverneur de Milan, il ne se contenta pas de justifier le passage de ses troupes sur les terres du Roi Catholique, il se plaignit à son tour de ce que les soldats Espagnols, & même les Officiers, avoient gardé encore moins de mesures dans les païs de son obéïssance : il dit au Secretaire du Duc d'Ossonne, qu'il étoit bien fâché de ce que le General de son armée avoit été obligé, lorsqu'il étoit allé mettre le siege devant la Pieve, pour mieux couvrir sa marche, de passer sur l'extrémité du Marquisat de Final : de là entrant en matiere sur les motifs qui l'avoient porté à faire la guerre aux Genois, il tâcha de faire connoître à ce Secretaire qu'il n'avoit rien fait que de juste, & dans le dessein seulement de se vanger des outrages que ses sujets avoient reçus des païsans qui habitoient les frontieres de l'État de Genes, & pour tirer raison de ce que le Senat avoit toleré les hostilitez commises par ceux de Rezzo. Il ajoûta ensuite qu'il avoit été contraint de prendre les armes pour conserver son honneur, & maintenir les droits de sa Souveraineté, les Princes n'ayant que cette seule voye pour répousser les affronts qu'on leur fait.

1672.

Les Genois avoient laissé passer tout le

1672. mois de Juin sans faire aucune réponse au manifeste du Marquis Catalan; mais enfin ils en publiérent le deuxiéme de Juillet un qu'ils firent distribuer par les Generaux qui commandoient dans la Riviere, & ces Generaux en envoyerent un exemplaire au Gouverneur de la Pieve. Cette réponse portoit, que si les Genois avoient été surpris de l'entrée des Piémontois sur leurs terres, & de la prise d'une de leurs meilleures places, ils avoient appris avec beaucoup plus d'étonnement, que le Duc prenoit pour pretexte de son invasion, le differend pour le reglement de leurs confins, & que feignant de venger des païsans, qu'il prétendoit avoir été maltraitez, il avoit pris les armes contre une Republique amie, avant que de lui avoir demandé justice des dommages qu'il disoit en avoir reçus: Que la Republique avoit d'autant plus de sujet de se plaindre de cette violence, que depuis quatre où cinq mois, elle avoit remis le jugement de ce differend à l'arbitrage du Roi trés-Chrétien: Que même ces contestations avoient été heureusement terminées par la médiation des Ministres de sa Majesté; & qu'ainsi ce pretexte ne subsistoit plus: Que le Duc ne pouvoit douter que la Republique n'obligeât ses vassaux à exé-

cuter ce jugement, & qu'elle ne fût disposée, en cas qu'il restât quelque chose à regler, de le faire décider par la même voye : Que le Duc en étant persuadé, n'avoit pas dû se porter à cette usurpation : Et enfin, que pourvû qu'il voulût remettre les choses au premier état, elle s'en rapporteroit à tel juge qu'il voudroit choisir, & qu'elle donneroit toutes les assurances qu'il pourroit souhaiter, d'acquiescer à ce qui seroit jugé, son intention n'ayant jamais été de proteger par son autorité, & moins encore par ses armes, les prétentions de ses sujets & de ses vassaux, quand elle les trouveroit injustes : Qu'elle n'avoit d'autre dessein que de soûtenir, suivant la politique ordinaire des Souverains, le bon droit de ses sujets par les loix, & de repousser par la force, les outrages qu'on voudroit leur faire. 1672.

Les Ministres du Duc pressoient cependant les levées pour fortifier l'armée du Marquis Catalan. Ce General ayant demeuré plusieurs jours oisif à la Pieve, commença de connoître l'artifice des Génois qui l'avoient amusé en differant de répondre à son manifeste, pour arrêter les progrés de ses armes, & pendant ce delay augmenter le nombre de leurs troupes; étant bien persuadez que lorsqu'on est sur

la défensive, on s'en tire toûjours avec
1672. avantage, quand on peut gagner du temps, & qu'aucontraire qui manque l'occasion que la fortune lui presente, n'est plus en état de la recouvrer, comme leurs ennemis venoient de l'éprouver.

Le Marquis Catalan reçut à la Pieve un renfort de cinq cens fantassins qu'on lui avoit envoyez de Mondovi ; mais ils étoient si fatiguez de la marche qu'ils avoient faite par des montagnes desertes, & si mal disciplinez, qu'on n'en put tirer aucun service, parce qu'ils s'abandonnoient à toute sorte de licence. L'indulgence de leurs Officiers les rendit si fiers, qu'ils se mirent à voler impunément, & avec tant d'insolence, que toute l'autorité du General ne put arrêter leurs brigandages. Le Duc qui vouloit gagner l'affection de ses nouveaux sujets, avoit recommandé à tous ses Capitaines de les traiter avec beaucoup de douceur, & le Marquis Catalan pour seconder les intentions de son maître, fit punir severement tous ceux qui maltraitoient leurs hôtes.

Malgré tous ses soins & son exactitude, le desordre croissoit tous les jours, & ceux du païs ne pouvant plus souffrir l'insolence des soldats, tâcherent de se faire justice eux-mêmes. Les plaintes que le

1672.

General en recevoit l'obligerent de redoubler sa severité, & d'envoyer ces voleurs au supplice, pour des fautes legeres. Les soldats irritez d'un traitement si rude, murmuroient hautement, & disoient entre eux, que ce n'étoit plus ce même Catalan qu'ils appelloient leur pere, à cause de sa douceur, & qu'il étoit devenu leur tyran. Ils perdirent le respect & l'obéïssance qu'ils lui devoient, & deserterent à grandes troupes: les Genois favorisoient leur desertion, & leur donnoient double paye pour les attirer dans leur armée; de sorte qu'en peu de jours il en sortit de la Ville plus de quatre cens. Les ennemis du Marquis prirent cette occasion pour décrier sa conduite, & en donnerent avis au Duc, qui en écrivit à ce General, d'une maniere fort aigre.

D'un autre côté les habitans de la Pieve ne pouvant plus souffrir l'insolence de la milice, commencerent de l'attaquer à petites troupes, & enfin à force ouverte; plusieurs trouverent moyen de tromper les sentinelles, & passant par dessus les murailles, formerent un corps d'armée qui empêcha la communication de la Cavalerie avec l'Infanterie, & attaqua ceux qui gardoient le passage de la Niva.

Les troupes du Duc se consumoient ainsi inutilement par de frequentes escarmou-

1672. ches, & par les insultes qu'elles recevoient des habitans de la Pieve; plusieurs soldats ayant été tuez avec un volontaire, les païsans voulurent chasser les Piémontois d'un Fort qu'ils avoient occupé auprés de la Ville, & leur dresserent une embuscade: les soldats s'avancerent pour les charger; mais ayant été repoussez par les païsans, ils se mirent en fuite, & auroient été tous taillez en pieces s'ils n'avoient été soûtenus par cinquante de leurs compagnons, qui rompirent leurs ennemis, & les pousserent jusqu'aux pieds de certaines montagnes escarpées, où ils avoient accoûtumé de se retirer.

Cependant les Generaux de la Republique aprés avoir fait entrer un grand convoi & de nouvelles troupes dans Albengue, & muni les autres places frontieres, envoyerent au port Maurice, dont le Château est fort important, Ambroise de Negro, avec le Colonel Crocé, & le Major Jerôme Zerbi, qui ajoûterent deux demi-lunes à ses anciens dehors, pour mettre cette place hors de surprise, faciliter les secours, & tenir les habitans d'Oneille en jalousie. Il arriva aussi quelques Regiments dans la Riviere, qui l'assurerent contre les entreprises des ennemis. Les habitans d'Albengue étant revenus de leur premiere

frayeur, envoyerent des Députez à Genes pour assûrer le Senat, qu'ils exposeroient leurs biens & leurs vies pour se maintenir sous l'obéïssance de la Republique. 1672.

Le Commissaire Durazzo continua de transporter avec ses galeres des troupes & des munitions dans les places les plus foibles, & tira le canon des lieux les plus exposez, & qu'il jugea incapables de résistance. Comme les habitans du port Maurice étoient dans une continuelle apprehension, parce qu'il y avoit dans leur Ville quantité d'huiles & d'argent comptant, & que l'espoir d'un si grand butin pourroit attirer les ennemis, & les engager à mettre le siege devant la place, Durazzo fit conduire dans un lieu sûr toutes leurs richesses pour les délivrer de l'inquiétude que leur donnoit la conservation de leurs tresors, étant persuadé que ceux qui n'ont rien à perdre, combattent avec plus de courage, & qu'au contraire ceux qui voyent enfermé avec eux ce qu'ils ont de plus précieux, n'osent s'opiniâtrer à une vigoureuse défense, de peur de l'exposer au pillage du soldat insolent.

Cependant le Duc pressé par les ennemis du Marquis Catalan, dépêcha D. Gabriel de Savoye avec un nouveau renfort

1672. de troupes pour aller joindre l'armée, & veiller ſur les actions de ce General. Ce Prince fit tant de diligence, qu'il entra le huit Juillet dans l'Etat de Genes, & arriva le lendemain de bon matin à la Pieve, il trouva les troupes extremement diminuées par les deſertions, les deux Generaux en fort mauvaiſe intelligence, & la diſcipline militaire entierement relâchée; mais au lieu de remedier à ces maux qui étoient d'une dangereuſe conſequence, il ne s'attacha qu'à mettre au jour une replique au manifeſte des Genois.

Elle portoit, que comme perſonne ne pouvoit blâmer l'entrée des troupes du Duc dans l'Etat de Genes, la Republique ne devoit pas auſſi s'en plaindre, ce Prince n'ayant eu d'autre intention que de défendre ſes propres ſujets, & repouſſer l'injure qu'ils avoient reçuë des vaſſaux de la même Republique : Qu'on voyoit bien par les termes du manifeſte des Genois, que leurs Miniſtres avoient été mal informez; mais qu'il y avoit lieu d'eſperer qu'ils changeroient de ſentiment, lorſqu'il auroit fait les réflexions neceſſaires ſur la conduite du Duc : Qu'on ne pouvoit pas deſavoüer que dans tous les autres differends qu'il avoit eu avec la Republique, il n'eût éte toûjours prêt d'accepter les accommodemens

raisonnables, & qu'il avoit preferé les voyes de la douceur à celles de la violence: 1672.
Que tout le monde sçavoit comment il en avoit usé dans l'affaire de Pigna & de Castel-francho, pour raison du Mont Gontalo, où il avoit consenti de prendre pour médiateur un sujet de la Republique: Que si les Genois vouloient répondre à sa bonté ordinaire, on pourroit terminer sans aigreur toutes les autres contestations: Qu'il ne s'étoit passé aucune année que les habitans de la Pieve n'eussent fait quelque entreprise contre la Souveraineté du Duc, & qu'on ne pouvoit neanmoins l'accuser d'être jamais sorti des termes de la moderation: Que sa patience avoit été fort grande, puisqu'il avoit toûjours differé de recourir au remede dont on lui conseilloit de se servir pour s'indemniser, & pour soûtenir les droits qu'il avoit sur une partie de Pornaso, & sur d'autres places, s'étant contenté de soûtenir ses prétentions par les moyens les plus doux: Il pouroit encore montrer par plusieurs autres exemples qu'il avoit toûjours voulu être bon voisin: Que les Commissaires de la Republique s'étoient bien éloignez de la verité, quand ils avoient dit que les differends survenus entre les habitans de la Briga & de la Triola, étoient les seuls qui avoient été

1672. en contestation entre elle & le Duc, puisqu'il y en avoit encore plusieurs autres, & de plus grande importance, qui étoient demeurez indécis : Que lorsque l'Abbé Servien étoit venu par ordre du Roi de France pour ajuster les démêlez pour raison de Briga & de Triola, le President Gontelle Ambassadeur de Savoye, avoit reçu avis d'autres desordres arrivez entre ceux de Cenoa & de Rezzo : Qu'il auroit souhaité ardemment que le même Abbé Servien en eût pris connoissance ; mais que Sauly Commissaire de la Republique n'avoit pas jugé qu'on en pût sortir par cette voye, & qu'il n'avoit pas même voulu consentir qu'on remît au jugement de cet Abbé la décision d'une autre prétention entre les mêmes communautez de Briga & de Triola, concernant une certaine gabelle, disant que son pouvoir étoit limité aux differends pour raison des confins de ces deux territoires ; qu'ainsi il n'y auroit pas eu d'apparence de traiter de ce qui regardoit Cenoa & Rezzo, puisque ce differend n'avoit aucun rapport avec celui qui étoit sur le tapis : Qu'il n'avoit pas tenu à ceux de Cenoa que tout ne se fût passé avec moderation : Que pendant cette intervalle, le Seigneur de Rezzo étoit allé à Genes, & que selon toute apparence il avoit informé

le Senat d'une affaire si importante, & reçu les ordres necessaires pour sa conduite : Que ce voyage avoit produit des effets violents & injurieux à la réputation du Duc, autant que préjudiciables à ses droits, ce qui l'avoit forcé de prendre les armes, toutes les voyes de douceur lui étant fermées : Que pour achever de répondre au memoire des Genois, il n'avoit rien à ajoûter à son premier manifeste, sinon que le Duc avoit proposé de s'en rapporter au jugement des Docteurs de Boulogne, parce qu'il avoit crû que ces Juges ne pouvant être suspects à aucune des parties, la République trouveroit une entiere satisfaction dans la Sentence qu'ils rendroient : Qu'il demeuroit d'accord qu'il falloit rétablir toutes choses dans leur premier état ; mais que suivant la maxime generale de la justice, la partie qui avoit la premiere fait quelque innovation, devoit être aussi la premiere à la reparer : Que par cette raison les Generaux de l'armée de Savoye attendoient qu'on rendît cette justice à son Altesse, assurant qu'aussi-tôt qu'ils auroient nouvelle qu'on lui auroit donné satisfaction, ils feroient incontinent retirer leurs troupes, & que le Duc ne se laisseroit jamais vaincre en justice ni en civilité, pourvû que les Genois agissent sur 1672.

le même pied, & qu'ils traitassent avec lui
1672. de bonne foi.

Pendant que les Generaux du Duc s'amusoient à se défendre avec la plume, les Genois ne negligeoient rien pour s'opposer à leurs ennemis; ils continuoient de lever des troupes, & avoient fait entrer dans Albengue des Officiers de reputation avec des vieilles bandes & des milices de la riviere de Levant, commandées par Jean Prato: ils s'étoient saisis des passages les plus importants, par où l'armée de Savoye pouvoit venir. Le besoin pressant ayant réveillé les plus endormis, plusieurs volontaires étoient allez défendre les places qui pouvoient être attaquées. L'oisiveté & la lenteur des Piémontois donnerent le loisir à la Republique de se mettre en état de ne rien craindre. Les troupes qui étoient logées à la Pieve, oubliant les soins de la guerre, ne songeoient qu'à se divertir. D. Gabriel de Savoye aprés avoir châtié exemplairement l'insolence des soldats, accommoda le differend des deux Generaux, & leur recommanda de bien traiter ces habitans, de ne les pas fatiguer par des logemens de gens de guerre, & de faire passer par les armes les soldats qui refuseroient d'obeïr à leurs ordres. Il monta ensuite à cheval, & alla rendre compte au Duc de

son voyage, & prendre de nouveaux ordres pour retourner au camp. Il y avoit laissé le Marquis Catalan dans une grande inquietude pour la conservation d'Oneille. Cette place étoit fort importante, parce qu'elle étoit proche de la mer, & entourée de tous côtez des places des Genois, & par cette raison il y envoya des troupes & des munitions sous les ordres de Castel Gentilé, qui fit incontinent travailler aux fortifications. D. Gabriel y fit passer peu de jours aprés le Comte de Cantarina avec quelques Compagnies d'Infanterie, pour y servir sous le Gouverneur en qualité de Lieutenant. A peine ces deux Comtes y furent arrivez, qu'ils eurent à repousser les escarmouches d'un fameux bandi nommé le Turc, qui avec soixante Genois exilez comme lui, vint faire le coup de pistolet jusqu'aux portes de la place. Le Comte de Mugliana fut commandé avec le Regiment de Piémont pour les aller attaquer, & les chasser des montagnes où ils faisoient leur retraite. Ce Comte eut à combattre le ciel & les vents, qui lui firent une si cruelle guerre, que ses troupes furent presque toutes défaites, avant que d'avoir vû l'ennemi. La pluye avoit rendu les montagnes si glissantes, que les hommes & les chevaux n'y pouvant assurer 1672.

leurs pieds, se renversoient les uns sur les
1672. autres; ainsi le Comte fut contraint de ramener à Oneille ses troupes fort maltraitées. Le Turc en étant devenu plus fier, s'avança à la faveur de la nuit jusqu'aux portes de la Ville, & vint escarmoucher avec ceux qui étoient dans le corps de garde; mais il se trouva mal de cette bravade, ayant été chargé par cent cinquante hommes du Regiment de Montferrat, qui poußerent sa petite troupe avec tant de vigueur, qu'elle fut obligée de prendre la fuite, & d'abandonner ses armes avec un drapeau sans devise, autour duquel ces banis se rallioient. Cependant le Marquis Catalan menaça les habitans de la Pieve de les traiter avec la derniere rigueur, s'ils ne lui rapportoient une réponse au dernier Manifeste. Aprés que ce General eut reçu un nouveau secours de Suisses qu'on lui envoya d'Ast, il resolut pour se délivrer de ces longueurs ennuyeuses, & des escarmouches qui fatiguoient son armée sans aucun fruit, de raser les murailles de la Pieve, & de se porter à quelque entreprise considerable qui pût fermer la bouche à ceux qui blâmoient sa lenteur. Comme il n'ignoroit pas que la Republique avoit eu tout le temps necessaire pour se préparer à la défense, il jugea bien qu'il y trouveroit

de plus grandes difficultez, qu'au commencement de la campagne. Tous les passages étoient munis, les montagnes couvertes de soldats, & les côtes encore mieux gardées par les galeres de la Republique. Toute la Ligurie réveillée par le son des trompettes avoit pris les armes; le Duc même craignant pour ses propres places, avoit été contraint d'en renforcer les garnisons, bien loin de mépriser la Republique comme il faisoit auparavant. Neanmoins comme il vouloit poursuivre cette guerre, & soûtenir la reputation de ses armes, il manda au Marquis Catalan de pousser les Genois avec beaucoup de vigueur, l'assurant d'un prompt secours. Il sollicita cependant le Roi Trés-Chrêtien de l'assister par mer, parce qu'il n'avoit ni vaisseaux, ni galeres; ayant connu, quoi qu'un peu tard, combien les forces maritimes sont necessaires, quand on veut attaquer un ennemi qui est plus puissant sur la mer que sur la terre. Cependant comme il vouloit faire quelque effort considerable, il envoya au Marquis Catalan une nouvelle armée, composée de dix mille hommes de pied, & de mille chevaux qu'il avoit levée avec beaucoup de diligence. Le Marquis aprés avoir reçu ce secours songea à s'ouvrir les passa-

1672.

1672. ges ; & à s'assurer principalement du chemin qui va de la Pieve à Ormea. D'un autre côté les Generaux de la Republique s'étant approchez de cette place le 17. Juillet, se saisirent de quelques éminences où ils se fortifierent, afin de fatiguer par de frequentes escarmouches les troupes du Duc. Ils se logerent ensuite à Vessalico à trois mille de la Pieve, & détacherent le Major Vincentello Gentilé pour aller reconnoître le pont de Muzzo auprés de la Papera, qu'on nomme ainsi à cause des moulins à papier qui sont en cet endroit, & la coline de S. Antoine qui commande toute la campagne voisine. Ils resolurent aussi de dresser une embuscade au Regiment de Savoye, qui aprés avoir démoli les fortifications de Rezzo retournoit à la Pieve; mais cette entreprise n'eut aucun succés, parce que ce Regiment ayant passé en plein jour, Gentilé n'osa attaquer des troupes superieures en nombre aux siennes. Il se contenta de laisser dans cette embuscade, Jerôme Vintimille avec cent soldats, pour surprendre au moins un convoi qu'on faisoit passer d'Oneille à la Pieve.

Cependant Pierre Paul Restori Sergent Major de Bataille, s'étant avancé dans la Riviere par ordre des Generaux, avec les galeres, débarqua à Savone. Restori étoit

un Corſe, qui aprés avoir ſervi quelque temps les Venitiens dans la guerre de Candie, étoit revenu à Genes, où le Senat lui avoit donné de l'emploi connoiſſant ſon merite. Auſſi ſervit-il fort utilement. 1672.

Reſtori étant arrivé à Albengue avec les ordres des Generaux, y prit le commandement de tous ceux de ſa nation. De là il ſe rendit à la Pieve, il en reconnut la ſituation, & commença de fatiguer les ennemis par ſes courſes, afin de les obliger d'abandonner cette place. Vintimille aprés avoir demeuré quelque temps dans ſon embuſcade voulut faire retraite; mais quelques-uns des ſiens qui étoient reſtez derriere, s'égarerent pendant la nuit. Le lendemain matin ne ſçachant plus quel chemin ils devoient tenir, ils s'avancerent vers le pont de Muzzo, & marchant ſans guide dans un pays inconnu, ils allerent donner dans un corps de garde que les Generaux du Duc avoient poſtez un peu au deſſus de la Pieve pour obſerver les mouvemens des Genois. Ces ſoldats débandez ayant été ſaluez de pluſieurs mouſquetades prirent la fuite, laiſſant ſeulement un de leurs compagnons bleſſé & priſonnier. Les Piémontois ayant été avertis de l'embuſcade par ce ſoldat, pouſſerent les fuyards, avec leſquels ils engagerent l'eſcarmouche. Vin-

centello Gentilé qui n'étoit pas encore ren-
1672. tré dans la Ville, vint au secours des siens avec cent fantassins, pendant qu'Alphonse Gentilé se saisissoit d'une éminence au dessus du pont de la Pieve, avec un pareil nombre de soldats; ainsi la partie devint plus égale, & le combat fut plus opiniâtré. Le Marquis de Catalan en ayant été averti, détacha le Marquis de Livourne avec une partie de son armée pour soûtenir ceux de son parti.

Les Corses commandez par les deux Gentilé se voyant accablez par le nombre de leurs ennemis, se retrancherent au delà du pont, & se défendirent avec beaucoup de courage. Ils commençoient neanmoins de plier, lorsqu'ils furent soûtenus par les troupes fraîches que Vincentello Gentilé amenoit à leurs secours. Neanmoins comme les Piémontois étoient en plus grand nombre, depuis la jonction du Marquis de Livourne, ils brûlerent la Papera, & quelques autres villages de peu de consequence, & s'emparerent du pont de Saint Antoine. Quelque temps aprés Vincentello ayant rallié les Corses qui avoient plié, & étant soûtenu par quelques milices que Restori lui avoit amenées, il reprit les postes qu'il avoit perdus, & obligea les troupes du Duc de retourner à la Pieve;

pendant que Vintimille & Alphonse Gentilé demeuroient pour garder les ponts de Saint Antoine & de Muzzo. Depuis ce combat, les Genois continuerent de harceler les Savoyards jusque dans leur camp; ce qui les obligea de le fortifier avec soin, & de mettre des corps de garde sur les montagnes pour conserver le passage libre aux convois. Ces continuelles factions fatiguerent tellement les troupes du Duc, que ne pouvant plus resister à un si penible travail, elles commencerent à deserter à grandes bandes, quoi qu'on eût fait pendre plusieurs soldats pour servir d'exemple aux autres. Le peu d'exactitude qu'on avoit à les payer, le manque de vivres, l'avarice des Officiers, & la sterilité du païs furent les principales causes de cette desertion. 1672.

Ce combat porta un grand préjudice aux interêts du Duc, quoi qu'on eût perdu peu de soldats en cette occasion; mais il demeura sur la place plusieurs personnages de marque, & entre autres Pluvier, le Chevalier Porporato, que Vintimille abbatit d'un coup de sabre, le Marquis de Chavre, & le Comte d'Olasque. La mort de tant de braves Officiers affoiblit extrémement l'armée du Duc, & donna un grand avantage aux Genois.

Le Duc de Savoye avoit ordonné au

1672. Marquis Catalan, qu'aussi-tôt que le terme qu'il avoit donné aux Genois pour répondre à son dernier manifeste seroit expiré, il recommençât la guerre de tout son pouvoir, & qu'il ne manquât pas de démolir le Château de Rezzo, voulant faire connoître par cette vengeance au Seigneur de la Place, qu'il sçavoit se ressentir des outrages faits à ses sujets. Il étoit d'autant plus animé contre le Seigneur de Rezzo, que n'étant pas sujet de la Republique, mais seulement son allié, il n'avoit pas dû prendre les armes contre lui, & manquer de respect pour un Prince à qui on rendoit des honneurs fort approchans de ceux des Têtes couronnées.

Les Genois n'ayant pas répondu au Manifeste du Duc dans le temps qu'on leur avoit fixé, le Comte de Scalengue prit la route de Rezzo avec le Regiment de Savoye pour faire démolir cette place. Aussitôt qu'il parut deux cens paysans, à qui on en avoit donné la défense, l'abandonnerent. On travailla incontinent à la démolition, & on abbâtit le fort avec une partie du Palais du Marquis de Rezzo. Le Comte de Scalengue aprés avoir executé les ordres qu'il avoit reçus s'en retourna à la Pieve, faisant emporter par ses soldats quantité de bled & de munitions qu'il avoit

trouvées dans le Château de Rezzo.

Le Duc de Savoye ayant été informé par D. Gabriel du peu de progrés que faisoit son armée, le renvoya au camp avec le Regiment de Piémont, commandé par le Comte de la Trinité, & avec un grand nombre de Volontaires. Lorsque ce nouveau secours fut arrivé, on sépara les troupes en deux corps. D. Gabriel prenant le commandement du principal marcha du côté de la mer, pour empêcher que les Genois, soûtenus par leurs galeres & par leurs vaisseaux, ne formassent quelque entreprise sur Oneille, comme le bruit en couroit, & pour jetter du secours dans cette place. Le Marquis Catalan prit avec l'autre le chemin des montagnes, & s'avança vers Zuccarel, étant convenu avec D. Gabriel de le venir joindre ensuite dans la plaine de Villa-nova. 1672.

Le Marquis Catalan ayant passé par Garessio s'approcha le 2. de Juillet de Zuccarel avec les Regimens de Montferrat & de Piémont, & le bataillon de la Trinité qui étoit de mille hommes, aprés avoir commandé à sa cavalerie, au Regiment de la Croix Blanche, & au Bataillon du Comte de Biancey de le venir joindre. Dans le même temps D. Gabriel de Savoye, qui avoit marché vers Oneille avec

1672. quatre cens volontaires, les gardes du Duc, le Regiment de Nice, & un autre Suisse, alla d'abord camper à la Chapelle au dessus d'Alassio, où il passa la nuit. Il gagna le lendemain la coline de Villanova, & descendit ensuite vers la plage de Diano. Il fit sommer le Commandant du Château de se rendre, avec menace de ne lui donner aucun quartier s'il se laissoit forcer. Mais ce Gouverneur dont la garnison étoit composée de quelques milices, & de cinquante Corses commandez par Vintimille, se défendit avec tant de vigueur, qu'il obligea D. Gabriel de se retirer. Ce Prince fit piller le bourg par ses troupes; mais se trouvant incommodé par le canon des galeres de la Republique qui tiroit incessamment, il fut contraint d'abandonner ce poste avec plus de peur que de mal, n'ayant perdu qu'un seul homme, & un cheval. Il entra dans un bois, & ayant traversé une grande plaine; il s'approcha d'Andora, dont il se rendit maître sans resistance. Il fit arrêter le Podestat de cette Ville; mais s'étant remis en marche il fut attaqué par les troupes de Restori, commises à la garde des passages, qui le chargerent vigoureusement. Ses troupes aprés avoir fait quelque temps ferme, prirent la fuite, laissant soixante hommes sur

la place, & quelques Officiers prisonniers, sans qu'il en coûtât aux Genois plus de dix soldats. D. Gabriel se retira ensuite à Tatico proche de Statanello, fief appartenant au Prince Doria : mais il trouva les passages si bien gardez qu'il lui fut impossible de passer outre. Les Genois vinrent la charger en flanc, en queuë, & en tête. Le combat fut fort sanglant; parce que les Corses se mêlerent avec les Piémontois en desordre, sans drapeaux & sans tambours, & par consequent sans discipline & sans obeïssance. Leur temerité fut neanmoins heureuse, & la victoire se déclara en leur faveur. Il est vrai qu'ils étoient à toute heure rafraîchis par de nouvelles troupes qui venoient d'Albengue & des lieux voisins, & par les soldats des galeres qui mirent pied à terre pour les venir secourir. D. Gabriel fut sauvé par l'adresse d'un Prêtre de Statanello, qui abordant fierement le commandant des Corses lui dit, que c'étoit manquer de respect pour l'Empereur, de combattre ainsi dans un lieu qui dépendoit de lui, & l'empêchant par ce moyen de poursuivre les Piémontois il dégagea leur General, qui se trouvoit extrémement pressé par ses ennemis. 1672.

Ce combat commencé avec beaucoup

1672. de chaleur, n'auroit coûté à D. Gabriel qu'un Officier & deux soldats, si le feu ne s'étoit pris par hazard aux poudres lors qu'il faisoit sa retraite. Cet accident causa un grand dommage à ses troupes, le Baron de Grand-Maison, le frere du Comte Gubernatis, & le Marquis de la Luzerne en furent tellement maltraitez, qu'ils en moururent quinze jours aprés, & vingts soldats furent presque tous rôtis.

Le Marquis Catalan fut plus heureux, aprés avoir joint à son armée la cavalerie qui étoit toûjours demeurée au passage de la Nava, il sejourna quelques jours à Garessio pour rafraîchir ses troupes, & pour donner le loisir au Regiment de la Croix Blanche & au Bataillon du Marquis de Biancey, de se rendre auprés de lui. Il sépara son armée en trois corps, pour mieux dérober sa marche aux ennemis, & fit tant de diligence qu'il ne rencontra aucun de leurs partis, sinon aprés qu'il eut réüni toute son armée. Il s'avança vers la Roccabarbena, place importante pour les Genois. Quoi que la garnison fût assez forte, aprés avoir souffert le canon pendant une heure, elle abandonna la Ville, & se retira dans un petit fort bâti sur une éminence qui commande toute la plaine. Elle n'y fit guere plus de résistance, & étant sortie par une

une porte de derriere prit la fuite, & abandonna ses armes afin d'être moins embaraffé. 1672.

Cependant Restori Vincentello Gentilé, & le Major Frediani arriverent à Alessio par une autre route. Gentilé y resta seul, les autres étant allez donner ordre aux places les plus exposées. Frediani qui avoit tiré vers la Mer, se rendit à Diano, & le lendemain à Cervo.

Le Regiment de Piémont s'empara de Castel-vecchio, que les milices du pays avoient abandonné pendant que l'arriere-garde continuoit sa marche vers Zuccarel par les montagnes qui commandent le Château, laissant la cavalerie dans la plaine. Le Marquis Catalan s'approcha de Zuccarel, qu'il esperoit emporter aisément, parce que le Château étoit à moitié ruiné, & les murailles sans défenses; mais comme les soldats qui défendoient cette place étoient pour la plûpart des deserteurs de l'armée du Duc, ils soûtinrent plusieurs assauts avec beaucoup de courage, & n'esperant aucun quartier, combattirent en gens desesperez. Neanmoins les plus braves ayant été tuez la place fut forcée, & ceux qui échaperent à la fureur du soldat furent punis exemplairement. Les Piémontois aprés s'être rendus maîtres du Château couru-

1672. rent par toute la Ville, où ils ne trouverent que quelques femmes, & un petit nombre de vieillards qui cherchoient un asile aux pieds des Autels. Il n'y avoit plus dans les maisons que les meubles, que les habitans avoient abandonnez, de peur que s'ils vouloient les emporter ils ne servissent d'obstacle à leur fuite. Le General ayant défendu le pillage, fit marcher des troupes vers les montagnes pour se saisir des passages, & envoya sa cavalerie entre Zuccarel & Castelvecchio pour en faire venir des vivres & des munitions; ce qu'elle executa heureusement, & revint au bout de deux jours. Pendant que le Marquis Catalan étoit à Zuccarel, le Marquis Charles Emilio Parella, se rendit au camp avec plusieurs volontaires. Il mena aussi avec lui un banni de grande reputation, qui étoit sorti depuis peu des prisons de Turin, & qui connoissant parfaitement le pays, promettoit de servir utilement le parti. Parella s'apperçut bien-tôt de la lenteur du Marquis Catalan, & le pressa extrémement d'agir avec plus de vigueur, lui faisant connoître les avantages que les Genois avoient tirez du temps qu'il avoit perdu. Comme la conduite de ce General étoit contraire à l'humeur boüillante de Parella, il le sollicita de se mettre promptement en

marche, & lui déclara qu'il l'abandonneroit s'il refusoit plus long-temps de suivre ses conseils. Neanmoins parce que l'armée manquoit de plomb, elle ne put décamper le même jour; mais dés que les munitions furent arrivées, elle prit la route d'Albengue, forte de trois mille hommes. Une partie de la cavalerie logea à Chiusapa, bourg fermé de murailles, & capable de faire quelque resistance, & le reste se dispersa dans les Villages voisins. Le Marquis Catalan dépêcha de là plusieurs Couriers à D. Gabriel pour l'avertir de son arrivée, & le presser de le venir joindre. Ce General qui s'étoit retiré à Statanello ne pût faire ce que le Marquis desiroit, parce qu'il s'étoit préparé pour recouvrer Villanova. Il avoit fait avancer un parti de cavalerie & d'infanterie vers la coline d'Alassio. Le Turc l'ayant découvert, crut que c'étoit l'avant-garde de D. Gabriel, & le fit charger par les Corses. Ils executerent cet ordre avec beaucoup de vigueur, mirent les Piémontois en fuite, & firent quelques prisonniers. D. Gabriel ayant fait avancer toute son armée, ramena les fuyards au combat qui dura plus d'une heure, & retourna ensuite sans perte à Statanello. Le lendemain il en partit, & alla loger à Tortiro avec les Suisses, six Compagnies de 1678.

1672. S. Damien, & deux de Chevaux-Legers. Il détacha en même-temps le Marquis de S. Georges avec ſa cavalerie, & ſix cens fantaſſins pour tâcher de ſurprendre le Port Maurice, place importante aux deſſeins du Duc, parce qu'il la jugea plus avantageuſe que la priſe d'Albengue, quoi qu'il y eût beaucoup plus de difficulté à cauſe de la ſituation du fort. Le Marquis de S. Georges s'étant mis en marche donna dans un embuſcade, que les Corſes lui avoient dreſſée; mais D. Gabriel en ayant été averti, vint à ſon ſecours, avec toutes ſes forces. Aprés qu'il eut dégagé le Marquis de S. Georges il retourna à Tetrico, où il fut incontinent enfermé par toutes les troupes de la Republique. Il ſouffrit de grandes incommoditez dans ce camp; parce que Jean Prato Commandant de Diano, s'empara d'un poſte avantageux par ordre du Senateur Durazzo, & lui ferma le paſſage pendant que Reſtori le preſſoit d'un autre côté. Dans cette fâcheuſe extremité, il abandonna l'entrepriſe du Port Maurice, & ſe retira à Oneille aprés avoir dépêché divers Couriers au Marquis Catalan, par leſquels il lui mandoit de lui envoyer un Regiment d'infanterie à Paraverrina, pour lui faciliter la deſcente des montagnes, & la jonction de leurs troupes. Le Marquis

de Livourne s'étoit offert d'aller au devant de lui avec huit cens hommes; mais il n'en fit rien. Ce manquement de parole donna sujet à D. Gabriel de se plaindre de ce Marquis, de vive voix, & par un manifeste, & de rejetter sur lui tous les mauvais succés de cette campagne. Neanmoins lors que la guerre fut terminée, le Marquis de Livourne trouva moyen de justifier sa conduite, & de faire connoître sa fidelité incorruptible, malgré les efforts que ses ennemis avoient fait pour le perdre. Quoi qu'il se fût retiré à Paris, il ne laissa pas de faire rendre à D. Gabriel, par un fidele domestique une lettre, par laquelle il supplioit son Excellence de jetter les yeux sur la copie d'un billet du Marquis Catalan, qui lui avoit été envoyé du camp, contenant un ordre exprés de ne pas quitter son poste, auquel ordre il avoit été contraint d'obeïr, puisqu'il venoit de la part de son superieur; ce qui ôtoit tout prétexte de blâmer sa conduite. Si D. Gabriel ne se rendît pas à ces raisons, il est à présumer que dans l'embarras des affaires dont il étoit chargé, il oublia ce billet important, & que ne songeant qu'au préjudice qu'avoient souffert les interêts du Duc de la conduite du Marquis de Livourne, il ne laissa pas de continuer contre lui ses plaintes; 1672.

1672. parce qu'il ne croyoit pouvoir accuser que lui du malheur qui lui étoit arrivé.

D'un autre côté le Marquis Catalan ayant laissé à Chiusana tout son bagage, ses munitions & son argent, & envoyé les bataillons de Saluces & de Biancey aux environs d'Erli, de Zuccarel & de Castel-vecchio, se mit en marche avec le reste de son infanterie & toute sa cavalerie. Il se pourvut de vivres & de munitions pour deux jours, & tâcha de joindre D. Gabriel; mais il eût toûjours à ses trousses les Genois, qui se couvrant des montagnes qu'ils côtoyoient, escarmouchoient incessamment avec ses troupes. Le lendemain il prit la route de Carlanta, où il s'arrêta avec sa cavalerie, & la mit en bataille aprés avoir pillé les villages voisins, fait le dégât dans la campagne, & brûlé toutes les cassines. Comme les Genois continuoient de lui fermer les passages, pour empêcher la jonction des deux armées, il fut obligé d'en venir aux mains avec eux auprés de Castel-vecchio, dont il s'étoit emparé quelques jours auparavant. Aprés avoir combattu toute la journée il se retira, sans autre perte que du Comte de Provença Piémontois, qui fut tué d'un coup de mousquet.

Lorsque ce General vit qu'il lui étoit

impoſſible de joindre D. Gabriel, & que les forces des Genois augmentoient tous les jours, il connut aiſément que la campagne ne pouvoit finir que malheureuſement pour ſon parti. Ses ennemis qui étoient maîtres de toutes les montagnes, venoient à tous momens harceler ſes troupes, & les chargeoient tantôt en front, tantôt en queuë, parce qu'ils connoiſſoient parfaitement le pays. Ils ſe retiroient enſuite dans des affreux rochers, où il étoit impoſſible de les forcer, & ne ſe campoient jamais qu'en des lieux avantageux. Lors qu'ils marchoient en corps, le pied des colines & la plage étoient gardez par les milices du pays, & par les galeres. Reſtori défendoit le gué de la Doüere au deſſus d'Albengue, poſte important pour la conſervation de cette Ville; parce que la montagne voiſine commande toute la plaine. D. Gabriel de ſon côté aprés avoir tenté plusieurs fois de s'approcher du Marquis Catalan, ſe retira à Oneille. Il y tint Conſeil de guerre, où l'on examina les dangers auſquels les armées étoient expoſées. Et comme tout le monde convint de l'impoſſibilité qu'il y avoit de forcer les paſſages que les ennemis gardoient, on ne ſongea plus à la jonction. Cependant il n'y avoit pas moyen que toute l'armée ſubſiſtât 1672.

1672. en corps dans cette Ville, à cauſe de la difficulté qu'il y avoit d'y faire venir des vivres. On réſolut d'y laiſſer ſeulement le Regiment de Savoye, les Suiſſes, avec la Compagnie de S. Damien, & de ſe mettre en marche avec le reſte. D. Gabriel aprés avoir donné les ordres neceſſaires pour la défenſe de cette place, & pour la conſervation de la principauté d'Oneille, en partit avec neuf cens fantaſſins, entre leſquels il y avoit quatre cens Volontaires. Dans la crainte qu'il avoit d'être pourſuivi par les ennemis il fit tant de diligence, que ſa retraite reſſembloit extrémement à une fuite. Il prit ſa route par les montagnes pour retourner en Piémont, & fut toûjours ſuivi en queuë par le Major Gentilé, avec quelques compagnies de Corſes & les milices du pays commandées par Joſeph Marie Centurioné. Il ſe trouva tellement preſſé, qu'il fut contraint d'abandonner une partie de ſon bagage & de ſes munitions, avec deux cens mulets de ſon convoi; mais enfin il arriva heureuſement à Briga.

Le Marquis Catalan aprés pluſieurs marches, & diverſes eſcarmouches, où il avoit toûjours eu du deſavantage, ne ſçachant plus où trouver un lieu de repos, paſſa par Villa-nova, & retourna à Chiu-

ſana. Aprés y avoir fait rafraîchir ſes troupes pendant quelques jours, & démanteler la Ville, il retourna vers Zuccarel. Les grandes précautions qu'il prit pour conſerver ſes troupes, & l'irreſolution qui paroiſſoit dans ſes divers campemens, firent juger à D. Gabriel, & même à ſes propres Officiers, qu'il n'avoit jamais eu deſſein de ſe joindre à ce Prince. En effet, s'il avoit attaqué les ennemis avec vigueur, il ſe ſeroit aiſément ouvert un paſſage à la pointe de l'épée. L'excés de prudence paſſe ſouvent pour timidité, & il y a des occaſions dans leſquelles un grand Capitaine doit donner quelque choſe à la fortune. La veritable raiſon qui empêcha ce General de hazarder le combat, fut qu'il avoit laiſſé ſon fils derriere pour la garde du bagage avec une partie de ſes troupes, & ainſi il n'oſa s'éloigner d'Albengue, de peur que la garniſon de cette place n'enlevât tout ſon équipage, ou que ſon fils ne ſe fît tuer en le défendant; ainſi il ſe contenta d'eſcarmoucher ſans en venir à une bataille. Cependant la retraite de D. Gabriel l'engagea dans un peril beaucoup plus grand, parce que les ennemis furent en état de réünir toutes leurs forces contre lui. Pour avoir voulu être trop prudent il fut contraint de combattre avec deſavan- 1672.

tage, son armée fût défaite, & la fleur
1672. de sa Noblesse demeura prisonniere.

Le Senat de Genes envoyoit incessamment dans la Riviere des Officiers experimentez. Pompée Corri Gentilhomme Allemand Capitaine des Gardes du Palais de Genes, se rendit le premier à Albengue, & fut bien-tôt suivi par Marc Doria. Pierre Louis de Saluces y arriva ensuite, & mena avec lui l'Ingenieur Jean Azzi Lucquois. Tous ces Officiers tinrent Conseil de guerre, & resolurent de se mettre en marche pour chercher les ennemis.

Le Marquis Catalan étant arrivé à Zuccarel au commencement d'Août, sans avoir aucune nouvelle de D. Gabriel, aprés s'y être arrêté deux jours, résolut de distribuer son armée dans Castel-vecchio, Erli & Percheles proche de Garessio. L'avant garde de son armée étoit déja arrivée à cette derniere place, lorsque l'arriere-garde fût investie par les troupes de la Republique, & par les milices du païs. Elle avoit pris sa marche par les montagnes, croyant être moins exposée; mais comme elle s'étoit fort éloignée de l'avant-garde, & qu'elle en étoit separée par une muraille qui regne du côté d'Erli, il fallut l'abattre pour la venir secourir; &

1672.

pendant cet intervale elle souffrit beaucoup. Parella qui commandoit les volontaires, fut tellement pressé par les Corses, qu'il ne seroit échapé aucun de sa troupe, si l'on avoit tardé davantage à le venir dégager. Les Genois voyant l'arriere-garde engagée sur la coline, détacherent quelques troupes pour aller se saisir du pont d'Erli, afin que le Marquis Catalan ne pût se retirer à Garessio, qui étoit le seul endroit par où il pouvoit recouvrer des vivres. Ce Marquis s'en apperçut trop tard, & ne pût y remedier. Cependant comme il vit le corps que commandoit le Marquis de Livourne en grand desordre, le bataillon de la Trinité rompu, cent hommes qu'il avoit envoyez pour le soûtenir en déroute, le Marquis de Carreto qui les commandoit tué, & les volontaires de Parella pressez d'un côté par Gentilé, & de l'autre par Restori, il ne songea plus qu'à se sauver à la faveur de la nuit. Il gagna enfin Castel-vecchio, ayant toûjours la pluye sur le dos, & les ennemis à ses trousses. Parella avec les volontaires se saisit d'une Eglise, & d'un petit fort qui en étoit voisin; le Regiment de Montferrat, du passage de Garessio, & celui de Piémont, de la porte qui va à Zuccarel.

1672. Castel-vecchio est une petite place bâtie sur un rocher escarpé, mais commandée de tous côtez par les montagnes voisines, extremement serrée, & qui ne peut contenir que fort peu de monde; elle a pour toutes fortifications une Tour, plus propre à découvrir ceux qui passent dans la plaine, qu'à défendre la Ville.

Le Marquis Catalan s'étant jetté dans cette place, fut assiegé le 3. Août par les Genois. Restori s'empara d'abord d'une coline qui commandoit la Riviere, & priva par ce moyen les Piémontois de la commodité d'avoir de l'eau, ce qui les incommoda extrêmement. Comme la chaleur étoit excessive, ils souffrirent une soif insuportable. Ils n'eurent point d'autre parti à prendre que de sortir de la place, pour se délivrer de cette incommodité; mais il falloit pour cela passer sur le ventre de Gentile & de Frediani, qui étoient maîtres de tous les passages. Plusieurs aimerent mieux s'exposer à une mort volontaire, que de supporter davantage un tourment si rigoureux. Quelques-uns acheterent une tasse d'eau au poids de l'or, & d'autres bûrent leur propre sang pour se desalterer. Le Marquis Catalan aprés avoir tenu Conseil de guerre pour chercher les moyens de sortir d'un lieu où

ses troupes manquoient de toutes choses, dépêcha un Courier au Commandant de l'avant-garde, qui s'étoit retiré à saint Bernard de Garcio, & lui manda qu'assemblant les milices du païs, il vint à son secours du côté d'Erli & de Roccabarbena, & pour obliger les Garessiens de prendre les armes, il leur promit une exemption de logement de gens de guerre, pour la campagne prochaine. 1672.

Ce Commandant n'eût pas plûtôt reçu l'ordre du Marquis, qu'il fit armer quatre cens jeunes hommes de Garessio, tous bien faits & fort résolus; cependant il ne les mena pas au secours de ceux qui étoient dans Castel-vecchio, ce qui redoubla leur inquiétude, parce qu'ils n'avoient aucune nouvelle de D. Gabriel. D'ailleurs les Genois qui avançoient extrêmement leurs travaux, eurent bien-tôt achevé leurs lignes de circonvallation: ils fermerent leur camp avec des pallissades, & donnerent divers assauts à la place. Quelques jours aprés ayant reçu un nouveau secours d'Albengue, ils firent un grand feu de leur mousqueterie, & ils allerent au devant de l'avant-garde que le Marquis Catalan avoit mandée: elle étoit composée de mille hommes de pied, & de quelque Cavalerie. Elle commençoit déja de paroî-

tre sur le haut des montagnes, en état de
1672. tenter le secours de Castel-vecchio, lorsque le Major Frediani fut commandé pour l'aller combattre avec quinze cens hommes, du nombre desquels il y avoit deux cens païsans bien armez, conduits par Aurelio Testa. Frediani étant parti du camp avec ce détachement, se logea dans un poste avantageux, où il passa la nuit. Le lendemain ayant fait reconnoître les premieres troupes des ennemis, il commanda le Capitaine Pierre Novella Corse, avec trente hommes seulement, pour engager l'escarmouche, ce qu'il exécuta à la faveur d'un rideau. Les Corses firent leur décharge avec tant de courage & de succés, qu'ayant tué quelques Piémontois, ils obligerent le reste de se retirer à Garessio, & d'abandonner leur entreprise. Le Marquis Catalan qui fut averti de leur retraite par ceux qui gardoient les remparts, & qui avoient vû le combat, se trouva fort embarassé, n'ayant plus aucune esperance d'être secouru. Il supporta ce cruel revers avec une fermeté qui rassura les plus timides. Il chercha avec beaucoup de flegme les moyens de se retirer d'un si mauvais pas; mais il connut aisément qu'il falloit mourir de faim ou se rendre à discretion, ce qui paroissoit également insuportable. Il n'y avoit qu'un

seul moyen d'éviter la honte de se soûmettre à leurs ennemis, qui étoit de s'ouvrir un passage l'épée à la main ; mais il n'osoit se promettre que ses troupes eussent le courage de l'entreprendre. 1672.

Les Genois avoient fermé les avenuës les plus foibles avec trois rangs de tranchées, ce qui rendoit l'exécution de ce dessein difficile ; outre qu'il venoit de tous côtez à leur camp des troupes fraîches, attirées par le desir de se signaler, ou par l'esperance de s'enrichir du pillage. Le Marquis Catalan à qui toutes ces particularitez étoient connuës, voyoit bien qu'il lui seroit impossible de trouver un poste mal gardé : il attendoit que la fortune lui presentât quelque occasion de sortir de la place avec honneur, & n'épargnoit pas la vie de ses plus braves Officiers, pour rebuter les Genois par une vigoureuse résistance. Le cinq Août les assiegez ayant vû venir quelques troupes du côté de Roccabarbena, les crurent destinées à leur secours, & reprirent une nouvelle vigueur, mais les ayant vû disparoître quelque-tems aprés, ils tomberent dans une consternation & dans un abbatement qui leur fit juger qu'ils seroient enfin contraints de se rendre à discretion, ce qu'ils regardoient comme la derniere des infortunes.

1672. Neanmoins le Marquis Catalan essaya de les consoler, & leur persuada de tenter une sortie. Il fit faire pour cet effet une fausse attaque du côté de la Colombara, par les Regiments de Piémont & de Montferrat, pour obliger les Genois d'accourir à la défense de ce poste, tandis qu'il essayeroit de s'ouvrir un passage avec le reste de ses troupes par la Chapelle. Quoique ce dessein fût bien concerté, il n'eut pas le succés qu'il s'en étoit promis. Aprés avoir perdu quantité de ses plus braves soldats, il fut contraint de se retirer, & se trouva dans un état plus fâcheux qu'il n'étoit auparavant, parce que les Genois firent une garde plus exacte, & fermerent toutes les avenuës par de nouvelles fortifications.

On résolut que la sortie se feroit à quatre heures de la nuit suivante, & le General donna les ordres necessaires pour l'exécution, agissant incessamment du corps & de l'esprit. Comme il vit le danger diminuer à mesure qu'il approchoit, parce que les soldats avoient quitté toutes leurs vaines frayeurs, & laissé voir dans leurs yeux une noble fierté, il loüa les plus braves, & encouragea les plus timides.

A l'heure qu'on avoit prise pour cette action, le Marquis Catalan fit avancer à la

faveur de la Lune, qui étoit fort claire, 1672.
cinquante enfans perdus, commandez par ses plus braves Officiers; ils attaquerent fierement la premiere garde, & essuyerent un grand feu. Neanmoins les premiers ayant perdu la vie, les autres plierent & se renverserent sur ceux qui les suivoient, ce qui causa quelque confusion. La nuit augmenta encore le desordre, parce que la fausse lueur de la Lune éblouïssoit les Piémontois, & les empêchoit de distinguer les amis des ennemis, & ceux qui fuyoient, d'avec ceux qui faisoient ferme. Le Marquis Catalan qui voyoit ses troupes ébranlées, marcha pour les soutenir à la tête de deux Regiments d'Infanterie. Les fuyards se rallierent voyant leur General armé de sa cuirasse, & l'épée à la main, se faire jour par tout: il fut suivi des plus braves Officiers de l'armée, qui se jetterent hardiment dans les lignes des Genois, & ayant renversé tous ceux qui oserent s'opposer à leur passage, ils parvinrent aux derniers retranchements. Le combat s'échauffa extrêmement en cet endroit: aprés la premiere décharge de la mousqueterie, on s'approcha de plus prés, & les troupes se mêlerent avec l'épée & le pistolet. Aprés une longue résistance, le Marquis Catalan s'ouvrit un passage, & traversa la riviere qui bat les murailles

1672. de Castel-vecchio, ayant trouvé heureusement ce poste abandonné par le Major Regesta, que le Colonel Palavicin avoit fait marcher d'un autre côté.

Cette favorable conjoncture sauva les Marquis de Livourne & d'Est, & les autres Officiers de marque; mais le General fut abandonné de la plus grande partie des siens, & même par ses gardes, qui épouvantez du grand feu des ennemis, disparurent, sans qu'on ait pû sçavoir depuis ce qu'ils étoient devenus. Le Marquis Catalan qui ne connoissoit pas le païs, & ne sçavoit plus quel chemin il devoit tenir, aprés avoir marché quelque-temps, s'arrêta au bord d'un torrent qu'il ne pût passer tout seul : il se fit porter de l'autre côté sur les épaules de quelques uns des siens, & fut suivi par le Marquis d'Est, qui ne le quitta jamais pendant cette action. Il trouva ensuite le Marquis de Livourne, & le Comte de Magliano, qui ayant pris une autre route, se rendirent enfin auprés de lui. Aprés qu'ils eurent rassemblé leurs troupes éparses, ils tâcherent de faire leur retraite avec plus d'ordre. Ils apprirent par un soldat Corse, qu'ils avoient fait prisonnier, qu'il y avoit sur leur droite un chemin libre qui aboutissoit sur la montagne, & par où ils pouvoient aller sans péril à

1671.

Gareffio. Ils ſuivirent le Conſeil de ce priſonnier, & arriverent heureuſement à ce bourg avec cent cinquante fantaſſins ſeulement. Le Marquis Catalan ſe voyant hors de danger, commença de plaindre la mort où la priſon de ſes compagnons, ce qui l'empêcha de goûter la joye de ſe voir en lieu de ſureté. Il ſe repreſenta les reproches que lui feroit le Duc de ſa lenteur, & la perte entiere de ſa fortune.

Le Marquis Parella qui avoit donné par un autre endroit, aprés avoir tenté inutilement de forcer les retranchements des ennemis, fut contraint de ſe retirer, & de ſe renfermer encore une fois dans Caſtelvecchio, avec le reſte de l'armée. Dés qu'il fut entré dans la Ville, il fit éteindre les méches avec leſquelles les Piémontois avoient réſolu de mettre le feu aux poudres, lorſque les Genois ſeroient occupez au pillage. Comme il ne craignoit plus d'être forcé, mais qu'auſſi il ne pouvoit plus tenir que fort peu de jours, n'attendant aucun ſecours, & n'ayant plus de vivres; il battit la chamade, & ſe rendit à diſcretion avec plus de treize cens hommes qui lui reſtoient encore : il livra une des portes à Palavicin & à Reſtori, qui profiterent de tout le bagage, de quantité d'armes, de munitions, de la vaiſſelle d'argent du

1672. General, & ce qui étoit le plus important, des papiers de sa Secretairerie, où étoient tous les memoires de la conjuration de la Torré, & son Traité avec le Duc de Savoye.

La qualité des prisonniers rendit cette journée plus celebre, y ayant parmi eux plus de cent Officiers avec le Marquis Parella, ce qui ne contribua pas peu à la pompe de ce triomphe. Le Marquis fut enfermé dans la Tour de Genes, où il fut étroitement gardé jusqu'à la publication de la paix : il fut souvent regalé par le Prince de Monaco, qui se trouva alors dans cette Ville, & qui n'oublia rien pour rendre la prison de Parella moins ennuyeuse.

On comptoit entre ces prisonniers, trente Chevaliers titrez, vassaux du Duc, le Comte de Castellamont Lieutenant General de l'artillerie, plusieurs Capitaines & Officiers subalternes, avec les Secretaires de D. Gabriel, & du Marquis Catalan. Ainsi l'armée du Duc qui avoit été fort leste en entrant en campagne, se trouva tellement dissipée par les desertions, par le grand nombre des morts, qui périrent en cette occasion, montant à plus de six cens, & par les prisonniers que les Genois avoient fait à Castel-vecchio, qu'il lui fut impossible de la rétablir. Ce Prin-

ce fit aussi une perte considerable, par la mort du Marquis de Saluces, & du Comte de la Trinité, qui perdirent la vie en cette occasion, à la fleur de leur âge, & dont les maisons se trouverent éteintes en leurs personnes. Il y eut encore parmi les morts plus de quarante personnes considerables par leur naissance ou par leurs emplois. 1672.

Les Genois plus heureux ne perdirent que quarante soldats tuez ou blessez, petit nombre, si on considere l'opiniâtreté avec laquelle on combattit pendant cette nuit fatale; les deux nations poussées par leur ancienne haine, & par une jalousie d'honneur firent des actions de valeur incroyables. Les Corses principalement & les milices du païs témoignerent tant de courage, qu'on peut dire que leur résistance ne contribua pas peu au succés de ce combat, & à la fin d'une guerre qui causa plus de frayeur à ceux qui étoient éloignez du péril, qu'à ceux qui l'avoient essuyé.

Les Generaux de la Republique ne connurent pas les avantages qu'ils pouvoient tirer de la défaite de leurs ennemis, où s'ils les connurent, ils negligerent d'en profiter. Comme c'est une maxime certaine qu'on ne doit jamais quitter les armes, si

1672. on n'a reduit les ennemis à demander la paix, ou si on ne les a entierement vaincus, les Genois devoient porter la guerre dans les Etats du Duc, pour l'obliger de leur accorder des conditions avantageuses; mais ils se contenterent de se délivrer du péril qui les avoient menacez, & s'en retournerent chez eux pour s'y reposer, au lieu de poursuivre leur victoire.

Fin du quinziéme Livre.

SOMMAIRE
DU
SEIZIE'ME LIVRE.

PRise de Gazelli par les Genois. Le Pape Clement X. tâche de terminer le differend de la Republique avec le Duc de Savoye. Le Roi employe aussi sa médiation. Le Duc mal satisfait du Marquis Catalan. Oneille assiegée par Prato. Sa prise est suivie de celle de plusieurs autres places. Le Marquisat de Marro conquis. Briga prise par les Genois, & Perinaldo par Spinola. Le Marquis de Saint Damien attaque inutilement la Pena. Ovada prise par les Piémontois. Les Genois envoyent demander du secours aux Suisses. Sassello pris par D. Gabriel de Savoye. Le Marquis de Mance s'approche des côtes de Genes, pour

défendre les places maritimes du Duc de Savoye. La Torré tâche d'exciter une sedition à Genes, par le moyen de Vico qui le trahit. Le Duc de Savoye reprend Oneille, Gosmont envoyé par le Roy pour traiter la paix entre le Duc, & la Republique, la conclud. Mort du Duc de Savoye. Le President Blancardi décapité. Le Marquis de Livourne se sauve. La Torré trompé par un Magicien, & chassé de Turin. Il va trouver le Roi, qui ne veut pas l'écouter. Il est assassiné à Venise. Fin de la guerre de Savoye, & conclusion du Traité de paix.

HISTOIRE



HISTOIRE DE GENES,

SUITE

De tout ce qui s'eſt paſſé pendant l'année 1672. juſqu'en 1675.



LIVRE SEIZIE'ME.



LE General Durazzo aprés avoir donné les ordres neceſſaires aux places de la Riviere, & mis de fortes garniſons, tant à Albengue, qu'aux autres lieux qui en dépendent, y ordonna de nouvelles fortifications. Pendant qu'on faiſoit le dégât à la campagne, & qu'on y brûloit tous les fourrages, il en 1672.

1672. partit le 9. Août 1672. avec le reste des troupes pour aller au Port Maurice, & de là à Oneille, dont il vouloit former le siege. Il y trouva la flotte de la Republique qu'on avoit promis de lui envoyer, sous les ordres de Jean Marie Doria, qui en avoit le commandement, depuis que ce même Durazzo étoit parti pour aller à Savone.

Dés que ce General fut arrivé au Port Maurice, il commanda Jean Prato, avec l'Ingenieur Azzi, pour aller reconnoître les dehors d'Oneille, où le Gouverneur Gentilé avoit fait faire quelques nouveaux ouvrages par l'ordre du Duc. Il ordonna ensuite le débarquement des troupes de la flotte, qui fut fait à l'Occident de la Ville, dans plusieurs chaloupes qu'on avoit fait venir exprés, pour tromper la diligence des batteurs d'estrade d'Oneille. Gentilé qui n'avoit eu aucun avis de ce dessein, qu'aprés qu'il ne fut plus en état de s'y opposer, dépêcha un Courier au Marquis Catalan, pour l'avertir que Durazzo avoit fait mettre à terre quatre mille hommes, suivant ce qu'il en avoit pû juger. D'un autre côté, le General des Genois aprés avoir visité les nouvelles fortifications faites au Port Maurice, en renforça la garnison, & y fit conduire les munitions ne-

ceſſaires : il reconnut enſuite les paſſages de la valée, & ſe prepara au ſiege d'Oneille. Il envoya deux Compagnies de fuſeliers à Centurioné, qui étoient à Triola, afin qu'il s'aſſurât mieux des avenües des montagnes, qu'il empêchât les convois, & obſervât les mouvements de D. Gabriel qui avoit rétabli ſon armée. Les païſans du Port Maurice, de Saint-Reme, & de Triola, prirent les armes pour entrer dans le païs ennemi, & y faire le dégât. Les galeres deſtinées pour la garde des côtes, obligerent quelques bâtiments étrangers de s'éloigner de la plage d'Oneille, en les menaçant de les traiter comme ennemis, & de s'emparer de leurs équipages & de leurs marchandiſes, s'ils ne ſe retiroient promptement, au moyen de quoi les Genois demeurerent les maîtres de la Mer. 1672.

Jean Prato étant entré dans les valées avec quelques ſoldats de fortune, & pluſieurs Compagnies de Corſes, attaqua bruſquement Gazelli, place aſſez importante, appartenante au Duc ; mais il y fut vigoureuſement repouſſé. Pluſieurs païſans s'étant retirez dans un clocher, s'y défendirent pendant quelques heures, avec toutes les armes qu'ils purent rencontrer. Lors qu'ils ſe virent hors d'état de tenir plus

1672. long-temps, ils firent ſucceder l'artifice à la force, ils ouvrirent leurs portes aux Genois, & les ayant reçûs avec une civilité apparente, ils leur preſenterent differentes ſortes de viandes, qu'ils avoient empoiſonnées auparavant, avec une certaine herbe qui croît en ce païs-là. Les premiers qui en mangerent moururent ſur le champ, & il n'en auroit échapé aucun, ſi les autres devenus plus reſervez par le malheur de leurs compagnons, n'euſſent jetté ces mets dangereux, & n'euſſent avalé du contre-poiſon qui leur ſauva la vie. Les Genois extrêmement irritez de cette trahiſon, mirent le feu à la Ville, & la ruïnerent entierement.

Prato en ſortant de Gazelli penſa être envelopé par les troupes du Duc, & il auroit eu peine à échaper de ce danger, s'il n'avoit été ſecouru à propos par Durazzo. Ce General ayant été averti du péril où Prato ſe trouvoit engagé, fit faire une décharge de toute ſon artillerie contre Oneille : il y cauſa une ſi grande épouvante, que le Gouverneur qui crut avoir beſoin de toute ſa garniſon, fit revenir le détachement qu'il avoit envoyé dans la valée, ce qui donna moyen à Prato de continuer ſa marche.

Pendant que Durazzo ſe preparoit au

siege d'Oneille, & que Prato continuoit de s'assûrer de tous les passages, le Pape Clement IX. craignant les suites d'une guerre qui pouvoit troubler le repos de l'Italie, jugea à propos d'interposer son autorité pour disposer les deux parties à un accommodement. Il envoya au Senat un Bref, par lequel il lui témoignoit son affection paternelle envers la Republique, & il déclara Spada son Nonce à la Cour de Savoye, avec ordre de sonder les intentions du Duc, & de l'exhorter à mettre bas les armes. Ce Prince irrité de ses dernieres pertes, reçut froidement les ouvertures de paix qui lui furent faites à Turin. Il avoit déja éludé celles de l'Abbé Ricci, Internonce de sa Sainteté, avant la défaite de Castel-vecchio. Il avoit écrit à son General d'armée qu'il avoit répondu avec beaucoup de civilité aux Ministres du Pape; mais qu'il s'étoit défendu d'accorder une suspension d'armes, sur ce que les Genois avoient commencé les hostilitez contre ses troupes à la Pieve. Il lui avoit marqué ensuite que comme cette réponse le laissoit en liberté de prendre ses avantages, il l'exhortoit à profiter du temps, & d'avancer ses conquêtes avant que les nouvelles instances du Pape pussent l'obliger d'accorder une tréve à ses ennemis. Il lui avoit aussi

1672.

1672. témoigné par la même lettre, que de l'état où se trouvoit alors son armée, & de la prosperité de ses armes dépendoit l'avantage de l'accommodement, qui seroit glorieux ou desavantageux, suivant le succés de cette campagne.

La nouvelle du malheur arrivé à Castelvecchio, & le murmure de ceux qui avoient perdu leurs parens, anima le Duc à poursuivre la guerre avec plus de vigueur. Comme il n'écoutoit plus que son ressentiment, il espera qu'avec de plus grandes forces il lui seroit aisé de rétablir ses affaires, & de consoler son peuple affligé. Il se crut d'autant plus obligé de faire un dernier effort, que tout le monde s'imaginoit déja voir l'armée victorieuse des Genois entrer dans le cœur du Piémont; & ces mêmes ennemis qu'on avoit forcé de prendre les armes, & dont on avoit desolé les campagnes, venir porter le fer & la flamme jusques aux portes de Turin. Quoi qu'outre les instances pressantes de l'Abbé Ricci, on eût des nouvelles certaines que Spada qui venoit faire les mêmes offices auprés du Duc, étoit déja parti de Rome, & qu'il arriveroit bien-tôt à la Cour de Savoye, ce Prince ne put se resoudre à écouter aucune proposition de paix, & hâta même les preparatifs de la guerre. Quel-

ques-uns de ses courtisans firent une raillerie sur le nom du Nonce, & dirent que le Pape en envoyant une épée à leur maître, lui offroit un moyen de vaincre ses ennemis. Le Duc qui faisoit faire des lévées de tous côtez, espera de voir bien-tôt sur pied une armée capable de donner de la terreur aux Genois, & de les renfermer dans leurs murailles : il refusa toutes les ouvertures de paix ; & employant la dissimulation, vertu ordinaire des Souverains, pour cacher ses veritables intentions, il ne songea plus qu'à amuser par de belles paroles les Ministres de sa Sainteté, & à s'exempter d'accorder à leur priere une suspension d'armes. Tantôt il alleguoit pour excuse les injures reçuës de la Republique, & la majesté de son rang blessée ; d'autres fois il mettoit en avant la necessité où il se trouvoit de reparer la perte qu'il avoit soufferte, par quelque action capable de soûtenir l'honneur de ses armes, & la grandeur de son nom. 1672.

Ce n'étoit pas auprés du Pape seulement qu'il employoit ses artifices, il joüa à peu prés le même personnage à l'égard du Roi trés-Chrêtien, qui n'oublia rien pour terminer ce differend, comme on dira en son lieu. Le Duc étant résolu de continuer la guerre avec toutes les forces de son Etat,

1672. & celles de ses alliez, vouloit aussi attaquer l'Etat de Genes, du côté de la Lombardie. Comme il ne vouloit rien negliger pour réüssir dans son dessein, il dépêcha des Couriers en Allemagne, au Duc de Baviere son beau-frere, & en Lombardie aux Ducs de Parme & de Mantoüe : mais il fondoit ses principales esperances sur les secours de Loüis le Grand, à qui il s'étoit déja addressé dés le commencement de la guerre : il se tenoit si assûré de trouver auprés d'un Roi si puissant & si genereux, de sages conseils & des assistances proportionnées à ses besoins, qu'il espera de voir bien-tôt ses ennemis vaincus. Il chargea son Ambassadeur de faire entendre à ce Monarque, le déplorable état où il étoit reduit, & de representer à sa Majesté qu'il étoit sur le point de perdre sa Principauté d'Oneille, & même que les Genois fiers de se voir les maîtres de la Mer, menaçoient toutes ses places maritimes : Que n'ayant ni vaisseaux ni galeres, il ne pouvoit s'opposer à leurs desseins : Que ses ennemis enorgueïllis de leur derniere victoire avoient la temerité de courir jusqu'aux côtes de Provence : Que tous ses ports étant abandonnez à la discretion des Genois, sa perte étoit assurée, si le Roi ne l'assistoit de quelques ga-

leres : Qu'à la vûë seule du pavillon de France, ses ennemis redoutant la puissance d'un Prince qui s'étoit rendu l'arbitre du destin de toute l'Europe, le laisseroient en repos : Que ses places les plus exposées reprendroient leur premiere tranquillité : Que ses peuples vivroient en repos à l'abri de son nom : Et enfin que la Republique se voyant contrainte de faire rentrer sa flotte dans ses ports, la riviere de Genes se verroit à son tour en bute aux armes de Savoye. 1672.

Cependant le Duc étant mal satisfait du Marquis Catalan, dont la lenteur avoit causé tous les mauvais succés de cette campagne, donna lieu au peuple qui parle ordinairement avec liberté des actions des grands, de blâmer la conduite d'un vieil Officier, qui s'étoit signalé en mille autres occasions. Ce malheureux Marquis fut relegué à une de ses terres, avec défenses d'en sortir qu'il ne se fût justifié : il obéït à cet ordre rigoureux, & pour comble d'infortune, il termina ses jours dans son exil, sans avoir eu le loisir de faire connoître son innocence. On parla diversement de sa mort : les uns disoient qu'il se l'étoit donnée volontairement, & d'autres prétendoient que ses proches l'avoient empoisonné, de peur de le voir mourir sur un échafaut.

1672. Toutes choses étant prêtes pour le siege d'Oneille, Jean Prato s'avança le onze d'Août avec sept cens hommes de pied, moitié Corses & moitié avanturiers, pour se saisir de la valée : il ordonna au Capitaine Vintimille de gagner Evigno, avec soixante soldats de sa Compagnie, & d'y prendre poste en attendant le reste des troupes. Prato aprés trois heures de marche, arriva avec toute l'armée à Cesi, Ville du Marquisat de Marro. Cette place ne fit aucune résistance ; dés que les Genois parurent devant ses murailles, les anciens en sortirent, & vinrent trouver le General pour lui en offrir les clefs. Prato continua ensuite sa marche, & arriva devant la Ville d'Azzo, qui ayant voulu se faire battre, fut punie de sa temerité : elle fut brûlée aussi bien que Saint Barthelemi, & Caravonia. Le Capitaine Sidriano s'empara avec beaucoup de vigueur des dehors de cette derniere place, & obligea la garnison de se renfermer dans les murailles. Elle fut ensuite prise d'assaut, & exposée à toutes les cruautez du soldat insolent. Dans le même temps le Major Fredimiani s'étant rendu par un autre chemin devant Marro, investit cette place, qui peu de jours aprés se rendit à Prato par composition. Ce General accorda à la gar-

nison des conditions honorables, & promit aux Consuls toute sorte de bons traitemens. 1672.

Ces conquêtes furent suivies de celles de Conio, Aprico, S. Sebastien, S. Pierre, Borgo de Marro, Candesco, & plusieurs autres qui envoyerent des Deputez à Prato, pour lui offrirde se rendre, même les habitans de Marro déposerent le Gouverneur que le Marquis Catalan leur avoit laissé, & en reçurent un autre de la main de Prato. Ce General s'étant avancé vers Gazelli, s'empara encore de plusieurs autres petites places de peu de consequence. Pendant sa marche son arriere-garde fut attaquée par les milices du Piémont; mais Bortazzo qui la commandoit, repoussa vigoureusement ces païsans, & les mit en fuite. Prato étant parti de Gazelli, fit alte sur une éminence, où il reçut ordre du General Durazzo, de se joindre au Major Frediani, de s'avancer avec lui vers Oneille, de se loger dans un poste avantageux, & d'éviter les occasions de combattre. Prato qui n'avoit eu aucune nouvelle de Frediani, depuis qu'il étoit sorti du Marquisat de Marro, ne laissa pas de s'approcher d'Oneille, aprés avoir renforcé ses troupes de quelques avanturiers, & de quantité de païsans. Il vint camper

1672. devant les murailles de cette place, avec un corps de deux mille cinq cens hommes, & choisit un poste capable d'être bien fortifié, afin que les ennemis ne pussent l'obliger d'en venir aux mains malgré lui, ou du moins qu'il pût profiter de l'avantage de la situation. Il détacha Vintimille avec une escoüade de Mousquetaires, pour aller reconnoître les colines de S. Martin, fort aisées à défendre, parce que les avenuës en sont fort difficiles, qu'elles ont d'un côté une profonde valée, & qu'il n'y a rien à craindre du côté de la mer, étant défenduë par les galeres de la Republique. Vintimille ayant trouvé ce poste abandonné s'en saisit, & s'y fortifia: il en donna avis à Prato, qui l'étant venu joindre avec toutes ses troupes, s'empara de deux autres postes plus avancez, aprés s'être entieremẽt assuré de celui de S. Martin. Les soldats de la garnison d'Oneille voyant qu'on leur fermoit tous les passages, firent une sortie pour chasser les ennemis de ces postes; mais ils furent tellement repoussez par les Corses, qu'ils furent contraints de se retirer. Les Genois animez par ces premiers avantages, oublierent l'ordre qu'ils avoient reçu de ne point combattre: ils poursuivirent leur victoire, & gagnerent une autre éminence: ils se fortifierent ensuite auprés des rui-

nes de l'Eglise de S. Martin, où ils soûtinrent avec beaucoup de courage trois autres sorties des assiegez. Prato qui étoit persuadé qu'il lui étoit impossible de conserver ces postes, examina avec les principaux Officiers de son armée, s'il pourroit les abandõner sans péril, & sans faire tort à sa reputation. Comme il y avoit du danger à les quitter pendant le jour, parce qu'il falloit passer à la vûë des ennemis, & essuyer tout le feu de leur mousqueterie, il fut résolu qu'on feindroit de s'y fortifier, afin de mieux cacher aux ennemis la retraite qu'on vouloit faire, & qu'on délogeroit sans bruit, aprés que le soleil seroit couché. Cependant ce General pour empêcher que les Piémontois ne l'incommodassent dans son camp, fit dresser deux batteries, qui tirant incessamment sur la Ville, ôterent aux assiegez l'envie de sortir, pour le venir visiter. 1672.

Le General Durazzo ayant été averti par Prato, qu'il étoit maître de la valée & du Marquisat de Marro, jugea qu'il n'y avoit point de temps à perdre pour former le Siege d'Oneille; il se mit incontinent en marche, & jetta tellement l'épouvante dans tout le païs, que les païsans de tous côtez venoient à grandes troupes se refugier dans la Ville avec leurs familles. Le

1672. Gouverneur qui y commandoit, n'ayant pas de vivres suffisants pour nourrir cette multitude, se rendit à discretion à l'approche de l'armée de Durazzo, forte de huit mille hommes, dont il y en avoit trois mille de milices. L'addresse & le bonheur qu'avoit eu Prato de s'emparer des éminences voisines, ne contribua pas peu à la prise de cette place, qui fut reduite en douze heures, sans qu'il en coûtât aux Genois une seule goutte de sang. Quelque joye qu'eût Durazzo de cet heureux succés, il ne put cacher son chagrin à Prato, de ce qu'il avoit combattu contre ses ordres. Prato s'excusa sur l'emportement des Corses, qui s'étant engagez trop avant, l'avoient obligé de faire avancer le reste de ses troupes pour les soûtenir. Durazzo goûta ses raisons, & lui pardonna sa desobéïssance. Deux jours aprés les galeres de France arriverent devant Oneille; mais leur secours fut inutile, parce que la place étoit déja renduë.

La Capitulation ayant été signée, les soldats de la garnison sortirent sans armes par la porte qui regarde la Mer, entre une double haye de mousquetaires. On ôta l'épée à tous les Officiers, à la reserve du Comte Gentilé, à qui Durazzo voulut bien

la laisser par grace. Ceux à qui on donna la liberté furent conduits à un lieu nommé la Plume du Duc; mais on retint environ huit cens hommes de diverses nations, qui demeurerent prisonniers, & qui pour la plûpart furent envoyez à Genes. Le Senateur Peverani, principal Magistrat de la Ville, resta avec sa femme dans sa maison, qu'on lui donna pour prison, cette faveur lui ayant été accordée à cause de son grand âge, & de sa dignité. Durazzo fut reçu dans Oneille avec beaucoup d'honneur, le peuple alla au devant de lui jusqu'à la plage, & le conduisit à l'Eglise Cathedrale, où le *Te Deum* fut chanté en Musique. Les Magistrats vinrent ensuite lui prêter le serment de fidelité, au nom de la Ville. Il se saisit de toutes les armes qui étoient dans les maisons des particuliers, & les fit embarquer avec l'artillerie, les munitions, les chevaux, & les prisonniers, sur un vaisseau qu'il envoya à Genes. Il partit deux jours aprés d'Oneille, où il laissa pour Gouverneur François Palavicin Serra, avec sept cens hommes commandez par le Major Basigalupo, aprés avoir fait raser toutes les fortifications, & traité des contributions avec les habitans de cette Principauté à cinquante mille écus. 1672.

Les Genois qui avoient une armée de

dix mille hommes, & la Riviere bien mu-
1672. nie, firent deux camps-volans; l'un commandé par Restori, & l'autre par Frediani. Le premier marcha avec six mille fantassins, la plûpart Corses, vers les montagnes pour aller attaquer la Briga, place importante & voisine de Vintimille. Les païsans des environs ayant pris les armes défendirent le passage de Nôtre Dame de la Fortune à un mille de la Briga, & se saisirent pour cet effet d'un bois & d'une coline. Le Capitaine Vintimille s'étant avancé avec l'avant-garde se rendit maître de la montagne opposée qui est plus élevée que l'autre; Il détacha en même-temps deux Compagnies de Fusiliers, qui s'étant logez de l'autre côté du bois s'y fortifierent, & obligerent les Savoyards à faire alte dans la plaine des Moulins. Ces milices se voyant poussées par les Genois, se retirerent en bon ordre à la Briga : neanmoins aprés que le Major Gentile fut arrivé devant la place, ils l'abandonnerent assez lâchement, à la reserve de six cens hommes, qui s'étant postez sur une éminence témoignerent se vouloir défendre. Les Genois firent prisonnier le Comte Antoine Lascaris, pillerent la Ville, & y ayant mis le feu l'abandonnerent. Les milices qui étoient sur la hauteur les chargerent en queuë dans leur

marche, mais elles furent repoussées vigoureusement. Vincentello pour se venger de la mort de quelques-uns des siens, retourna à la Briga, fit main basse sur les habitans qui y étoient restez, & acheva de ruiner la Ville. 1672.

Restori, Vincentello, & Regesta, aprés avoir fait le dégât dans le plat-païs, s'avancerent jusqu'à Castel-Francho par le chemin de Pigna, pour tâcher de se rendre maîtres de la premiere de ces deux places; mais ils changerent ensuite de dessein, sur l'avis qu'ils reçurent de l'arrivée des galeres de France. Vintimille & Baccioceo, aprés s'être saisis du pas de la Nava, s'approcherent de Perinaldo, grosse Ville appartenant au Duc, où ils trouverent beaucoup plus de resistance qu'ils n'avoient cru. François Marie Spinola Cito, Commissaire des Armes de Saint-Reme, ayant attaqué Perinaldo emporta d'abord les faux-bourgs; mais ayant voulu s'attacher au corps de la place, ceux qui étoient sur les toits & sur les lieux les plus éminens lui jetterent tant de pierres & de feux d'artifices, qu'ils l'obligerent à se retirer avec grande perte. Il dépêcha incontinent un Officier à Fredia-ni, qui mettoit à contribution tout le païs des environs avec le Major Rainuce Dor-nano, & quelques autres Capitaines Cor-

1672. ſes, pour le prier de lui venir aider à reduire cette place. Aprés que Frediani eût rejoint Spinola, ils investirent enſemble Perinaldo de tous côtez, en firent ſauter la porte avec un petard, & s'en rendirent maîtres. Les premieres maiſons furent d'abord pillées; ce qui obligea les habitans à compoſer, & à ſe racheter pour de l'argent. Les Genois n'eurent que cinquante ſoldats tuez dans cette occaſion, & quelques-uns bleſſez; mais ils firent un grand carnage de leurs ennemis, & envoyerent beaucoup de priſonniers à Genes.

La priſe de Perinaldo fut ſuivie de celle de pluſieurs places voiſines, qui ſe racheterent du pillage par des preſens. Le Duc de Savoye eut encore un nouveau ſujet d'affliction, en apprenant que les galeres que le Roy Catholique entretient à Genes, ſous le commandement du Duc de Turſis, & qui ſont commandées par divers Nobles de cette nation, étoient employées par la Republique avec les ſiennes, pour porter aux places de la Riviere des troupes & des munitions, de quoi il recevoit un grand préjudice. Il ordonna à l'Ambaſſadeur qu'il tenoit à Madrid de s'en plaindre au Roi d'Eſpagne, dans l'eſperance d'obtenir un ordre par lequel il fût défendu au Duc de Turſis de les faire

servir à cet usage, ou en cas de refus, obliger le Roi Trés-Chrêtien de se déclarer en sa faveur. Par cette consideration ce Prince s'attacha principalement à gagner le Roi de France; & il sçut si bien lui persuader l'extremité où il étoit reduit, qu'il le fit resoudre à le secourir suivant la maxime observée depuis long-temps en Italie par les deux Couronnes, d'assister le parti le plus foible pour faire le contre-poids. Le Roi dépêcha incontinent le Marquis de Vivonne avec dix de ses galeres, & lui ordonna de suivre la côte pour observer les mouvemens de la flotte de Genes, & de la traiter comme ennemie, en cas que la Republique ne voulût pas, à la sollicitation de Gosmont son Envoyé, entendre à un accommodement raisonnable, & que refusant la mediation de sa Majesté, elle continuât ses hostilitez contre le Duc. La negociation ayant été commencée, quoi qu'on traitât les affaires avec lenteur, l'escadre de France demeura au port de Ville-Franche, où elle ne laissa pas de donner de l'inquietude aux Genois. Elle s'avança ensuite jusqu'à Monaco, & passa enfin à Alassio, mais sans rien entreprendre. 1672.

Le Senat envoya dans le même-temps pour commander dans la Riviere, Jerôme Spinola & Bernard Balliano, tous deux

1672. Procurateurs de la Republique. Ils prirent le commandement des galeres, & s'y étant embarquez se rendirent à Savone. Aprés avoir visité les fortifications de cette place, ils firent voile à Albengue, & de là se rendirent à Alassio. Ils mirent ensuite pied à terre au Port Maurice, & y tinrent Conseil de guerre avec les anciens Generaux, qui avoient eu permission de s'en retourner chez eux, suivant l'usage de la Republique, par lequel ceux qui ont fini le temps de leur emploi, sont relevez par d'autres.

La Republique esperoit de terminer la guerre par une paix solide, ou du moins délivrer entierement la Riviere des courses de ses ennemis, en les chassant des terres de son obeïssance. Le Duc au contraire ayant mis sur pied une puissante armée, prétendoit attaquer les Genois du côté de la Lombardie, où le païs qui étoit plus uni, se trouvoit plus propre pour sa cavalerie. Il esperoit en joignant de vieux soldats à sa nouvelle milice, faire quelque entreprise considerable, & réüssir mieux qu'il n'avoit fait dans ces détours embarassans, dont ses ennemis avoient seuls la connoissance. Ses troupes paroissoient déja du côté de Garessio & d'Ormea, & au tour de Vintimille & de Saint-Reme. Les nou-

veaux Generaux de la Republique en ayant été avertis, firent partir Restori, qui étoit revenu de Castel-Francho, & venoit d'arriver au Port Maurice avec un camp volant. Ils lui ordonnerent de se saisir des passages, & de les défendre le plus longtemps qu'il pourroit. Les Piémontois attaquerent l'Etat de Genes par quatre endroits en même-temps: par le pas de la Nava, par le mont Airolo au dessus de la Pieve, par celui d'Erli qui commande Castel-Vecchio, & par la montagne des Justinians à côté de Torrano. Ces troupes étoient fort lestes, & témoignoient ne chercher que le combat. Le bruit couroit qu'elles montoient jusqu'à dix mille hommes de pied, & mille chevaux. Elles brûlerent d'abord le village des Justinians; mais ensuite elles furent chargées dans leur marche par les Genois, qui leur tuerent beaucoup de monde, & entre autres un Capitaine des milices de Mondovi. Ceux qui voulurent se sauver furent assommez par les païsans, à qui le Capitaine Jacques Marc Gentilé avoit fait prendre les armes. Le mauvais succés de cette escarmouche n'empêcha point les Piémontois d'arriver au pas de la Nava, où aprés avoir mis le feu aux tentes des Genois qui étoient campez en cet endroit, ils s'emparerent de quelques

1672.

1672. postes, d'où ils furent chassez bien-tôt aprés par Vincentello Gentilé. Ils prirent aussi Monté Airolo qui étoit défendu par le Capitaine Paul Dornano ; mais ils ne garderent guere cette conquête, qu'ils furent contraints d'abandonner au même Gentilé. Le lendemain ils firent le dégât au tour de la Mendatica, & brûlerent quelques cassines; mais ayant été poussez par les Genois, ils furent contraints de se retirer à la Briga.

Le Senat épouvanté de ces grands préparatifs de guerre, & de la politique des Generaux du Duc, qui tâchoient de débaucher les étrangers de leur service, & même leurs sujets, par l'offre d'une plus grande solde, & de plusieurs exemptions, eut peur de perdre Vintimille, place frontiere & fort commode pour arrêter les courses des ennemis. Le Marquis de Saint Damien s'en étoit approché avec trois mille hommes de pied, qui devoient être renforcez par quelques milices du Comté de Nice, & il témoignoit en vouloir former le siege. Comme on avoit besoin de ce côté-là d'un Capitaine experimenté, en qui les milices du païs prissent créance afin qu'elles lui obeïssent avec plus de soumission, le Conseil de guerre donna le Gouvernement de cette Province à Jean Pra-

to, avec la qualité de Colonel. Il fut reçu avec l'applaudissement de toutes les troupes qui connoissoient sa capacité, & sa conduite. Frediani étoit alors dans la même Province où il avoit pris la place d'Otton Marie Doria, mort à Vintimille, peu de jours auparavant. Il s'étoit tellement fatigué à faire reparer les fortifications de cette place, qu'il fut surpris d'une maladie qui le mit au tombeau à la fleur de son âge. 1672.

Le Marquis de S. Damien, qui avoit fait de grands magazins au tour de Nice, & choisi Sospello pour sa place d'armes, marquoit avoir quelque grand dessein; ce qui donnoit aux Genois un grand sujet de craindre pour Vintimille. La rigueur avec laquelle les troupes du Duc traitoient les païsans des environs, portant par tout le fer & la flamme, sans épargner les femmes ni les enfans, les confirmoit encore dans la pensée que cette place seroit bien-tôt assiegée par le Marquis.

Il tourna neanmoins ses armes vers la Pena, aprés avoir repris Perinaldo, & quelques autres places de peu d'importance. On ne peut s'empêcher de loüer ici les habitans de la Pena, qui soûtinrent trois sieges consecutivement, & garderent à la Republique une fidelité inviolable.

1672. Cette place eſt bâtie ſur la croupe d'une montagne, dont l'accés eſt ſi difficile, qu'à peine deux hommes y peuvent monter de front. De tous les autres endroits elle eſt inacceſſible; ce qui donne tant de hardieſſe à ſes habitans, qu'ils ont toûjours repouſſé ceux qui ont oſé les attaquer, & les ont contraint de ſe retirer à leur honte.

Le Marquis s'étant approché de la Pena, trouva au pied de la montagne Jerôme Marie Guaſtaldo, qui étoit ſorti de la Ville avec ſoixante ſoldats ſeulement. Ce Genois chargea avec vigueur les premieres troupes, & ſe retira en bon ordre aprés lui avoir tué trente hommes, & bleſſé pluſieurs autres. Ce General deſeſperant de prendre le Château dont il connoiſſoit la force, aprés avoir brûlé les faux-bourgs alla à Dolce-Aqua pour donner jaloûſie à Campo-Roſſo, place voiſine. Frediani qui y étoit entré quelques jours auparavant, & avoit obſervé de là tous ſes mouvemens, penſa le faire donner dans une embuſcade; mais il manqua ſon entrepriſe, pour n'avoir pas uſé d'aſſez de diligence. Il ſe mit en marche à l'entrée de la nuit, pour ſe ſaiſir d'un bois où il prétendoit ſe cacher; mais l'obſcurité le fit donner dans un parti Piémontois qui ſuivoit la même route.

Il le poussa vivement, & l'obligea de s'en retourner à Dolce-aqua aprés avoir tué quelques soldats, & fait plusieurs prisonniers. 1672.

Pendant que les troupes commandées par le Marquis S. Damien mettoient tout à feu & à sang au tour de Vintimille, le Colonel Prato faisoit travailler aux fortifications de cette place. Il ajoûta quelques ouvrages au dehors, fit faire à la tête des faux-bourgs de profonds retranchemens, qu'on ferma avec de bonnes palissades, & enfin il employa tous ses soins pour mettre cette Ville en état de soûtenir un long siege. Il en partit neanmoins pour aller au secours de la Pena, aussi-tôt qu'il apprit que les Piémontois s'en approchoient. Il fut averti en chemin que le Commandeur Badate, brave homme & fort experimenté, avoit investi cette place avec quatre mille hommes de pied, & l'artillerie necessaire. Sur cet avis il s'y jetta incontinent, & exhorta le Capitaine Corselin, qui commandoit dans le Château avec un grand nombre de soldats de fortune, à faire une vigoureuse resistance, l'assurant que le secours devoit bien-tôt arriver. Il manda ensuite à Frediani d'abandonner Campo-rosso, & de se rendre à Bevera, où il trouveroit suffisamment des vivres &

1672. des munitions, pour tâcher d'engager les ennemis au combat, l'assurant qu'il seroit bien-tôt à lui avec toutes ses forces. Frediani, qui étoit alors à la Badigliera, ne reçut pas les ordres de Prato. Ce Colonel n'en ayant aucune nouvelle lui dépêcha encore un Officier, par lequel il lui manda de le venir trouver avec toutes ses troupes, afin qu'il fût en état de secourir la Pena, ou de lui envoyer Dornano qui étoit venu au service de la Republique avec un Regiment de Corses levez à ses dépens.

Cependant les assiegez se défendoient avec beaucoup de courage, & ne témoignoient aucune crainte, quoi qu'ils fussent extrêmement pressez. Ils ne furent pas même ébranlez par la lâcheté du Capitaine Corselin, qui apprehendant d'être pris d'assaut parloit de capituler, & avoit eu déja des conferences secretes avec les ennemis. Ils reçurent sans frayeur les menaces que leur fit Badate de ne leur donner aucun quartier, s'ils continuoient de se défendre. Quelques jours aprés Corselin étant sorti du Château avec un soldat seulement, pour convenir avec le General des assiegeans, des articles de la capitulation, il fut arrêté contre la foi publique; soit qu'il eût mal pris ses assurances, ou que ne voulant traiter que de ses interêts particu-

liers, comme plusieurs l'ont crû depuis, Badate ne se crût avec lui en aucun engagement. Aprés la détention de Corselin la negociation fut rompuë par le Capitaine Gastaldi, qui commandoit les milices du pays. Il ne relâcha rien de son devoir, quoi qu'il eût deux fils prisonniers, & que le General des Piémontois le menaçât de les faire mourir. Il demeura toûjours inébranlable. Son zele pour sa patrie l'emporta sur les sentimens de la nature, & il aima mieux être bon citoyen que bon pere. Il encouragea si-bien les soldats & les habitans, qu'il les obligea d'attendre le secours que Prato leur devoit envoyer. Frediani s'étant mis en marche fit alte à Brecco, où cinq cens Piémontois s'étoient fortifiez. Il les chargea d'abord avec assez de vigueur; mais ensuite les Corses commencerent à plier. Neanmoins ayant été soûtenus par Dornano, qui à la tête de cent paysans prit les ennemis en flanc, ils se rallierent & pousserent les Piémontois avec tant de courage, qu'ils les mirent en déroute. Les fuyards tomberent ensuite dans une embuscade que les Genois leur avoient dressée, où il y en eut plusieurs tuez & blessez. Les autres se retirerent à Sospello, en grand danger d'être défaits par les troupes de Dornano. Les assiegez qui avoient 1672

1672. fait une ſortie en même-temps les pourſuivirent avec beaucoup de chaleur, & en ayant paſſé un grand nombre au fil de l'épée, profiterent de leur bagage & de leurs munitions. Frediani craignant qu'ils ne s'engageaſſent trop avant, leur fit faire retraite, & les ramena dans la ville avec les troupes qu'il commandoit. Il y fit enſuite entrer un grand convoi, & voyant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, il s'en retourna auprés de Prato.

Quoi que le Duc eût envoyé quantité de troupes dans la Riviere, elles étoient ſi ſoigneuſement obſervées par les Generaux de la Republique, qu'il leur étoit impoſſible d'executer aucune entrepriſe. Même pendant qu'on fortifioit les places frontieres de la Lombardie, & celles qui ſont au pied de l'Apennin, les Generaux de l'armée Genoiſe partirent du Port Maurice & ſe rendirent à Saint-Reme, jugeant ce poſte plus commode pour le ſecours de Vintimille, qui étoit menacé d'un ſiege. Prato leur ayant fait ſçavoir quelle preuve les habitans de la Pena avoient donnée de leur fidelité, & combien la conſervation de cette place importoit à celle de Vintimille, ils reſolurent d'attaquer Dolce-aqua, dont la priſe ſembloit facile, pourveu qu'on fit battre le Château avec pluſieurs pieces d'ar-

tillerie. Ils esperoient tirer un grand avantage de la reduction de cette place, parce qu'elle assuroit la côte contre les courses des Piémontois, & couvriroit entierement Vintimille. Ils ordonnerent à Prato de s'avancer avec l'avant-garde, ce qu'il executa avec beaucoup de diligence. Le corps qu'il commandoit étoit composé de douze cens hommes de troupes reglées, de six Compagnies d'avanturiers, sous les ordres du Major Bacigalupo, de six autres de Corses qui obeïssoient à Dornano, & d'un grand nombre de paysans conduits par Regesta. Les Corses qui marchoient les premiers s'approcherent de Campo-rosso, qui étoit défendu par Leonard Doria, avec trois cens hommes de milice. Dornano se saisit ensuite d'une coline pour empêcher le secours, dans le dessein d'insulter ensuite les dehors & les faux-bourgs de Dolce-aqua. Mais à peine les Corses furent arrivez à Campo-rosso, que Prato reçut un ordre d'envoyer deux Compagnies en Lombardie pour le secours d'Ovada. Neanmoins Frediani s'étant avancé avec Dornano pour investir Dolce-aqua, fut bien tôt suivi par Prato & par Bacigalupo, pendant que Regesta qui étoit demeuré derriere, se saisissoit de tous les passages par où les ennemis pouvoient venir attaquer leur camp. 1672.

1672. Dornano & Gentile se logerent à droit du côté du faux-bourg. Frediani & les autres Capitaines Corses prirent leur quartier à gauche, vers la plaine. Grampilla se posta au pied d'une coline proche du Château, dans une certaine mazure, pour s'opposer à ceux qui pourroient venir de Perinaldo ; & Prato prit son logement avec le reste des troupes dans la plaine sur le bord de la Riviere. Les Genois firent venir du fort Saint Paul de Vintimille quelques pieces de canon qu'ils mirent en batterie contre le clocher le plus élevé de la Ville, où les assiegez avoient pointez plusieurs fauconneaux pour empêcher les travaux des assiegeans. L'artillerie des Genois commença de tirer à la pointe du jour, pour favoriser le dessein qu'avoient Dornano, S. Severin, & l'Enseigne Vintimille, de s'emparer du faux-bourg. Ils s'avancerent à la faveur du feu de leur canon, & pousserent ceux qui défendoient ce poste jusqu'à un certain pont. Regesta ne fut pas si heureux, il ne pût empêcher qu'il n'entrât dans la Ville par son quartier, deux cens hommes bien resolus. L'Artillerie du Château tiroit aussi incessamment sur les assiegeans, mais avec plus de succés. La batterie des Genois fit un grand feu pendant toute la journée du onze Septembre ;

mais comme elle étoit mal servie, Prato jugea à propos de se saisir d'une Eglise proche du faux-bourg, afin de se mettre en état d'attacher le mineur au corps de la place. La mine ayant fait une brêche raisonnable, ce General voulut commander des troupes pour monter à l'assaut; mais il trouva que ses soldats s'étoient enyvrez du vin que les habitans du faux-bourg avoient laissé dans leurs caves. Il en fut si en colere, que pour en empêcher la continuation, il fit en sa presence défoncer plus de 600 muids, qui étoient encore pleins de vin: mais pendant qu'il reprimoit ainsi la licence de ses troupes, il reçût un ordre de ses superieurs d'abandonner le siege de Dolce-aqua. 1672.

Les Generaux de la Republique avoient pris l'allarme des progrés que l'armée du Duc faisoit du côté de la Lombardie, elle se fortifioit tous les jours, & étoit campée dans une plaine, où les chevaux subsistoient aisément par le soin qu'on avoit de faire venir des fourages du Montferrat. Les Genois au contraire n'avoient de cavalerie, que ce qui leur étoit absolument necessaire pour battre l'estrade. Les Generaux du Duc, se voyant avec de si belles troupes, ne voulurent pas les laisser oisives, & s'emparerent d'Ovada place fort impor-

1672. tante. Cependant on faisoit de grands préparatifs à Nice, & dans tous les lieux voisins, & les galeres de France tenoient en jalousie les places maritimes de la Republique. Les Generaux de l'armée Genoise, à qui toutes ces circonstances étoient connuës, jugerent à propos d'abandonner le siege de Dolcea-qua, & de rappeller Prato pour l'envoyer à la défense de Vintimille. Quoi que ce Colonel eût reçu l'ordre de décamper dans le temps qu'il étoit sur le point de faire donner un assaut general à la Ville, & qu'il en crut le succés indubitable, il ne laissa pas d'obeïr à ses superieurs. Il fit retirer sur le minuit son canon, qui fut escorté jusqu'à Vintimille par les milices de Campo-rosso. A la pointe du jour les Compagnies qui étoient les plus éloignées, commencerent à marcher vers la place d'armes fort lentement, & sans brûler leur camp elles demeurerent pendant une heure à la veuë des ennemis, & se mirent en bataille. Les avanturiers commencerent à défiler, & suivirent les bords de la riviere tambour battant & enseigne déployée, malgré le feu du canon du Château qui tiroit incessamment à droite & à gauche. L'infanterie Corse marcha aussi avec le même ordre par la coline, & fut suivie par l'arriere-garde, où Prato

étoit en personne. Elle alloit fort lentement, & sembloit inviter les assiegez à la charger en queuë; mais ce n'étoit que pour donner le loisir aux Corses de passer la mõtagne. Cependant Prato avant que de partir fit mettre le feu aux faux-bourgs; ce qui consola un peu les soldats du chagrin qu'ils avoient d'abandonner le siege. Les avanturiers étoient déja arrivez à Campo-rosso, & ils marchoient sur la levée pour continuer leur route jusqu'à Vintimille, où ils devoient demeurer en garnison, lorsque Prato fut averti que les ennemis étoient sortis de la Ville, & qu'ils mettoient le feu dans tous les lieux qu'ils trouvoient sur leur passage. Prato avoit fait faire alte pour écrire aux Generaux, & les informer du succés de sa retraite. Lorsqu'il reçut cet avis il quitta incontinent la plume, & prit l'épée pour aller repousser les Piémontois. Il se fit suivre par Dornano, par les Officiers qui se trouverent auprés de lui, & par trente soldats. Il en ramassa en chemin encore quelques autres qu'il avoit laissez à la garde d'un poste important; mais qui, attirez par la beauté des fruits dont les arbres étoient chargez, s'étoient répandus par la campagne pour en cueillir. Avec cette petite troupe il fondit sur ce parti, qui encouragé par l'arrivée de 1672.

1672. mille fantassins que le Marquis de Saint Damien avoit conduit à Dolce-aqua, esperoit faire un grand carnage des Genois dans leur retraite ; mais la bravoure & la resolution de Prato les intimiderent. Ce General les chargea si brusquement avec sa petite troupe, qu'il les ébranla d'abord. Neanmoins sa valeur lui auroit été funeste, & il auroit été accablé par le grand nombre, si les premiers bataillons avertis du danger où il étoit engagé, n'eussent courus à son secours. Dornano & Bacigalupo qui commandoient ces premieres troupes se distinguerent en cette occasion, & donnerent des preuves éclatantes de leur valeur. Bacigalupo étant monté à cheval, alla au devant de l'infanterie qui marchoit du côté de Vintimille, & la fit revenir. Il se mit ensuite à la tête des quatre Compagnies qui avoient déja fait volte face, & étant arrivé au lieu du combat, il mit pied à terre, & prit la pique. Il forma son bataillon à la veuë des ennemis, qui tâchoient aussi de se mettre en bataille dans la plaine : mais le grand feu que faisoient sur eux les Genois postez sur la montagne, les mit en desordre, & les obligea de prendre la fuite, laissant la campagne couverte de morts, outre un grand nombre de blessez. Les Genois firent aussi quantité

de prisonniers, sans perdre un seul homme. Prato ayant apperçu le desordre des Piémontois sur la coline dont ils s'étoient voulu rendre maîtres, y accourut en diligence suivi d'une grande troupe, & aprés un combat de quatre heures les rompit entierement. Il les poursuivit jusqu'aux portes de Dolce-aqua, quoi que les Officiers Piémontois fissent tous les efforts imaginables pour rallier leurs soldats, frappant à coups de plats d'épée, ceux qu'ils voyoient fuir. Voilà quel fut le succés du siege de Dolce-aqua, & de la retraite de Prato, qui merita beaucoup de loüanges pour avoir réduit à l'extremité cette place, malgré la vigoureuse résistance du Marquis d'Entragues qui en étoit Gouverneur, & pour avoir remporté une glorieuse victoire, sur ceux qui avoient eu la temerité de le suivre. 1672.

D'un autre côté D. Antoine de Savoye étant entré dans la Riviere avec des troupes fort lestes, & quantité de Noblesse du Comté de Nice, investit la Pena. Prato en ayant eu avis, se crut obligé de secourir les habitans de cette Ville, qui avoient déja soûtenu deux sieges, & signalé heureusement leur fidelité. Il ordonna pour cet effet à Dornano de s'avancer à Bevera: mais ayant fait reconnoître le camp des en-

1672 nemis qui s'étoient fortifiez à Brecco avec un triple retranchement, il jugea difficile de s'ouvrir un passage pour aller à la Pena. Il tint Conseil de guerre, où les avis se trouverent partagez. Ceux qui vouloient le détourner du dessein qu'il avoit de secourir cette place, lui representerent que l'armée de D. Antoine étoit de 6000 hommes : qu'il avoit avec lui quantité de Gentils-hommes qui voudroient signaler leur valeur en presence d'un Prince de la Maison de Savoye; que les troupes de la Republique étoient extrêmement diminuées, & qu'il étoit à craindre qu'en s'éloignant de Vintimille, pour jetter du monde dans la Pena, cette premiere place ne fût attaquée du côté de Dolce aqua & de Campo-rosso. Prato qui n'écoutoit que les mouvemens de son courage, se rangea du parti de ceux qui lui conseilloient de sauver la Pena, & se mit en marche à l'entrée de la nuit avec huit cens hommes, pour cacher la foiblesse de son armée aux ennemis, qui auroient pû la découvrir des éminences qui sont auprés de Brecco. Il ordonna à Dornano de continuer sa marche par un défilé, où il ne pouvoit être apperçu; ce qui lui réussit heureusement. Il donna ordre ensuite qu'on attaquât les retranchemens des Piémontois des deux côtez. Le

Capitaine Gentilé & Falconeto par la tête, & Dornano avec Vintimille par la queuë. 1672
Les Piémontois prirent l'épouvante, craignant d'être envelopez par les Genois, & commencerent de lâcher le pied. Prato voulant profiter de leur deſordre, s'avança avec la Compagnie de S. Severin pour ſoûtenir ſon avant-garde, qui faiſoit fort bien ſon devoir, & ordonna à Grampilla de le ſuivre, pendant que Dornano s'arrêtoit à Brecco pour s'aſſurer de ce poſte. D'un autre côté les Corſes s'étant jettez dans les lignes des ennemis les pouſſerent avec beaucoup de chaleur juſqu'à leur derniers retranchemens. Enfin la fortune ſembloit ſe déclarer de tous côtez pour les Genois, lorſqu'on vit tout d'un coup leur ardeur ſe rallentir, ſoit qu'ils craigniſſent que les Piémontois ne reconnuſſent leur petit nombre, le jour étant déja fort clair, ou qu'ils ſe trouvaſſent fatiguez. Ils ſortirent des tranchées avec aſſez de deſordre, & furent chargez par les Piémontois, qui de la coline voyant leur confuſion, les prirent en queuë, & vinrent fondre ſur eux avec de grands cris. Prato fit tous ſes efforts pour les rallier, & pour les obliger à faire ferme; mais il fut entraîné lui-même par les fuyards. Il auroit peut-être perdu la vie en cette occaſion, s'il n'avoit

1672. été secouru par Grampilla, qui ayant vû de loin la déroute de ses compagnons & l'avantage des Piémontois, fit revenir les fuyards & chargea si vivement les ennemis, qu'il les ramena battant jusqu'à leurs retranchemens.

Le lendemain Prato se rendit maître de Brecco, & s'y fortifia pour obliger par cette diversion D. Antoine à lever le siege. Il fit sçavoir aux assiegez son arrivée, & l'avantage qu'il venoit de remporter pour leur donner courage, & les engagea à faire une plus longue resistance. Le Capitaine Marc-Antoine Mollino, qui étoit dans la place avec sa Compagnie, sçut si bien faire valoir l'action de Prato, qu'il fit resoudre les habitans à s'ensevelir plûtôt sous les ruines de leur Ville, que de se rendre au Prince qui les assiegeoit.

Pendant que Prato travailloit avec tant de bonheur & de conduite à la conservation de la Pena, necessaire pour la sureté de la Riviere, l'armée du Duc s'étant approchée à l'impourvû d'Oneille, la remit sous l'obéïssance de son Prince legitime. Les troupes de Savoye s'étant partagées en deux corps, l'un alla former le siege de la Pena, & l'autre marcha vers la Briga. Le Marquis de saint Damien s'étant joint à ce dernier, essaya d'entrer dans la valée

d'Oneille, par le défilé de Pizzo, quoi que Gosmont, qui par ordre du Roi trés-Chrétien, s'employoit à terminer ce différend, eût disposé les deux partis à une suspension d'armes. Neanmoins les Piémontois au nombre de quatre mille, ne laisserent pas d'aller avec quelques François venus de Provence, attaquer le vingt Octobre ce passage gardé par Vincentello Gentilé. Ce Genois s'imaginant que Restori étoit aux mains avec les ennemis, s'avança pour le secourir; mais lorsqu'il vit les Piémontois descendre la montagne, il n'osa passer outre, & se retira, dans la crainte de se voir enfermé; comme il n'avoit que quatre cens hommes, il travailla incontinent à se fortifier avec de bons retranchements. Les païsans des environs s'étoient assemblez au nombre de huit cens pour le venir joindre, mais il prit la fuite à la vûë de l'armée du Duc, sans rendre aucun combat. Augustin Spinola qui étoit venu à leur rencontre avec cinq cens hommes qu'il avoit tirez de Triola, ayant appris leur fuite, se retira aussi avec le Turc, & son Regiment. Les Corses furent les seuls qui firent quelque résistance sous les ordres de Vincentello & du Capitaine Gentilé. Ces insulaires aprés avoir tiré leurs pistolets, mirent l'épée à la 1672.

1672. main, & chargerent les ennemis avec beaucoup de resolution ; mais se voyant accablez par le nombre, ils se retirerent : ils entraînerent Vincentello, & l'obligerent à les suivre, sans vouloir attendre le secours de Restori, qui arriva une heure aprés le combat.

Les Piémontois, aprés s'être rendus maîtres de Pizzo, taillerent en piéces ou firent prisonniers deux cens fantassins que le Gouverneur d'Oneille avoit fait filer dans la valée, pour leur disputer ce passage. Ce parti s'étant mis en marche pendant la nuit donna dans l'avant-garde des Piémontois, & entra avec elle dans Oneille. Cette place avoit été abandonnée par les Genois, & la garnison s'étoit retirée au Port Maurice, par l'ordre des Generaux qui avoient jugé plus à propos de conserver leurs troupes, que de les hazarder dans une Ville incapable de défense. Ils laisserent seulement au Port Maurice dix-huit cens hommes de milices, presque tous d'Infanterie, & le reste se rendit le lendemain à Alassio, à la reserve d'un petit détachement qu'on fit entrer dans le Château de Diano, non seulement pour empêcher les Piémontois de s'avancer davantage dans la Riviere du côté d'Oneille, mais encore pour les enfermer dans cette place, que les Gene-

raux de la Republique esperoient d'attaquer une seconde fois. 1672

On combattoit à la Pena avec plus d'opiniâtreté, mais avec un succés peu different. Quoi que la Ville fût ruinée en plusieurs endroits par le canon des assiegeans, les habitans dans l'esperance d'être secourus par Prato, qui leur en donnoit tous les jours de nouvelles assûrances, étoient résolus de se défendre jusqu'à l'extremité. Prato neanmoins se trouvoit fort embarrassé, & ne sçavoit comment exécuter ce qu'il leur avoit promis dés le commencement du siege, parce qu'il n'avoit pas assez de troupes pour attaquer les lignes des ennemis. Il reçut même des ordres précis des Generaux, qui lui marquoient d'abandonner cette entreprise, & d'envoyer ses meilleurs soldats en d'autres lieux où ils étoient plus necessaires pour le service de la Republique. Ce fâcheux contre-temps lui fit prendre un parti fort extraordinaire.

Les Generaux qui étoient persuadez que Prato ne pouvoit secourir la Pena sans perdre beaucoup de monde, & qui doutoient même qu'il en pût venir à bout, jugerent plus à propos de conserver leurs troupes, que de les exposer à un péril évident, dans le besoin que la Republique en avoit ailleurs. Quelque difficulté que Prato prévît

1672. dans l'exécution du dessein qu'il avoit formé en faveur des habitans de la Pena, il ne put se resoudre à les abandonner, il ne parla à personne de l'ordre qu'il avoit reçu de faire un détachement de ses troupes, & cacha le trouble dont son ame étoit agitée, sous une tranquilité apparente. On vint l'avertir qu'il étoit arrivé au port deux galeres pour embarquer cinq cens fantassins qu'on lui demandoit; mais bien loin de publier cet ordre, il fit courir le bruit qu'elles lui apportoient de nouvelles recruës, & qu'il étoit resolu d'attaquer les lignes des ennemis, aussi-tôt qu'elles seroient débarquées. Cependant pour ne pas laisser refroidir l'ardeur que témoignoient ses soldats, il commanda à un Caporal Corse, nommé Simon Zicano, qu'il connoissoit pour un homme determiné, d'engager l'escarmouche avec les Piémontois, du côté de Bregli. D. Antoine à qui cette fausse nouvelle avoit été portée par ses espions, & qui en avoit reçu la confirmation de la bouche de quelques transfuges, résolut de lever le siege, ne se trouvant pas en état de soûtenir l'attaque des Genois. Il fit faire de grands feux dans son camp pour leur dérober sa marche, & décampa la même nuit. Prato qui avoit été averti de sa retraite par les assiegez, ne voulut pas le suivre pen-

dant les tenebres, de peur que l'obscurité ne le fît donner dans quelque embuscade. 1674
A la pointe du jour, lorsqu'il vit leur dernieres troupes sur le haut de la coline, il commanda Jean-Baptiste Dornano avec deux Compagnies, pour se jetter dans la Pena. Les habitans de cette Ville se voyant en liberté par l'éloignement des Piémontois, voulurent se venger des maux qu'ils leur avoient faits pendant le siege, sur les prisonniers qui étoient demeurez en leur pouvoir, & par une cruauté sans exemple les firent tous passer au fil de l'épée. Prato en ayant été averti, fut extrêmement affligé de n'avoir pas reçu cet avis assez à temps pour s'opposer à une action barbare, qui deshonoroit les habitans de la Pena, & effaçoit la gloire qu'il s'étoient acquise pendant le siege, par leurvaleur & par leur patience.

Les Genois trouverent dans le camp quantité de bagages & de munitions que les Piémontois y avoient laissez; même ils découvrirent au pied de la montagne leur canon qu'ils y avoient enterré, la précipitation de leur retraite ne leur ayant pas permis de l'ammener avec eux. Quelques jours aprés la fidelité des habitans de la Pena fut recompensée par le Senat: il accorda au fils du Capitaine Guastaldo, mort

pendant le siege, une pension viagere, &
1672. prit soin de marier ses filles; il fit des presens à tous les Invalides, & fit payer la solde d'une demie année à tous ceux qui avoient servi dans cette occasion, ce qui les consola de leurs fatigues passées. Prato pourvût cette place de toutes sortes du munitions, & y établit pour Gouverneur le Capitaine Angelo Angeloti, qui s'étoit jetté dans la Ville, lorsqu'il l'avoit vûë assiegée, quoi que sa Compagnie n'y fût pas. Le Capitaine Motino étant retourné à Genes, y reçut la recompense qui étoit dûë à sa valeur. Le Senat ne fut pas le seul qui témoigna sa reconnoissance à ceux qui s'étoient signalez pendant le siege: les habitans de Vintimille pour conserver la memoire du service que Prato avoit rendu à la Republique, en délivrant la Pena, ordonnerent par un Decret solemnel, qu'on lui presenteroit tous les ans une riche épée de la part de la Ville.

Prato voyant que D. Antoine ne s'étoit pas beaucoup éloigné de la Pena, aima mieux renvoyer les galeres vuides, que de hazarder les places de la Riviere, en affoiblissant son armée. Il écrivit aux Generaux pour les informer des raisons qu'il avoit euës de n'obéïr pas à leurs ordres. Sa conduite fut approuvée à Genes, parce

que dans les périls pressants un General peut desobéïr à ses superieurs, quand la face des affaires a tellement changé, qu'il ne pourroit sans risquer beaucoup executer ce qu'on lui a prescrit. Il doit neanmoins user de cette licence avec moderation, parce qu'en obéïssant il ne se charge pas des évenemens; mais quand il agit de son propre mouvement, & contre les ordres qu'il a reçus, il se rend responsable du mauvais succés. 1672.

L'armée du Duc faisoit de plus grands progrés du côté de la Lombardie, quoi qu'elle ne fût favorisée que par la presence des galeres de France, qui n'entreprenoient rien contre celles de la Republique. Le Duc neanmoins publioit qu'elles avoient ordre de l'assister ouvertement; & comme cette nouvelle donna de l'épouvante aux Genois, il tâcha d'en profiter, ordonnant à ses Generaux de s'avancer vers Ovada & Novi, places frontieres du Milanois. Il étoit arrivé à son camp quelques Compagnies de Provençeaux, & un Regiment Bavarrois, composé de vieilles troupes qui s'étoient signalées en Allemagne, ce qui mettoit son armée en état d'exécuter quelque entreprise considerable. La Republique se voyant attaquée de tous côtez, dans un temps où elle n'avoit aucun secours

étranger, & où il étoit à craindre que la
1671. France ne se declarât contre elle, s'appliqua à faire de nouvelles levées d'Infanterie, pour se mettre en état de s'opposer à ses ennemis, en cas que la négociation de la paix, qui continuoit toûjours, n'eût pas le succés qu'on s'en étoit promis.

Le Senat envoya pour cet effet en Suisse Jean-Baptiste Catanée, pour obtenir des Cantons la permission de mettre sur pied trois mille hommes. Cet Ambassadeur y trouva beaucoup de difficulté, parce que les Suisses s'étant obligez par les anciennes Alliances, & par les nouveaux Traitez faits avec la France, à ne permettre aucune levée sans sa participation, ils craignoient de violer ces conventions s'ils accordoient un si grand nombre de troupes, pendant que l'Ambassadeur de cette Couronne faisoit de pressantes instances pour faire passer aux Païs-bas plusieurs Regiments de cette Nation. D'un autre côté Leonardi Résident de Savoye, & Ministre fort adroit, s'opposoit de toute sa puissance aux demandes de l'Envoyé de Genes. Il representa à la Diéte la justice des armes de son maître contre la République; il vanta hautement les anciennes Alliances, & les assistances que le Duc avoit données aux Suisses pendant leurs

derniers troubles : & enfin il n'oublia rien pour empêcher les Cantons d'accorder cette levée. Catanée agit si puissamment, & se servit si à propos de l'argent qu'il avoit apporté, comme du ressort le plus puissant pour émouvoir les esprits de cette Nation, qu'il en obtint enfin un Regiment de quinze cens hommes, avec esperance qu'on lui permettroit d'en lever encore un ; mais ces troupes ne sortirent pas de leur païs, parce que la paix ayant été concluë avant qu'elles se missent en marche, la Republique n'en eut plus besoin. 1672.

Gosmont étant arrivé en Italie, pressa également la négociation à Genes & à Turin : elle fut d'abord reçûë agréablement des deux côtez ; mais les hostilitez qu'on commit pendant la conference, y apporterent quelque refroidissement. La joye qu'avoit apportée aux peuples l'esperance d'un prochain accommodement, fut ensuite dissipée par l'artifice des Ministres, & par l'autorité des Capitaines. Le Duc lui même n'y alloit pas de trop bon pied. Comme il esperoit pendant ces retardements rétablir ses pertes passées, par quelque notable avantage, il avoit ordonné à D. Gabriel de s'avancer avec six mille hommes de pied & mille chevaux vers Ovada & Novi. Il lui manda qu'y ayant

1672. beaucoup de facilité pour le campement, & pour conduire l'artillerie, il ne manquât pas de former le siege de ces deux places. Il esperoit que la Republique étant attaquée en plusieurs endroits, ne pourroit pas faire tête par tout, & que n'ayant point de Cavalerie, son armée ne pourroit pas tenir la campagne.

Le Senat n'étoit pas en peine de la Riviere, parce que Prato s'opposoit à tous les desseins de D. Antoine; mais la marche de D. Gabriel vers Ovada, lui donna de l'inquiétude. Comme il avoit besoin d'un chef d'autorité pour empêcher les progrez des Piémontois, il envoya de ce côté-là le Senateur Cesar Gentile, qui ayant fait sa place d'armes du Château de Gavi, y établit son sejour, pour observer les mouvemens des ennemis.

Dans le même temps D. Joseph Serra Officier d'un esprit sublime, & d'une grande autorité, fut choisi pour aller défendre avec son Regiment Novi, Ville riche & peuplée, mais de peu de défense, parce qu'elle est commandée de tous côtez. D. Joseph étoit fils de ce fameux Serra, qui servant sur la flotte de D. Jean d'Autriche, mourut en Afrique, par la trahison des Maures. D. Joseph mena avec lui le Colonel d'Apremont, vieil Officier,

Officier, & d'une grande reputation. Ambroiſe Imperialé étoit dans Ovada, avec quelques troupes reglées. Jules Spinola, Godefroy de Marini, & Raphaël Juſtiniani, furent commandez avec quelques milices pour garder les poſtes les plus avancez. Spinola campa entre Palodi & Briſio, où il ſe fortifia, pour couvrir Novi & les places voiſines. Marìni ſe logea à Rônciglioné, & Juſtinian ſur la côte d'Ovada, pour garder Roccaſquier & Bornotto, où Gerard Spinola s'étoit poſté pour obſerver les mouvements des Piémontois, qui pouvoient de là attaquer les Villes maritimes de l'Etat de Genes. 1672.

D. Gabriel étant parti une ſeconde fois de Turin pour aſſieger Ovada, arriva le quatre Octobre à Canelli avec trois mille hommes de pied, mille chevaux, tous les Volontaires, & les milices de l'Aſtezan & de l'Albanois, ce qui compoſoit en tout un corps de ſept mille hommes. Il détacha incontinent le Marquis de Livourne, qui feignant d'aller vers Aqui, tourna tout d'un coup du côté de Saſſello, Château important de l'Etat de Genes: la garniſon épouvantée abandonna la place, à laquelle les Piémontois mirent le feu, & ravagerent tout le plat païs, ſans épargner les lieux conſacrez au culte Divin. Ils retournerent

1672. ensuite dans le Château, qu'ils firent sauter, aprés en avoir ôté quatre pieces d'artillerie que les Genois y avoient laissées. Ils brûlerent aussi l'Eglise, quoi que le Marquis de Livourne eût employé toute son autorité pour la garantir de la fureur du soldat, & que Jules Imperialé se fût avancé pour les en empêcher. Ce Genois étant parti de Ronciglioné, avec les troupes qui gardoient ce passage, s'approcha de Sassello, & voulut charger les Piémontois; mais il fut abandonné par ses soldats, qui prirent la fuite, sans que ses prieres ni ses menaces les pussent arrêter. D. Gabriel ayant passé ensuite du côté de Cremolin, entra le neuf Octobre dans la valée d'Ovada: il fit incontinent attaquer quelques milices commandées par Justiniani, qui étoient au pied de la coline, de peur qu'elles ne se jettassent dans la Ville qu'il vouloit assieger; mais il lui fut impossible de les chasser de ce poste.

Ovada est bâti dans une grande plaine, entourée de montagnes, mais dans une distance si éloignée, qu'elle ne la commandent pas. Du côté du midi elle regarde l'Apennin, vers le couchant elle s'étend vis à vis de la Lombardie, & à son extremité elle forme un angle où deux torrents se vont joindre. Elle a pour toutes fortifi-

cations un Château à l'antique, qui s'éleve au dessus de ces torrents qui en défendent l'approche. Ses murailles ne sont pas à l'épreuve du canon, & comme elles sont ruinées en plusieurs endroits, la Republique fait peu de cas de cette place. Toute sa force consiste aux montagnes qui en rendent l'accez difficile, & aux torrents qui lui servent de fossez. Le côté qui regarde la plaine, est entouré d'une vieille muraille qui n'est point terracée, sans bastions, & sans aucuns dehors. Cette Ville soûtint vigoureusement la premiere attaque de Guimetiere, Capitaine d'une grande reputation, qui tâcha de la forcer, avec deux mille hommes de pied. Paggi qui en étoit Gouverneur donna les ordres par tout avec beaucoup de conduite. D. Gabriel aprés avoir fait dresser une batterie de quatre canons, envoya sommer Imperialé, avec menaces de ne lui donner aucun quartier s'il étoit pris d'assaut. Cet Officier à qui Paggi avoit deferé le Commandement, refusa de rendre cette place : il la fit fortifier autant que la briéveté du temps le pût permettre, par les soins du Major Cialli, & commanda qu'on preparât une mine sous le faux-bourg, pour faire sauter les Piémontois quand ils y seroient logez. Les assiegez qui commençoient de s'ébranler,

1672.

reprirent courage à l'arrivée de Spinola, qui se jetta dans la Ville avec une partie des troupes qu'il commandoit, ayant laissé le reste pour garder les colines de Tagliolo, & s'assurer de ce côté-là une retraite en cas de besoin.

1672.

Cependant les Piémontois se preparerent à l'assaut, & firent un grand feu de leur canon sur le quartier des Capucins, qui étoit gardé par le Capitaine Morlas, avec quelques Corses. Les troupes commandées s'y porterent avec tant de valeur, qu'étant montées par la bréche que le canon avoit fait, elles s'emparerent de ce quartier-là, & en chasserent les Corses; dont les uns se sauverent par dessus la muraille, & les autres dans le Château. Une partie des Piémontois s'étant logée dans le faux-bourg; les assiegez mirent le feu à la mine, qui en fit sauter quatre cens, dont les uns furent brûlez, & les autres ensevelis sous les ruïnes des maisons.

D. Gabriel irrité de cette perte, résolut de venger la mort de ses soldats sur les habitans d'Ovada: il fit incontinent donner un furieux assaut à la place, qui ayant été abandonnée par Spinola, fut prise sans peine. Imperialé & Cialli se retirerent dans le Château avec peu de troupes, témoignant s'y vouloir défendre jusqu'à l'extré-

mité ; mais la muraille ébranlée par le canon tomba, & fit une si large ouverture, qu'il fut aisé aux Piémontois d'y entrer. Ils se saisirent incontinent de toutes les avenuës, & firent prisonnier Cialli, avec toute la garnison. Imperialé trouva moyen de se sauver par une porte secrette, & arriva heureusement à la coline de Tagliolo ; mais lorsqu'il croyoit se retirer auprés de ceux de sa Nation, il trouva que le poste qu'il avoit laissé entre les mains des Genois, étoit occupé par les troupes du Duc, le Capitaine Capobranco qui y commandoit avec quelques autres Nobles, l'ayant abandonné à la seule approche des ennemis. Il conserva sa liberté, en se disant sujet du Roi d'Espagne ; mais il fut dépoüillé par les soldats, qui le laisserent aller tout nud. 1672.

La prise d'Ovada coûta beaucoup de sang aux Piémontois. Pendant qu'ils étoient occupez à piller le Château, & à maltraiter ceux qui s'étoient rendus à discretion, le feu prit à quelques barils de poudre, & fit sauter une grande partie de cet édifice : plus de cent Savoyards, & quelques Genois, furent ensevelis sous les ruines de ce bâtiment. Les soldats de D. Gabriel qui se souvenoient encore de l'accident du fauxbourg, crurent que cet incendie avoit été fait à dessein, & mettant la main à l'é-

pée, taillerent en pieces plusieurs soldats
1672. Corses, pour venger leurs compagnons. Il mourut à ce siege sept cens Piémontois, & cent Genois seulement, le nombre des prisonniers fut aussi à peu prés de cent.

Aprés la prise d'Ovada D. Gabriel croyoit être maître de la campagne; mais il trouva que Justiniani s'étoit emparé du passage de Beralto, ce qui empêcha la Cavalerie de camper dans la plaine: outre que les Genois avoient brûlé tous les foins, pour empescher que leurs ennemis ne trouvassent des fourages. D. Gabriel résolut de chasser Justiniani de ce poste, & de s'en rendre maître, pour profiter des fourages qu'il y faisoit conserver. Ce Prince commanda pour cet effet quelques troupes, mais elles furent repoussées, avec perte de cinq Cavaliers, & d'autant de fantassins. D. Gabriel ayant perdu l'esperance de réussir dans cette entreprise, marcha à l'entrée de la nuit vers Palavo, où il se pourvût de fourages pour le reste de la campagne, sans que personne s'y opposât, parce que Jules Spinola qui étoit logé aux environs, n'en fut pas averti assez à temps. La negligence de cet Officier garentit les troupes du Duc d'une défaite indubitable dans un païs dont ils ne connoissoient pas les routes.

Aprés que D. Gabriel eut pris Oneille, Spinola envoya de nouveaux ſecours d'Infanterie aux Generaux de la Riviere, afin qu'ils recouvraſſent toutes les autres places de cette Principauté. Pendant qu'ils étoient à Alaſſio, ils ordonnerent à Reſtori & à Frediani de marcher avec leurs meilleures troupes vers Diano, & vers le Port Maurice, & de s'avancer juſqu'à Oneille, dont les fortifications n'étoient pas encore reparées, ce qui en rendoit la priſe facile; outre qu'il y avoit fort peú de munitions de guerre & de bouche, & que les galeres de France en étant éloignées, il n'étoit pas à craindre que les Piémontois y jettaſſent du ſecours. 1672.

Dans le même temps Jean Nicolas Scivori fit armer les montagnars, pour ſe ſaiſir des paſſages, & arrêter les troupes qui auroient pû venir de Piémont. Jean Charles Spinola Commandeur de Malte, & Philippe Negroni, prirent le Commandement des milices, & Jean François Palavicin Serra, vint ſe mettre à la tête du Regiment de François Marie Palavicin, à qui les Genois avoient donné le Commandement de leur flotte. Quoi que toutes choſes fuſſent diſpoſées pour le ſiege d'Oneille, on differa cette entrepriſe, ſur l'avis qu'on reçeut que deux barques de

1672. Ville-franche, chargées de vivres pour cette place; étoient arrivées à Alassio, & qu'elles étoient escortées par les galeres de France, conduites par le Marquis de Mancee, en l'absence du Duc de Vivonne. Les Generaux de la Republique jugerent à propos d'informer le Senat de ce changement, & de ne rien faire qu'ils n'en eussent reçu de nouveaux ordres.

Le Marquis de Mance trouva à Alassio les galeres de Genes; mais il ne commit aucune hostilité contre elles: il se contenta de declarer à leur General qu'il avoit ordre du Roi son maître de défendre les places maritimes du Duc de Savoye, & qu'il ne souffriroit pas que les Genois les attaquassent ni par mer, ni par terre, ajoûtant que si aprés cette déclaration ils l'osoient entreprendre, il les traiteroit comme ennemis de la Couronne. Cependant comme on eut avis peu de jours aprés de la suspension d'armes, on s'attacha uniquement à la negociation de la paix, au moyen de quoi l'Etat de Genes demeura paisible. On a continué de rapporter le détail de la guerre, sans parler de la conjuration de la Torré, à qui on fit le Procez pendant la tréve; & ainsi il est temps d'expliquer toutes les circonstances de son crime.

Depuis que la Torré eut resolu de se servir des armes du Duc de Savoye pour venger les injures qu'il avoit reçuës de sa patrie; il n'oublia rien pour y exciter une sedition. Comme il ne pouvoit se servir des intelligences qu'il prétendoit avoir dans Genes, sans le ministere de quelqu'un, il découvrit son dessein à Vico, sous le sceau du secret. Cet homme, quoi que de basse naissance, avoit quantité d'amis, dont il pouvoit disposer à Mallaré, où il faisoit sa résidence. D'ailleurs c'étoit un esprit de feu, & fort capable de conduire une intrigue. Ces considerations engagerent la Torré de s'ouvrir à lui, dans l'esperance que l'adresse & la bravoure de cet homme pourroient lui être d'un grand secours. Vico reçut agreablement la proposition qu'il lui fit, d'entrer dans cette conjuration, & se fit instruire des moindres circonstances; mais il ne lui garda pas long temps le secret. Il ne fit aucune difficulté de trahir un homme infidele à sa patrie, pour faire fortune à ses dépens. Lorsqu'il eut tiré de la bouche de la Torré tout le plan de son dessein, il alla trouver Jean-Baptiste Catanée, Senateur de la plus ancienne noblesse de Genes, à qui il fit un aveu sincere de tout ce qu'il venoit d'apprendre. Catanée en alla incontinent informer le Senat, & fit ac- 1672.

1672. corder à Vico une pension considerable sa vie durant, pour recompense de l'avis qu'il venoit de donner. Il fut résolu dans cette assemblée qu'on défendroit l'entrée des Conseils de la Republique, aux parens de la Torré, & principalement à Horace son oncle paternel, qui ayant été chassé de l'ordre des Senateurs, quitta volontairement les marques de sa dignité, & se retira dans le Royaume de Naples. On donna aussi la commission aux Inquisiteurs d'Etat de faire le procez à tous ceux qui avoient part à cette conspiration.

Ce tribunal s'est rendu redoutable par la severité incorruptible des ses jugemens. Ceux qui le composent, quoi qu'en petit nombre, s'appliquent incessamment à maintenir la sureté publique, & rompent toutes les cabales qu'on ose former contre l'Etat. Ils se sont rendus la terreur des méchants, & la consolation des bons, parce que la punition des scelerats assure le repos des gens de bien, & fait souvent rentrer dans le devoir ceux qui n'y sont pas. Depuis l'année 1625. que ces Magistrats ont été établis pour reprimer de semblables attentats, ils ont toûjours augmenté leur autorité. Leur principal emploi est de veiller exactement dedans & dehors à la conservation de la tranquilité publique. Ils

ont pour cet effet des espions qui se glissent dans toutes les assemblées, pour découvrir ce qui s'y traite, & leur en faire un fidele rapport. Ils sont informez des vices de tous les particuliers, qu'ils ont soin de corriger. 1672.

Les Inquisiteurs ayant trouvé dans l'instruction du procez de la Torré des preuves suffisantes pour sa conviction, rendirent contre lui une Sentence par laquelle il fut condamné à des peines proportionnées à l'enormité de son crime. Elle portoit qu'il seroit attaché à une potence comme un infâme Corsaire, & comme traître à sa patrie. Cette Sentence fut gravée sur une plaque de cuivre, & appliquée à une colone vis-à-vis le Palais Ducal : les biens de ce scelerat furent confisquez, ses maisons rasées, ses enfans proscrits, & sa tête mise à prix de vingt mille écus.

La Torré fut si mal-heureux qu'il ne put trouver de l'employ dans la guerre qu'il avoit allumée entre le Duc de Savoye & son païs. Ce Prince le jugeant incapable d'aucun commandement, le laissa oisif & vagabond dans un coin du Piémont. Il y apprit le mauvais succés des armes du Duc, & ensuite la conclusion de la paix. Il perdit en même-temps les vaines esperances de grandeur qu'il avoit conçuës, & la fa-

1672. veur du Prince qu'il avoit abusé. Ce scelerat se voyant méprisé des Ministres de Savoye, & haï du peuple, porta son ressentiment sur Vico, qu'il regardoit comme la principale cause de ses malheurs. Il fit rendre à ce Genois, qui s'étoit retiré dans le Château de Savone, une cassette remplie de pistolets, qui devoient tirer sur celui qui en feroit la premiere ouverture. Ce funeste present avoit été commencé par un Ingenieur Anglois, qui n'osa l'achever, de peur que l'épreuve ne lui en devînt fatale. La Torré y mit la derniere main, aimant mieux mourir en essayant de perdre son ennemi, que de vivre glorieux en étouffant sa haine. Cette cassette fut ouverte suivant la coûtume, en presence des Officiers de la Ville : les pistolets qui y étoient renfermez tirerent avec grand bruit, & ôterent la vie à Charles Laurent Spinola, venerable vieillard, & digne d'une meilleure fortune. Vico en fut quitte pour une legere blessure à la main ; mais il ne laissa pas de finir ses jours malheureusement quelque temps aprés, comme on le dira dans la suite.

Cependant le Cardinal Raggi qui étoit alors à Genes, & D. Antoine de Mendoce Marquis de Villagarcia, employerent tous leurs soins pour terminer le differend

qui étoit entre le Duc & la Republique ; le premier au nom du Pape, & le second pour le Roy Catholique. On doit principalement la conclusion de cet ouvrage, à l'adresse de Gosmont Envoyé de France, qui en surmonta les difficultez, & vint enfin à bout de réunir les esprits. 1672.

Ce Ministre avant que de se rendre à Genes avoit passé par Turin, où il avoit penetré les intentions du Duc de Savoye. Ce Prince s'étoit servi de plusieurs artifices pour gagner du temps, dans l'esperance de rétablir ses affaires pendant cet intervale. Il fut enfin obligé de quitter les armes par respect pour les mediateurs, ou dans la crainte de voir changer la fortune qui commençoit de lui être favorable. Gosmont arriva à Genes, & fut traité magnifiquement dans la maison de Jean Pierre Spinola. Il y fut visité par les personnes les plus considerables de la Ville, & il eut plusieurs conferences avec les Ministres de la Republique, au sujet de cet accommodement. On l'accusa d'avoir rendu sa conduite suspecte, en se rendant trop partial, même contre les instructions qu'il avoit reçuës en France ; mais il est difficile en de semblables negociations de servir son Maître, de plaire aux deux parties, & de conserver sa reputation. Comme

1672. ceux qui negocient avec les Mediateurs sont dans des défiances continuelles, la meilleure conduite que puisse tenir celui qui est chargé d'une pareille commission, c'est d'agir franchement, & de bannir toutes sortes d'artifices. Cependant l'usage de la Cour est absolument contraire à cette maxime. Si l'on veut passer pour habile Ministre, on doit viser en un endroit pour toucher en un autre, & ne jamais commencer son discours par où il doit finir. L'abus en est devenu si grand, qu'on fait consister son adresse à ne laisser penetrer aucun de ses desseins, pendant qu'on tâche de découvrir ceux des autres.

Gosmont ayant demandé audiance au Senat lui fit entendre, qu'ayant été envoyé par le Roi son Maître pour accommoder tous les differends qui étoient entre la Republique & le Duc de Savoye, il étoit chargé de demander avant toutes choses la restitution d'Oneille (cette place n'étant pas encore alors retournée sous l'obeïssance du Duc) & une suspension d'armes, aprés quoi l'on nommeroit des Commissaires pour regler les autres articles.

Le Senat répondit qu'il consentiroit volontiers à la tréve, en consideration du Roi Trés-Chrêtien, qu'il choisiroit des Commissaires, & conviendroit du lieu de

la conference pour y traiter les autres points : mais qu'à l'égard de la restitution de cette Principauté, il étoit necessaire que sa Majesté fût instruite auparavant de plusieurs fortes raisons anciennes & modernes que la Republique avoit pour la garder. Le Senat ayant ensuite été informé par les papiers surpris à Castel-vecchio, des pratiques de la Torré, il en fit part à Gosmont, & le pria d'en donner avis au Roi son maître : mais cet Envoyé jugea plus à propos que le Senat dépêchât pour cet effet un Courrier exprés en France : ce qui fut executé. 1671.

Pendant que les Genois esperoient un heureux succés de la negociation de la paix, le Duc au contraire ne songeoit qu'à lever des troupes, & à demander secours à ses alliez : ainsi le Senat apprit avec étonnement qu'il s'étoit rendu maître d'Oneille, & que son armée continuoit ses progrés dans cette Principauté, dequoi Gosmont témoigna lui-même quelque chagrin. Pendant qu'on attendoit le retour du Courrier, que la Republique avoit envoyé en France, cet Envoyé s'embarqua sur une galere de cette Couronne, qui étoit arrivée au port de Genes, disant qu'il alloit se divertir à Nice, & qu'il seroit de retour avant qu'on pût avoir besoin de lui. Lorsqu'on lui de-

manda pourquoi il abandonnoit une ne-
1672. gociation si avancée, il répondit qu'il n'étoit honnête pour lui ni pour le Roi son Maître de demeurer oisif à Genes, dans un temps où il avoit les mains liées. Le Senat se plaignit si hautement de son départ, qu'il jugea à propos d'écrire en France, pour informer le Roi de ce qu'il avoit pu penetrer des intentions des Ministres de la Republique. Il lui manda que les Genois étoient persuadez que sa Majesté se rendroit aux justes raisons qu'ils avoient pour garder Oneille; mais qu'en cas qu'elle souhaitât que la Republique cedât cette place pour l'établissement de la paix, il ne doutoit pas qu'elle ne renonçât à ses prétentions, & qu'elle ne se dépoüillât de ce qu'elle avoit legitimement acquis par le droit des armes pour faire cesser toutes les autres difficultez, & principalement la plus importante, qui regardoit les passages de Rezzo & de Cenoa.

Cependant Gosmont reçut de nouveaux ordres de presser la Republique d'accorder les propositions qui lui avoient été faites, & de lui déclarer qu'en cas de refus, le Roi assisteroit ouvertement le Duc de Savoye. Le Sénat ayant reçu les mêmes avis de son Resident en France relâcha de sa fermeté, & promit à l'Envoyé de cette Couronne,

que la République rendroit non seulement Oneille, mais encore toutes les autres places qu'elle avoit prises sur le Duc. Gosmont en informa incontinent ce Prince, qui répondit qu'il consentiroit volontiers à la suspension d'armes, pourveu qu'on lui rendit auparavant Oneille, & toutes les autres Villes qu'on lui avoit usurpées. 1672.

Le Duc se trouvant dans cette disposition, Gosmont n'avoit plus qu'à fixer le temps, dans lequel ce qui avoit été resolu, devoit être entierement executé. Il prit pour cet effet des ordres adressans aux Generaux de la Republique, afin de les envoyer quand il auroit reçu ceux du Duc: & dépêcha aussi-tôt un Courrier à ce Prince, afin qu'il les lui fît remettre incessamment entre les mains. Quatre jours aprés Gosmont reçut deux lettres du Duc en réponse des siennes, par lesquelles il le prioit de lui accorder un delai pour examiner cette propositiõ, & prẽdre une derniere resolution sur ce qu'il avoit à faire, lui protestant qu'il ne manqueroit jamais au respect qu'il avoit voüé à sa Majesté, & qu'il étoit prêt de faire non seulement retirer ses troupes, mais encore de rendre Ovada, qu'elles avoient prise pendant l'intervale de sa negociation. Le Senat s'imagina qu'il y avoit quelque artifice caché

1672. ſous cette réponſe, & fit inſtance à Goſmont de contraindre la partie refuſante à executer ce qui avoit été arrêté. Cet Envoyé témoigna être ſurpris de la conduite du Duc, & dit qu'il vouloit aller lui-même à Turin pour mettre la derniere main à ce traité. Mais comme le temps qu'on avoit pris pour la reſtitution reciproque des places étoit expiré, il pria le Senat de le proroger juſqu'à la fin d'Octobre, ou juſqu'au quatre de Novembre, afin qu'il pût ſe ſervir des Ordres du Senat, quand il auroit reçu ceux du Duc, ou du moins qu'il fût aſſuré que la Republique perſiſtoit dans ſa premiere reſolution. Le Senat chargea Hugues de Fieſques & Bandinelli Sauli de preſenter à ce Miniſtre un écrit, portant que lorſque la Republique avoit conſenti à la reſtitution d'Oneille & à une ſuſpenſion d'armes, elle n'avoit eu d'autre intention que de marquer à ſa Majeſté la diſpoſition où elle étoit de faire les choſes qu'elle ſouhaitoit, ſans conſiderer ſes propres avantages ; qu'aprés avoir ainſi relâché de ſes interêts, en conſideration d'un Mediateur pour qui elle avoit la derniere déference, elle s'étoit imaginée que le Duc contribuëroit de ſon côté à faire que ce que le Roi avoit deſiré, eût ſon entiere execution dans tout le mois d'Octobre. Goſ

1674.

mont témoigna être peu satisfait d'une réponse qui portoit des ordres si limitez, & ensuite ayant vû que le petit Conseil, où se terminent les affaires les plus importantes, avoit pris une déliberation conforme à cette réponse, il partit de Genes assez brusquement & avec quelque marque de chagrin. Les Genois se trouverent extrêmement allarmez du départ precipité de l'Envoyé de France; mais leur trouble augmenta bien davantage, lorsqu'ils apprirent la perte d'Oneille. Le peuple qui ne juge des choses que sur les apparences en fit divers jugemens, qui n'avoient pour fondement que sa crainte, & s'en expliqua suivant sa coûtume avec assez de liberté. Il blâmoit en secret ce qu'il approuvoit en public, comme ont accoûtumé de le pratiquer ceux qui n'ont que l'obeïssance en partage, sans considerer qu'on offense autant un grand Roi en refusant ce qu'il veut donner, comme en differant de lui accorder ce qu'il souhaite.

Le Courrier de Gosmont étant revenu de Turin apporta des lettres au Senat, qui ramenerent la joye que cet Envoyé avoit emportée avec lui. Elles marquoient qu'encore que le Duc eut avis que ses troupes avoient repris Oneille, il ne laissoit pas de persister dans la resolution de rendre Ova-

1672. da, & d'accorder la suspension d'armes; & qu'à l'égard des prisonniers il s'en remettoit à la generosité de la Republique. Le Senat trouva ce dernier article si honnête, qu'il resolut d'y répondre de son côté avec une civilité pareille. Ces conditions ayant été publiées de la part du Roi Très-Chrêtien, la guerre se trouva terminée à condition que les differents pour les limites seroient reglez par une conference qui se feroit en presence des Docteurs de *Ferrare*. Cet arbitrage neanmoins demeura sans effet, parce que les Commissaires nommez par les deux partis ne purent convenir sur l'explication de cet article. Ceux du Duc prétendoient que les matieres indécises, devoient être jugées par l'Université de Ferrare & non par le College des Docteurs, & les Genois soûtenoient le contraire. Cet incident ayant fait rompre la conference presqu'aussi-tôt qu'elle fût commencée, les affaires se trouverent plus broüillées qu'auparavant; ce mal entendu causa même à la Cour de Savoye d'étranges revolutions, qui devinrent funestes à plusieurs Ministres du Duc, les principaux Officiers de l'armée ayant été accusez de malversation, furent exposez à la rigueur de la justice.

Le Marquis Catalan mourut, non d'une

mort avancée, comme on l'avoit cru; mais du chagrin de son exil, & de sa disgrace. 1672. Le Marquis de Livourne se déroba par la fuite au peril qui le menaçoit. On fit son procés par contumace, & il fut condamné à perdre la tête sur un échafaut, comme coupable de desobeïssance, avec confiscation de tous ses biens.

Ces malheurs furent suivis de la mort du Duc même, qui finit ses jours à la fleur de son âge, regreté de ses sujets qui ne pouvoient se lasser de loüer sa generosité envers les hommes, & sa pieté envers Dieu. Il laissa à Turin des marques de sa magnificence, dans les superbes bâtimens qu'il fit faire du côté du Pô, ayant ajoûté, s'il est permis de parler ainsi, une nouvelle Ville à l'ancienne, mais plus belle & plus reguliere. Il fit faire dans son palais une salle trés superbe pour y tenir l'Academie, & rendit toutes les ruës marchandes par le soin qu'il prit du commerce. Il entoura Turin de nouvelles murailles, & fit fortifier avec beaucoup de dépenses, Verceil, Veruë, Ast, & Crescentin. Si ce Prince mourut avec des sentimens d'un vrai Chrêtien, & avec une entiere resignation à la volonté de Dieu, l'on ne doit pas s'en étonner; parce qu'il y avoit déja plus d'un an qu'il faisoit pro-

1672. fession d'une ardente charité, & d'une devotion exemplaire. Il mettoit tous ses soins à soulager les pauvres de son Etat, & à se connoître lui-même. Il passoit des heures entieres enfermé avec les Directeurs de sa conscience pour regler ses mœurs par leurs sages conseils, comme s'il eût eu quelque pressentiment de sa fin prochaine. Il écrivit même une lettre à la Duchesse de Baviere sa sœur, à la fin de laquelle il signa, *Vôtre frere mort au monde*, quoi qu'il fût en parfaite santé. Il témoigna une profonde humilité, vertu inconnuë à la plûpart des Souverains, demandant pardon à ses sujets, quoi qu'il ne leur eût jamais donné aucun sujet de plainte, & qu'il en fût aimé avec une tendresse extraordinaire. A l'extremité de sa vie ayant entendu quelque bruit à la porte de sa chambre, il s'informa de ce que c'étoit. Lorsqu'il sçut que son peuple fondant en larmes demandoit à le voir; Ouvrez la porte, dit-il à l'Huissier, afin que mes sujets voyent que les Princes meurent comme les autres hommes.

Aprés la mort du Duc, le President Blancardi eut la tête tranchée, dans la place de la Citadelle, ayant été convaincu d'avoir malversé dans sa Charge; & le Marquis de Livourne fut persecuté, quoi qu'inno-

cent. La fortune prit tant de plaisir de se joüer de ce Marquis, qu'il fut une fois condamné, & deux fois absous. Aprés la guerre terminée, les premiers soupçons qu'on avoit eus contre lui ayant recommencé, il fût justifié par son Maître, & ensuite de nouveau cru coupable. Le Duc étant persuadé de son innocence, envoya le Chancelier Boseletti au Marquis de Pianezze, qui étoit toûjours dans son desert, pour l'assurer qu'il avoit défendu au President Blancardi, sur peine de la vie, de comprendre son fils dans le procés du Marquis Catalan, & lui témoigner, qu'il étoit suffisamment instruit de sa fidelité. Ce message donna une grande consolation au Marquis de Pianezze; il alla incontinent trouver le Duc, & le remercia en termes fort respectueux de la bonne volonté qu'il témoignoit à son fils, & de l'honneur qu'il lui avoit fait à lui même de l'en faire informer. Il supplia ensuite le Duc, en habile Courtisan, qu'en cas qu'il reconnût à l'avenir que le Marquis de Livourne eût mal servi S. A. R. en la moindre chose, qu'il le fît punir avec la derniere rigueur, lui protestant qu'il le desavoüëroit pour son fils, & qu'il se dépoüilleroit entierement des sentimens de pere. Le Duc touché de ces paroles, embrassa

1672.

1672. le Marquis de Pianezze, & l'assura qu'il songeoit plûtost à recompenser la valeur du Marquis de Livourne, qu'à punir ses fautes; ajoûtant que le Marquis de Pianezze pouvoit se réjoüir comme pere, d'avoir un si bon fils, autant qu'il s'applaudissoit lui-même, comme son Maître, d'avoir un serviteur si fidele.

Le lendemain les affaires prirent une face bien differente, par un changement qui n'est que trop ordinaire à la Cour. Deux personnes de consideration vinrent avertir le Marquis de Pianezze que son fils étoit en grand danger, & lui apprirent en secret que le même jour le President Blancardi avoit reçu la déposition de deux inconnus, qui chargeoient extrêmement le Marquis de Livourne. Le Marquis fut surpris, & non pas abbatu de ce coup de foudre; & ayant mandé son fils, il lui fit part de ce qu'il venoit d'apprendre.

Le Marquis de Livourne épouvanté d'un si cruel revers, ne douta point qu'il ne fût perdu s'il restoit à Turin. Il crut se devoir garentir du peril qui le menaçoit, & se dérober aux pieges que lui tendoient des ennemis trop puissans, puisqu'il ne pouvoit les vaincre que par la fuite. Il monta incontinent à cheval, & vint à Paris. Il y tint

tint une conduite si sage, que son Prince qui en fut informé, demeura persuadé de son innocence. Il signala son courage au service du Roi, & se trouva en plusieurs occasions, d'où il revint couvert de blessures, mais chargé de gloire & d'honneur. Il fit ensuite connoître la fausseté des dépositions dont on s'étoit voulu servir pour noircir sa reputation, & il eut cet avantage, que sa Majesté connoissant sa vertu, voulut bien devenir caution de sa fidelité envers le Duc. Ce Marquis étant retourné à Turin avec un si illustre témoignage, fut rétabli dans tous ses biens, ses honneurs, & ses charges. Il fut reçu agreablement de Madame Royale, aussi-bien que du Duc son fils, & toute la Cour demeura convaincuë, qu'encore qu'il n'eût pas approuvé la guerre de Genes, il n'avoit pas laissé d'y servir avec le zele d'un bon sujet, & la conduite d'un grand Capitaine.

1671.

Cependant la Torré ne pouvant se lasser de repaître son esprit de chimeres, offrit au Duc, s'il vouloit lui permettre d'armer en guerre quelques vaisseaux Hollandois qu'il avoit frettez, de s'emparer des navires Genois qui revenoient des Indes richement chargez, avec la flotte d'Espagne. Ce Prince rejetta brus-

1672. quement ce projet, qu'il jugea aussi injuste que temeraire, & laissa la Torré dans un desespoir qui le poussa à s'abandonner aux crimes les plus énormes.

On dit qu'il s'appliqua d'abord à penetrer l'avenir, & qu'il chercha les moyens de s'enrichir promtement; mais ayant trouvé les maximes de l'Astrologie Judiciaire fort incertaines, & brûlé beaucoup de charbon sans venir à bout de la Pierre philosophale, il se remplit l'esprit de nouvelles visions, il lia societé avec un Hongrois qui avoit été élevé en Calabre, & couroit le monde depuis long-temps, grand parleur, & dangereux hypocrite. Cet imposteur n'eut pas de peine à persuader à un homme qui ne songeoit qu'à amasser du bien par toutes voyes, que par son art il rendroit ses desirs satisfaits, & qu'il lui feroit obtenir ce qui étoit impossible par tout autre moyen, & qu'on ne gagnoit qu'avec beaucoup de travail. Enfin il lui proposa d'apprendre la Magie Naturelle, dont les effets étoient si surprenans, qu'ils rendoient ceux qui la possedoient l'admiration de toutes les nations. Pour lui en donner le goût il lui mit devant les yeux l'exemple du fameux Merlin, du grand Albert, de l'Abbé Trithesme, de Jean Pic de la Mirandole, de Para-

celse, & de plusieurs autres. Il ajoûta qu'encore que cette science fût défenduë, elle ne laissoit pas d'être connuë de quelques esprits sublimes. Que pour lui il la possedoit mieux que celui qui par le moyen d'un certain oiseau avoit prédit à Agrippa sa royauté & sa mort, lorsqu'étant prisonnier à Rome par ordre de Tibere, il l'assura qu'il se verroit bien-tôt libre, & sur un trône florissant. Ce fourbe persuada à la Torré qu'il avoit feüilleté des livres inconnus à toutes autres personnes, & fait des experiences qui ne l'avoient jamais trompé. 1672.

Le credule la Torré s'imaginant qu'il pourroit par les secrets de la Magie, amasser des richesses, conquerir des Estats, & se venger de ses ennemis, s'abandonna à toutes sortes d'abominations. Il passoit des nuits entieres avec le Hongrois à faire des figures de cire, des images, & des chandelles enchantées. Ce fourbe ayant donné à manger à un chien d'une certaine composition, fascina tellement les yeux de la Torré qu'il crut lui voir prendre la figure d'un autre animal, & disparoître à ses yeux encore que toutes les portes fussent fermées. Le Hongrois lui mit ensuite dans la tête de composer des Talismans, pour s'insinuer dans la faveur des grands, se

1672. garentir de leur colere, & gagner à toutes sortes de jeux. La Torré ayant fourni beaucoup d'argent à ce Charlatan pour acheter les choses necessaires, lorsqu'il attendoit l'effet de ses promesses le Magicien disparut, & la Torré connut, mais trop tard, qu'il étoit la dupe de sa credulité.

Ce mauvais succés l'ayant rebuté, il se retira dans la Valdaouste, où il acheta une petite metairie. Il y demeura quelque temps comme dans un asile assuré; mais sa vie ayant été attaquée plusieurs fois dans sa retraite, il resolut d'en partir sans dessein neanmoins de se défaire de ses méchantes inclinations, qui causoient tous les malheurs de sa vie. Il se mit tout de nouveau dans la tête de porter dans Genes l'horreur & la désolation. Il remplit une grande caisse d'artifices, avec lesquels il prétendoit faire sauter la salle dans laquelle s'assemble le Senat, ou selon le sentiment de quelques autres personnes, la maison de S. Georges, avec la Doüane. Il avoit déja fait conduire cette dangereuse machine jusqu'à Milan : mais elle fut arrêtée à l'entrée de l'Etat de Genes, soit qu'on en eût eu quelque avis, ou seulement par une prévoyance ordinaire dans un temps suspect, & ainsi son abominable dessein n'eut pas le succés qu'il s'en étoit promis.

Madame Royale regardant la Torré comme un homme capable de troubler toûjours la tranquillité de son Etat, le chassa de sa Cour. Cette Princesse voulut éloigner tout ce qui pouvoit rendre sa Regence malheureuse, & fit porter à ce scelerat un ordre exprés de se retirer promptement de ses Etats. Il partit enfin du Turin avec sa femme, dont la santé étoit fort languissante, emportant avec lui une somme considerable qu'il avoit amassée de ses pensions. 1672.

Aprés avoir visité plusieurs Cours de l'Europe il se rendit à Paris, esperant engager le Roi dans une nouvelle entreprise; mais il s'étoit adressé à un Prince trop sage & trop éclairé, pour donner dans des propositions aussi mal digetées que les siennes. La Torré ne fut point écouté, & se voyant méprisé des Ministres aussi bien que des Courtisans, il crut devoir donner bonne opinion de sa personne par son courage. Il alla servir volontaire en Allemagne dans l'armée du Marêchal de Crequi, où il fit heureusement deux campagnes. Il passa de là en Hollande, & s'arrêta à Amsterdam. Il voulut s'y faire distinguer par une grande dépense: & comme il avoit l'abord agreable, il s'introduisit facilement dans les meilleures compagnies de la Ville, où

il fut caressé de tout le monde. Il acheta
1672. ensuite le droit de grande bourgeoisie, par le conseil d'une personne de consideration, à dessein de parvenir aux charges & d'avoir part au Gouvernement. Aprés avoir obtenu un sauf-conduit pour y demeurer en toute sureté, il se mit dans le commerce des Dames, qu'il regala de Musique Françoise & Italienne, leur donnant des Opera, dont le spectacle n'avoit pas encore été introduit dans ce pays-là. Ces excessives dépenses consumerent bien-tôt son argent content : & comme on cessa d'avoir pour lui les mêmes égards, dés qu'il ne fût plus en état de paroître comme au commencement, il retourna en France sous prétexte de faire traiter sa femme d'une hydropisie : mais elle mourut en chemin. Il passa ensuite à Venise, où il termina ses avantures avec sa vie au printemps de 1681. Il y fut assassiné par un inconnu, pendant qu'il couroit les ruës en habit de masque, avec quelques Courtisanes.

Aprés avoir rapporté toutes les circonstances de la septiéme conjuration de la Torré, & de la guerre qui la suivit, il ne reste plus qu'à dire qu'elle fût terminée par la mediation de la France, & qu'elle fut publiée en 1673. Elle por-

toit que la tréve seroit convertie en une páix perpetuelle. Que pour terminer les differents au sujet des confins, les parties nommeroient des arbitres dans deux mois; & que si elles n'en pouvoient convenir dans ce delai, ils seroient choisis par le Roi. 1672.

Fin du seizième Livre.

SOMMAIRE

DU

DIX-SEPTIE'ME LIVRE.

LEs Genois sont contraints d'abandonner le commerce qu'ils avoient prétendu établir à Constantinople. Leur Résident y meurt d'une mort tragique. Les Genois lient des intelligences avec le Gouverneur de Milan, dont le Roi s'offense. Sa Majesté fait préparer une flotte pour les en punir. Elle arrive devant Genes, & le Marquis de Seignelay qui la commande, fait sommer le Senat de donner satisfaction au Roi. La Ville est bombardée, & le faux-bourg de Saint Pierre d'Arena attaqué. Le Pape employe sa médiation pour accommoder la Republique avec la France. Les Espagnols envoyent du secours aux Genois.

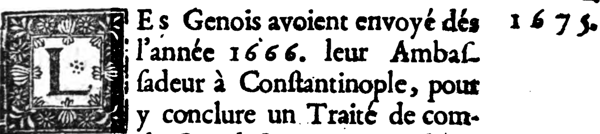


HISTOIRE DE GENES,

CONTENANT

Tout ce qui s'est passé depuis l'année 1675. jusqu'en 1685.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.



LES Genois avoient envoyé dés l'année 1666. leur Ambassadeur à Constantinople, pour y conclure un Traité de commerce avec le Grand Seigneur. Le Marquis Durazzo qu'ils avoient honoré de cet emploi, s'en étoit acquitté avec honneur, & avoit paru avec éclat. Aprés avoir 1675.

fait ses presens il avoit obtenu tout ce qu'il
1675. demandoit ; mais le commerce de la Republique n'étant fondé que sur la vente des draps, & sur le débit des pieces de cinq sols, que les Turcs nommoient Themins, il cessa bien-tôt. Cette monoye fut décriée deux ans aprés, & d'un autre côté les Manufactures d'Angleterre & de Hollande empêcherent le débit de celles de la Republique. Les Genois firent la dépense de cette Ambassade, & aprés avoir envoyé un Résident à Constantinople, & un Consul à Smirne, ils firent toutes les démarches necessaires pour les établir ; mais ne pouvant tirer de leur païs dequoi subsister, leur dessein tomba tout d'un coup. Ainsi les autres Nations les surpassant dans la construction des vaisseaux, & dans la science de la mer, ils connurent qu'ils ne devoient pas esperer un grand avantage de leurs navigations au Levant. Le commerce cessant, les droits du Consulat cesserent aussi, & l'on n'eût plus de quoi fournir à l'entretien des Officiers, & aux dépenses publiques. Le Comte de Fiesque, leur Résident à Constantinople, se trouvant hors d'état de se soûtenir avec honneur, fit connoître au Senat la mauvaise disposition des affaires. Il le pria en même-temps, ou de lui en-

voyer des sommes proportionnées à ses besoins, ou de le rappeller, puisqu'il ne pouvoit plus exercer sa charge avec la pompe necessaire. Il obtint du Senat ce qu'il lui demandoit; Justiniani fut envoyé à Constantinople pour remplir sa place, & Gentilé à Smirne, pour y faire la fonction de Consul. Ce nouveau Résident connut bien-tôt qu'il étoit prest de s'abîmer, bien loin de faire quelque établissement dans cet employ, qu'il avoit crû avantageux & honorable. Un jour agité de ces tristes pensées, il se leva fort matin pour aller à ses necessitez (comme le rapporterent ses domestiques à leur retour) voulant prendre un linge qui étoit embarrassé avec le ressort d'une carabine chargée, & tirant ce linge avec violence, il fit tomber le chien, la poudre prit feu, & la carabine lui porta plusieurs balles dans le corps, il n'eut le temps que de songer à son salut, & de se confesser. Accident étrange, si ce fut un accident, car des personnes dignes de foi ont assuré, que cette mort avoit été volontaire, que desesperé de se voir trompé dans ses esperances, il avoit langui plusieurs jours dans une mélancolie effroyable; & qu'enfin il s'étoit donné lui-même la mort. On fut obligé par ce malheur de continuer la char- 1675.

1675. ge de Résident en la personne du Comte de Fiesque, il se trouva sans avoir dequoi s'entretenir, & de quoi payer aux Turcs leur tribut. (C'est ainsi qu'ils appellent les presens qu'on leur fait, & qu'ils regardent comme une partie de leur revenu;) ainsi il fut contraint d'emprunter de l'argent sur gages ou sur son propre credit, dont il payoit l'interest à raison de vingt, de vingt-cinq, ou trente pour cent, selon que ses besoins augmentoient. La crainte qu'on eust qu'il ne devînt insolvable faisoit exiger un profit exorbitant, & la dette qui n'étoit pas d'abord considerable, se trouva enfin de soixante ou soixante & dix mille escus. La Republique crut qu'elle n'avoit été contractée que par la mauvaise conduite du Comte, ou qu'elle n'étoit pas aussi forte qu'on la representoit au Senat. Dans ce soupçon on envoya à la place de Fiesque un nouveau Résident, nommé Spinola: il arriva à Smirne en May 1675. sur un bon vaisseau qu'on avoit fretté des Venitiens, & qui passoit pour un vaisseau de guerre; il étoit accompagné d'un navire marchand. Le Consul étant mort l'année precedente on y en envoya un autre, qui donna les ordres qu'il crut necessaires; mais avant leur arrivée le bruit courut à Livourne & en

d'autres lieux, qu'ils portoient une grande quantité de fausses pieces d'or & d'argent. Les Turcs en ayant eu le vent, donnerent ordre de visiter leurs vaisseaux, & de mettre leurs especes à la touche. Sur le refus que les Genois firent de se laisser visiter, le Cadi en prit un certificat, & l'envoya à la Porte. Pendant que le Courier portoit le certificat, & qu'on en attendoit la réponse, le Résident résolut de continuer son voyage à Constantinople. Pour cet effet il demanda au Cadi son Marasclace ou son billet, pour laisser passer les Châteaux au vaisseau de guerre sur lequel il étoit venu, & qui étoit encore dans le port. Le Cadi le lui refusa, croyant qu'il étoit à propos que le navire & le Résident attendissent la réponse de la Porte. Le Résident irrité de ce refus, s'embarqua aussi-tôt & mit à la voile, il sortit du port, & à la faveur d'un vent frais, passa les Châteaux sans aucun obstacle. Le Cadi ne sçachant sur qui se venger de l'affront qu'il venoit de recevoir, déchargea sa colere sur le Lieutenant & sur le Canonier du Château: ils eurent beau se justifier, & lui representer que le vaisseau étoit un vaisseau de guerre, que celui qui le montoit étoit une personne publique, que l'un & l'autre étoit privilegié, &

1675.

1675. qu'ils alloient à la Cour du Grand Seigneur se justifier des choses dont on les accusoit. Le Cadi en colere ne voulut pas recevoir leurs raisons, & les envoya l'un & l'autre en prison; mais peu de temps aprés il les mit en liberté, moyennant quelque argent.

Le nouveau Résident ne fut pas plûtôt arrivé, que les creanciers du Comte de Fiesque lui demanderent le payement de ce qui leur étoit dû : la somme se trouva de soixante mille écus, & les creanciers demanderent qu'avant qu'on accordât à Fiesque la permission de s'en retourner, on les satisfît, ou du moins qu'on leur payât la moitié de la somme, & qu'on leur donnât sureté pour le reste. Spinola répondit qu'il n'acquitteroit pas des dettes qui n'étoient composées que d'interests exorbitans, qui ne seroient jamais approuvez par la Republique, laquelle aprés la mort de Justiniani avoit desavoüé Fiesque pour son Ministre. Le refus du nouveau Résident causa de grands bruits entre les creanciers, dont quelques-uns étoient fort considerables, comme entre autres l'Aga des Janissaires. Ils se servirent de son credit pour tirer raison des Résidens, le vaisseau de guerre fut sequestré, & conduit dans l'Arcenal, où il fut gardé pour sureté du paye-

ment : les Turcs croyant, que puisque la dette avoit été contractée pour le public, 1675.
les biens du public pouvoient justement être saisis jusqu'au payement. Dans ce même-temps la peste qui est la maladie ordinaire de Constantinople, attaqua l'équipage du navire, il y mourut dix-huit ou vingt personnes, & toutes les affaires des Genois se trouverent dans un pitoyable état.

La dispute étoit cependant forte entre les deux Résidens; quelque fois ils étoient presque résolus de s'en remettre à l'arbitrage des Ambassadeurs de France, d'Angleterre, & de Venise; d'autrefois voyant que dans leur differend ils étoient trop éloignez de compte, ils vouloient avoir recours au jugement des Turcs. A la fin Spinola voyant que cette affaire tiroit en longueur, que le vaisseau étoit toûjours retenu, que cela causoit une grande perte, & que l'honneur de la Republique y étoit interessé, s'engagea de payer trente trois mille écus en trois payemens, le premier contant, le second à six mois de distance, & le troisiéme six mois aprés le second. Le traité se conclud, & non seulement Spinola s'obligea, mais aussi les Marchands de la Nation se rendirent caution; ainsi le vaisseau fut mis en liberté, & char-

1675. gea à Constantinople pour Genes. Il fit voile à Smirne, d'où il partit de compagnie avec un autre vaisseau du même païs, prenant l'occasion d'un convoi Hollandois; mais comme il avoit été retenu six mois dans le port, qu'il s'étoit vû exposé à une grande dépense, & à beaucoup d'embarras, & qu'enfin il n'avoit pas trouvé une charge qui pût le recompenser de son temps & de sa dépense, les Genois se rebuterent de ce commerce. Le Comte de Fiesque étant de retour à Genes, le Senat ne voulut pas lui passer les gros interêts qu'il avoit payez; ainsi dans la crainte d'être mis en prison, il se retira en France, où il a vêcu d'une maniere fort obscure.

Au commencement de Juillet, la Republique eut un grand démêlé avec le Résident d'Espagne, au sujet d'un de ses Estafiers qui avoit été blessé par un Sbire. Ce Ministre pretendoit qu'on devoit lui remettre entre les mains non seulement celui qui avoit maltraité son domestique, mais encore le Barigel. Sur le refus qu'on lui en fit, il envoya de nuit une partie de ses gens avec des armes pour prendre le Barigel dans l'Eglise Cathedrale de Saint Laurent, où il s'étoit sauvé. Le Senat dépêcha, aussi-tôt qu'il en eut avis, un Courier

à Madrid, pour se plaindre de cette vio- 1675.
lence, & fit joindre une Compagnie de soldats Corses à celle des Sbires, pour les garentir des insultes que ce Résident auroit pû leur faire. Le 18. du même mois on commanda quatre galeres, sous les ordres d'Hippolite Centurioné, pour aller chercher trois Armateurs d'Alger, qui avoient paru dans les mers de Marseille; mais elles revinrent le 23. aprés avoir été au delà de Nice sans avoir rien rencontré.

Le Roi ayant été informé des secretes 1682.
pratiques du Comte de Melgar Gouverneur de Milan, avec la Republique de Genes, jugea à propos de rompre une alliance qui pouvoit troubler la paix qu'il venoit de donner à l'Europe. Il dépêcha pour cet effet le Marquis de Saint Olon, pour representer au Senat l'interest qu'il avoit de conserver la neutralité entre les deux Couronnes, & le blâme qu'il s'attireroit de toute la Chrêtienté, s'il étoit cause d'une nouvelle guerre, principalement dans un temps où tous les Princes Chrétiens devoient se réunir pour s'opposer aux desseins des Turcs, qui se preparoient à faire quelque entreprise considerable, sans qu'on eût encore pû découvrir de quel côté ils vouloient tourner leurs armes. Saint Olon étoit encore chargé de deux choses

1682. par ses instructions, la premiere de demander un passage pour les sels qu'on devoit envoyer au Duc de Mantoüe, & pour cet effet des magazins à Savone, & l'autre de solliciter quelque justice pour les biens qu'on avoit confisquez sur le Comte de Lavagne & ses freres, dont le Comte de Fiesque, qui est à present en France, se peut dire le seul & legitime heritier.

Pour l'intelligence du premier article, il faut sçavoir que de Rion Gentilhomme du Dauphiné, intelligent dans les affaires, & qui avoit été autrefois employé aux négociations de Munster, ayant été envoyé à Mantoüe, y traita avec les Ministres du Duc; aprés les avoir convaincus de la bonté des sels de France, & de la mediocreté du prix, ils obligerent le Fermier General du Duc de Mantoüe de s'en servir pendant six ans, à condition que sa Majesté seroit tres-humblement suppliée de s'employer auprés de la Republique de Genes, pour lui demander la liberté du passage de ses sels par Savone, en donnant toutes les suretez necessaires pour empêcher qu'il ne s'en fît quelque versement dans les lieux où ils ont accoûtumé de fournir des sels. On donna ordre à Saint Olon de declarer que sa Majesté consen-

toit qu'une clef des magazins fût mise entre les mains de tel Magistrat qu'il plairoit au Senat de nommer : c'étoit une chose qu'apparemment les Genois ne devoient pas refuser, parce que c'est un usage fort frequent entre les Princes d'Italie, & quand même cette proposition auroit été nouvelle, la Republique auroit bien pû se relâcher de ses maximes en faveur d'un Prince qui étoit regardé de tout le monde, comme l'arbitre du destin de l'Europe. 1682.

A l'égard des droits du Comte de Fiesque, ils paroissoient assez bien établis. La plûpart des terres qui avoient été confisquées sur le Comte de Lavagne, avoient été érigées en Souveraineté par les Empereurs, de qui les ancêtres de ce Comte en avoient obtenu une investiture, & par consequent comme elles étoient independantes de la Republique, elle n'avoit pas eu le pouvoir de les confisquer. A cette raison on en pouvoit ajoûter une autre, qui étoit que ses biens étoient substituez, & qu'ainsi Jean Loüis de Fiesque Comte de Lavagne, n'en étant qu'usufruitier, on ne pouvoit confisquer sur lui que l'usufruit, puisque la proprieté ne lui appartenoit pas incommutablement, & qu'il devoit la laisser à ses successeurs. Il y avoit un autre

moyen que le Comte de Fiesque faisoit extremement valoir par ses factums. C'étoit qu'on ne pouvoit pas traiter l'action du Comte de Lavagne comme un crime de felonie, parce qu'il n'avoit eu aucune intention, que de remettre l'Etat de Genes sous l'obéïssance de son Prince legitime.

1683. Saint Olon ayant reçu ordre du Roi de déclarer au Senat, que s'il faisoit mettre à l'eau les quatre nouvelles galeres qu'il avoit fait bâtir, sa Majesté prendroit cette action comme une hostilité, & commanderoit à ses sujets de les arrêter avec tout ce qui appartiendroit à la Republique, par tout où ses vaisseaux les rencontreroient. Il fit cette déclaration avec beaucoup de vigueur. D. Emanuel Colonna Resident d'Espagne en ayant eu avis, demanda audiance aux Colleges, & l'ayant obtenuë le 8. Avril, il exhorta la Republique à conserver ses quatre nouvelles galeres, l'assurant de la protection du Roi son Maître, qui avoit ordonné au Gouverneur de Milan, & au Commandant de sa flotte, de l'assister en cas qu'elle fût attaquée par les François. Deux navires Genois entrerent le 10. May 1685. dans le Port de Genes, chargez de troupes venans d'Espagne; l'un de ces vaisseaux débarqua à Final celles qu'il portoit, & l'autre conduisit le reste à Naples

pour servir de recruës aux Regimens Espagnols qui étoient en Italie. Le trente on resolut dans le grand Conseil d'ouvrir un nouveau Mont, dont le fond seroit de trois cens mille écus, & l'interêt qu'on payeroit aux particuliers de trois & demi pour cent, assignez sur les impôts de vin, & qu'on leveroit un second quartier de la taxe generale pour survenir aux dépenses extraordinaires de la Republique. Jean Pierre Serra fut nommé Gouverneur de Savone, mais il refusa cet emploi. 1683.

Le Roi d'Espagne ayant déclaré la guerre à la France, les Genois qui voyoient bien qu'aprés avoir refusé à Saint Olon tout ce qu'il avoit demandé, & avoir mis à la mer leurs quatre nouvelles galeres, nonobstant la déclaration que ce Ministre leur avoit faite, le Roi Trés-Chrêtien ne manqueroit pas de s'en ressentir, envoyerent demander du secours au Comte de Melgar, & reçurent dans leurs Villes plusieurs Compagnies Espagnoles que ce Comte fit partir incontinent. Aprés cette démarche, Saint Olon n'eut plus sujet de douter que la Republique n'eût pris parti, & en ayant informé sa Majesté, qui lui manda de revenir, il prit son audiance de congé. 1684.

Cependant le Roi ayant resolu d'humi-

1684. lier l'orgueil des Genois, donna ordre au Marquis de Seignelay de faire préparer secretement sa flotte, & toutes les choses necessaires pour un débarquement, en cas que leur opiniâtreté le poussât à en venir là. Ce Ministre envoya à Toulon au commencement de Mars 1684. Bon-Repos Intendant general de la Marine, pour faire travailler incessamment à tous ces préparatifs. Dés qu'il fut arrivé il visita les magazins, & sous prétexte qu'il vouloit que rien n'y manquât pour toutes sortes d'expeditions, il fit faire divers instrumens, comme pour les laisser dans ces magazins; & afin de mieux persuader que tout ce qu'on préparoit ne devoit pas être transporté si-tôt, il en fit construire de nouveaux, où il sembloit devoir enfermer ce qu'il faisoit ajoûter à ce qui étoit déja achevé. Il commanda en même-temps à quelques ouvriers, des modelles d'instrumens propres à la descente, comme de choses qui n'étoient pas pressées, & fit aussi travailler sous main d'autres ouvriers sur ces mêmes modelles qu'il leur donna. Il déclara ensuite qu'il devoit s'embarquer sur la flotte, pour se rendre où le Roi ordonneroit qu'elle allât. Comme sa charge l'autorisoit à être de ce voyage, cette declaration ne fit soupçonner aucune chose; ainsi

sous ce prétexte il fit préparer l'équipage necessaire au Marquis de Seignelay, comme si c'eût été pour lui-même. Ce Marquis arriva le 26. Avril. La diligence qu'il avoit faite, servit de prétexte au peu d'équipage qu'il avoit amené. Il fit connoître que n'étant venu que pour visiter la flotte, & s'en retourner auprés du Roi avec la même vîtesse, il lui auroit été inutile d'en amener davantage; ce qu'on crut aisément. Aprés qu'il eut fait sa visite à Toulon, & donné les ordres necessaires pour achever de mettre l'armée navale en état, il prit la poste, & alla faire la même chose à Marseille. Il vit les galeres, & fit presser les choses dont il avoit besoin pour son départ. Il revint à Toulon le 5. May, & s'embarqua pour les Isles d'Hieres, où étoit le rendez-vous de la flotte, qu'il feignit de vouloir voir toute assemblée. Comme il n'y avoit rien de plus vrai-semblable, il y arriva le sept. Pendant que cette flotte s'assembla, ce mouvement donna lieu à divers jugemens; mais on ne pût deviner ni où elle devoit être envoyée, ni soupçonner que le Marquis de Seignelay feroit ce voyage, tant il avoit pris de précaution pour empêcher que le moindre indice ne trahît son secret; cependant les galeres se trouverent en état. Le temps s'étant mis 1684.

1684. au beau, il mit à la voile le douze avec toute la flotte, composée de quatorze vaisseaux, trois fregates, onze galiotes, deux brûlots, huit flûtes, dix-sept tartanes, & vingt galeres.

La flotte arriva le 17. May devant Genes, & le même jour les dix galiotes qui avoient deux mortiers chacune se posterent à la portée du canon des murailles, sur une ligne qui comprenoit depuis la tour du fanal, qui étoit à la gauche de l'armée, jusqu'aux faux-bourg de Bisagno, qui étoit à la droite. Les vaisseaux se rangerent sur une autre ligne derriere les galliotes, à deux cens toises de distance. Les galeres disposées en deux escadres, furent postées aux extremitez des deux lignes, d'où elles faisoient divers mouvemens pour soûtenir l'action des galiotes, & empêcher qu'aucun bâtiment ne sortît du Port de Genes. Les flûtes & les tartanes, où étoient les bombes & la poudre pour les mortiers, se placerent hors de la portée du canon, un peu plus loin que les galeres, mais assez prés pour pouvoir fournir facilement, & en peu de temps, tout ce qui étoit necessaire aux Bombardiers.

Le lendemain dix-huit le Senat députa six personnes de son Corps, pour faire compliment au Marquis de Seignelay. Ce Marquis

Marquis aprés les avoir reçus avec beaucoup d'honnêtetez, leur fit entendre que la conduite que leur Republique tenoit depuis long-temps à l'égard du Roi, leur devoit faire craindre les justes effets de son indignation, qu'elle sembloit n'avoir rien oublié pour faire connoître son étroite liaison avec ses ennemis : Que sa Majesté ayant eu des preuves convaincantes, & par écrit, des pernicieux desseins concertez avec les Ministres de la Cour d'Espagne, contre tous les droits de la bonne guerre, pour brûler ses galeres & ses vaisseaux dans les Ports de Marseille & de Toulon, elle avoit été informée en même-temps que ces desseins devoient être executez par les Genois, & que c'étoient eux qui avoient inventé les horribles machines qu'on découvrit heureusement dans le fond de la mer, leurs complices en ayant revelé le secret : Qu'ils avoient tenu des discours contre le respect dû à la personne sacrée de sa Majesté : que par tout où ils avoient quelque pouvoir ils avoient maltraité les Negocians François, & tâché d'interrompre leur commerce : Qu'ils avoient laissé sans punition les outrages faits aux domestiques de son Envoyé, refusé sans raison & sans aucun prétexte la demande que sa Majesté leur avoit fait

1684.

1684. faire du passage des sels de France par Savoye, fait bâtir quatre galeres pour les joindre à celles de ses ennemis, resisté aux instances que sa Majesté leur avoit fait faire de ne point armer les nouvelles galeres, & affecté l'année précedente de les faire sortir sans necessité, pour marquer seulement qu'ils ne vouloient pas donner la satisfaction qu'on avoit souhaitée d'eux: Qu'ayant à choisir entre la protection du Roi & celle d'Espagne, ils avoient préferé cette derniere, l'avoient demandée avec des troupes Espagnoles pour mettre dans leur Ville, & reçu enfin une lettre du Roi Catholique, où il prenoit formellement la qualité de leur Protecteur. Qu'encore que cette derniere démarche pût passer pour une déclaration de guerre contre la France, & qu'une conduite si extraordinaire ne meritât qu'un prompt châtiment, qui étoit au pouvoir de sa Majesté: neanmoins par un effet de sa clemence, elle avoit bien voulu, avant que de commencer aucun acte d'hostilité, leur donner le temps de se repentir, & d'assembler leur Conseil pour y prendre des resolutions conformes à leurs veritables interêts, en l'appaisant par une raisonnable satisfaction, qui étoit de députer quatre de leurs principaux Senateurs, pour la supplier d'oublier

leurs fautes passées, & pour l'assurer d'une meilleure conduite à l'avenir, remettant entre les mains de ses Officiers les quatre corps de galeres qu'ils avoient fait bâtir, moyennant quoi sa Majesté vouloit bien leur accorder sa protection, & les maintenir dans leur liberté. 1684

Sauly qui se trouvoit le plus ancien des députez, & qui portoit la parole, aprés avoir tenu quelques discours generaux par lesquels il prétendoit justifier la conduite de la Republique, prit congé du Marquis de Seignelay, & lui dit: que lui & ses Collegues alloient faire leur rapport au Conseil, qui étoit déja assemblé, de ce qu'il venoit de leur faire entendre, & qu'ensuite ils rendroient leur réponse, qu'ils ne pouvoient donner auparavant. Ces six Deputez furent saluez en sortant du vaisseau de cinq coups de canon, comme il se pratique entre les nations qui ne sont pas en guerre, ce qui montre assez que les François esperoient que cette affaire se termineroit à l'amiable; mais les Genois firent bien-tôt connoître que leur orgueil n'étoit pas facile à humilier.

Leur Conseil finit à cinq heures du même soir; mais on ne reçut pour toute réponse qu'une décharge de toute leur artillerie sur l'armée navale de sa Majesté. Pour

1684. leur répondre en même langage, on donna le signal aux galiotes à mortier de tirer sur la Ville. Cet ordre fut executé avec tant de promptitude & de succés, que deux heures aprés on commença de voir le feu dans plusieurs de leurs palais & de leurs édifices publics.

De Lery Major des vaisseaux commandoit les chaloupes & les batteaux qui servoient à porter la poudre & les bombes dans les galiotes. De Chauvri Commissaire ordinaire de la Marine en faisoit faire la distribution; de Ponti & Landoüillette Commissaires étoient sur les galiotes dans une action continuelle, pour faire remedier à tous les accidens qui auroient pû arriver, & commandoient deux mortiers chacun.

L'Officier general qui étoit de jour, visitoit continuellement tous les postes, & portoit les ordres au Chevalier des Goustes qui commandoit les dix galiotes. Le dix-neuf on continua à tirer des bombes, & les galiotes se posterent plus prés de la Ville. Le même jour Bonrepos Intendant general de l'armée navale, en fit la reveuë.

Le vingt, deux Anglois qui chargeoient dans le Port de Genes en sortirent, ayant reconnu qu'ils n'y pourroient laisser plus

long-temps leurs vaisseaux en sureté. Ils firent une peinture de la desolation de Genes, capable de toucher ceux même qui l'avoient causée. En voici le détail. 1684.

Les bombes tomberent d'abord sur le quartier de la Prée, où elles firent un grand desordre, & ruinerent entierement le Palais Rebuse. Celui du Prince Doria fut extrêmement endommagé, & la ruë Neuve, qui est la plus belle de Genes fut toute défigurée. L'embrasement passa ensuite jusqu'au Palais Ducal, dont il ne resta que les murailles, qui resisterent au feu à cause de leur solidité. L'Eglise de saint Augustin, trois Couvents de filles qui en sont proches, le Monastere des Dominiquains du Château, & celui de S. François, eurent part à cette désolation. Les Palais des deux Grimaldi & Doria, des deux Brignole, d'Alexandre Spinola, de Lercaro, & de Palavicin furent renversez. Le Port Franc & la Doüane furent bouleversez, & toutes les marchandises consumées par les flammes. Le Port franc est un magazin où tous les marchands & negocians, de quelque nation qu'ils soient, peuvent apporter leurs marchandises. Elles y sont reçuës sans payer aucune imposition. Lors qu'ils ont trouvé à s'en défaire, ils payent les droits à proportion de la

1684. vente; mais s'ils ne vendent rien, il leur est permis d'enlever leurs marchandises, sans qu'il leur en coûte aucune chose. Cette liberté est cause qu'il en arrive beaucoup; ainsi la perte que firent les Genois dans cet embrasement monta à des sommes immenses.

Les personnes les plus considerables de la Ville se retirerent dans les quartiers les plus éloignez de la mer pour se mettre en sureté, & laisserent leur maison à l'abandon, pendant que les femmes & leurs enfans remplissoient les ruës de leurs cris. Les prisonniers & les Religieuses sortirent de leur clôture pour aller chercher un asile contre les bombes. Une seule estropia quatorze personnes en même-temps. Le Doge se retira dans une maison destinée pour les manufactures, qu'on appelle l'Auberge, ou l'Hôpital neuf. Il y apprit que le magazin des armes, & les Eglises de S. Ambroise & de S. André avoient été reduites en cendres. Les vitres des fenêtres furent mises en poudre, & le plomb qui couvroit les Edifices sacrez fondu entierement. Lorsque les Bombardiers voyoient le feu allumé dans quelque endroit de la Ville, ils s'attachoient à faire tomber les bombes dans le même lieu, non seulement afin qu'elles augmentassent

l'embrasement, mais encore afin que la crainte du peril empêchât qu'on n'exposât sa vie pour en arrêter le cours. Cela fut cause que ce feu s'étendit dans les quartiers où il avoit commencé de s'allumer. Ceux qui furent assez heureux pour préserver leurs maisons de cet incendie perdirent tous leurs meubles, parce qu'ils ne furent secourus que par des montagnards, & par des vagabonds, qui se laisserent aisément tenter à une occasion si favorable. Ils entrerent dans les maisons sous prétexte d'arrêter l'embrasement, & perçant d'une à l'autre, pour fermer le passage aux flammes, ils enleverent tout ce que cet élement devorant avoit épargné. Les Espagnols même attirez par l'espoir du gain, couroient plûtôt au pillage qu'au secours des affligez. Mais il y avoit des endroits tellement embrasez, que personne n'osoit s'exposer à y passer. On voyoit tomber jusqu'à deux cens bombes à la fois, dans les quartiers où le feu étoit allumé. Il se trouva répandu en tant d'endroits aprés la premiere nuit, que le matin on crut dans toute la flotte que c'étoit des feux que les habitans avoient allumez par toute la Ville; mais l'on en fut bien-tôt desabusé.

1684.

Le même jour vingtiéme on fit relever quelques galiotes du Levant pour aller plus

1684. avant du côté du port, & pour incommoder la Ville par des endroits où elle n'avoit point encore reçu de dommage. Cela causa une avanture trés-fâcheuse par la chute d'une bombe, qui fit son effet sur un Palais, fort éloigné des premieres galiotes, où plusieurs Dames de qualité s'étoient retirées comme dans un lieu fort en sureté contre ces machines brûlantes. Plusieurs barques furent mises en pieces dans le Port. Une bombe tomba sur le Château de Poupe du vaisseau la Levrete du Capitaine Germain, & y causa tant d'épouvante, que trois cens hommes qui étoient dessus se jetterent à la Mer.

Le vingt-un on prit plusieurs Genois qui sortoient dans des felouques; ils confirmerent ce que les Anglois avoient dit, & ajoûterent que depuis la nuit du 17 jusqu'au 19, les bombes avoient ruiné tous les quartiers, depuis Carignan jusqu'à Banchi, lieu où les Marchands s'assemblent pour leur commerce, & qu'on n'avoit sauvé ni les meubles ni les marchandises. Que Banchi même avoit été abatu, & que la plûpart des habitans avoient gagné les montagnes, laissant leurs maisons abandonnées, que les Espagnols avoient pillées impunément.

Le vingt deux quelques mortiers ayant eu besoin d'être racommodez, & les Bom-

bardiers qui chargeoient les bombes ne pouvant ſuffire à en charger tant qu'on en tiroit, il fut reſolu de ceſſer de tirer pendant quelque temps, afin de pouvoir remettre les choſes en état de recommencer avec plus de vigueur. La Ville diſcontinuant auſſi le feu de ſon canon, le Marquis de Seignelay voulut profiter de cette eſpece de tréve, pour voir ſi les Genois épouvantez par le déplorable état où leur Ville étoit réduite, ne ſeroient pas plus diſpoſez à accorder quelque ſatisfaction à ſa Majeſté : il y envoya pour cet effet Bonrepos, & lui recommanda de ne rien oublier pour leur perſuader de n'attirer pas ſur eux les derniers effets de la colere du Roi, par une opiniâtreté hors de ſaiſon, puiſqu'ils n'avoient aucun moyen de s'en garentir. 1684.

Les Genois parurent d'abord diſpoſez à faire ce qu'on deſiroit d'eux. Jean Marie Doria General de leurs galeres, qui reçut le premier cet Envoyé ſur ſa capitane, lui fit un accueil trés-favorable, & chargea les Capitaines Lomelin & Spinola de l'accompagner juſqu'aux portes de la Ville. Salvago Secretaire de la Republique, que Doria avoit fait avertir, le vint prendre à celle de S. Georges, & aprés une conference d'un quart d'heure lui dit, qu'il étoit

1684. impossible de lui rendre aucune réponse cette nuit-là, parce que les Loix de l'Etat ne permettoient pas qu'on prît aucune déliberation hors du petit Conseil qui se devoit tenir le lendemain ; que les Senateurs étoient avertis de s'y trouver, que de sa part il ne manqueroit pas d'y rapporter fidellement & exactement ce qu'il venoit d'entendre, & qu'il auroit soin de lui en faire porter la réponse. Cette negociation dura jusqu'à minuit, & comme Bonrepos ne pouvoit pas attendre la décision de ce qui devoit être proposé au Conseil, il s'en retourna à l'armée navale, & fut accompagné jusque hors du Môle par les mêmes Capitaines.

Les Espagnols n'eurent pas plûtôt appris ce qui se devoit traiter le lendemain matin dans le petit Conseil, qu'ils employerent le reste de la nuit à faire leurs brigues pour traverser l'accommodement. Cette affaire fut extrêmement debattuë dans le petit Conseil ; mais quoi que les personnes desinteressées connussent bien la necessité qu'il y avoit de profiter des ouvertures favorables qui leur étoient faites, la cabale des Espagnols l'emporta. On vint à onze heures du matin rendre au Marquis de Seignelay la réponse du Senat, contenant que la Republique étoit fâchée d'avoir obli-

gé sa Majesté à lui donner de si terribles marques de sõ indignatiõ ; mais qu'en l'état où les choses se trouvoient, il ne lui étoit plus permis de faire ce qu'on lui avoit demandé. Dans ce même instant les galeres recommencerent à tirer : & comme on vouloit se venger plûtôt des Nobles que du peuple, parce qu'ils étoient les plus coupables, on resolut de faire une descente, & de ruiner entierement les beaux palais qu'ils avoient dans le faux-bourg de saint Pierre d'Arena. L'execution de ce dessein fut jugée facile, par le rapport que fit Bonrepos de l'état auquel il avoit trouvé les vaisseaux & les galeres de la Republique dans le Port. On apprit par lui que les troupes d'Espagne ne montoient qu'à 3000 hommes, & qu'il n'y avoit point de cavalerie dans la Ville ni dans les faux-bourgs ; & on disposa les attaques suivant les postes occupez par les Espagnols. On resolut d'en faire une fausse de sept cens hommes du côté de Bisagno, pour y attirer les ennemis, & faciliter la veritable, vers S. Pierre d'Arena. On détacha 1850 hommes des vaisseaux, & 2000 des galeres avec les Officiers. 1684.

Ces troupes furent embarquées le 23 à l'entrée de la nuit, dans les chaloupes & les batteaux qu'on avoit préparez. Chaque

soldat prit pour trois jours de pain, afin
1684. d'être en état de subsister à terre, en cas que le mauvais temps retardât leur embarquement. Le Marquis d'Amfreville qui devoit faire la fausse attaque du côté de Bisagno, partit à dix heures du soir, escorté par trois galeres. Son ordre étoit de descendre à terre si les chaloupes pouvoient aborder, & aprés avoir fait un grand feu de sa mousqueterie, & brûlé quelques maisons, de s'en revenir avant le jour à l'attaque de S. Pierre d'Arena. La Mothe Capitaine de Marine qui commandoit sous lui, ayant fait entrer sa chaloupe entre deux rochers, trouva moyen de faire sa descente avec Boisjoly Lieutenant de vaisseau, & quinze soldats. Sans examiner s'il étoit suivi, il s'avança trop avant dans la terre, & se rendit maître d'une maison. Le Marquis d'Amfreville le suivit de fort prés, quoi qu'avec difficulté, accompagné du Marquis de Blenac Capitaine de Marine, de la Boissiere Capitaine de fregate legere, de Serignan Lieutenant de galere, du Chevalier de Touroure Enseigne de vaisseau, & de quelques autres Officiers. Aprés avoir reconnu qu'il étoit impossible de faire approcher les chaloupes assez prés de terre pour faire descendre les soldats, il se rembarqua, & fut blessé d'un coup de

mousquet à la cuisse. Cet accident ne l'empêcha pas de donner les ordres necessaires pour faire un grand feu de sa mousqueterie & des pierriers des chaloupes sur les ennemis, qui de leur côté tiroient à couvert, derriere les murailles dont la côte est bordée. Le Chevalier de Chaulieu Lieutenant de vaisseau, & de Sources Enseigne, y reçurent des blessures dont ils moururent peu de jours aprés. 1684.

Le Marquis de Seignelay qui s'étoit approché de cette attaque pour être informé plus promptement de ce qui s'y passeroit, ayant appris la difficulté qu'il y avoit de descendre, & la blessure du Marquis d'Amfreville, envoya ordre à Champigny, plus ancien Capitaine de Marine, de passer avec le détachement du côté de saint Pierre d'Arena, & aux trois galeres de les escorter..

Le Marquis de Mortemar commandoit toute la descente, & devoit faire son attaque vis àvis d'un Fort qui est sur le bord de la Mer, au milieu de ce faux-bourg. Le Chevalier de Tourville Lieutenant General de vaisseaux, alla droit du côté de la Ville. Le Chevalier de Lery, aussi chef d'escadre de vaisseaux, à sa gauche vers une riviere qui termine le faux-bourg de S. Pierre d'Arena.

1684. Le corps des troupes du détachement du Duc de Mortemar, commandé sous lui par le Chevalier de Bethomas, chef d'escadre de galeres, étoit composé de 1200. hommes; sçavoir 800. soldats, conduits par le Chevalier de Janson Capitaine de galeres, 200. grenadiers, sous les ordres de Sabran, Barrois, & Videau, Lieutenans de galeres, & 200. matelots qui obéïssoient au Chevalier de Ricon, Capitaine de marine.

Celui du Chevalier de Tourville étoit commandé sous lui par le Chevalier de Chaumont Capitaine de marine, & étoit composé de 1300. hommes; sçavoir 50. anciens Gardes de la marine, qui avoient à leur tête le Chevalier de Chalais, & 500. nouveaux, précedez par de Serteau, 100. grenadiers, sous les ordres du Marquis de la Porte Capitaine de marine, 500. soldats gouvernez par le Marquis de Genlis, & 150. matelots, qui avoient pour chef le Chevalier de Digoine Capitaine de marine.

Celui du Chevalier de Lery étoit commandé par Belle-Isle Erard, & composé de 800. hommes; sçavoir 50. nouveaux Gardes de marine, conduits par Champagnette Lieutenant de vaisseau, 100. grenadiers qui suivoient le Chevalier des

Adrets Capitaine de marine, 550. soldats menez par le Chevalier de Villars, & 100. matelots qui obéïssoient à Courtagnon Lieutenant de vaisseaux. 1684.

Les chaloupes qui portoient les troupes étoient commandées par les meilleurs Officiers mariniers des vaisseaux, & de 55. en 55, par un Lieutenant, ou par un Enseigne qui en répondoit, pour être assuré qu'il ne s'en écarteroit aucune, & qu'on les trouveroit toûjours prêtes au lieu où le rembarquement se devoit faire. Ces chaloupes étoient distinguées par des giroüettes de differentes couleurs, afin qu'on pût connoître de quel détachement elles étoient.

Comme il y avoit un Fort à attaquer & des retranchements à faire, on chargea dans six Tartanes, quatre canons, deux petars, des mantelets d'appuy pour couvrir les Petardiers, des sacs à terre, des échelles, des pelles, des bêches, des hoyaux, & tous les autres outils necessaires pour remuer la terre. Cinq Ingenieurs furent commandez pour conduire les travaux; sçavoir de Combes & Razeau, pour le détachement du Duc de Mortemar, Niquette & Plantier, pour celui du Chevalier de Tourville, & S. Loüis pour celui du Chevalier de Lery.

1684. Garsault Commissaire ordinaire de la marine, fut chargé du soin de les faire distribuer, & de les faire rembarquer aprés l'action. Trois autres Tartanes furent chargées de haches pour rompre les portes, & de bombes, barils de poudre, & artifices pour brûler les maisons. S. Martin & Habert Escrivains principaux, en firent la distribution aux matelots de chaque détachement, commandez pour les porter à terre. Tous ces bâtimens soûtenus par des galeres, s'approcherent de la plage en bon ordre, un peu avant le jour.

Les dix galeres commandées par le Chevalier de Noailles Lieutenant General, firent trois décharges de leurs canons, à l'endroit où la descente se devoit faire, & pendant toute l'action canonnerent les batteries du Fanal, avec tout le bon ordre & la diligence possible. Les ennemis qui n'avoient point paru jusqu'au commencement du débarquement, firent un grand feu à la faveur d'une muraille qui est sur le bord de la mer, derriere laquelle ils étoient retranchez. Leur nombre étoit fort grand: outre les milices du païs il y avoit 1500. hommes de troupes reglées; sçavoir un Regiment Milanois de mille soldats & 500. Suisses. Le feu de cette mousqueterie n'empêcha pas le Duc de Mortemar de

descendre à terre à la tête de ses troupes, accompagné du Chevalier de Bethomas, de Guilloire Major de Toulon, de Bombelle Ayde-Major des galeres, & des autres Officiers qui formoient leur bataillon, à mesure que les soldats débarquoient. Les Chevaliers de Tourville & de Lery, qui étoient descendus chacun de leur côté, à la tête de leur détachements, se joignirent à celui du Duc de Mortemar, & marcherent en bon ordre droit au premier retranchement, d'où ils chasserent les ennemis. On commanda d'abord des travailleurs pour démolir cette muraille, afin qu'elle ne pût plus leur servir de retraite. Le Duc de Mortemar marcha ensuite droit au Fort, dans lequel il y avoit environ cent hommes qui l'abandonnerent, dés qu'ils s'apperçurent qu'on alloit à eux avec des échelles & des petars. On y établit une garde pour s'en assurer, comme aussi à toutes les avenuës du côté de la Mer, aprés quoi on travailla à deux retranchements, depuis les maisons jusqu'au rivage, ce que de Combes fit exécuter avec toute la diligence possible.

1684.

Le lieu du rembarquement étant ainsi assuré & à couvert, on continua de pousser les ennemis de maison en maison, & d'occuper les mêmes postes qu'ils aban-

donnoient : le Chevalier de Tourville alla
1684. prendre le sien au bout du faux-bourg, sous les murailles de la Ville, & poussa les ennemis avec la derniere vigueur.

Le Chevalier de Lery alla se poster proche d'un Palais rempli de rozeaux, & de petits bois couverts, où une partie des ennemis qui s'y étoient retirez faisoient un grand feu, pretendant leur ôter la communication d'un pont qui leur étoit fort avantageux, pendant qu'une autre partie gagnoit du côté de la tramontane vers le Fanal. Le Chevalier de Tourville, & le Marquis de Bethomas, avec d'autres Officiers des vaisseaux & des galeres les poursuivirent, & couperent le chemin à ceux qui pouvoient venir de la Ville. Tout plia devant les François : les ennemis aprés leur premier feu abandonnerent leurs retranchements, & furent poussez par les grenadiers jusques hors du faux-bourg. Le Chevalier de Lery en les poursuivant avec le Chevalier des Adrets, & sept ou huit grenadiers seulement, s'approcha d'un hallier, derriere lequel un gros faisoit encore ferme. Il reçut en cette occasion un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut une demie heure aprés.

Belle-Isle Erard qui de son côté avoit donné dans les jardins enfermez de murail-

les, suivi du Chevalier de Villars Capitaine, d'Argeni-Bayers, de Mons Lieutenant, & Mondry Enseigne, s'en rendit maître. Il fit abandonner un moulin aux ennemis, les poussa jusqu'au pont, dont on ne jugea pas à propos de s'emparer, parce que ce poste étoit trop éloigné, & ne servoit de rien à cette action. Du Quesne Monier soûtint avec beaucoup de vigueur celui qu'il gardoit, Champagnette Lieutenant de vaisseau, s'étant logé avec dix Gardes de marine, dans une grande maison qui commandoit aux jardins, favorisa la retraite du Chevalier de Villars & de de Mons. Comme les ennemis faisoient un grand feu de l'autre côté de la Riviere, & que plusieurs regagnoient delà les rozeaux qu'on voyoit en deçà, Belle-Isle Erard fit rétablir un retranchement que les ennemis avoient abandonné, & s'en servit avec succés. Il les repoussa ensuite, accompagné du Comte des Goustes, du Chevalier de Feuquieres, de S. André, Montmejan, Blenac, Lomé, & Julien de maniere, qu'ils furent contraints de passer la Riviere. Il laissa ces mêmes Officiers pour garder ce poste, & le Chevalier de Bussi dans un autre, qu'il défendit avec beaucoup de fermeté, quoi qu'il eût reçu un coup de mousquet à la jambe.

1684.

1684. Aprés qu'on eût entierement chassé les ennemis du faux-bourg, les matelots conduits par leurs Officiers, partie armez de haches, & partie chargez d'artifices, de de barils de poudre, & de bombes, rompirent les portes des maisons, & y mirent le feu, qui se répandit avec tant de violence, que le faux-bourg en fut presque tout consumé.

Le Marquis de Seignelay qui voyoit d'un vaisseau fort prés de l'attaque tout ce qui s'y passoit, s'étant apperçu sur le midi que le vent avoit changé au Mistral, jugea que se fortifiant, comme il y avoit apparence, la Mer qui grossit beaucoup de ce vent pouvoit empêcher leur rembarquement: fit avertir le Duc de Mortemar qu'il étoit temps qu'il se retirât, ce qu'il exécuta le 24. avec un si bon ordre, qu'il ne perdit pas un seul homme dans cette retraite. Les ennemis ne firent aucun mouvement, soit qu'ils fussent bien aise de voir les François s'éloigner de leur Ville, où qu'ils n'osassent les poursuivre à cause du grand feu que les galeres faisoient de leur canon. Belle-Isle eut soin du rembarquement, pendant que le Chevalier de Feuquieres gardoit un poste, d'où les ennemis auroient pû incommoder ceux qui rentroient dans la Ville, s'ils s'en fussent

rendus maîtres ; ce poste ayant été relevé, & ces petits bâtimens mis au large, Belle-Isle entra dans son Canot avec de Mons S. André, & Monmejan, qui commandoient un détachement de 50. hommes à l'arriere garde. 1684.

Le 25. 26. & 27. on continua de tirer des bombes avec un effet prodigieux. Depuis le 27. jusqu'au matin du 28, on en tira 13300. Le reste de la journée du 28. fut employé à lever les ancres des galiottes qui étoient à la portée du mousquet des batteries de la Ville, ce que les chaloupes firent en plein jour. Le soir les galiotes étant retirées derriere les vaisseaux, le Duc de Mortemar mit à la voile avec vingt galeres, pour aller aux côtes de Catalogne. Il prit en passant dix autres galeres, commandées par de Mance chef d'escadre, qui le joignirent à S. Reme.

Le 29. le Marquis du Quesne mit à la voile avec dix vaisseaux, aprés avoir renvoyé les galiotes à Toulon, & fait de l'eau aux Isles d'Hieres, & continua sa route vers les côtes de Catalogne. Le Chevalier de Tourville avec 5. vaisseaux & quatre galiotes à rames, demeura sur les côtes de Genes, pour épier les bâtimens qui sortoient du port. Aprés le départ de la flotte, les Genois essayerent de se venger

1684. sur les prisonniers qui étoient entre leurs mains, & sur les négocians François qui étoient restez dans leur Ville, en ayant massacré un grand nombre : il est vrai qu'il en faut plûtôt accuser la populace, toûjours cruelle contre ceux qui ne peuvent lui resister, que les Nobles, qui essayerent autant qu'ils pûrent d'arrêter sa fureur, jugeant bien qu'il n'étoit pas juste d'irriter davantage un grand Roi, qui étoit si fort en état de les punir, comme ils venoient de l'éprouver.

Au commencement d'Octobre une barque de France prit une felouque Genoise qui portoit à Barcelone une Courier chargé de plusieurs dépêches pour les Commandants des galeres de la Republique, & pour les Ministres d'Espagne. On appri par ce moyen plusieurs particularitez importantes touchant leurs desseins, qui a roient pû encore une fois attirer la col du Roi sur la Ville de Genes, si le P ne s'étoit rendu médiateur de l'accomr dement. Il chargea Ranucci Evêque Fano son Nonce en France, de deman à sa Majesté quelle satisfaction elle soul toit. Le Nonce ayant eu audiance sui sujet, dépêcha incontinent à sa Sain un Courier, qui arriva à Rome le 28. même mois d'Octobre. Le Pape appri

les lettres de cet Evesque, que sa Majesté pretendoit que le Doge vint avec quatre Senateurs lui demander pardon : que la Republique desarmât ses quatre nouvelles galeres : qu'elle renonçât à toutes les ligues qu'elle pouvoit avoir faites contre la France, & qu'elle s'engageât à observer une parfaite neutralité : qu'elle payât au Comte de Fiesque cent mille écus par provision, jusqu'à l'entiere discussion des prétentions qu'il avoit contre la Republique, & qu'elle congediât les troupes étrangeres qui étoient venuës à son secours. Le 30. le Duc d'Estrées Ambassadeur de France, eut sur ce sujet audience de sa Sainteté. 1684.

Le premier Novembre le Pape dépêcha un Courier à Genes, pour informer le Senat de la Déclaration du Roi, avec ordre d'aller ensuite à la Cour de France pour porter la réponse qui lui seroit faite, avec les dépêches de sa Sainteté & du Duc d'Estrées. Le Pape écrivit par ce Courier au Senat, qu'il lui conseilloit d'accepter promptement les conditions proposées par sa Majesté, puisque la Republique ne pouvoit autrement esperer sa sureté, & qu'une conduite contraire lui attireroit infailliblement de nouveaux malheurs, qui troubleroient le repos de l'Italie. Le petit Conseil s'assembla plusieurs fois sur ces dépê-

1684. ches; on y proposa entre autres choses de prendre quelques rentes dans la maison de S. Georges, & de les employer aux dépenses excessives que la Republique étoit obligée de soûtenir. Cette proposition fut rejettée par le plus grand nombre des Senateurs, parce qu'on jugea d'une trop grande consequence de toucher à l'argent de cette banque. On mit aussi sur le tapis plusieurs projets pour augmenter le nombre des galeres & des vaisseaux; mais comme il falloit pour cela de grands fonds, & que d'ailleurs on ne se pouvoit determiner à la guerre, sans ruiner entierement le commerce, la plûpart des avis allerent à profiter de la bonne volonté de sa Majesté. Avant que de prendre une derniere résolution, on trouva à propos d'en informer le Comte de Melgar, ce qui fut fait par un Courier exprés. Ce Comte en dépêcha sur le champ un autre à Madrid, pour donner avis au Conseil d'Espagne de la disposition où étoit alors la Republique, de faire la paix avec la France. Pendant cette négociation on ne laissa pas de travailler à de nouvelles fortifications du côté de la Lanterne, & en quelques autres endroits de Genes. On avoit aussi ordonné plusieurs ouvrages au port du Vado; mais la Mer se trouva tellement agitée, qu'il fallut dif-

ferer ce dessein. Les desordres que commettoient les Espagnols dans la Ville ne contribuerent pas peu à faire souhaiter la paix à tous ceux qui n'avoient en vûë que le bien public. Le six Novembre, le Marquis Christophle Centurioné fut arrêté, sur le soupçon qu'on eut qu'il entretenoit des intelligences criminelles avec les étrangers. Le 12. le Capitaine Palavicin, & Ambroise Lomelin, qui étoient prisonniers pour le même sujet, eurent la tête tranchée. Le même jour la Mer ruina les fortifications qui avoient été commencées du côté de la Lanterne. Comme Savone est la Ville la plus exposée de tout l'Etat de Genes, on s'attacha aussi principalement à la mettre en état de défense. Dans cette vûë on fit abbattre un grand nombre de maisons pour faire une esplanade qui pût servir de place d'armes devant la Citadelle. Le 20. le grand Conseil s'assembla au sujet des affaires de France; mais il y eut tant de contestations, qu'on ne put se déterminer à la paix ni à la guerre. Il y fut résolu seulement que la Gionta auroit un pouvoir special de regler toutes les impositions qui seroient jugées necessaires pour fournir aux dépenses excessives dans lesquelles la Republique se trouvoit engagée par la division de ceux qui

1684.

la gouvernoient. On l'autorisa aussi pour
1684. faire payer les taxes aux particuliers, avec la même rigueur que si elles avoient été ordonnées par le grand Conseil. Le 22. le peuple ennuyé de ne voir prendre au Senat aucune résolution qui lui pût donner moyen de rétablir son commerce, s'assembla dans la grande place. Plusieurs artisans, & grand nombre de Citadins allerent ensuite tumultuairement au *Palais* avec des armes, nonobstant les défenses rigoureuses d'en porter, confirmées par de nouvelles Ordonnances. Ils y firent de fortes remontrances aux principaux Senateurs, sur le malheureux état où la Ville se trouvoit reduite, & sur la disette dont elle étoit menacée, par l'interruption du négoce, & ils demanderent la liberté du Port & de la Mer. Le 23. il arriva encore quelques Compagnies Espagnoles avec des Officiers reformez que le Comte de Melgar avoit envoyées pour renforcer la garnison. Le lendemain le Senat dépêcha à Rome François Brignole, pour supplier le Pape d'obtenir par ses soins de sa Majesté trés-Chrétienne, des conditions plus douces. Cet Envoyé y arriva le 26. & alla descendre au Palais du Cardinal Raggi. Le 28. il fut résolu à Genes dans le petit Conseil qu'on travailleroit incessament aux

preparatifs de guerre, & à de nouvelles fortifications qu'on y jugea necessaires, pour mettre en défense la demy-lune de Carignan, du côté de la Mer. On y proposa de faire bâtir un Fort du même côté; mais quand on eut bien examiné cette proposition on la jugea inutile. Cependant comme le peuple continuoit de murmurer, les Senateurs furent contraints de faire mettre la garnison sous les armes pour leur sureté, ce qui fut toûjours pratiqué depuis, jusqu'à la signature de la paix. Le lendemain on mit en Mer quelques pontons qui portoient des coulevrines, dont l'épreuve avoit déja été faite. Le même jour le Comte de Melgar arriva à Genes, & y fut reçu avec des honneurs extraordinaires, il fut même traité aux dépens du public pendant tout le sejour qu'il y fit. 1684.

Le 12. Decembre les galeres d'Espagne, celles de l'escadre d'Italie, & celles de la Republique entrerent dans le port de Genes. Le Marquis de Cogoludo qui commandoit l'escadre d'Espagne, fut incontinent complimenté de la part du Senat. Comme toutes ses galeres, à la reserve de celles de Naples, y devoient passer l'hyver, le Senat qui se trouva engagé à de nouvelles dépenses, s'assembla pour chercher les moyens de la soûtenir. On y en pro-

posa plusieurs ; mais le peuple se trouva si
1684. peu disposé à souffrir de nouvelles impositions, qu'il fallut se reduire à tirer de l'argent de la maison de S. Georges. Le Comte de Melgar qui avoit entendu plusieurs fois le murmure des séditieux, promit, au Senat qu'il fourniroit autant de bled du Milanois qu'il seroit necessaire, pour subvenir à l'extrême besoin, auquel la Ville étoit reduite par la ruine entiere du commerce. Mais quoique cette nouvelle eût été publiée avec grand soin dans tous les quartiers, les plaintes ne cesserent pas ; le peuple continua de témoigner son mécontentement, & demanda avec de grandes instances, l'accommodement avec la France. On ne laissa pas neanmoins d'ordonner de nouvelles fortifications au port du Vado, & on y fit jetter quantité de grosses pierres pour en rendre l'accés si difficile, que les vaisseaux ni les galeres n'y pussent entrer. Le 18. le Comte de Melgar partit de Genes pour s'en retourner à Milan, il y fit une reforme de vingt hommes par Compagnie, dont la plûpart prit parti dans les troupes de la Republique. Ces précautions ne firent pas cesser les murmures du peuple, qui les redoubla, lorsqu'il vit expirer le terme que le Roi avoit accordé au Senat, pour accepter

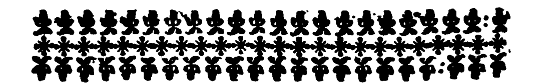
ſes propoſitions ; mais ſa Majeſté donna un nouveau delai d'un mois, à la priere du Pape, à condition que la Republique payeroit cent mille écus par ſemaine, à compter du premier Janvier 1685, ſi elle ne lui faiſoit pas la ſatisfaction qu'elle deſiroit. Le 20, le Capitaine Carratin qui étoit parti de Genes avec trois barques armées, pour eſcorter pluſieurs bâtiments juſqu'à Civita-vecchia, découvrit à la hauteur de Monte-argentato ou de Piombin, un petit vaiſſeau François de 26 pieces de canon, & le prenant pour un navire marchand, réſolut de l'attaquer. Le Commandant de ce vaiſſeau ferma incontinent une partie de ſes ſabords pour le tromper. Lorſque Carratin fut arrivé à la portée de l'artillerie avec ſes trois barques, le Capitaine François le reçut avec tant de vigueur, qu'aprés quelque combat, il l'obligea de ſe retirer à Piombin, avec ſeize hommes tuez ſur ſon bord. Le reſte du mois de Decembre on travailla avec beaucoup de diligence aux fortifications ordonnées par le Conſeil de guerre, & particulierement à deux plattes-formes du côté de la Lanterne, & à quelques autres ouvrages vers Carignan. On ordonna auſſi la conſtruction d'un vaiſſeau plat à vingt paires de rames, qui devoit porter vingt pie-

1684.

1684. ces de canon, pour tirer à fleur d'eau, ſuivant le modelle donné par les Ingenieurs, qui faiſoient eſperer un grand effet de cette machine. Cependant comme l'affaire la plus importante étoit de trouver de l'argent, il fut réſolu dans le petit Conſeil que les franchiſes dont joüiſſoient les Docteurs du College, les Medecins & quelques autres corps privilegiez, ſeroient ſupprimées pour trois ans; que celles des peres chargez de douze enfans ſeroient reduites à la moitié; qu'on feroit entendre à ceux qui étoient exempts de toutes contributions par des Decrets particuliers & irrevocables, qu'ils feroient ſervice à la Republique, s'ils renonçoient volontairement à ces privileges pendant le même terme; qu'on ſupprimeroit douze charges de la maiſon de S. Georges, & entre autres, celles de deux ſous-Chanceliers, & du Garde des archives, pour épargner les appointements affectez à ces Offices. Quelques riches particuliers contribuerent volontairement des ſommes par maniere de don gratuit, pour être employées aux beſoins publics. Le grand Conſeil confirma l'autorité de la Gionta, ou Conſeil extraordinaire encore pour trois mois, parce que le terme preſcrit pour la durée de ſon pouvoir étoit expiré. Il y eut pendant les

fêtes de Noël quelques querelles entre les soldats Espagnols & les Corses, qui étoient en garnison à Genes, & ainsi on fut obligé de leur donner des postes differents. Le 28. lendemain des fêtes le Marquis Centurioné fut jugé, & condamné à douze ans de prison. 1684.

Fin du dix-septiéme Livre.



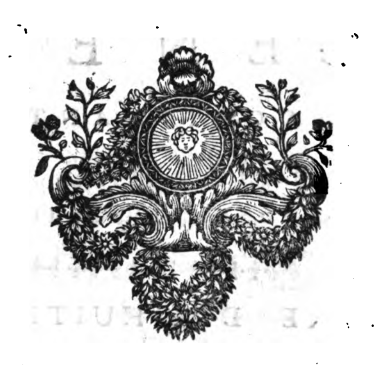
SOMMAIRE

DU

DIX-HUITIE'ME LIVRE.

LEs Genois se resolvent à donner satisfaction au Roi. Leur Traité avec la France. Le Doge part pour venir à Paris. Le Roi lui donne audience. Pierre Durazzo est élû Doge. Le débordement des eaux fait un grand desordre à Genes. Un vaisseau Anglois est brûlé dans le port. Centurioné est assassiné. D'Aubeville Envoyé de France, meurt à Genes. Du Pré son successeur, fait au Senat plusieurs demandes de la part du Roi. L'Envoyé d'Espagne tâche d'engager les Genois dans la ligue contre la France. Ils donnent des quartiers d'hyver aux Allemans. Les Espagnols tâchent de surprendre le port de Genes. La Republique

envoye à Madrid le Secretaire Salvago, pour accommoder le differend qu'elle avoit avec sa Majesté Catholique, pour la traite des sels de Final.



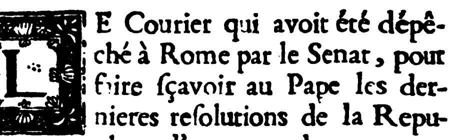


HISTOIRE DE GENES,

CONTENANT

Tout ce qui s'eſt paſſé depuis l'année 1685. juſqu'en 1695.

LIVRE DIX-HUITIE'ME.



1685. LE Courier qui avoit été dépêché à Rome par le Senat, pour faire ſçavoir au Pape les dernieres reſolutions de la Republique, touchant l'accommodement avec la France, étant arrivé ſur la fin de Janvier 1685, les Conſeils s'aſſemblerent pluſieurs fois. On y examina les dépêches de

Brignolé, & les avis reçus de Paris. Aprés plusieurs déliberations il y fut resolu de donner une entiere satisfaction au Roi, de se soumettre aux conditions d'accommodement imposées par sa Majesté, & d'envoyer en France le Doge avec quatre Senateurs pour lui faire des soumissions au nom de la Republique. Cette resolution qui avoit été appuyée dans plusieurs Conseils, par les suffrages d'un grand nombre de ses principaux membres, fut universellement approuvée. Le Doge, aprés que tous les Senateurs eurent opiné, dit qu'il falloit que la Republique reconnût le Roi pour un trés-puissant & victorieux Monarque, & qu'elle ne devoit pas balancer à faire les mêmes pas que plusieurs autres nations avoient faits en divers temps. Le Senat se trouva presque forcé par le peuple de prendre ce parti. On vit pendant quelques jours des placards affichez en plusieurs endroits de la Ville, qui portoient qu'il n'étoit plus question de déliberer, qu'il falloit donner la paix & du pain: Cette déclaration avoit même été suivie de plusieurs assassinats commis en la personne de ceux qu'on croyoit partisans de l'Espagne, & de la guerre. On donna enfin un pouvoir de signer le traité de paix au Marquis Paul Marini, Envoyé extraordinaire 1685.

de la Republique en France.

1685. Le Senat dépêcha incontinent un Courier au Marquis Marini, pour lui porter ce pouvoir. D. Juan Carlos de Baçan Envoyé extraordinaire d'Espagne en ayant eu avis, en informa aussi-tôt le Comte de Melgar. Ce Comte qui étoit à Tortonne n'eût pas plûtôt appris cette nouvelle, qu'il se rendit à Genes, accompagné seulement de quatre personnes. Les Gouverneurs de Tortonne & de Final, le Chancelier, & les principaux Officiers du Milanez y vinrent peu de temps aprés. Ils eurent plusieurs conferences avec les Députez du Conseil de guerre, & avec les principaux du Senat. Le Comte n'oublia rien pour faire changer la resolution qui avoit été prise de s'accommoder avec le Roi; mais tous ses soins furent inutiles. Les murmures du peuple & l'interruption du commerce, avoient rendu cet accommodement tellement necessaire, qu'il n'y avoit plus moyen de le differer, à moins que de vouloir précipiter la Republique dans une entiere ruine. Le neuf Fevrier le Roi donna pouvoir au Marquis de Croissy de signer le traité, en la forme suivante.

Louis par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces presentes Lettres verront, salut.

Comme nôtre amé & feal Conseiller en tous nos Conseils; President à Mortier en nôtre Cour de Parlement de Paris, Secretaire d'Etat & de nos Commandemens & Finances, le Sieur Colbert Chevalier, Marquis de Croissy, en vertu du plein pouvoir que nous lui en avions donné auroit conclud, arrêté, & signé le 12. Fevrier dernier avec le Sieur Marquis de Marini Envoyé extraordinaire de la Republique de Genes, pareillement muni de plein pouvoir de ladite Republique, les articles par eux accordez à ladite Republique, dont la teneur s'ensuit. 1685.

Le Roi ayant rétabli le repos de toute l'Europe par les traitez de Tréve signez à Ratisbonne le 15. Août dernier, & sa Majesté se voyant dans une pleine & entiere liberté de prendre contre la Republique de Genes telles resolutions qu'elle auroit estimé être les plus convenables à sa gloire & à sa justice, elle a neanmoins bien voulu en consideration de sa Sainteté, dont les soins infatigables pour la conservation de la tranquillité publique ne peuvent être assez estimez, préferer les voyes de douceur à celles de la force de ses armes; & sur les assurances qui ont été données à sa Majesté, par le Sieur Archevêque Ranuzzi, Evêque de Fano, Nonce extraordinaire de

1685. sa Sainteté de l'entiere resignation desdits Genois, aux conditions qu'elle leur a demandé, & du pouvoir qu'il ont envoyé au Sieur de Marini Envoyé extraordinaire de la Republique de Genes auprés de sa Majesté, pour les accepter en leur nom & en convenir avec celui qu'il plairoit à sa Majesté commettre pour en dresser & signer les articles, elle auroit autorisé à cet effet le Sieur Colbert Chevalier Marquis de Croissy, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Secretaire d'Etat & des Commandemens de sa Majesté, lequel en vertu du pouvoir qui sera cy-aprés inseré, auroit avec le Sieur de Marini autorisé par la Republique de Genes, en vertu de la Lettre des Duc, Gouverneurs & Procurateurs de ladite Republique, signée Girolamo de Marini, & Carlo Mascardi, & dattée du 29. Janvier 1685. qui sera cy-aprés transcrite, arrêté, conclud & signé les articles suivans.

PREMIEREMENT,

Que le Doge à present en charge, & quatre Senateurs aussi en charge se rendront dans la fin du mois de Mars prochain, ou au plus tard dans le 10. d'Avril en la Ville de Marseille, ou autre Ville du Royaume, d'où ils s'achemineront au lieu

où sa Majesté sera. Lorsqu'ils seront admis à son audiance, revêtus de leurs habits de cérémonie, ledit Doge portant la parole, témoignera, au nom de la Republique de Genes, l'extrême regret qu'elle a d'avoir déplu à sa Majesté, & se servira dans son discours des expressions les plus soumises, les plus respectueuses, & qui marquent le mieux le desir sincere qu'elle a de meriter à l'avenir la bienveillance de sa Majesté, & de se la conserver soigneusement. 1685.

II.

Le Doge & les quatre Senateurs rentreront à leur retour à Genes, dans l'exercice de leurs charges & dignitez, sans qu'il en puisse être mis d'autres à leurs places pendant leur absence, ni lorsqu'ils seront retournez, sinon aprés que le temps ordinaire de leur Gouvernement sera expiré.

III.

La Republique de Genes congediera dans le temps d'un mois, toutes les troupes Espagnoles qu'elle a introduites dans les Villes, Places & Pays dépendans dudit Etat, & renonce dés à present, en vertu de ce traité, à toutes les ligues & associations qu'elle pourroit avoir faites depuis le premier Janvier 1683.

1685.

IV.

Lesdits Genois reduiront aussi dans le même temps leurs galeres, au même nombre qu'ils avoient il y a trois ans, & pour cet effet desarmeront celles qu'ils ont fait équiper depuis.

V.

Sa Majesté ayant demandé que la Republique de Genes dédommageât tous les François, non seulement de ce qui leur a été pris & enlevé, tant dans la Ville de Genes que dans le Pays qui en dépendoit, mais aussi de toutes les prises qui ont été faites sur eux par les vaisseaux & autres bâtimens, armez ou autorisez par lesdits Genois, suivant l'état qui en seroit dressé & fourni dans trois mois, & ladite Republique ayant offert de rendre aux sujets de sa Majesté tout ce qu'elle a pû retirer des effets qui leur appartiennent, sa Majesté acceptant ladite offre, & suivant les mouvemens de sa pieté, a bien voulu se contenter qu'au lieu des autres dédommagemens cy-dessus dits ladite Republique s'obligeât, comme elle fait par cet article, de contribuer à la reparation des Eglises & lieux sacrez qui ont été ruinez ou endommagez par les bombes, que le refus de donner à sa Ma-

jesté une juste satisfaction a attiré indistinctement sur ladite Ville, toute la somme d'argent que nôtre S. Pere le Pape estimera convenable; sa Majesté remettant aussi à sa Sainteté de regler le temps dans lequel lesdites reparations devront être faites. 1685.

VI.

Le Comte de Fiesque ayant imploré la protection de sa Majesté, sur les anciennes prétentions de sa Maison, contre ladite Republique, sa Majesté a desiré qu'il fût payé presentement audit Comte de Fiesque la somme de cent mille écus monnoye de France. Et comme ladite Republique a voulu encore témoigner en cela sa déference pour sa Majesté, & meriter d'autant plus l'honneur de ses bonnes graces, elle s'est obligée par ce seul motif, & non autrement, de payer dans deux mois audit Comte de Fiesque ladite somme de cent mille écus, sans préjudice des arrerages qu'elle prétend avoir contre ledit Comte de Fiesque & sa Maison, qui ne pourront recevoir aucune atteinte par ledit payement. Et en consideration de la promptitude avec laquelle ladite Republique satisfait en cela à la volonté du Roi, sa Majesté promet qu'elle n'appuyera point de la force de ses

1685. armes, ni d'aucune voye de fait, les prétentions du Comte de Fiesque & de sa Maison, sa Majesté voulant qu'elles ne puissent être poursuivies que par les voyes de droit. Et comme l'intention de sa Majesté est que le payement cy-dessus dit ne soit fait que par provision, sans préjudice des raisons des parties, aussi elle déclare que ledit Comte de Fiesque, ses hoirs & ayans cause poursuivans leurs droits & actions en Justice, comme il a été dit, ladite Republique puisse compenser sur ce qui pourroit leur être ajugé, ladite somme de cent mille écus que ledit Comte de Fiesque aura reçu en vertu dudit traité.

VII.

Sa Majesté étant contente des satisfactions cy-dessus dites, & voulant bien rendre l'honneur de ses bonnes graces à la Republique de Genes, elle sera bien-aise aussi de faire au Doge & aux Senateurs tout le favorable accueil qui leur puisse marquer sa bonté & le retour de sa bienveillance royale, & aprés qu'ils se seront acquittez des fonctions pour lesquelles ils se doivent rendre auprés de sa Majesté, ils pourront s'en retourner à Genes pour y exercer leurs charges, ainsi qu'il est convenu par l'article deuxiéme dudit traité; sa Majesté dé-

clarant qu'il ne leur sera fait de sa part aucune autre demande, ni imposé d'autres conditions que celles qui sont exprimées & établies par le present traité. 1685.

VIII.

Tous les actes d'hostilitez cesseront; sçavoir par terre, dés le jour de la signature du traité; & par mer, dans un mois, à commencer dudit jour. Et s'il y a quelques sujets du Roi détenus dans les prisons, galeres ou vaisseaux de Genes, & autres lieux, ils seront incessamment élargis; sa Majesté voulant bien aussi faire mettre en liberté tous les Genois qui pourroient être retenus, soit dans ses prisons ou dans ses galeres, vaisseaux & autres lieux.

IX.

Le present traité sera ratifié incessamment par ladite Republique de Genes, les ratifications échangées avec celles de sa Majesté au plus tard dans trois semaines, en foi de quoi nous avons signé les susdits articles, & à iceux fait apposer les cachets de nos armes. Fait à Versailles le deuxiéme jour de Fevrier 1685. Signé,

A. Ranuzzi Archevêque, Evêque de Fano, Nonce Apostolique.

Colbert de Croissy.

Paulo de Marini,

1685. Le Courier dépêché par l'Evêque de Fano Nonce en France, arriva à Genes le 20 du même mois de Fevrier; & apporta le traité ci dessus. Cette nouvelle s'étant répanduë dans la Ville y causa une joye universelle, & dissipa dans un moment toutes les inquietudes de la Noblesse & du peuple, que les préparatifs de guerre avoient plûtôt augmentez que diminuez. Les Conseils s'étant assemblez, resolurent d'un consentement unanime, de ratifier ce traité, & dépêcherent aussi-tôt un Courier en France pour y porter la ratification de ces articles. Un autre Courier fût dépêché au Marquis Brignolé à Rome, avec ordre exprés de témoigner au Pape la reconnoissance que la Republique avoit des bons offices de sa Sainteté, pour la conclusion de cet accommodement. Estienne de Mari fut aussi dépêché au Comte de Melgar, pour lui donner part de la ratification de ce traité. Il fut arrêté que pendant l'absence du Doge, l'autorité du Gouvernement demeureroit au petit Conseil, & qu'un Senateur nommé par le même Conseil en seroit le President.

On celebra le premier Samedi de Mars une fête solemnelle, pour remercier la Vierge, à laquelle la Republique avoit fait un vœu pour l'heureuse conclusion

une affaire si importante. Le quatriéme du même mois les Senateurs Jeannetin Gastaldi, Augustin Lomelin, Paris Marie Salvago, & Marcel Durazzo, furent nommez pour accompagner le Doge en France : Deux des quatre nouvelles galeres qui étoient dans le port furent desarmées, & on résolut d'en faire autant des autres, quand elles seroient revenuës de l'Isle de Corse. Les troupes Espagnoles qui étoient à Genes, ayant reçu ordre du Comte de Melgar de s'en retourner à Milan, il fut conclud dans le Senat qu'on feroit un present aux Officiers, & qu'on donneroit une paye aux soldats. Le 12. Joseph Lomelin, Jean François Negroné, Cesar Durazzo, Jean Ambroise Doria, & Jean Auguste Centurioné, furent choisis pour accompagner le Doge, outre les quatre Senateurs cy-dessus specifiez. 1685.

Le Doge partit de Genes le 29. Mars : le Duc de Savoye lui accorda passage sur ses terres, aussi bien qu'aux quatre Senateurs, & à tous ceux de sa suite, & dépêcha même un Officier de sa maison, pour les faire défrayer, tant qu'ils seroient dans ses Etats. Le bon traitement qu'ils en reçurent, obligea cette Republique de faire partir le Marquis Doria en qualité d'En-

1685. voyé extraordinaire, pour en aller faire des remercimens à ce Prince. Le Doge aprés avoir passé le Mont Senis le 4. Avril, arriva à Lion. On croyoit qu'il s'y arrêteroit quelques jours pour se reposer ; mais il en partit *incognitò*, par la diligence, & se rendit à Paris le 18. Pendant qu'on préparoit son équipage, il visita tout ce qu'il y avoit de curieux dans la Ville.

Toutes choses ayant été disposées, le Doge demanda jour pour son audience, & il fut marqué au 15. May. Il se trouva par un pur effet du hazard, que la nuit precedente, à pareil jour, l'armée navale de France étoit partie des Isles d'Hieres, pour se rendre à Genes. A 7. heures du matin Bonneüil Introducteur des Ambassadeurs, se rendit à l'Hôtel de Beauvais, où le Doge étoit logé, avec les Carrosses de sa Majesté. Il y entra avec les quatre Senateurs, & Bonneüil : Sa robbe étoit de velours cramoisy, avec des aillerons ; son bonnet de même étoffe, & à quatre côtez, aboutissans à une houpe de soye de même couleur, avec une corne devant qui servoit à l'ôter : il avoit une fraize fort petite, au lieu de collet. L'habit des quatre Senateurs étoit noir, & leurs fraizes égales à celle du Doge. Ces habits sont

ceux avec lesquels ils vont au Senat, & qu'ils portent aux ceremonies. Ils en ont de damas pour l'esté; mais quoi qu'il fît assez chaud pour les prendre lorsqu'ils allerent à Versailles, ils s'habillerent avec leur robbes de velours, parce qu'elles ont quelque chose de plus venerable, & que s'agissant de paroître devant le Roi, il falloit s'y montrer avec tout ce qui pouvoit representer la Republique de Genes dans son plus auguste éclat. 1685.

Les Marquis de Marini, Durazzo, & de Salvi, monterent dans le Carrosse de Madame la Dauphine, avec Giraut sous-Introducteur, qui en faisoit les honneurs. Le premier Carosse de sa Serenité demeura vuide, & le second fut rempli des Marquis Negroné, Françoné, Durazzo, Doria, & Centurioné, qui y prirent place avec le Comte d'Assi. Les Gentilshommes de suite monterent dans un troisiéme Carrosse du Doge, qui fut suivi d'une caléche de sa Serenité, aussi remplie d'autres Nobles Genois. Le Carosse du Marquis de Marini Envoyé de la Republique, où étoient ses Gentils hommes, marchoit aprés cette caléche, & le Carosse de Bonneüil aprés celui de l'Envoyé; il étoit suivi de huit autres, dans lesquels étoient les principaux Officiers du Doge.

1685. On arriva à Versailles sur les onze heures du matin, & la marche commença en cet ordre. Douze Pages entrerent les premiers deux à deux, puis soixante & dix Valets de pied tenant le même ordre, & vêtus de superbes livrées. Ceux du Marquis de Marini continuerent la marche sur la même ligne. Aprés cela on vit paroître les Carosses dans l'ordre qu'on vient de marquer. On descendit dans la salle des Ambassadeurs, appellée salle de descente, parce qu'en arrivant ils vont s'y reposer quelque-temps, avant que d'aller à l'audience. Aprés que le Doge y eut demeuré environ une heure & demie, Bonneüil qui étoit allé prendre l'ordre de sa Majesté, le vint avertir qu'elle étoit prête à lui donner audience. Il s'y laissa conduire, & trouva les Cent-Suisses qui bordoient le grand escàlier. Les Gardes du Corps étoient en haut dans leur salle. Les Valets de pied qui avoient pris les devants marchant deux à deux, resterent dans la premiere salle; les Pages qui avoient tenus le même ordre, avancerent un peu davantage, & demeurerent dans l'antichambre. Giraut qui conduisoit les Gentils-hommes, les fit marcher suivant leur rang; ils furent suivis par les Gentils-hommes camarades, nommez par la Republique

que

que. Le Doge parut ensuite, ayant un Senateur à sa droite, & Bonneüil à sa gauche. Les trois autres Senateurs suivirent sur une même ligne. Aprés qu'on eut monté le magnifique escalier, par où l'on va au grand appartement de sa Majesté, qui est de toute la longueur d'une des aîsles du Château de Versailles, on le traversa dans le même ordre, & lors qu'on eut passé le salon qui est au bout, on tourna dans la gallerie qui le joint. Le Roi étoit dans l'extrémité de l'autre salon, opposé au premier qu'on venoit de traverser. Cette galerie étoit ornée de meubles précieux, & d'une si grande quantité d'argenterie, que tous les Genois, quoi qu'accoûtumez à la magnificence, en demeurerent surpris. Comme on avoit prévû que la curiosité de voir un Doge en France, attireroit beaucoup de monde à Versailles, on avoit pris grand soin de n'y laisser entrer que des personnes d'un rang distingué: elle étoit neanmoins tellement remplie, qu'on eut peine à faire faire place à ce Chef de la Republique de Genes. Le Maréchal Duc de Duras, Capitaine des Gardes du Corps en quartier, qui l'avoit reçu à la porte de leur salle, l'accompagna jusqu'au pied du trône de sa Majesté: il étoit 1685.

1685. d'argent, & élevé seulement de deux dégrés : Monseigneur le Dauphin & Monsieur, étoient aux côtez du Roi, & sa Majesté étoit environnée de tous les Princes du sang, & de tous ceux de ses grands Officiers qui ont rang auprés de sa personne en de pareilles ceremonies. La suite du Doge étant fort nombreuse, la plus grande partie ne put le suivre jusqu'au salon, & remplit le vuide de la galerie qu'on avoit tâché de tenir libre, pour la laisser passer. Dés que le Doge eut apperçu le Roi, & remarqué qu'il en pouvoit être connu, il se découvrit, s'avança encore quelque pas, & salüa sa Majesté par deux profondes reverences, ce que firent pareillement les quatre Senateurs. Le Roi se leva & répondit à cette civilité, en ôtant un peu son chapeau, aprés quoi ce Monarque leur fit signe d'approcher, comme en les appellant de la main. Le Doge monta alors sur le premier degré du trône, où il fit une troisiéme reverence, ainsi que les Senateurs. Le Roi & le Doge se couvrirent ensuite. Tous les Princes en firent de même, & les quatre Senateurs demeurerent découverts. Le Doge commença sa harangue en sa langue, dont voici l'explication.

1685.

SIRE,

Ma Republique a toûjours tenu pour « une des maximes les plus fondamentales « de son Gouvernement, celle de se signa- « ler particulierement par le profond respect « qu'elle porte à cette puissante Couronne « que Vôtre Majesté a reçûë de ses augustes « ancêtres, & qu'elle a élevée à un si haut « degré de puissance & de gloire, par des « actions inoüies, & si étonnantes, que la « renommée qui dans tout autre sujet exa- « gere ordinairement les choses, ne pourra « pas même en les diminuant, les rendre « croyables à la posterité. «

Ces prérogatives si sublimes qui obli- « gent tous les Etats à les considerer & à « les admirer avec une soûmission trés pro- « fonde, ont porté particulierement ma Re- « publique à se distinguer par dessus tous les « autres, en la témoignant de telle maniere, « que tout le monde en doive demeurer évi- « demment persuadé, & l'accident le plus « funeste & le plus fatal qu'elle ait jamais « éprouvé, est celui d'avoir pû veritablement « offenser vôtre Majesté. «

Je ne puis donc assez bien exprimer « l'extrême douleur qu'elle a eu d'avoir pû « déplaire en quoi que ce soit à V. M. & «

1685. » bien qu'elle se flatte que c'est un pur
» effet de son malheur : elle voudroit neanmoins
» que tout ce qui s'est passé, dont
» V. M. n'a pas été contente, fût à quelque
» prix que ce soit, effacé, non seulement
» de vôtre memoire, mais encore de celle
» de tous les hommes, étant incapable de
» se consoler dans une si grande affliction,
» jusqu'à ce qu'elle se voye rétablie dans
» les bonnes graces de V. M.

» Pour s'en rendre digne, elle assure V.
» M. qu'elle employera desormais toute son
» application & tous ses soins, & qu'elle
» fera tous ses efforts, non seulement pour
» se les conserver éternellement, mais encore
» pour se rendre capable d'en meriter
» l'augmentation. C'est dans cette vûë que
» ne se contentant pas des expressions les
» plus propres & les plus respectueuses, elle
» a voulu se servir de manieres inusitées &
» trés singulieres, en lui envoyant son *Doge*,
» avec quatre de ses Senateurs, esperant
» qu'aprés de telles demonstrations,
» V. M. sera pleinement persuadée de la
» trés-haute estime que ma Republique
» fait de vôtre Royale bien-veillance.

» Pour ce qui est de moy, Sire, je m'estime
» trés heureux d'avoir l'honneur d'exposer
» à V. M. ses sentimens trés sinceres
» & trés respectueux, & tiens à une gloire

très particuliere de paroître devant un si « 1685.
grand Monarque, invincible par son courage, & très-reveré par sa grandeur & par sa magnanimité incomparable; & qui ayant surpassé tous les Rois des siécles passez, assure le même avantage à sa race Royale. Aprés cet heureux présage, j'espere que V. M. pour faire voir de plus en plus à tout l'univers la grandeur singuliere de sa generosité, daignera regarder ces témoignages aussi justes que respectueux, comme venant de la sincerité de mon cœur, & de ceux de ces Messieurs les Senateurs, & de tous les peuples de ma patrie, qui attendent avec impatience les marques que V. M. voudra bien leur donner du retour de sa bien-veillance. «

Il faut observer que toutes les fois que le nom de sa Majesté se trouva dans ce discours, le Doge se découvrit, que le Roi en fit de même, & tous les Princes se découvrirent aussi, ce qui arriva plusieurs fois. Le Roi répondit au Doge, qu'il « étoit content des soûmissions que lui faisoit faire la Republique de Genes: que comme elle avoit été fâchée d'avoir eu sujet de faire éclater son ressentiment contre elle, il étoit bien aise de voir les choses au point où elles étoient, parce qu'il croyoit qu'à l'avenir il y auroit une très «

1685. » bonne correſpondance : qu'il vouloit ſe ſ'à
» promettre de la bonne conduite que la
» Republique tiendroit, & que l'eſtimant
» beaucoup, il lui donneroit dans toutes les
» occaſions des marques du retour de ſa
» bienveillance. A l'égard du Doge, ſa Ma-
» jeſté parla de ſon merite perſonnel, avec
» beaucoup de bonté, lui faiſant connoître
» qu'elle lui donneroit avec plaiſir des témoi-
» gnages de l'eſtime particuliere qu'elle en
» faiſoit.

Aprés cette réponſe du Roi, les quatre Senateurs lui firent leurs compliments, chacun ſelon ſon rang ; & ſa Majeſté répondit à chacun en particulier. Elle parla à tous en termes obligeants, & principalement au Marquis Salvago, qui avoit demeuré pluſieurs années en France en qualité d'envoyé de Genes. L'audiance finie, le Roi en ſaluant le Doge baiſſa ſon chapeau plus qu'il n'avoit fait, lorſque ſa Serenité étoit arrivée. Le Doge fit trois profondes reverences en ſe retirant, & ne ſe couvrit que lorſqu'il fut aſſez éloigné pour n'être plus vû du Roi. Les Senateurs aprés avoir fait de ſemblables reverences, ſe couvrirent en même-temps. Ils furent conduits dans le même ordre qu'ils étoient venus à la ſalle où leur dîné étoit préparé. Il étoit d'une magnificence digne

du Monarque, qui les faisoit traiter par ses Officiers. On fit voir pédant plusieurs jours au Doge ce qu'il y avoit de plus digne de sa curiosité tant à Versailles qu'à Paris; & à son départ Bonneüil & Giraut lui apporterent de la part, du Roi un Portrait de sa Majesté, tout garni de diamans, & deux tentures de tapisseries rehaussées d'or; l'une representoit les douze signes, avec les maisons du Roi; & l'autre, les divertissemens de sa Majesté suivant les saisons. Les Senateurs eurent aussi chacun un Portrait enrichi de diamants, & une tenture de tapisserie, le tout un peu moins riche que ce que l'on avoit donné au Doge. 1685.

Pendant l'absence de sa Serenité, le Comte de Melgar fit saisir tous les effets des marchands Genois, qui étoient dans l'Etat de Milan, sous prétexte qu'il étoit dû quelques sommes par la Republique, pour la paye des deux mille Suisses, qui avoient été à son secours durant les derniers desordres. Le Senat ordonna au Gouverneur de Savone d'aller trouver le Comte pour accommoder ce different, de quoi il s'acquitta avec beaucoup d'adresse. Quelques jours aprés il fut resolu que le Doge seroit reçu à son retour sans aucune ceremonie, de la même maniere qu'il étoit

1685. parti. Le 14. Juin le Duc de Mortemar arriva à Genes avec quinze galeres. Sur la fin du même mois le Roi nomma d'Aubeville pour son Envoyé extraordinaire vers cette Republique.

Le 15. Juillet le Doge & les quatre Senateurs arriverent à Genes, & rendirent compte au Senat de leur voyage. Ils recommencerent ensuite les fonctions de leurs charges. On reforma quelques jours aprés treize cens Corses de ceux qu'on avoit levez l'année précedente. On reforma aussi les équipages des galeres qui avoient été desarmées; mais on fit des recruës de troupes Allemandes, pour rendre les Compagnies completes.

Le 22. Août Pierre Durazzo fut élû Doge à la place de François Marie Imperiale Lercaro qui avoit achevé le temps de sa dignité : il eut la plûpart des suffrages de la Noblesse, & ce choix fut universellement approuvé. Le 23. il fut couronné dans une des salles du Palais, & aprés qu'il eût prêté le serment ordinaire, on lui mit le manteau Ducal avec la couronne. Il fut placé sous le dais dans un fauteüil, où on lui presenta l'épée & le sceptre. Le même jour 23. d'Aubeville, Envoyé extraordinaire de France, arriva à Genes. Le 26. il eut audience particuliere du Doge, qu'il

complimenta sur sa nouvelle dignité. Le lendemain il eut sa premiere audiance publique, à laquelle il fut accompagné par un grand nombre de Nobles, qui le reconduisirent aussi à son logis. 1685.

Le premier Octobre Gerard Spinola Marquis del Arcoata, fut élû dans le petit Conseil pour aller en France en qualité d'Envoyé extraordinaire de la Republique, à la place du Marquis de Marini, qui avoit achevé le temps de son emploi. Ce nouvel Envoyé étoit frere de Jules Spinola Gentilhomme de la Chambre, & Conseiller Aulique de l'Empereur. Il étoit un des Senateurs qui sortirent de charge au mois de Decembre 1684. Les pluyes extraordinainaires qui tomberent le cinq, le six & le sept du même mois d'Octobre, enflerent tellement les eaux, qu'elles inonderent quelques ruës de Genes, & particulierement le Port Franc. Les eaux monterent jusqu'au premier étage dans les fauxbourgs de Pol-Santia, de S. Pierre d'Arena, & de Bisagno. Il y eut plusieurs maisons ruinées, & un grand nombre de personnes noyées ou accablées sous les ruines. Les eaux entraînerent quantité de meubles, de marchandises, & de bêtes de service. Une des portes fut emportée avec le corps de garde, où il y avoit onze soldats qui furent

1685. trouvez morts à la place de l'Annonciate. Le dommage fut estimé à plus de huit cent mille livres. Un particulier de Genes ayant parlé de la Frãce en termes peu respectueux, le Senat le fit aussi-tôt arrêter sur les plaintes d'Aubeville. Le 20. du même mois, le Marquis de Marini prit audiance de congé du Roi. Le 25. il arriva à Genes un Courier d'Espagne, qui portoit au Comte de Melgar un ordre exprés de donner mainlevée de tous les effets appartenant aux sujets de la Republique, & particulierement du mont S. Charles qu'il avoit fait mettre en sequestre, & de rendre aux proprietaires les sommes qu'il avoit reçuës en vertu de ces saisies. Le lendemain le Comte de Melgar arriva à S. Pierre d'Arena, pour y voir le Marquis de Cogoludo son neveu, qui étoit entré dans le Port quelques jours auparavant avec les galeres d'Espagne. Ce Comte ne voulut pas accepter les offres que plusieurs Nobles lui firent de leurs maisons, & de leurs Officiers, pour le servir dans le sejour qu'il y feroit. Il accepta seulement la maison de Jean Nicolas Spinola, & se fit toûjours servir par les Officiers qu'il avoit amenez de Milan. Il tint une table magnifique, & regala les principales Dames de la Ville. Le 28. François de Mari lui donna le bal dans le Pa-

lais du Marquis Hippolite Centurioné, où il se trouva plus de cinquante femmes de qualité. D. Juan Carlos Baçan fit celebrer le 29. une Messe solemnelle dans l'Eglise de l'Annonciate, à cause de la naissance du Roi Catholique. Pendant cette ceremonie, les galeres firent trois décharges de leur artillerie, & de leur mousqueterie. Il devoit y avoir un feu d'artifice le soir; mais le mauvais temps le fit differer jusqu'au 7. Novembre. La principale machine étoit un char de triomphe, sur lequel on avoit placé trois grandes figures representant la victoire, la paix, & la justice. Le Comte de Melgar qui étoit toûjours resté dans le faux-bourg de S. Pierre d'Arena, entra dans la Ville pour y assister, & logea dans le Couvent des Carmes. Le Senat lui envoya un regale de toutes sortes de rafraîchissemens, qui lui fut presenté par le Prieur. Il députa aussi deux Nobles pour conferer avec lui, touchant l'execution des ordres du Roi d'Espagne, pour la main-levée des effets saisis dans le Milanez, sur les sujets de la Republique. Le lendemain les galeres d'Espagne sortirent du port; mais à peine eurent-elles fait trente ou quarante mille, qu'elles furent surprises d'une tempête qui les obligea de relâcher. Ce retardement leur porta un grand préjudice, 1685.

1685. parce que les chiourmes étoient extrêmement diminuées par les maladies. Le 24. du même mois de Novembre, le grand Conseil accorda au Marquis Hippolite Centurioné General des galeres de la Republique, la permission de se démettre de cette charge, que ses indispositions continuelles ne lui permettoient pas d'exercer.

Le premier Decembre un Agent du Duc de Savoye arriva à Genes, pour demander au nom de son Altesse, & de la Ville de Turin, la permission de faire passer sur les terres de la Republique trente mille mesures de bled, achetées en divers endroits, pour survenir à la disette qui étoit grande dans le Piémont. Le Senat accorda cette permission en la même maniere qu'elle avoit été donnée en 1677. dans une pareille occasion.

1686. Le Marquis Gio-Batista de la Roüere fut nommé le 13. Mars 1686. pour aller en France en qualité d'Envoyé extraordinaire, à la place du Marquis del Arquata, qui avoit refusé cet emploi. Ce premier avoit déja été en cette Cour en 1669. avec le même caractere, & s'y étoit acquis beaucoup d'honneur. Il avoit depuis passé par les charges les plus considerables. Il avoit été deux ans Gouverneur de Corse, & étoit alors un

des Provediteurs de la Maison de saint Georges. 1686.

Un vaisseau Anglois nommé la Toison d'or de quarante-six pieces de canon, chargé de riches marchanchandises estimées plus de cent mille écus, fût brûlé dans le Port de Genes le 9. d'Avril. Le feu y prit par une bougie qu'on y laissa allumée dans la chambre de Poupe, & il fut d'abord si violent, que les gens de l'équipage ne songerent qu'à se sauver. Ils furent secourus si à propos par quantité de chaloupes, qu'ils se sauverent tous à la reserve de quatre. Ce vaisseau étoit à l'entrée du Port, & ainsi il y avoit à craindre que les autres navires, & les galeres qui étoient dans la Darse, n'en fussent aussi embrasez, ou fort endommagez. On coupa avec beaucoup de peine les amarres qui le tenoient à l'ancre, & le vent de tramontane le jetta hors du Port à un mille de distance, où il sauta dés que le feu fût arrivé à la Sainte Barbe. Un vaisseau François coupa d'abord ses cables, & se mit en sureté en prenant le large. On pêcha quelques balots de marchandises, qui étoient au dessus du vaisseau brûlé.

Le Pape Innocent XI. fit le 2. de Septembre une Promotion de vingt-sept Cardinaux, entre lesquels il y en eut trois Genois. Marcello Durazzo Nonce en Espa-

gne, frere du Doge; Obizzo Pallavicini Archevêque d'Ephese, ci-devant Nonce à Cologne, & depuis en Pologne; & Gio-Francesco Negroné Tresorier de la Chambre Apostolique.

1687. Giulio Centurioné fut assassiné le 5. Fevrier 1687. dans l'Eglise de Nôtre-Dame delle Vinée par un particulier, durant les Prieres de Quarente-heures; & il mourut quelques momens aprés. L'assassin fut arrêté le même jour, & la Rote Criminelle ayant instruit son procés, le condamna à avoir le poing coupé, à être pendu, & son corps mis en quatre quartiers pour être exposé aux principales portes de la Ville. La Sentence fut executée le dix-sept; mais on lui remit une partie de la peine à la priere des enfans du défunt.

Une galere de l'escadre de Sicile, qui avoit débarqué le Prince Doria prés de Louvano, arriva à Genes le 14. de May. Elle passa à la portée du canon de Savone, & le Commandant de la forteresse lui ayant fait les signaux ordinaires pour l'avertir de saluer le Capitaine voulut continuer sa route sans s'arrêter. On lui tira quelque coups de canon à bale, & il fut aussi obligé de faire le salut ordinaire. Le démêlé fut cause qu'une galere de la Republique équipée pour aller charger des

soyes à Messine ne partit point.

1687. D'Aubeville Envoyé extraordinaire de France, s'étant trouvé mal à Genes se fit porter à Novi, dans l'esperance que le changement d'air contribuëroit au rétablissement de sa santé; mais ce voyage ne fit qu'augmenter son mal. Il mourut dans cette Ville le 12. Juin âgé de 77. ans. Son corps fut porté à Genes, & inhumé le 14. dans la Chapelle de S. Louis de l'Eglise de l'Annonciate.

Quelques soldats Espagnols des troupes du Milanez, poursuivant des marchands qui conduisoient du bled hors de l'Etat contre les ordonnances, entrerent assez avant dans le territoire de Novi, où ils les arrêterent; mais les habitans s'étant assemblez, délivrerent les marchands, & prirent les Espagnols avec l'Officier qui les commandoit, aprés en avoir tué & blessé quelques-uns. Ceux qui furent pris s'excuserent sur l'obscurité de la nuit, qui les avoit empêchez de discerner qu'ils étoient sur les terres de la Republique. Le Senat en ayant eu avis, donna ordre que les Espagnols fussent mis en liberté. Le Comte de Fuensalida Gouverneur du Duché de Milan, envoya remercier la Republique de cette honnêteté. Il lui manda en même-temps qu'il avoit fait mettre l'Officier

en prison pour le faire châtier, & empê-
1687. cher qu'il n'arrivât à l'avenir de sembla-
bles desordres.

Du Pré que le Roi avoit envoyé à Genes pour remplir la place d'Aubeville, s'aboucha avec le Marquis de Lavardin nommé à l'Ambassade de Rome, qui l'étoit allé attendre à Parme. Il rendit compte à ce Marquis de tout ce qu'il avoit pû découvrir depuis qu'il étoit en Italie. Il lui parla des Genois comme de gens en qui on ne pouvoit prendre aucune confiance, & lui dit qu'à la premiere occasion, ils ne manqueroient pas de donner des marques de leur méchante volonté envers la France.

La Comtesse de Melgar qui avoit projeté de s'en retourner en Espagne par terre, ne pût exécuter son dessein, parce que sa Majesté trés Chrétienne lui refusa les passeports necessaires. A ce défaut, elle pria la Republique de Genes de lui prêter une de ses galeres, pour la porter jusqu'à Barcelone, ce qui lui fut accordé. La Republique la fit complimenter, & lui envoya plusieurs rafraîchissemens. Elle ordonna même qu'elle fût traitée aux dépens de l'Etat à Campo-morone, où elle passa avant que de s'embarquer pour ce voyage.

1688. Le Pape à la persuasion du Cardinal

Cibo & de Cazoni, tous deux Genois, qui le gouvernoient absolument, revoqua aprés la mort du Duc d'Estrées, les franchises dont les Ambassadeurs de France avoient joüi dans leur quartier de temps immemorial. Le Roi en ayant été informé, voulut faire ressentir à la Republique les justes effets de son ressentiment. Du Pré son Envoyé auprés d'elle, demanda au Senat la permission de visiter ses archives, pour voir s'il y avoit fait enregistrer tous les démêlez que cet Etat avoit eus avec sa Majesté, depuis son avenement à la Couronne, & comment & à la priere de qui ils avoient été terminez. Du Pré ayant notifié cette demande à la Republique, elle envoya ordre à la Roüere, son Résident à la Cour de France, d'assurer le Roi qu'elle étoit prête à se conformer à sa volonté. 1688.

Cette demande fut même poussée plus loin, & Du Pré declara que son maître prétendoit que le Senat fit erriger dans la place publique une piramide de bronze ou de marbre, où toutes ces circonstances fussent gravées pour servir de monument perpetuel à la posterité.

Les esprits broüillons prirent delà occasion d'émouvoir le peuple contre la Noblesse : ils firent courir dans les ruës des

1688. billets, par lesquels ils remontroient que depuis que le Gouvernement Démocratique étoit devenu Aristocratique, les affaires avoient été toûjours de mal en pis, & que le seul moyen de rendre à la Republique l'éclat qu'elle avoit eu, consistoit à remettre les choses dans l'état où elles avoient été autrefois, & qu'autrement il faudroit toûjours gémir sous la tyrannie de la Noblesse.

Le Senat s'assembla plusieurs fois à cette occasion, sans prendre neanmoins aucune résolution décisive. On proposa dans la derniere séance, pour ôter à la France tout sujet de plainte, de lui accorder non seulement ce qu'elle demandoit, mais encore de rappeller tous les sujets de la Republique dont le Pape suivoit les conseils, & en cas de refus, de proceder contre eux rigoureusement. On cita pour appuyer cet avis ce qui avoit été pratiqué contre les Cardinaux Durazzo & Spinola, & contre Marini, tous trois Archevêques de Genes successivement, pour des sujets moins importants que celui dont il s'agissoit.

Du Pré insinua adroitement au Senat; que pour appaiser le Roi justement irrité, il devoit proceder contre les Prélats qui donnoient de mauvais conseils au Pape,

& que comme il n'avoit plus d'autorité sur eux, à cause des dignitez dont ils étoient revêtus, il pouvoit les punir ainsi qu'on l'avoit pratiqué contre les trois derniers Archevêques de Genes, par l'emprisonnement de leurs parents & de leurs creatures, quoi qu'ils ne fussent coupables d'autre crime que de celui de leur appartenir, ce qui avoit obligé ces Prelats de se démettre de leur Archevêché. Cet Envoyé proposa encore l'exemple du Cardinal Imperiale, qui ayant donné lieu pendant qu'il étoit Gouverneur de Rome, au differend qui survint entre la France & le Pape Alexandre VII. & s'étant depuis retiré à Genes, fut contraint par le Senat d'en sortir honteusement. 1688.

Dona Veronica Spinola, mere du Duc de S. Pedre, & sœur de la deffunte mere du Prince de Monaco, mourut à Genes le 14. Fevrier 1688. âgée de soixante-trois ans. Elle laissa le Duc son fils heritier de tous ses biens, qui montoient à plus de cent mille livres de rente, & à soixante mille pistoles en argent comptant. Elle fit des legs pieux pour environ cent mille livres. Dona Madalena, Lomellina, mere de la Princesse Doria, deceda le lendemain dans un âge fort avancé, & fit cette Princesse heritiere de tous ses biens, qui

1688. étoient trés-considerables.

Comme plusieurs Nobles refusoient les emplois ausquels ils étoient nommez, le Senat pour remedier à cet abus, fit une loi portant, que depuis l'âge de trente-cinq jusqu'à cinquante-cinq ans, ceux qui seroient élûs pour de semblables emplois, seroient tenus de les accepter, ou de payer une amande de deux cens écus d'or.

Gio Stefano Centurioné finit ses jours le 23. Avril dans un âge fort avancé. Outre plusieurs legs pieux il en fit un particulier de six mille escus d'or, pour être employé à l'entretien des galeres de la Republique, & il la substitua pour une partie considerable de ses biens à Philippo Centurioné son neveu, en cas qu'il mourût sans enfans mâles.

Il y eut le 30. du même mois un tremblement de terre qui commença à 16. heures, se fit sentir dans la plus grande partie de la Ville, & y causa une épouvante generale; mais il ne dura pas long temps, & ne fit aucun dommage considerable. Il y en eut un autre le 16. Septembre à quatre heures du matin, dont les suites ne furent pas plus fâcheuses.

1689. Le Roi s'étant rendu puissant en Mer, obligea les vaisseaux de toutes les nations à saluer son pavillon; mais comme il ne

voùloit pas se broüiller avec la Republique de Genes, pendant qu'il étoit en guerre avec l'Empereur, l'Empire, le Roi Catholique, l'Angleterre, & la Hollande, il fit assurer le Senat par Du Pré son Envoyé, qu'il avoit donné ses ordres pour prévenir les differends qui pourroient naître sur Mer, à l'occasion du salut entre les Commandants des barques Françoises, & ceux des galeres de la Repubiique. 1689.

Les Genois ayant pris ombrage des troupes qui s'assembloient dans le Milanois, D. Carlos de Baçan Envoyé extraordinaire d'Espagne, fit au Senat un fort long discours, par lequel il lui representa que son maître ayant appris que le Duc de Mantoüe faisoit fortifier Guastalla de l'argent qu'il avoit reçu de France, contre les conditions de l'investiture de ce Duché, avoit jugé que ce dessein pouvoit avoir des suites fâcheuses pour le repos de l'Italie; que pour les prévenir il avoit ordonné au Comte de Fuensalida de faire avancer des troupes du côté de Casal-Maggiore, pour obliger le Duc de Mantouë à faire cesser ces travaux, & même de l'y contraindre en cas qu'il ne se rendît pas aux raisons qui lui seroient alleguées. Le Duc de Mantouë ayant fait cesser les fortifications de cette place, les troupes Espagnoles ren-

1689. trerent dans celles d'où elles étoient sorties, ce qui calma les inquiétudes des Genois.

Les Espagnols qui vouloient obliger la Republique à se declarer contre la France, tâcherent de la chagriner sur Mer. Les Armateurs de Final visitoient tous leurs bâtimens, sous pretexte de voir s'ils n'étoient point chargez de marchandises de ce Royaume, ou qui appartinssent à des François; mais un vaisseau de guerre du Roi étant arrivé à Porto-ferraio, contraignit ces Armateurs, un Mayorquin, un Napolitain, & un de Trapani, de se sauver à Porto-Longone. La Republique fit aussi sortir de son Port une de ses galeres, pour donner la chasse à ces écumeurs. Cette galere en prit un le 4. Decembre, avec quelques personnes de l'équipage, qui furent envoyées en prison, & condamnées à mort. Le Gouverneur de Final fit arrêter en represailles tous les bâtimens Genois qui se trouverent dans son Port, & même les hommes qui étoient dessus.

1690. L'Empereur fit proposer à quelques Genois un emprunt de cinq ou six cens mille écus au denier vingt, assignant pour sureté le revenu des Salines de Boheme, avec promesse de faire payer exactement les interêts tous les ans à la Banque de saint

George; mais il ne se trouva personne qui voulût accepter cette proposition.

1691.

Le Duc de Savoye s'étant déclaré contre la France, en fut bien-tôt puni par la perte de ce Duché, du Comté de Nice, & de plusieurs places en Piémont. L'Empereur en ayant pris l'alarme, dépêcha des Envoyez vers les autres Princes d'Italie, pour les attirer dans son parti. Il leur fit insinuer qu'ils avoient interêts d'empêcher les progrés de cette Couronne, & fit sur tout solliciter fortement la Republique de Genes de se déclarer pour les alliez: mais quoi que cette Republique fût assez disposée à faire ce qu'on desiroit d'elle, la crainte d'un second bombardement l'empêcha de prêter l'oreille à cette proposition. Les Espagnols qui ont toûjours eu de grandes liaisons avec elle, se chargerent de cette negociation, & employerent toute leur adresse à vaincre les scrupules des Genois: mais Ratabon, nouveau Resident de France, rompit toutes leurs mesures. Cependant la Republique ne pût se dispenser de donner des quartiers d'hyver aux Allemans, que l'Empereur avoit envoyez au secours du Duc de Savoye. Le Comte Caraffe qui les commandoit, dépêcha au Senat un Capitaine de Dragons, pour lui demander cinq cens mille pieces de huit.

1691. Le Senat s'étant assemblé sur cette proposition, lui dépêcha le Secretaire Salvago, pour lui offrir soixante mille écus, à condition que tous les sujets de la Republique seroient exemts de quartier d'hyver. Caraffe rejetta bien loin cette proposition, & déclara à cet Envoyé, que si le Senat accordoit la moindre chose aux François, il le traiteroit comme ennemi de sa Majesté Imperiale. Aprés que Salvago fut retourné à Genes, le Senat s'assembla plusieurs fois au sujet de la declaration de Caraffe. Avant qu'il eût pris une derniere resolution, le Marquis de Rebenac-Feuquieres, Envoyé de France vers les Princes d'Italie, arriva à Genes, & ayant eu audiance du Senat, il l'exhorta à observer une exacte neutralité. Il lui déclara ensuite de la part du Roi, que les sujets de la Republique continuëroient d'avoir toute sorte de liberté de commerce dans les Ports de son Royaume, & qu'ils seroient protegez comme les François naturels. Il lui offrit du secours en cas qu'il en eût besoin pour se défendre contre ceux qui voudroient l'obliger de prendre parti dans la guerre presente. Il lui recommanda de ne rien accorder aux troupes Imperiales, ou que s'il se resolvoit à leur fournir quelque chose, il en donnât autant aux troupes Françoises, afin de garder l'égalité.

Quelque

Quelque-temps aprés ayant sçû que Caraffe avoit demandé cinq cens mille pieces de huit à la Republique, il fit la même demande pour le Roi son maître : il passa même à quelques menaces en cas qu'on fît à cet égard quelque distinction entre les deux partis. 1691.

Le Senat répondit que la Republique avoit des engagemens avec l'Empereur, qu'elle n'avoit pas avec le Roi trés Chrétien, & que comme plusieurs terres qu'elle possedoit, étoient des Fiefs de l'Empire, elle ne pouvoit s'empêcher d'accorder à S. M. I. des subsides que la France n'étoit pas en droit d'exiger d'elle.

Les Genois avoient consigné à Novi les contributions qu'ils devoient payer à l'Empereur, & prétendoient qu'elles n'étoient pas dûës par la Republique, mais seulement par quelques particuliers qui possedoient des Fiefs Imperiaux dans cet Etat. Caraffe ne voulut pas les recevoir sur ce pied là, & les Genois n'ayant pas voulu qu'il les touchât autrement, ils remporterent leur argent. Ce Comte s'en retourna peu de temps aprés à Vienne, & laissa à son Tresorier le soin de terminer ce different.

La Republique avoit joint deux galeres à celles du Saint Siege, pour aller servir 1692.

1692. divers Couriers avoient été dépêchez au Duc de Savoye, & aux Allemans qui étoient en Italie, en prit de nouveaux ombrages, & redoubla ses soins pour se garentir de surprise. Il manda les troupes & les milices, qui étoient en quartier en divers endroits de la Riviere, & en fit marcher une partie vers la frontiere de l'Etat pour défendre les passages. Il dépêcha aussi en Corse pour faire tenir prêtes celles qui y étoient, à s'embarquer en cas de besoin. Aprés trois jours employez en negociation le Marquis de Leganez arriva à Genes; mais il n'en fit sortir la flote que lorsqu'il eut appris que le Comte d'Estrées étoit arrivé à Marseille, & qu'il étoit sur le point de se mettre à la voile avec les galeres de France, & dix-huit vaisseaux.

1693. Le Marquis Gio-Batista de la Roüere mourut à Genes le 17. Fevrier 1693. Il avoit été Envoyé extraordinaire de la Republique en France en 1669. & en 1686, & deux fois en Angleterre.

Les Espagnols n'ayant pû obtenir de la Republique les contributions qu'ils lui avoient demandées, prirent prétexte de l'inquieter par une demande de quatre ou cinq cens mille écus. Ils la fonderent sur ce que les Magistrats de S. Georges étant en possession depuis long-temps de vendre tout le

sel qui se consume entre les deux Rivieres, & en ayant fourni Final & son territoire, en avoient augmenté le prix de huit sols par minot depuis 1646. au delà de ce qui avoit été pratiqué en 1571. Le Conseil d'Espagne trouva ce fondement suffisant pour demander le dédommagement de cette augmentation. A peine cette demande fut-elle formée, que pour en tirer un promt secours on saisit toutes les rentes que les particuliers avoient sur le sel, & les marchandises appartenantes aux Genois dans l'Etat de Milan, de quoi les Espagnols tirerent soixante-dix mille écus pour payer les troupes Allemandes qui servoient en Italie. 1695.

Un parti de ces troupes étant allé sur la fin d'Août à Panzano, fief Imperial sur les confins de l'Etat de Genes, pour y exiger des contributions; sur le refus que firent les habitans de les payer, ils y entrerent par force, y mirent le feu, & le détruisirent entierement. Ils y eurent quelques soldats tuez & blessez, les habitans ayant fait une resistance aussi grande que leur petit nombre pouvoit le permettre.

Ratabon Envoyé extraordinaire de France à Genes, y déceda le 20. du même mois d'une goute remontée. Son pere avoit été Surintendant des bâtimens, & celui-ci avoit épousé Anne Ranchin, fille de

Jean Antoine Ranchin Secretaire du Conseil, & d'Angelique de Savorny. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de Nôtre-Dame del Guastato des Religieux Observantins de S. François, en la Chapelle de saint Louïs.

1694. La Republique ayant refusé de payer les contributions que l'Empereur lui avoit demandées, le Comte Caprara qui commandoit les Allemans en Italie, tira de Masseran le Regiment de Lorraine, & quelques autres corps, sous prétexte de contenter le Pape à qui cette place appartient, & les distribua dans les fiefs Imperiaux de la Vallée de Scrivia, & dans d'autres territoires sur les confins de l'Etat de Genes. En même-temps les Espagnols, sous prétexte d'une reveuë qui se devoit faire à Serra-vallé & à Alexandrie, firent marcher environ 400 hommes de ce côté-là. Le Senat jugea que ce mouvement se faisoit pour executer les menaces du Comte Uberto Stampa, en cas qu'il persistât comme il avoit fait, à refuser de payer quatre cens mille Genoïnes, pour l'augmentation du prix du sel dans le territoire de Final. Sur ce fondement il retira les troupes qui étoient à Novi & à Ovada, lieux entierement ouverts, d'où on enleva les grains, & tout ce qui pouvoit aider les Allemans à y sub-

ſiſter. Ces troupes & d'autres entrerent dans les poſtes des montagnes, pour en défendre les paſſages. 1694.

Le Reglement que la France avoit fait pour empêcher que ſes ennemis ne ſe ſerviſſent des paſſeports accordez aux Princes neutres, pour ſe garentir des Armateurs François, cauſa à Genes beaucoup d'alteration dans le commerce. Les négociants envoyerent avertir les Conſuls le long des côtes d'Eſpagne, & donnerent ordre de débarquer un grand nombre d'effets, qui auroient pû cauſer la confiſcation de leurs vaiſſeaux.

Deux Corſaires de Fleſſingue demeurerent quelques jours à l'entrée du port de Genes, à deſſein de ſurprendre des vaiſſeaux marchands François qui entroient & ſortoient. La Republique leur fit dire de ſe retirer ou d'entrer dans le port, afin de ne pas troubler la liberté du commerce. Les Commandans n'y ayant eu aucun égard, reſterent toûjours à l'entrée du port ; mais quelques volées de canon qu'on leur tira du Mole & de la Ville, les obligerent à prendre le large.

Les Eſpagnols n'ayant pû obliger les Genois à payer le dédommagement qu'ils demandoient depuis long-temps, rompirent l'ancien Traité conclu avec la mai-

1694. ſon de Saint Georges au ſujet de la Traite des Sels. Ils firent ſaiſir les magazins qu'elle avoit à Final, & y introduiſirent pluſieurs barques de ſel pour l'y faire vendre.

Les Genois par repreſailles firent arrêter à Savone une de ces barques qui y avoit été jettée par la tempête. Le Senat fit enſuite imprimer un manifeſte pour juſtifier ſa conduite, & l'envoya dans toutes les Cours d'Italie.

Les Genois ayant appris que les Eſpagnols faiſoient défiler des troupes du côté de Final, craignirent qu'ils n'euſſent quelque deſſein ſur Savone. Ils y envoyerent un renfort d'Infanterie avec douze pieces de canon, des bombes, & generalement tout ce qu'ils crurent neceſſaire pour la ſureté de cette place.

1695. La Republique n'ayant pû terminer à Milan n'y à Turin le differend qu'elle avoit avec les Eſpagnols pour raiſon des ſels de Final, parce que le Marquis de Leganez ne vouloit faire qu'un Traité proviſoire ; elle envoya à Madrid le Secretaire Salvago, pour tâcher de l'ajuſter définitivement avec les Miniſtres de cette Cour. On n'en ſçait point encore le ſuccez ; mais il y a apparence que les Genois ne ſeront jamais en repos tant que la guerre durera entre les deux Couronnes,

étant fort difficile à un petit Etat de se maintenir dans la neutralité, quand il est entre deux puissans voisins. 1695.

FIN.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Lettres patentes du Roi, données à Versailles le 22. jour de Janvier 1696. Signées, BELLAVOINE, & scellées du grand Sceau de cire jaune; Il est permis à DENYS DU PUIS Libraire à Paris, d'imprimer, vendre & debiter un Livre intitulé, *L'Histoire de la Republique de Genes*, composée par le Sieur Chevalier DE MAILLY, divisée en trois volumes, durant le tems de dix années consecutives, à commencer du jour que sera achevée la premiere impression; avec défense à tous Libraires & Imprimeurs de l'imprimer, vendre & debiter, à peine de confiscation des Exemplaires, & de trois mille livres d'amande; comme il est porté plus au long par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 7. May 1696.

Signé, P. AUBOUYN, *Syndic*.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 11. Aoust 1696.

